LISTE DES STAGES

L’élaboration des demandes budgétaires, session proposée par l'ENG.	1
Les fondamentaux des marches publics	2
Le contentieux des marches publics, session proposée par l'ENG.	3
Exécuter et suivre son budget en mode LOLF, session proposée par l'ENG.	4
Mettre en œuvre le contrôle interne comptable, session proposée par l'ENG.	5
Développement durable : quels impacts pour les juridictions ?, session proposée par l'ENG.	6
Maintenance et exploitation des bâtiments judiciaires, session proposée par l'ENG.	7
Magistrat chef de service au sein d’une juridiction – niveau 1	8
Magistrat chef de service au sein d’une juridiction – niveau 2	9
Les pôles de l’instruction	10
Les outils de pilotage et de gestion du président de TGI	11
Animer un CDAD (en partenariat avec l'ENG)	12
Pratique des fonctions de chef de juridiction	13
Nouveaux secrétaires généraux	14
Magistrat en administration centrale de la justice (MACJ)	15
Nouveaux chefs de juridiction	16
Maîtriser les outils de recherche juridique - session 1	17
Maîtriser les outils de recherche juridique - session 2	18
L'aide juridictionnelle	19
Le citoyen face à l'administration : justice administrative et médiation, session proposée par l'ENG	20
Evaluer, élaborer et animer une politique pénale locale	21
Conduite de projet	22
Hygiène, sûreté et sécurité	23
Administration et management : la justice dans l'Etat	24
Plan de formation des cadres de juridictions en partenariat avec l'Ecole nationale des greffes	25
Conduite d’entretien et de réunion	26
Le manager : profil et évolution	27
Accompagner le changement – Session 1 - Session proposée par l'ENG	28
Accompagner le changement - Session 2 – Session proposée par l’ENG	29
Piloter et évaluer la performance, session proposée par l'ENG	30
CASSIOPEE: Module jugement, session proposée par l'ENG	31
CASSIOPEE: Module bureau d'ordre/audiencement, proposée par l'ENG	32
CASSIOPEE:Module exécution des peines,session proposée par l'ENG	33
CASSIOPEE : Module juge d'instruction, proposée par l'ENG	34

CASSIOPEE : Module le juge des libertés et de la détention, proposée par l'ENG	35
CASSIOPEE : Module juge des enfants et tribunal pour enfants (pénal), session proposée par l'ENG	36
Conduire le changement, session proposée par l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique dans le cadre du RISP	37
Déontologie et responsabilité managériale, session proposée par l'ENA dans le cadre du RISP	38
L'évolution de la GPRH dans la fonction publique : l'enjeu ressources humaines au coeur du changement, session proposée par l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre du RISP	39
Les risques psycho-sociaux : nouveaux enjeux des conditions de travail au sein du service public, session proposée par l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre du RISP	40
Les chefs de Cour et la communication - niveau I	41
Les chefs de Cour et la communication - niveau II	42
Le magistrat et la communication audiovisuelle	43
L'audience correctionnelle	44
Techniques de communication : la conduite d'entretien	45
La gestion du stress	46
Aborder l'audience – l'analyse transactionnelle	47
Savoir parler	48
Le réquisitoire oral	49
Argumenter, théorie et pratique du convaincre	50
La parole de l'enfant en justice	51
L'audition de l'enfant victime, session proposée par le CNEFPN.	52
Le témoignage	53
Précarité et souffrance psychique, session proposée par l'EHESP dans le cadre du RISP	54
Le magistrat et les cas difficiles	55
Contexte judiciaire et approches systémiques	56
Le magistrat face aux situations de violence et de conflits	57
L'appréhension du risque suicidaire par les magistrats – un enjeu partagé	58
Mettre en place un débriefing	59
Analyse des pratiques professionnelles	60
Les atteintes à la liberté d'aller et de venir et au consentement aux soins pour raisons médicales	61
Le magistrat en mission à l'étranger	62
La justice pénale internationale	63
Coopération internationale en matière pénale : principes et pratiques	64
Coopération internationale en matière pénale : dispositifs particuliers	65

La Common Law	66
Le droit contre la barbarie	67
Quelles perspectives pour un ministère public européen : protéger les intérêts financiers et fondamentaux de l'Union, séminaire organisé par la Cour de Cassation.	68
Le juge et le droit communautaire	69
Les institutions judiciaires européennes, session proposée par l'ENG	70
Etre magistrat outre mer	71
La place de l'enfant au sein des familles nouvelles	72
Les violences conjugales	73
Les violences sexuelles sur mineurs	74
La délinquance des mineurs: approches sociologiques. Session co-organisée par le CESDIP.	75
Que sait-on de l'adolescence ?	76
Le juge et la fin de vie	77
L'évolution des rapports entre la police et les mineurs en zones urbaines sensibles. Session co-organisée par l'Ecole Nationale Supérieure de Police.	78
Le traitement judiciaire des violences sur mineurs (autres que sexuelles)	79
Le racisme en France	80
L'Islam et le monde arabe contemporain.	81
Violences contemporaines et politiques pénales	82
La dangerosité	83
La prison en questions	84
Le traitement judiciaire de l'immigration irrégulière	85
Psychiatrie et justice pénale	86
Familles originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie et pratiques judiciaires.	87
Les dérives sectaires	88
Bioéthique et droit	89
Le juge face aux enjeux de la bioéthique : quelles frontières pour l'embryon humain en Europe?	90
Les filières d'immigration	91
Psychologie sociale et sociologie : contributions à la réflexion sur la justice, session proposée par l'EHESS	92
Le judaïsme : approche historique et débats contemporains	93
Justice et médecine légale	94
La traite des êtres humains	95
Regards croisés sur la violence des mineurs.	96
La lutte contre les discriminations	97
Les mineurs étrangers isolés	98

Psychiatrie criminelle, session proposée par l'ENAP . 99
Insécurité et vidéo-protection, session proposée par l'ENSPO dans le cadre du RISP 100
La scolarisation des enfants en situation de handicap, session proposée par l'EHESP dans le cadre du RISP 101
Formation diplômante sur initiative personnelle 102
La médiation : connaître et maitriser le processus 103
D.U. Adolescents difficiles - Paris 104
D.U. Adolescents difficiles - Marseille 105
D.U. Adolescents difficiles - Toulouse 106
D.U. Adolescents difficiles - Lyon 107
D.U. Adolescents difficiles - Poitiers - Limoges 108
D.U. Adolescents difficiles - Bretagne 109
D.U. d'Hématologie médico-légale - Bordeaux 110
D.U Contentieux international des affaires 111
D.U Clinique et thérapeutique des auteurs d'infractions à caractère sexuel 112
D.U. Traumatisme cranien de l'enfant et de l'adolescent, syndrome du bébé secoué 113
D.U. Conciliateurs, arbitres et médiateurs 114
DU MASTER GRH SECTEUR PUBLIC 115
D.I.U. Psychiatrie criminelle et médico-légale 116
DUI : Psychologie et justice 117
Statut, déontologie et responsabilité des magistrats 118
Ethique de la relation judiciaire : l'humanité du juge 119
Ethique du magistrat, éthique du journaliste 120
Le traitement du fonctionnement défectueux du service de la justice 121
Secrets professionnels et transmission d'informations. 122
Le secret professionnel dans les pratiques d'intervention sociale, session proposée par l'ENACT d'Angers 123
Le juge, arbitre des valeurs 124
L'acte de juger dans la littérature 125
Initiation à la philosophie politique 126
Art et justice 127
Conseil Constitutionnel et protection des droits fondamentaux 128
La Convention européenne des droits de l'homme:mode d'emploi 129
La question préjudicielle de constitutionnalité:mode d'emploi 130
Cours de mise à niveau intensif sur 5 jours en anglais 131
Cours intensif de préparation au BULATS 132
Pratiques professionnelles comparées : "Les grands procès de l'Histoire" 133

Pratiques professionnelles comparées : la Recherche de la Vérité par l'Enquête 134
Changement de fonctions Siège T.G.I 135
Changement de fonctions instance 136
Changement de fonctions enfants 137
Changement de fonctions "juges et vice-présidents" placés 138
Changement de fonctions conseiller et président de chambre de cour d'appel 139
Le magistrat chargé de l'administration d'un tribunal d'instance 140
Pratique des fonctions JAF 141
Pratique des fonctions: Juge des enfants 142
Pratique des fonctions instance 143
Les fonctions civiles du parquet - 1er niveau 144
Les fonctions civiles du parquet - 2ème niveau 145
Pratique des fonctions siège TGI 146
Le procès civil en appel : spécificités procédurales 147
Reconnaissance et exécution des décisions civiles en Europe 148
Les référés en matière civile 149
Méthodologie de l'arrêt 150
Le procès civil en première instance 151
La qualité du jugement civil 152
L'internationalité du litige en matière civile 153
Le contentieux de la consommation 154
Surendettement et rétablissement personnel 155
Droit et contentieux de la construction 156
Le contentieux du juge de l'exécution 157
Le contentieux du logement 158
Justice et médecine: un dialogue nécessaire 159
Les baux et les loyers commerciaux 160
L'assistance éducative en questions 161
L'adoption internationale 162
La réparation du préjudice corporel 163
Les majeurs protégés 164
La vente d'immeubles 165
L'assurance 166
Les successions et libéralités 167
La saisie immobilière 168
Les conséquences patrimoniales du divorce 169
Le droit de la filiation 170

L'autorité parentale	171
Le droit de la presse	172
La tutelle des mineurs	173
Le contentieux de l'expropriation	174
La copropriété des immeubles bâtis	175
Le juge judiciaire, juge de l'impôt	176
Information préoccupante, signalement, risque, dangers… Quelles définitions partagées pour les différents partenaires, session proposée par l'ENACT d'Angers	177
Protection de l'enfance : les rôles ont-ils changé pour l'Aide Sociale à l'Enfance et les magistrats de la jeunesse ? session proposée par l'ENACT d'Angers	178
Les modes alternatifs de règlement des conflits : le juge et la mise en oeuvre de la médiation	179
Les modes alternatifs de règlement des conflits : les techniques de la conciliation	180
Pratique des fonctions : juge des libertés et de la détention	181
Pratique des fonctions parquet	182
Pratique des fonctions instruction	183
Pratique des fonctions JIRS	184
Présidence des assises – pratique des fonctions	185
Pratique des fonctions : président et conseiller de chambre de l'instruction	186
Pratique des fonctions : juge de l'application des peines	187
Changement de fonction parquet	188
Changement de fonction parquet général	189
Changement de fonctions : juge de l'application des peines	190
Changement de fonction : instruction	191
Changement de fonction : magistrats habilites au sein des juridictions interrégionales spécialisées en matière de criminalité organisée	192
Présidence des assises – changement de fonction	193
Changement de fonction : président et conseiller de chambre de l'instruction	194
Présidence de chambre de l'instruction : actualité jurisprudentielle	195
Présidence des assises – actualités jurisprudentielles	196
Justice et police judiciaire (Co-organisée avec l'ENSP)	197
La lutte contre le trafic de stupéfiants	198
La douane judiciaire	199
Le traitement judiciaire du renseignement	200
Les outils de la coopération policière et judiciaire internationales, session proposée par la Direction Centrale de la Police Judiciaire	201
La responsabilité pénale non intentionnelle	202
Identification, saisie et confiscation des avoirs criminels	203
La cybercriminalité	204

Crimes de sang, crimes de sexe	205
Le parquet et la pratique des assises	206
Le parquet et l'exécution des peines	207
Actualité de la menace terroriste	208
La lutte contre la criminalité organisée, session co-organisée avec l'ENSP	209
Approche du droit pénal économique et financier	210
Approfondissement du droit pénal économique et financier	211
L'auteur d'infractions sexuelles envers les mineurs. Session organisée par le CNEFPN.	212
La lutte contre la fraude	213
La lutte contre la corruption et la protection des intérêts financiers de l'union européenne	214
Géopolitique du trafic de stupefiants : enjeux internationaux	215
Prestations de service internationales et détachement de salaries, session organisée par l'INTEFP	216
Lutter contre les diverses formes de travail illégal, session organisée par l'INTEFP	217
La mise en cause des donneurs d'ordre dans la lutte contre le travail illégal, session organisée par l'INTEFP	218
La lutte contre les carrousels de TVA, session proposée par l'Université Paul Cézanne d'Aix en Provence	219
Evitement de crise dans le cadre de la sécurité civile, session proposée par l'ENSOSP dans le cadre du RISP	220
Actualité et devenir de l'application des peines	221
Preuve pénale et progrès scientifiques, session co-organisée avec l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale	222
Application des peines pour les mineurs, session co-organisée avec l'ENPJJ.	223
La délinquance des mineurs : les réponses judiciaires. Session co-organisée avec l'ENPJJ.	224
Les soins pénalement ordonnés	225
Penser la peine	226
La victime dans le procès pénal	227
Impact et évaluation des politiques publiques en matière pénale	228
Actualité jurisprudentielle de la chambre criminelle de la cour de cassation	229
Le casier judiciaire national et le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes	230
Le militaire et le droit	231
Assemblée nationale	232
Autorité des marchés financiers	233
Casier judiciaire et fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes	234
Conseil économique, social et environnemental	235
Conseil d'Etat	236

Cour de Cassation	237
Direction de l'administration pénitentiaire	238
Direction Centrale du Renseignement Intérieur	239
Direction des Affaires Civiles et du Sceau	240
Direction des Affaires Criminelles et des Grâces	241
Direction des Services Judiciaires	242
Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale	243
Marine nationale et action de l'Etat en mer	244
Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie	245
Office français de protection des réfugiés et apatrides: le demandeur d'asile, statut de réfugié et le bénéfice de la protection subsidiaire	246
Sécurité routière	247
Sénat	248
Service central de prévention de la Corruption	249
Service Central des courses et jeux. Direction centrale de la Police judiciaire	250
Tribunal de Commerce de Paris	251
Approche de la cybercriminalité, organisé par l'OCLCTI - Direction centrale de la police judiciaire	252
Police aux frontières: la lutte contre l'immigration irrégulière et les filières	253
Ecole Nationale de la Magistrature - Bordeaux	254
Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI)	255
Conseil de l'Europe	256
Cour Européenne des droits de l'homme	257
Cour de justice des communautés européennes	258
EUROJUST / EUROPOL à La Haye	259
OLAF (Office Européen de Lutte Anti-Fraude)	260
Le Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE)	261
Tribunal Pénal International et Cour Pénale Internationale	262
Europe et Justice : CPI, Commission européenne, CEDH, CJCE, PE...	263
Service des affaires européennes et internationales	264
Cour européenne des droits de l'homme : Cour de cassation	265
Aéronautique et aérospatiale	266
Assistance publique – Hôpitaux de Paris	267
Les Affaires maritimes	268
Banque de France	269
BNP-PARIBAS	270
Le trafic des biens culturels	271

Commissaires-priseurs: Chambre parisienne 272
Commissariat à l'énergie atomique 273
Institut national de la consommation 274
Laboratoire central de la préfecture de police de Paris 275
Lutte contre le piratage audiovisuel. Fédération nationale des distributeurs de films 276
Publicité 277
R.A.T.P. 278
SACEM 279
S.N.C.F. : direction juridique 280
Groupe Total 281
Véolia environnement 282
E D F : connaissance d'un groupe industriel international 283
Les fichiers de la Banque de France 284
LA POSTE/DIRECTION DE LA SURETE DU COURRIER 285
Direction générale de l'Aviation Civile 286
Stage individuel sur initiative personnelle 287
Stage sur initiative individuelle : stage fonctionnel 288
Administration pénitentiaire 289
Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières 290
Conservatoire du Littoral Bretagne 291
Conservatoire du Littoral Corse 292
Conservatoire du Littoral PACA 293
Groupement de gendarmerie maritime - TOULON 294
Groupement de gendarmerie maritime - BREST 295
Groupement de gendarmerie maritime - CHERBOURG 296
Groupement départemental de gendarmerie 297
Médiateur de la République 298
Agence France Presse 299
Conseil supérieur de l'audiovisuel 300
Commission nationale de l'informatique et des libertés 301
Défenseur des Enfants 302
Groupement de gendarmerie des transports aériens - ROISSY 303
Groupement de gendarmerie des transports aériens STRASBOURG 304
Groupement de gendarmerie des transports aériens - TOULOUSE 305
Groupement de gendarmerie des transports aériens - MARSEILLE 306
Groupement de gendarmerie des transports aériens - LYON 307
Groupement de gendarmerie des transports aériens - ORLY 308

Service national de douane judiciaire - VINCENNES	309
Service national de douane judiciaire - BORDEAUX	310
Service national de douane judiciaire - LILLE	311
Service national de douane judiciaire - LYON	312
Service national de douane judiciaire - MARSEILLE	313
Service national de douane judiciaire - METZ	314
Service national de douane judiciaire - NANTES	315
Service national de douane judiciaire - TOULOUSE	316
Service national de douane judiciaire - PERPIGNAN	317
Brigade des Mineurs	318
Brigade Criminelle	319
Brigade de répression du Banditisme	320
Brigade de répression du Proxénétisme	321
Brigade des Stupéfiants	322
Office Central pour la Répression de la Traite des Etres Humains (OCRTEH)	323
Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS)	324
Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO)	325
Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF)	326
Office central de lutte contre la criminalité liée aux techonologies de l'information et de la communication (OCLCTIC)	327
Laboratoire de police technique et scientifique	328
Association « Droit d'Urgence »	329
Urgences Médico-Judiciaires	330
Service administratif régional	331
Stage de magistrats en préfecture - Dordogne	332
Stage de magistrats en préfecture - Landes	333
Stage de magistrats en préfecture - Côte d'or	334
Stage de magistrats en préfecture - Eure-et-Loir	335
Stage de magistrats en préfecture - Morbihan	336
Stage de magistrats en préfecture - Nord	337
Stage de magistrats en préfecture - Marne	338
Stage de magistrats en préfecture - Seine-Saint-Denis	339
Stage de magistrats en préfecture - Val-de-Marne	340
Stage de magistrats en préfecture - Gard	341
Stage de magistrats en préfecture - Loire atlantique	342
Stage de magistrats en préfecture - Sarthe	343
Stage de magistrats en préfecture - Aisne	344

Stage de magistrats en préfecture - Ain	345
Stage de magistrats en préfecture - Haute Savoie	346
Stage de magistrats en préfecture - Isère	347
Stage de magistrats en préfecture - Loire	348
Stage de magistrats en préfecture - Eure	349
Stage de magistrats en préfecture - Meurthe-et-Moselle	350
Temps forts dans l'entreprise. En collaboration avec l'Association « entreprise et progrès »	351
France 3 (Rédaction nationale)	352
Institut National des Hautes Etudes de Sécurité - INHES	353
La Halde	354
FRANCE TELECOM	355
Le Figaro	356
Libération	357
France 2	358
LCI	359
Europe 1	360
Cour de cassation - Parquet général	361
ERA forum annuel sur la lutte contre la corruption et la fraude dans l'Union Européenne	362
Droit psychiatrie et santé mentale	363
STAGE INDIVIDUEL A L'ETRANGER EN ROUMANIE	364
Séminaire ROME "Magistrature Européenne et language commun"	365
Environnement, développement durable : grands enjeux	366
Le droit de l'environnement, un droit avant tout international et communautaire	367
Droit des déchets et installations classées	368
Eau et pollution marine	369
Territoire et environnement	370
Actualité jurisprudentielle du droit social	371
Le contentieux de la sécurité sociale	372
Colloque droit du travail (AFDT-INTEFP)	373
Juge départiteur et actualité du droit du travail	374
Inaptitude au travail du salarié	375
Discrimination et harcèlement au travail	376
Les normes internationales du travail, session organisée en partenariat avec le Bureau de l'Organisation Internationale du Travail à Paris	377
Le licenciement économique	378
Regards croises sur l'actualité législative : la durée du travail, session organisée en partenariat avec le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.	379

Regards croisés sur l’actualité législative : les procédures collectives, session organisée en partenariat avec le ministère du travail, de l’emploi et de la formation professionnelle. 380

Regards croisés sur l’actualité législative : la représentativité des organisations syndicales, session organisée en partenariat avec le ministère du travail, de l’emploi et de la formation professionnelle. 381

Contrôle d’un dispositif d’aménagement du temps de travail. Session proposée par l'INTEFP 382

Le contrôle de la rémunération. Session proposée par l’INTEFP 383

Epargne salariale. Session proposée par l’INTEFP. 384

Le parquet commercial 385

Economie globale et culture d'entreprise 386

L’intelligence économique – protection du secret des affaires 387

Justice et entreprise : rencontre de décideurs 388

La lecture des pièces comptables par le magistrat 389

L'analyse comptable et financière de l'entreprise par le magistrat 390

ADMJA02

L'élaboration des demandes budgétaires, session proposée par l'ENG.

Contexte

L'élaboration des demandes budgétaires conformément aux principes fixés par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) exige des gestionnaires une parfaite connaissance des règles budgétaires et comptables. La maîtrise des grands principes et des règles qui en découlent leur permettra de construire un budget répondant aux objectifs fixés par les responsables de budget opérationnel de programme (RBOP) en s'appuyant sur des techniques de prévision adaptées aux besoins de leur structure.

Cette formation a pour objectifs de :

- permettre aux participants de maîtriser :
o les règles de la comptabilité de l'Etat
o le rôle des différents acteurs
o le processus d'élaboration des demandes budgétaires
- les mettre en capacité de présenter ces demandes conformément aux impératifs de la LOLF

Pédagogie

Seront abordés :

- les principes généraux issus de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF)
- la séparation des ordonnateurs et des comptables
- les nomenclatures budgétaires et comptables
- les autorisations d'engagement et crédits de paiement (AE/CP)
- le calendrier budgétaire
- les informations et les indicateurs de gestion nécessaires à la préparation
- la présentation de la demande, l'argumentation et le rapport de présentation
- le dialogue de gestion

Lieu

ENG à Dijon

Participants

15 participants, dont 5 magistrat(s), 10 ENG.

Observations

Chefs de juridictions, secrétaires généraux, magistrats chargés de l'administration d'un tribunal d'instance, magistrats questeurs travaillent en étroite collaboration avec le directeur de greffe ou le chef de service chargé de la gestion. Mais au-delà de ces fonctions particulières, il paraît opportun que les magistrats connaissent les éléments de la gestion d'une juridiction afin de mieux comprendre son fonctionnement et son organisation.

Dates

Du 08/02/2010 au 12/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Remarque : Selon les modalités pédagogiques choisies par l'animateur, des travaux pourront être réalisés sur informatique

Niveau

Perfectionnement.

ADMJA04

Les fondamentaux des marches publics

Contexte

Les cadres appelés à participer à la commande publique se doivent de connaître les principes fondamentaux du code des marchés publics, même s'ils n'interviennent pas directement dans la procédure de passation.

Cette formation a pour objectifs l'acquisition des connaissances fondamentales sur les marchés publics et l'aptitude à se situer dans le processus de la commande publique

Pédagogie

Seront abordés :

- la préparation du marché (la détermination du besoin, l'allotissement, les pièces constitutives du marché, le choix de la forme)
- la procédure de passation (la définition des seuils, l'avis de publicité, les différents modes de passation)
- le choix de l'attributaire (le rôle de chacun des acteurs, la sélection des candidatures, les critères de sélection et d'attribution, l'attribution des marchés)
- l'achèvement de la procédure (le rapport de présentation, l'information, la notification)
- l'exécution du marché (régime financier et sous-traitance)

Niveau

spécialisation

Lieu

ENG Dijon

Participants

15 participants, dont 5 magistrat(s), 10 ENG.

Observations

Chefs de juridictions, secrétaires généraux, magistrats chargés de l'administration d'un tribunal d'instance, magistrats questeurs travaillent en étroite collaboration avec le directeur de greffe ou le chef de service chargé de la gestion. Mais au-delà de ces fonctions particulières, il paraît opportun que les magistrats connaissent les fondamentaux des marchés publics.

Dates

Du 31/05/2010 au 04/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJA05

Le contentieux des marches publics, session proposée par l'ENG.

Contexte

La pratique des marchés publics est exigeante. Elle requiert des acheteurs publics une attention particulière à l'application des dispositions réglementaires et une transparence sans faille sous peine de voir leur responsabilité mise en cause et d'être partie prenante à une procédure contentieuse.

Cette session a pour objectifs de prévenir les risques de procédures pénales ou administratives dans les marchés publics et de connaître les différents contentieux ainsi que les modes de règlement amiable.

Pédagogie

Seront abordés pendant cette session :

- instances de contrôle
- responsabilité de l'acheteur public
- infractions pénales et sanctions
- contentieux de la passation des marchés publics
- contentieux de l'exécution des marchés publics
- modes alternatifs de règlement des litiges

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

ENG à Dijon

Participants

15 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

15 participants dont 5 magistrats, des responsables ou responsables adjoints de gestion des SAR, des directeurs de greffe ou membres de cellules de gestion.

Il est indispensable de connaître la réglementation de base sur les marchés publics.

Dates

Du 18/05/2010 au 20/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJA06

Exécuter et suivre son budget en mode LOLF, session proposée par l'ENG.

Contexte

La loi organique relative aux lois de finances (LOLF) a mis en place un cadre précis permettant une exécution budgétaire efficace conforme aux objectifs fixés par les responsables des budgets opérationnels de programme.

Chaque gestionnaire doit être en capacité d'assurer l'exécution et le suivi de son budget en pleine cohérence avec les règles édictées et d'éviter tout dysfonctionnement.

Cette session a pour objectifs de permettre aux participants d'optimiser la gestion des crédits et de disposer d'outils de pilotage.

Pédagogie

Seront abordés :

- le rôle de chacun des acteurs et leur nécessaire collaboration
- la nomenclature budgétaire et comptable
- la projection des dépenses sur l'exercice budgétaire
- l'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement
- les indicateurs de suivi
- le tableau de bord budgétaire et comptable

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

ENG à Dijon

Participants

5 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

Chefs de juridictions, secrétaires généraux, magistrats chargés de l'administration d'un tribunal d'instance, magistrats questeurs travaillent en étroite collaboration avec le directeur de greffe ou le chef de service chargé de la gestion. Mais au-delà de ces fonctions particulières, il paraît opportun que les magistrats connaissent les éléments de la gestion d'une juridiction afin de mieux comprendre son fonctionnement et son organisation.

Dates

Du 20/04/2010 au 22/04/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJA07

Mettre en œuvre le contrôle interne comptable, session proposée par l'ENG.

Contexte

Afin que les comptes de l'Etat soient « réguliers, sincères » et donnent « une image fidèle de son patrimoine » (article 27 de la loi organique relative aux lois de finances), tout agent impliqué dans la dépense publique à quelque niveau que ce soit (engagement, service fait, liquidation, paiement de la dépense) doit maîtriser l'ensemble des dispositifs tendant à sécuriser les procédures.

Cette formation a pour objectifs d'acquérir les fondements et principes du contrôle interne comptable et d'être capable de le mettre en œuvre.

Pédagogie

Seront abordés :

- périmètre et enjeux du contrôle interne comptable
- acteurs du contrôle interne comptable
- critères de la qualité comptable
- étapes de mise en œuvre
- référentiels
- le contrôle interne comptable au ministère de la justice et des libertés

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

ENG à Dijon

Participants

15 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 23/03/2010 au 25/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJA08

Développement durable : quels impacts pour les juridictions ?, session proposée par l'ENG.

Contexte

Longtemps limité à la seule défense de l'environnement, le développement durable constitue désormais un projet politique et social dont la finalité est l'accès aux biens essentiels, dans le souci du même droit pour les générations futures.

Dès l'automne 2002, le ministère de la justice et des libertés s'est particulièrement impliqué dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale en la matière.

Aujourd'hui, le premier plan administration exemplaire de notre ministère « s'articule autour de deux notions fortes : l'intégration de la dimension développement durable dans l'investissement immobilier, les politiques d'achat et les comportements éco-responsables et le recours aux nouvelles technologies comme illustrations de comportements éco-responsables »

Cette session a pour objectifs la connaissance des dernières évolutions du concept, le repérage des actions déjà mises en place au sein du ministère de la justice et des libertés et la préparation d'un plan d'action pour sa propre juridiction conformément aux orientations ministérielles.

Pédagogie

Seront abordés :

- le concept : évolutions
- les axes d'intervention du ministère de la justice et des libertés
- les actions déjà mises en place
- le développement durable au quotidien :
o les partenaires et acteurs
o les domaines cibles (tri sélectif, économies de

Lieu

ENG à Dijon

Participants

30 participants, dont 10 magistrat(s), 20 fonctionnaire(s).

Observations

Public concerné: 30 personnes, fonctionnaires du ministère de la justice et des libertés et 10 magistrats

Chefs de juridictions, secrétaires généraux, magistrats chargés de l'administration d'un tribunal d'instance, magistrats questeurs peuvent être amenés à mettre en œuvre un plan d'action. Mais au-delà de ces fonctions particulières, il paraît opportun que les magistrats connaissent mieux les mesures mises en œuvre en matière de développement durable et puissent en être des acteurs.

Dates

Du 09/03/2010 au 11/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

fluides…)
- l’élaboration d’un plan d’action

Niveau

ADMJA09

Maintenance et exploitation des bâtiments judiciaires, session proposée par l'ENG.

Contexte

La complexité des installations techniques et les règles de gestion induites par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) imposent à l'administration de s'entourer de compétences techniques externes tout en impliquant une professionnalisation des pratiques de gestion dans le domaine de la maintenance et de l'exploitation des bâtiments.

Cette session a pour objectif de permettre aux participants de suivre l'exécution technique, administrative et financière de marchés de maintenance.

Pédagogie

Seront abordés lors de cette formation :

- rappel sur les acteurs : APIJ, AMO, ACEM, technicien immobilier
- le cadre contractuel : aspects administratifs et techniques
- l'exécution, le suivi et l'évaluation de la prestation
- les outils du gestionnaire de maintenance immobilière : exercices d'application

Niveau

spécialisation

Lieu

ENG Dijon

Participants

20 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

Cette session proposée par l'ENG, accueillera : 15 participants, 10 fonctionnaires et 5 magistrats chargés de la gestion de la maintenance immobilière d'un bâtiment ou site judiciaire.

Il est nécessaire de connaître les règles de base de la commande publique.

Dates

Du 09/03/2010 au 11/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJB01

Magistrat chef de service au sein d'une juridiction – niveau 1

Contexte

De plus en plus, les juridictions de grande ou de très grande taille, ainsi que celles d'importance moyenne-supérieure, se structurent dans leur organisation et leur mode de fonctionnement par services, qu'il s'agisse du siège ou du parquet.
Les magistrats investis de la responsabilité de ces services sont appelés à exercer des attributions propres et originales en matière d'organisation, de gestion administrative et d'animation des magistrats et fonctionnaires qui les composent.
Cette session a pour objectif de les y préparer.

Pédagogie

Cette formation alterne des interventions de directions du ministère, de chefs de juridiction, de magistrats, d'un greffier chef de service et d'un chef de service de l'APHP avec la présentation des principes fondamentaux de la gestion et de l'administration d'une juridiction.

Deux journées sont animées par un consultant sur le thème de la gestion d'un service et de la conduite d'un projet.

L'échange d'expériences est privilégié.

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

ENM Paris

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Cette session s'adresse à 30 magistrats chefs de service ou ayant à exercer dans les mois à venir cette responsabilité.

Cette session de formation peut être poursuivie par le niveau 2 proposé (ADMJB01bis).

Dates

Du 08/03/2010 au 12/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJB01bis

Magistrat chef de service au sein d'une juridiction – niveau 2

Contexte

La session « magistrat chef de service au sein d'une juridiction-niveau I » développe les principes fondamentaux de la gestion et de l'administration d'une juridiction. Cette session propose un approfondissement des questions liées à l'administration, la gestion et l'animation d'une juridiction. Les outils statistiques et la gestion des flux seront particulièrement abordés.

Pédagogie

Cette formation alterne des interventions de directions du ministère, de chefs de juridiction, de magistrats et d'un directeur de greffe.

L'échange d'expériences est privilégié.

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENM Paris

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Cette session s'adresse à 30 magistrats chefs de service ou ayant à exercer dans les mois à venir cette responsabilité.

Dates

Du 25/05/2010 au 27/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJB02

Les pôles de l'instruction

Contexte

91 pôles de l'instruction fonctionnent depuis le 1er mars 2008. Cette formation vise à présenter les principaux aspects juridiques et pratiques de la mise en œuvre des pôles de l'instruction, notamment avec la complexe mais transitoire articulation des juridictions sans et avec pôles.

Pédagogie

Les perspectives d'évolution après 2010 seront abordées. Il s'agira surtout d'explorer les difficultés mais aussi la valeur ajoutée du travail en équipe à l'instruction et dans la conduite en co-saisine d'un dossier. La présentation d'expériences et les échanges professionnels seront au cœur de cette formation, qui tentera également d'exploiter des exemples hors du milieu judiciaire.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

70 participants, dont 70 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 08/03/2010 au 09/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJB03

Les outils de pilotage et de gestion du président de TGI

Contexte

Responsables de l'élaboration des politiques judiciaires par les magistrats, de la répartition de la charge de travail, du suivi statistique de l'activité juridictionnelle et de l'activité des services des greffes, de l'évaluation du travail de chacun, du suivi des indicateurs, les Présidents de TGI ne disposaient d'aucun outil logiciel spécifique à leur activité.

Organisée depuis deux ans, cette session doit conduire à l'élaboration en commun d'outils logiciels ou pour les plus complexes ou spécifiques d'entre eux, à la définition du cahier des charges nécessaire à leur élaboration avec l'aide de techniciens, de gestionnaires et d'informaticiens, et ce dans la cohérence avec les projets et outils nationaux du Ministère de la Justice.

Elle est l'occasion d'échanges entre présidents de juridiction sur les pratiques et les méthodes innovantes mises en œuvre dans les juridictions.

Pédagogie

Cette session met en œuvre des procédés pédagogiques interactifs. Les participants coordonnés par le directeur de session travaillent en amont de la formation pour recenser les besoins et des outils innovants.

Niveau

perfectionnement

Lieu

ENM Paris

Participants

20 participants, dont 20 chef(s) de juridiction.

Observations

Cette session nécessite de la part des participants une implication tout au long de l'année dans la définition des besoins et dans l'élaboration d'outils.
Des travaux en sous-groupes sont proposés.

Les bases de l'utilisation d'un tableur doivent être acquises pour participer à cette formation.

Dates

Du 18/10/2010 au 21/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJB04

Animer un CDAD (en partenariat avec l'ENG)

Contexte

Améliorer l'accès au droit des citoyens est une tâche ardue, en l'absence de définition précise des frontières et des moyens à mettre en œuvre. Au sein du TGI, l'action du CDAD s'articule avec la politique publique de partenariat mise en œuvre par le procureur de la République.

Cette formation a pour objet de comparer les pratiques d'animation des CDAD pour en assurer la meilleure efficacité, de présenter les dispositifs techniques (établissement du budget, de conventions, etc…) et d'aborder l'articulation de l'action du CDAD avec la politique publique de partenariat mise en œuvre localement.

Pédagogie

Destinée aux Présidents des CDAD, aux magistrats chargés du suivi de leurs actions et aux secrétaires généraux, dirigée par un président et un secrétaire général de CDAD, cette session sera l'occasion pour les participants d'échanger sur leurs pratiques, leurs attentes et les projets innovants.

Le SADJAV intervient lors de cette session afin de présenter son organisation, ses missions et les projets en cours.

Niveau

perfectionnement

Lieu

ENM PARIS

Participants

45 participants, dont 30 magistrat(s), 15 ENG.

Observations

Les magistrats participants devront être présidents du CDAD ou chargés du suivi des actions du CDAD.

Dates

Du 03/05/2010 au 04/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJB05

Pratique des fonctions de chef de juridiction

Contexte

Cette session a pour objectif de permettre la confrontation des expériences, ainsi que les échanges sur les "bonnes pratiques professionnelles" et les conduites innovantes.

Pédagogie

Une journée est animée par un consultant sur un thème choisi comme par exemple en 2009, la conduite du changement.

Niveau

perfectionnement

Lieu

ENM Paris

Participants

30 participants, dont 30 chef(s) de juridiction.

Observations

cette session est réservée aux chefs de juridiction ayant au moins deux ans d'expérience.

Dates

Du 01/02/2010 au 04/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJB06

Nouveaux secrétaires généraux

Contexte

Cette session s'adresse aux magistrats nouvellement nommés secrétaires généraux de TGI et de cour d'appel mais également à ceux qui envisagent de solliciter ce poste.

Elle sera un lieu de réflexion sur le rôle du secrétariat général dans l'administration d'une juridiction, pris comme entité juridictionnelle et comme niveau opérationnel de gestion.

Elle permettra l'apport d'informations à caractère technique, notamment sur le budget, la LOLF, l'immobilier et la gestion des ressources humaines.

Elle favorisera les échanges entre les participants sur les pratiques mises en œuvre au niveau local.

Pédagogie

Co-dirigée par deux secrétaires généraux représentant à la fois le siège et le parquet, la juridiction de première instance et la cour d'appel, cette session allie différents types d'interventions : juridiques, budgétaires, organisationnelles, de technique informatique et permet l'échange d'outils facilitant la prise de fonctions ou l'amélioration de l'outil existant.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 08/03/2010 au 11/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJB07

Magistrat en administration centrale de la justice (MACJ)

Contexte

Cette session est destinée aux magistrats, qui étant en juridiction, sont nouvellement affectés à l'Administration centrale de la Justice. Elle vise à leur ouvrir un espace de dialogue afin qu'ils puissent exprimer leurs interrogations sur le fonctionnement de celle-ci, leur statut, leur positionnement dans son organisation hiérarchisée.

A la croisée de l'action politique, de la pratique administrative et de l'activité judiciaire, les MACJ doivent se familiariser avec le cadre pluridisciplinaire et interministériel dans lequel ils évoluent quotidiennement. Dans cette perspective, cette session leur permettra notamment d'aborder les questions de procédures et de techniques rédactionnelles des textes normatifs à l'élaboration desquels ils peuvent être amenés à apporter leur concours et leur expertise.

Pédagogie

Le nombre volontairement limité de participants et l'expérience des intervenants acquise dans l'exercice de fonctions ou de missions situées au cœur du fonctionnement des institutions donneront un relief particulier à cette session, permettant aux nouveaux MACJ de s'inscrire positivement dans leurs nouvelles missions.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations
Cette session pourra trouver un prolongement dans les stages de découverte des institutions nationales (Conseil d'Etat, Assemblée Nationale, Sénat…), communautaires (CJCE) et européennes (CEDH).

Elle pourra également être mise en perspective notamment avec les sessions suivantes :

- «Conseil constitutionnel et protection des droits fondamentaux» (HJC01)
- «La convention européenne des droits de l'homme» (HJC02)
- « L'approche du droit communautaire » (DIJC01)

Dates
Du 21/01/2010 au 22/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJB08

Nouveaux chefs de juridiction

Contexte

Cette session, d'une durée de deux semaines, s'adresse aux magistrats appelés pour la première fois à assurer des fonctions de président ou de procureur de la République.
Elle a pour double objectif de susciter une réflexion sur la fonction et de fournir un support technique à son exercice.
Les magistrats concernés seront sollicités par l'école pour participer à ces formations après parution du décret ou du projet de nomination.

Pédagogie

Lors de cette session, le secrétariat général du ministère de la justice, les directions du ministère, l'IGSJ et le CSM sont présentés aux participants. Les interventions de chefs de cour et de juridiction, d'un magistrat étranger mais aussi de partenaires extérieurs permettent d'illustrer la fonction de chef de juridiction et favorisent les échanges.

Les présidents sont formés les deux derniers jours du premier module de la session aux techniques de communication.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Cette session a lieu 2 fois dans l'année:

Première session :
Pour les présidents : du 22 au 26 mars et du 3 au 7 mai
Pour les procureurs de la République : du 22 au 24 mars et du 3 au 7 mai

Deuxième session :
Pour les présidents : du 13 au 17 septembre et du 11 au 15 octobre
Pour les procureurs de la République : du 13 au 15 septembre et du 11 au 15 octobre

Les participants à cette session peuvent poursuivre leur formation en matière d'administration et de management en suivant les actions de formation :
- pratique des fonctions de chefs de juridiction après deux années de fonction,
- le plan de formation des cadres,
- administration et management.

Sont proposées également dans ce catalogue, des formations thématiques :
- animer un conseil départemental d'accès au droit,
- hygiène, sécurité, sûreté,
- les outils de pilotage et de gestion du président d'un tribunal de grande instance
- élaborer, évaluer et animer une politique pénale locale
- ayant trait au budget et aux marchés publics proposées par l'ENG.

Enfin, des formations concernant « le savoir être » du chef de juridiction peuvent être suivies :
- -conduite de projet,
- - conduite de réunion et d'entretien,
- - manager : profil et évolution.

Dates

Du 22/03/2010 au 07/05/2010 Inscrire dans mes choix

Du 13/09/2010 au 15/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJC01

Maîtriser les outils de recherche juridique - session 1

Contexte

Le juriste dispose, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, de ressources documentaires abondantes. Elles constituent une aide à la décision et participent à l'amélioration de la qualité des décisions des magistrats. Pour utiliser efficacement ces bases documentaires, une formation est nécessaire.

Seront présentés les sites internet et intranet de la Cour de cassation, la base de jurisprudence de la Cour de cassation « JURINET », la base de jurisprudence des décisions des cours d'appel « JURICA », le site Légifrance, les sites de droit européen, les sites des principaux éditeurs juridiques privés.

L'objectif de cette session est d'initier le magistrat, dont la maîtrise de l'outil informatique est hésitante, aux techniques informatiques de recherche documentaire et de jurisprudence.

Pédagogie

En leur permettant de mettre en application les principes de base exposés, les participants seront pleinement acteurs de leur formation.

Niveau

Lieu

Cour de cassation

Participants

18 participants, dont 12 magistrat(s), 6 juge(s) consulaire (s).

Observations

Cette formation s'inscrit dans un processus d'évolution des apprentissages en la matière. Les participants ont la faculté de s'inscrire à la session « Maîtriser les outils de recherche juridique Module 2 » (ADMJ C02).

Dates

Du 01/02/2010 au 02/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJC02

Maîtriser les outils de recherche juridique - session 2

Contexte

Cette session s'adresse aux magistrats qui, maîtrisant l'outil informatique, souhaitent acquérir ou approfondir leurs connaissances sur les diverses ressources documentaires, générales ou spécialisées, auxquelles leur permettent d'accéder les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Cette session vise à optimiser l'utilisation efficace de ces bases documentaires, qui constituent une aide à la décision et participent à l'amélioration de la qualité des décisions rendues.

Seront présentés les sites internet et intranet de la Cour de cassation, la base de jurisprudence de la Cour de cassation « JURINET », la base de jurisprudence des décisions des cours d'appel « JURICA », le site Légifrance, les sites de droit européen, les sites des principaux éditeurs juridiques privés.

Pédagogie

Une partie de la session sera consacrée à des exercices pratiques. Aussi est-il recommandé aux participants de prévoir des thèmes de recherche.

Niveau

Lieu

Cour de cassation

Participants

18 participants, dont 12 magistrat(s), 6 juge(s) consulaire (s).

Observations

Cette formation est ouverte à tous les magistrats qui maitrisent l'outil informatique.

Elle constitue pour ceux qui ont suivi la session d'initiation« Maîtriser les outils de recherche juridique Module 1 » (ADMJ C01), un module complémentaire destiné à approfondir les notions acquises précédemment.

Dates

Du 07/06/2010 au 08/06/2010 Inscrire dans mes choix

Du 18/10/2010 au 19/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJC03

L'aide juridictionnelle

Contexte

Les réformes successives intervenues depuis 1998 ont sensiblement modifié le régime de l'aide juridictionnelle. La mise en œuvre de celle-ci au sein des juridictions est souvent accompagnée de difficultés diverses, à l'origine d'allongements des procédures.

Pédagogie

La session a pour objet, à partir d'une présentation succincte des textes en vigueur et de l'impact de la LOLF en ce domaine, d'étudier les modalités et les conditions d'admission à l'aide juridictionnelle, les relations des BAJ avec les greffes et le barreau, et plus généralement toutes les questions pratiques posées par la mise en œuvre de l'aide juridictionnelle: admission provisoire (procédures d'urgence notamment),retrait de l'aide, dépens, article 700 du cpc… Les liens avec l'assurance de protection juridique seront abordés.
Une intervention du bureau de l'aide juridictionnelle du Service de l'Accès au Droit et Aide Juridictionnelle est prévue.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

80 participants, dont 50 magistrat(s), 15 avocat(s), 15 ENG.

Observations

Dates

Du 20/10/2010 au 22/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJC07

Le citoyen face à l'administration : justice administrative et médiation, session proposée par l'ENG

Contexte

Posé depuis la révolution française, le principe de séparation des autorités administratives et judiciaires a entraîné la création de deux ordres de juridictions distincts. Dans l'ordre judiciaire administratif, le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs connaissent des procès dirigés contre l'administration. Leur séparation avec les juridictions judiciaires est entière. Toutefois, le Tribunal des conflits a été institué pour résoudre les conflits de compétences qui pourraient les opposer.

Les litiges entre les administrations et les citoyens peuvent échapper à la voie contentieuse et se résoudre à l'amiable grâce à l'intervention du médiateur de la République.

Pédagogie

Il s'agit de mieux connaître :
- l'organisation de la justice administrative et son rôle dans le fonctionnement de l'Etat,
- les attributions de chaque degré de juridiction
- les différents types de contentieux
- le médiateur de la République.

Contenu :
- la justice administrative : les grands principes d'organisation et de fonctionnement, les conflits de compétence et le rôle du Tribunal des conflits
- les juridictions administratives : histoire, statut, composition, compétence et rôle, spécificités de fonctionnement
- le contentieux administratif : types de recours, procédure
- le médiateur de la République : histoire, statut, missions, activité, perspectives.

Niveau

Lieu
ENG à Dijon

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 23/03/2010 au 25/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD01

Evaluer, élaborer et animer une politique pénale locale

Contexte

Responsable de l'action publique dans le ressort du tribunal de grande instance, le procureur de la République doit établir une politique pénale tenant compte du territoire dans ses composantes économique, sociale, démographique, du nombre et de la nature des infractions, et de la juridiction.

Cette session a pour objectif de présenter les techniques permettant d'établir un diagnostic du ressort et des capacités de la juridiction, de déterminer les partenariats nécessaires, de construire le projet de politique pénale, de le mettre en œuvre au sein de la juridiction et de l'animer.

Pédagogie

Cette formation s'articule autour d'interventions de magistrats (français et étranger), de professeurs d'université et de partenaires extérieurs. Elle favorise les échanges mais permet également l'acquisition d'outils. Un consultant intervient sur la méthodologie de la conduite de projet et de la gestion de groupes.

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

ENM Paris

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Public concerné : 30 procureurs de la République

Dates

Du 27/09/2010 au 01/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD02

Conduite de projet

Contexte

Tout magistrat peut être amené au cours de sa carrière à conduire un projet dans la juridiction et/ou avec des partenaires extérieurs (organisation d'un service, partenariat avec des administrations, des associations, etc…). Cette session a pour objet de présenter les techniques permettant d'évaluer les besoins et les objectifs, de repérer les acteurs et les partenaires, d'établir le projet et de le mettre en œuvre.

Pédagogie

Cette formation est confiée à un consultant. Des magistrats ayant mené à bien des projets importants interviendront également.

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

ENM Paris

Participants

30 participants, dont 25 magistrat(s), 5 ENG.

Observations

Cette formation est destinée à tout magistrat amené à conduire des projets.

Dates

Du 08/11/2010 au 10/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD03

Hygiène, sûreté et sécurité

Contexte

Les présidents de juridiction, les procureurs de la République et les juges chargés de l'administration d'un tribunal d'instance en leur qualité de chef de service, assument des missions particulières pour lesquelles ils engagent leur responsabilité personnelle en matière d'hygiène, de sûreté et de prévention des risques professionnels. Le chef d'établissement désigné par le premier président de la cour d'appel est responsable de la sécurité incendie. Enfin, le président du tribunal de grande instance est président du CHS. Ils n'ont en général reçu qu'une formation lacunaire, limitée à un aspect juridique, sur ces questions.

Cette session, qui ne se substitue pas aux formations techniques assurées aux membres des CHS, a pour objectif de permettre aux chefs de juridiction et aux juges chargés de l'administration d'un tribunal d'instance d'acquérir la formation nécessaire à l'exercice de leur mission spécifique au sein des juridictions et des CHS. Elle les dotera des outils et références administratives nécessaires à un exercice efficace de leurs responsabilités et leur permettra d'acquérir les réflexes adéquats. Une réflexion en commun des participants devrait aussi permettre de mieux cerner les besoins et de définir les bases de formations spécialisées plus approfondies.

Pédagogie

L'inspection hygiène et sécurité et la cellule sûreté interviennent durant cette formation. Elle est l'occasion d'apports techniques et d'échanges d'expériences.

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

ENM PARIS

Participants

30 participants, dont 25 magistrat(s), 5 ENG.

Observations

Les participants exerceront obligatoirement les fonctions de président de TGI, de procureur de la République, de juge chargé de l'administration d'un tribunal d'instance, de secrétaire général de TGI ou de cour d'appel, de magistrat délégué à l'équipement.

Dates

Du 08/03/2010 au 09/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD04

Administration et management : la justice dans l'Etat

Contexte

La professionnalisation de la gestion des juridictions, la complexité et la multiplicité des réformes avec comme points d'orgue la révision générale des politiques publiques (RGPP) et la refonte de la carte judiciaire, imposent l'organisation de formations spécifiques.

Cette session a trois objectifs :

1°) L'ouverture vers l'extérieur
2°) La définition d'une culture partagée par les magistrats et les directeurs de greffe
3°) La création d'un corpus documentaire sur la réforme de l'Etat et son évolution.
Cette session est découpée en 3 séquences de 3 jours se déroulant sur l'année.

Chacune des trois séquences comportera:

- une première journée consacrée à la présentation du thème abordé sous l'angle de la politique nationale
- une deuxième journée pour son application dans un ministère autre que celui de la Justice
- une dernière journée dédiée au Ministère de la Justice.

Les trois thèmes retenus sont:
- la modernisation des politiques publiques
- la gestion des ressources humaines
- la communication et la qualité de la justice.

Pédagogie

Les questions de management et d'administration sont évoquées dans un premier temps sous l'angle du fonctionnement de l'Etat puis à travers le prisme du Ministère de la Justice.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
30 participants, dont 20 magistrat(s), 10 ENG.

Observations
30 participants, 20 chefs de cour et de juridiction et 10 directeurs de greffe.

Cycle de 3 séquences de 3 jours chacune avec présence régulière obligatoire.
Dates :
Premier module : du 15 au 17 mars 2010
Deuxième module : du 31 mai au 2 juin 2010
Troisième module : du 4 au 6 octobre 2010

Dates
Du 15/03/2010 au 06/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Spécialisation.

ADMJD05

Plan de formation des cadres de juridictions en partenariat avec l'Ecole nationale des greffes

Contexte

La formation des cadres est un enjeu fort pour l'institution judiciaire; elle est un facteur de modernisation de la justice.
Depuis plusieurs années, l'Ecole nationale de la magistrature et l'Ecole nationale des greffes ont développé en partenariat un plan de formation des cadres des juridictions qui permet aux chefs de juridictions et directeur de greffe d'appréhender ensemble les grands enjeux de la justice et de se constituer une culture commune de gestion pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens.

Ce plan de formation des cadres, outre qu'il contribue à une formation technique aux questions de gestion, a pour finalité de faire travailler ensemble, dans la perspective de l'unité que constitue une juridiction, des magistrats et des directeurs de greffe qui sont conduits à réfléchir en commun au fonctionnement de l'institution judiciaire, à sa place au sein des services de l'état et aux enjeux qu'elle est amenée à prendre en compte.

Les thèmes abordés et les interventions se modifient et s'enrichissent au fil du temps. Ils s'étendent aujourd'hui à l'exploration de questions essentielles pour améliorer la direction d'une juridiction telles que : la gestion des ressources humaines et le dialogue social, l'évaluation et la formation des magistrats et des fonctionnaires, la déontologie, la communication, la gestion budgétaire, le dialogue de gestion et la conduite de projet. L'impact de la LOLF sur la gestion des juridictions, les problèmes de l'immobilier, de la sécurité et de la sureté seront bien évidemment analysés. Les problématiques autour de la qualité de la justice seront également abordées.

Pédagogie

Lieu
ENM Paris et ENG Dijon

Participants
24 participants, dont 12 chef(s) de juridiction, 12 ENG.

Observations
12 ENG = 12 Directeurs de greffe

Les séquences se déroulent en alternance à l'ENM Paris et l'ENG Dijon à l'exception d'un module qui a lieu, traditionnellement, sur le site d'une juridiction ayant mis en œuvre un projet innovant.

Lieux et dates:
-1ère séquence : ENM Paris 20-22/01
-2ème séquence :ENG Dijon 10-12/03
-3ème séquence :ENM Paris 5-7/05
-4ème séquence :sur site 9-11/06
-5ème séquence : ENG Dijon 22-24/09
-6ème séquence : ENM Paris 8-10/11
-7ème séquence : ENG Dijon 8-10/12

La présence à chaque séquence est obligatoire

Dates
Du 20/01/2010 au 10/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Ce cycle de 7 séquences sera animé par deux directeurs de session, un magistrat et un directeur de greffe, eux-mêmes participants du PFC 2008.
Interviendront notamment au cours des séquences, magistrats, experts, consultants et représentants d'autres ministères.
Des travaux en atelier pourront être proposés.

Niveau

spécialisation

ADMJD08

Conduite d’entretien et de réunion

Contexte

Chefs de cour et chefs de juridictions sont amenés à conduire des réunions et à mener des entretiens, au sein des juridictions mais également avec des partenaires extérieurs.

Cette session a pour objectif de leur permettre d’acquérir des outils de management et de communication.

Pédagogie

Cette session sera organisée avec un consultant.

Elle s’articulera autour des principes fondamentaux de la communication mais sera surtout l’occasion d’analyser la manière de faire de chacun et de participer à des mises en situation.

Les travaux en sous-groupe seront fréquents.

Les deux modules sont séparés par deux mois afin que chacun puisse mettre en œuvre dans sa pratique professionnelle les méthodes dégagées et puisse faire retour de son expérience lors du second module.

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENM PARIS

Participants

12 participants, dont 12 magistrat(s).

Observations

Cette session est réservée aux chefs de cour et chefs de juridiction. C'est un cycle de 5 jours, décomposé en deux modules (un de 3 jours et demie ; un d’un jour et demi).
Premier module de 3,5 jours : du 1er au 4 février
Deuxième module de 1,5 jour : du 10 au 11 mai
La présence aux deux modules est nécessaire.

Dates

Du 01/02/2010 au 11/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD09

Le manager : profil et évolution

Contexte

Manager une cour ou une juridiction implique des connaissances techniques mais également une aptitude à la gestion des ressources humaines. Les magistrats comme les directeurs de greffe ont rarement bénéficier d'une formation précise en cette matière. Cette session a pour objectif de leur permettre de cerner quel manager ils sont, de découvrir l'implication de leur personnalité dans leur mode de management, de dresser un bilan de leurs points forts et des points à améliorer et de leur procurer les techniques et les outils leur permettant de progresser.

Pédagogie

Cette session sera organisée avec un consultant.

Elle s'articulera autour du rappel de principes fondamentaux mais sera surtout l'occasion d'analyser la manière de faire de chacun et de participer à des mises en situation.

Les travaux en sous-groupe seront fréquents.

Les deux modules sont séparés par deux mois afin que chacun puisse mettre en œuvre dans sa pratique professionnelle les méthodes dégagées et puisse faire retour de son expérience lors du second module.

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENM PARIS

Participants

17 participants, dont 12 magistrat(s), 5 ENG.

Observations

Ce cycle s'adresse à: 12 Chefs de cour et Chefs de juridiction ainsi que 5 directeurs de greffe.

Premier module : du 27 au 30 septembre 2010
Deuxième module : du 8 au 9 novembre 2010

La présence aux deux modules est nécessaire.

Dates

Du 27/09/2010 au 09/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD11

Accompagner le changement – Session 1 - Session proposée par l'ENG

Contexte

Mise en place de la loi organique relative aux lois de finances, de la réforme de la carte judiciaire, de la révision générale des politiques publiques… autant de changements majeurs dans notre institution qui nécessitent de la part des responsables des juridictions et des services administratifs régionaux d'accompagner leurs équipes en mettant en place un bilan de leur structure et un plan d'action adapté.

Cette session de formation a pour objectifs de :

- comprendre le changement et ses conséquences sur le fonctionnement d'une équipe
- savoir impliquer tous les acteurs
- réaliser un diagnostic pour mettre en place la stratégie adaptée
- communiquer autour du changement

Pédagogie

Seront abordés :

- le changement : typologie, utilité et difficultés, contraintes et opportunités
- le diagnostic : l'environnement, le facteur humain (causes de résistances)
- la stratégie : définition d'objectifs, implication des parties prenantes, utilisation des bons leviers d'action, construction du calendrier
- la communication : enjeux, élaboration du plan de communication, la gestion de crise

Niveau

spécialisation

Lieu

ENG DIJON

Participants

15 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 04/10/2010 au 08/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD12

Accompagner le changement - Session 2 – Session proposée par l'ENG

Contexte

Conduire un projet (carte judiciaire, cassiopée...) nécessite de la part des responsables d'accompagner leurs équipes en mettant en place un bilan de leur structure et un plan d'action adapté.

Cette session de formation a pour objectifs de :

- comprendre le changement et ses conséquences sur le fonctionnement d'une équipe
- savoir impliquer tous les acteurs
- réaliser un diagnostic pour mettre en place la stratégie adaptée
- communiquer autour du changement

Pédagogie

Seront abordés :

- le changement : typologie, utilité et difficultés, contraintes et opportunités
- le diagnostic : l'environnement, le facteur humain (causes de résistances)
- la stratégie : définition d'objectifs, implication des parties prenantes, utilisation des bons leviers d'action, construction du calendrier
- la communication : enjeux, élaboration du plan de communication, la gestion de crise

Niveau

spécialisation

Lieu

ENG DIJON

Participants

15 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 15/03/2010 au 19/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD13

Piloter et évaluer la performance, session proposée par l'ENG

Contexte

Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats, tel est l'un des objectifs assigné aux responsables des services de l'Etat par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

Le pilotage de la performance ne doit pas être orienté seulement dans une perspective budgétaire, il doit aussi inclure une dimension managériale et organisationnelle

Pédagogie

Cette session a pour objéctif de:
-permettre aux participants de mettre en place un pilotage de la performance adapté à leur structure
-leur donner des outils pour renforcer et évaluer la performance et la qualité des services

Niveau

Lieu

ENG à DIJON

Participants

5 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

Session en deux modules:
23 au 25 février 2010: Pilotage de la performance :
- présentation de la démarche de performance
- définition d'objectifs de performance
- mise en place d'indicateurs de mesure des objectifs stratégiques et opérationnels
- mobilisation autour de la performance
- les outils internes au ministère de la justice

04 au 06 mai 2010 : Mesure de la performance :
- les outils de suivi et d'évaluation
- les critères d'évaluation
- les fondamentaux du contrôle de gestion
- le contrôle de gestion au ministère de la justice

Participation aux 2 modules obligatoire.

Dates

Du 23/02/2010 au 06/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD14

CASSIOPEE: Module jugement, session proposée par l'ENG

Contexte

Etre capable d'utiliser l'application CASSIOPÉE dans son domaine d'intervention.

Pédagogie

Pré-requis:
Connaître :
- l'environnement Windows
- la navigation intranet/internet
- les procédures métiers
- les fonctions de base de Writer

Contenu :

- présentation de CASSIOPÉE (page d'accueil, recherches et consultations d'affaires,
les éditions, le didacticiel, l'aide en ligne)
- création et modification de dossiers
- l'enrichissement de dossiers
- les jugements (jugement au fond, jugement sur intérêts civils, jugement sur requête...)
- la gestion de l'après audience (les renvois, les mises en délibéré)
- les ordonnances (les ordonnances pénales, l'homologation de CRPC, la composition pénale)
- les pièces d'exécution (les éditions)

Niveau

Lieu
ENG DIJON

Participants
3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations
Ce stage est organisé deux fois dans l'année.

Dates
Du 22/06/2010 au 24/06/2010 Inscrire dans mes choix

Du 12/10/2010 au 14/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD15

CASSIOPEE: Module bureau d'ordre/audiencement, proposée par l'ENG

Contexte

Etre capable d'utiliser l'application CASSIOPÉE dans son domaine d'intervention.

Pédagogie

Pré-requis :
Connaître :
- l'environnement Windows
- la navigation intranet/internet
- les procédures métiers
- les fonctions de base de Writer

Contenu :

- présentation de CASSIOPÉE (page d'accueil, recherches et consultations d'affaires,
les éditions, le didacticiel, l'aide en ligne)
- création et modification de dossiers
- saisine, personnes, infractions, qualifications développées…
- le planning d'audiences
- la fixation des affaires à l'audience
- la préparation des audiences
- la recherche et la consultation de dossiers
- la consultation des différents éléments du dossier
- la gestion et le suivi des affaires

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENG DIJON

Participants

3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations

Ce stage est organisé deux fois dans l'année.

Dates

Du 21/09/2010 au 23/09/2010 Inscrire dans mes choix

Du 23/11/2010 au 25/11/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD16

CASSIOPEE:Module exécution des peines,session proposée par l'ENG

Contexte

Etre capable d'utiliser l'application CASSIOPÉE dans son domaine d'intervention.

Pédagogie

Pré-requis :
Connaître :
- l'environnement Windows
- la navigation intranet/internet
- les procédures métiers
- les fonctions de base de Writer

Contenu :

- présentation de CASSIOPÉE (page d'accueil, recherches et consultations d'affaires,
les éditions, le didacticiel, l'aide en ligne)
- création et modification de dossiers
- éditions des pièces d'exécution d'une audience
- transmission pour signification et retour
- suivi de l'exécution et ajout d'un événement de transmission pour exécution
- mise à exécution d'un mandat d'arrêt
- notification OP
- opposition sur OP et jugement
- appel jugement
- requête (REM-SPC-Dispense B2...)
- recours en grâce
- suivi d'une libération conditionnelle

Niveau

Lieu
ENG DIJON

Participants
3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations
Ce stage est organisé deux fois dans l'année.

Dates
Du 29/06/2010 au 01/07/2010 Inscrire dans mes choix

Du 19/10/2010 au 21/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD17

CASSIOPEE : Module juge d'instruction, proposée par l'ENG

Contexte

Etre capable d'utiliser l'application CASSIOPÉE dans son domaine d'intervention.

Pédagogie

Pré-requis :
Connaître :
- l'environnement Windows
- la navigation intranet/internet
- les procédures métiers
- les fonctions de base de Writer

Contenu :

- présentation de CASSIOPÉE (page d'accueil, recherches et consultations d'affaires,
les éditions, le didacticiel, l'aide en ligne)
- création et modification de dossiers
- le début de l'instruction (désignation, attribution dossier, convocations et PV de première comparution, mesures associées)
- les actes : expertise, commission rogatoire...
- la clôture de l'instruction (avis de fin d'information, ordonnance de règlement)

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENG DIJON

Participants

3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations

Ce stage est organisé deux fois dans l'année.

Dates

Du 08/06/2010 au 10/06/2010 — Inscrire dans mes choix

Du 14/09/2010 au 16/09/2010 — Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD18

CASSIOPEE : Module le juge des libertés et de la détention, proposée par l'ENG

Contexte

Etre capable d'utiliser l'application CASSIOPÉE dans son domaine d'intervention.

Pédagogie

Pré-requis :
Connaître :
- l'environnement Windows
- la navigation intranet/internet
- les procédures métiers
- les fonctions de base de Writer

Contenu :

- présentation de CASSIOPÉE (page d'accueil, recherches et consultations d'affaires, les éditions, le didacticiel, l'aide en ligne)
- création et modification de dossiers
- saisine, convocation, PV de débat contradictoire
- les différentes ordonnances (détention provisoire, remise en liberté, contrôle judiciaire)
- le mandat de dépôt
- les recours (appel, référé détention, référé liberté...)
- hospitalisation et droits des étrangers

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENG DIJON

Participants

3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations

Ce stage est organisé deux fois dans l'année.

Dates

Du 05/10/2010 au 07/10/2010 Inscrire dans mes choix

Du 30/11/2010 au 02/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD19

CASSIOPEE : Module juge des enfants et tribunal pour enfants (pénal), session proposée par l'ENG

Contexte

Etre capable d'utiliser l'application CASSIOPÉE dans son domaine d'intervention.

Pédagogie

Pré-requis :
Connaître :
- l'environnement Windows
- la navigation intranet/internet
- les procédures métiers
- les fonctions de base de Writer

Contenu :

- présentation de CASSIOPÉE (page d'accueil, recherches et consultations d'affaires,
les éditions, le didacticiel, l'aide en ligne)
- création et modification de dossiers
- saisine, convocation, investigations
- l'instruction (PV de première comparution, ORTE...)

- les mesures privatives de liberté (les mandats, ordonnances relatives la mise en liberté...)
- fixation : l'audience, le jugement et les éditions correspondantes

Niveau

Lieu
ENG DIJON

Participants
3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations
Ce stage est organisé deux fois dans l'année.

Dates
Du 15/06/2010 au 17/06/2010 — Inscrire dans mes choix

Du 28/09/2010 au 30/09/2010 — Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD20

Conduire le changement, session proposée par l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique dans le cadre du RISP

Contexte

Cette session est proposée dans le cadre des rencontres interprofessionnelles des services publics (RISP). Elles permettent aux participants « de confronter les points de vue de professionnels confirmés, de comprendre leurs modes d'action respectifs, de favoriser la mise en synergie des acteurs ainsi que la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projet ».

Pédagogie

Niveau

Lieu

Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique à Vincennes

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 28/01/2010 au 29/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD21

Déontologie et responsabilité managériale, session proposée par l'ENA dans le cadre du RISP

Contexte

Cette session est proposée dans le cadre des rencontres interprofessionnelles des services publics (RISP). Elles permettent aux participants « de confronter les points de vue de professionnels confirmés, de comprendre leurs modes d'action respectifs, de favoriser la mise en synergie des acteurs ainsi que la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projet ».

Pédagogie

Niveau

Lieu
ENA PARIS

Participants
10 participants, dont 10 chef(s) de cour.

Observations

Dates
Du 16/03/2010 au 17/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD22

L'évolution de la GPRH dans la fonction publique : l'enjeu ressources humaines au coeur du changement, session proposée par l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre du RISP

Contexte

Cette session est proposée dans le cadre des rencontres interprofessionnelles des services publics (RISP). Elles permettent aux participants « de confronter les points de vue de professionnels confirmés, de comprendre leurs modes d'action respectifs, de favoriser la mise en synergie des acteurs ainsi que la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projet ».

Pédagogie

Niveau

Lieu
Marcy l'Etoile

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 22/06/2010 au 23/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

ADMJD23

Les risques psycho-sociaux : nouveaux enjeux des conditions de travail au sein du service public, session proposée par l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre du RISP

Contexte

Cette session est proposée dans le cadre des rencontres interprofessionnelles des services publics (RISP). Elles permettent aux participants « de confronter les points de vue de professionnels confirmés, de comprendre leurs modes d'action respectifs, de favoriser la mise en synergie des acteurs ainsi que la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projet ».

Pédagogie

Niveau

Lieu
Marcy l'Etoile

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 23/06/2010 au 25/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COMA01

Les chefs de Cour et la communication - niveau I

Contexte

Les chefs de cour sont de plus en plus amenés à communiquer à l'intérieur de la cour, auprès de partenaires extérieurs et/ ou par l'intermédiaire des médias.

Cette session a pour objet de leur procurer les outils nécessaires à une communication de grande qualité.

Pédagogie

Le travail en ateliers sous forme de simulation d'interview est privilégié. Le faible nombre de participants favorise une pédagogie individualisée.

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

Lieu : ENM Paris

Participants

5 participants, dont 5 chef(s) de cour.

Observations

Cette session est destinée à des chefs de cour désirant s'initier aux techniques de communication.

L'ENM propose également un niveau II.

Dates

Du 28/01/2010 au 29/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COMA02

Les chefs de Cour et la communication - niveau II

Contexte

Les chefs de cour sont de plus en plus amenés à communiquer à l'intérieur de la cour, auprès de partenaires extérieurs et/ ou par l'intermédiaire des médias.

Cette session a pour objet d'améliorer l'aptitude à une communication de grande qualité.

Pédagogie

Le travail en ateliers sous forme de simulation d'interview est privilégié. Le faible nombre de participants favorise une pédagogie individualisée.

Niveau

Spécialisation.

Lieu

Lieu : ENM Paris

Participants

5 participants, dont 5 chef(s) de cour.

Observations

Elle est destinée à des chefs de cour ayant suivi la formation niveau I ou ayant acquis une expérience dans ce domaine.

Dates

Du 04/10/2010 au 05/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COMA03

Le magistrat et la communication audiovisuelle

Contexte

Les magistrats sont amenés de plus en plus à communiquer. Cette session a pour objectif de les initier et de les former aux techniques d'expression (prise de parole, image, comportement) et à leurs applications dans le cadre d'interviews télévisuelles et radiophoniques.

Pédagogie

Seront abordés notamment :

- la connaissance de l'environnement technique
- la prise de parole face à un micro de radio ou à des caméras de télévision
- les exercices pratiques (communiqués, interviews courtes)
- à la télévision uniquement, la participation à un débat (préparation du débat, savoir prendre la parole, avoir le dernier mot)
- à la radio uniquement, sélection de l'information (le montage).

Le travail en ateliers sous forme de simulation d'interview est privilégié. Le nombre réduit de participants favorise une pédagogie individualisée.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

12 participants, dont 10 magistrat(s), 2 ENSP Police.

Observations

Cette session a lieu deux fois dans l'année.

Dates

Du 01/02/2010 au 04/02/2010 Inscrire dans mes choix

Du 27/09/2010 au 30/09/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

COMB01

L'audience correctionnelle

Contexte

Offrir une réflexion enrichie de l'apport de différents professionnels, sur le rôle et la fonction de magistrat en audience correctionnelle, tel est l'objectif de cette formation.

L'acte de juger en correctionnelle aujourd'hui, la manière d'aborder l'audience par le magistrat et la présentation, pour les magistrats du parquet, des réquisitions orales, sont autant de thèmes analysés au cours de cette formation.

S'arrêtant sur les points essentiels des différentes phases du procès correctionnel : audiencement, contraintes particulières d'organisation, préparation, puis tenue et conduite de l'audience en mettant l'accent sur les techniques de communication adaptées, la gestion des incidents, les peines et intérêts civils, la session offre l'avis de spécialistes et l'occasion de débats.

Outre la présentation de l'actualité législative et jurisprudentielle propre à l'audience correctionnelle, les relations avec les avocats et les médias seront également abordées.

Les échanges entre magistrats du parquet et magistrats du siège participant à la session permettront aussi d'enrichir, par une vision croisée, le regard porté sur l'audience correctionnelle et de repérer les pratiques innovantes.

Pédagogie

Cette session fait appel à différents modes pédagogiques permettant de répondre aux objectifs ci-dessus fixés.

Ainsi le programme contient-il entre autres :
- des conférences (sur l'acte de juger en correctionnelle aujourd'hui par un philosophe ; sur la

Lieu
ENM PARIS

Participants
150 participants, dont 150 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 14/06/2010 au 18/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

jurisprudence de la chambre criminelle en matière d'audience correctionnelle par des magistrats référendaires à la Cour de cassation ; sur le choix des peines ; sur les intérêts civils pour les magistrats du siège…),
- un travail d'analyse de la manière d'aborder l'audience correctionnelle par le magistrat du siège ou du parquet (manière d'être, gestion de la parole et jeux de communication), par un psychiatre travaillant notamment à partir de séquences d'audiences filmées,

- des échanges (avec les magistrats de liaison),
- des ateliers (échanges de pratiques professionnelles ; entraînement aux réquisitions orales avec un comédien).

Niveau

COMB02

Techniques de communication : la conduite d'entretien

Contexte

Lors d'un entretien, en audience publique ou de cabinet, lors d'un interrogatoire, de réquisitions ou en rendant un délibéré, en réunion ou lors de prise de décisions collégiales, les magistrats sont en permanence en situation de communiquer, avec les prévenus, les victimes, les témoins, les avocats, les experts et tout professionnel intervenant dans le champ judiciaire. Le délibéré constitue à lui seul une situation particulière de communication.

Pour autant, la communication ne constitue pas une fin, mais un moyen : celui de faire passer un acte de justice, d'appréhender et d'analyser avec justesse des situations humaines ordinaires ou complexes, de cerner différentes personnalités et leur mode d'expression, tout en faisant appel à un discours clair et sans complication.

Cette session a pour objectif de proposer des techniques appropriées à l'entretien judiciaire et des outils d'analyse pertinents, en donnant les clés des jeux de communication à l'œuvre au cours de celui-ci.

Pédagogie

Cette session propose un apport théorique certain ainsi qu'un travail d'analyse de la manière d'aborder l'entretien judiciaire (manière d'être, gestion de la parole et jeux de communication).

Elle est dirigée par un psychiatre travaillant notamment à partir de séquences d'audiences filmées et de l'expérience des stagiaires. Ouverte à un nombre restreint de magistrats, elle permettra des échanges concrets sur des exemples précis pour une confrontation pratique immédiate de l'apport théorique.

Lieu

ENM PARIS

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Les stagiaires seront invités à faire part de situations de communication leur ayant posé des difficultés.

Dates

Du 16/06/2010 au 18/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

COMB03

La gestion du stress

Contexte

Le stress apparaît depuis une quinzaine d'années comme l'un des risques majeurs auquel les organisations et entreprises doivent faire face : un salarié européen sur cinq déclare souffrir de troubles de santé liés au stress au travail. Le phénomène n'épargne plus aucun secteur d'activité. Les magistrats n'échappent pas à ce phénomène.

Cette session doit permettre aux stagiaires d'identifier leur niveau de stress et leur sensibilité aux différents facteurs de stress, de mieux anticiper leurs réactions dans ces situations et les répercussions physiques, émotionnelles et relationnelles, d'éviter l'escalade en sachant désamorcer les situations à risque et de savoir utiliser quelques techniques de prévention et de gestion des cas difficiles.

Après avoir défini ce que sont le stress et ses facteurs, cette formation décrira les différents types de personnalité et de réponses au stress avant d'aborder la gestion de son propre stress et la prise en compte de celui des autres.

Pédagogie

Alliant les apports théoriques et pratiques, et permettant une réelle «cartographie » de son propre stress, cette session s'adresse à tous les magistrats.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 03/05/2010 au 04/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COMB04

Aborder l'audience – l'analyse transactionnelle

Contexte

Qu'ils soient du siège ou du parquet, les magistrats sont en permanence amenés à diriger des débats, mener des interrogatoires et expliquer des décisions. La communication est donc un point fondamental de leur activité; la sérénité des débats et échanges un objectif à poursuivre.

Plusieurs théories de la communication ont été développées.

Parmi elle, l'Analyse transactionnelle, fondée par un médecin psychiatre américain, Éric Berne, dans les années 1950, est à la fois une théorie de la personnalité et de la communication. Elle décrit la première notamment en termes d'«États du Moi» (Parent, Adulte, Enfant), et étudie les phénomènes intrapsychiques à travers les échanges relationnels, appelés « Transactions ».

Elle semble pouvoir être un bon outil pour les magistrats confrontés à différents interlocuteurs (prévenu, mis en examen, victime, mineur, autre magistrat dans le cadre de l'audience, expert, témoin, avocat…) dans différentes situations (audience publique, audience de cabinet, réunion…).

Pédagogie

Après une présentation générale de l'analyse transactionnelle sur le mode théorique, des analyses de vidéos d'audience publique et/ou de cabinet seront commentées par un spécialiste et donneront lieu à des échanges avec les stagiaires. Enfin, les situations rapportées par les stagiaires pourront être analysées et relues à l'aide de cet outil.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations
Les stagiaires seront invités à faire part de situations de communication leur ayant posé des difficultés.

Dates
Du 23/09/2010 au 24/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COMC01

Savoir parler

Contexte

Ce cycle a pour objectif de donner aux magistrats participants des connaissances théoriques et un entraînement pratique, propres à rendre plus aisée leur prise de parole en public.

Cette formation permet d'appréhender le rôle du corps (respiration, appuis, projection de voix, « présence »), l'identification des rôles, les attitudes, états et enjeux dans la communication verbale et non verbale.

Au cours du stage seront évoquées un maximum de situations de prise de parole de façon à permettre à chacun de partir avec un portrait personnalisé de lui-même.

Pédagogie

Confié à la direction d'un professionnel de l'art oratoire, ce cycle s'appuie sur des conseils généraux, puis personnalisés rendus possible par le petit nombre de stagiaires, et utilise les moyens vidéo pour l'analyse de la prise de parole.

La période de retour en juridiction entre les deux temps de formation permet une mise en pratique et une réflexion sur les conseils donnés, ainsi qu'un retour d'expérience et un débriefing avec le formateur lors du 2e temps de formation.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

12 participants, dont 12 magistrat(s).

Observations

Pour les parquetiers, ce cycle peut être complété par la session « le réquisitoire oral »(COMC02).
Pour tous les magistrats, il peut être complété par le stage « face à la caméra », organisé par l'Ecole Nationale Supérieure de la Police.

1er cycle:
27-29/01
22-24/03

2éme cycle:
17- 19/05
28- 30/06

Dates

Du 27/01/2010 au 24/03/2010 Inscrire dans mes choix

Du 17/05/2010 au 30/06/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

COMC02

Le réquisitoire oral

Contexte

Cette action, destinée en priorité aux parquetiers ayant suivi la session "savoir parler", en constitue un prolongement spécialisé.

Elle vise à permettre aux participants d'améliorer leurs performances dans les réquisitions orales, grâce à un suivi personnalisé et ciblé, tant sur la qualité de la prise de parole et la capacité à convaincre, que sur le contenu de leur prestation.

Pédagogie

Confié à la direction d'un professionnel de l'art oratoire et d'un magistrat du parquet général, cette action s'appuie sur des conseils généraux, puis personnalisés rendus possible par le petit nombre de stagiaires, et utilise les moyens vidéo pour l'analyse de la prise de parole.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

12 participants, dont 12 magistrat(s).

Observations

Destinés aux parquetiers ayant suivi la session « savoir parler ».

Dates

Du 11/10/2010 au 13/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COMC03

Argumenter, théorie et pratique du convaincre

Contexte

: Argumenter est l'un des éléments les plus importants des pratiques professionnelles. Argumenter, c'est se placer en posture de convaincre un auditoire et pour cela construire un message, défendre une opinion en rencontrant un accord préalablement identifié chez l'interlocuteur. L'argumentation est donc une technique de communication mais aussi une éthique qui implique de renoncer par exemple aux possibilités offertes par la manipulation. Convaincre, c'est utiliser un substitut à la violence et donc un ressort essentiel du lien social dans une société démocratique.
La session de formation est une initiation à la théorie de l'argumentation et aux différents raisonnements mis en œuvre pour convaincre. Son objectif est double : d'une part renforcer les compétences à convaincre dans toutes les situations de communication, d'autre part développer les capacités à analyser et argumenter à l'écrit comme à l'oral.

Pédagogie

Des exemples pris dans les grands débats de société, les messages publicitaires et les situations de communication concrètes serviront d'appui à la formation qui évoquera également les techniques de manipulation contre lesquelles il est nécessaire de se défendre.

Niveau

Lieu
ROUBAIX

Participants
3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations
Cette action est organisée par l'ENPJJ.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 28/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COMD01

La parole de l'enfant en justice

Contexte

L'audition des enfants est aujourd'hui généralisée dans les procédures tant civiles que pénales qui les concernent. Les règles procédurales encadrant ces auditions, leurs modalités, leur fréquence, leur durée sont certes variables selon que l'enfant est entendu par le juge des enfants en assistance éducative, par le juge aux affaires familiales dans un conflit opposant ses parents - le décret du 20 mai 2009 relatif à l'audition de l'enfant en justice est venu à cet égard préciser les conditions d'application de l'article 388-1 du code de procédure civile - , par le juge d'instruction ou par le président d'audience comme victime d'infraction. Au-delà des spécificités, qui pourront être étudiées grâce à des ateliers fonctionnels, cette session de formation visera, par une approche historique, sociologique et comparatiste, à mieux comprendre la place donnée à la parole de l'enfant d'une manière générale dans la société et d'une manière particulière en justice. Pour aider à surmonter les difficultés que rencontrent les magistrats, quelle que soit leur fonction, pour conduire ces auditions, il s'agira aussi d'acquérir les connaissances essentielles sur le développement psychologique de l'enfant, ses modes de communication, sa relation particulière au temps, à l'espace, à la parole, aux adultes. Les risques de suggestion ou de surinterprétation, les modalités d'une retranscription fidèle, l'utilisation de l'enregistrement audiovisuel, l'accompagnement de l'enfant (par un psychologue, un administrateur ad hoc ….) seront également abordés.

Pédagogie

Les échanges croisés entre les magistrats participants, qui seront tant des civilistes que des pénalistes, enrichis par les interventions de juristes, psychologues ou psychiatres, sociologues, chercheurs, avocats seront au cœur de cette approche pluridisciplinaire de la parole de l'enfant en justice.

Lieu
ENM PARIS

Participants
60 participants, dont 60 magistrat(s).

Observations
Une action spécifique relative à l'audition de l'enfant victime d'infractions sexuelles, organisée par le centre national d'études et de formation de la police nationale de Gif sur Yvette (CNEFPN), est également proposée dans le catalogue.

Dates
Du 08/11/2010 au 10/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

COMD02

L'audition de l'enfant victime, session proposée par le CNEFPN.

Contexte

L'audition d'un enfant dans une procédure pénale est un acte très délicat. Pour en surmonter les difficultés, le praticien (magistrat, directeur d'enquête) se doit de connaître les spécificités des relations de l'enfant avec l'espace, le temps, la parole et les personnes. Ce cycle de formation vise l'acquisition des connaissances essentielles sur le développement psychologique de l'enfant (cognitif et affectif) et ses modes de communication avec les adultes. Seront aussi étudiées les techniques permettant de maitriser le risque de suggestion (en fonction de l'âge des mineurs) ainsi que l'utilisation de l'enregistrement audiovisuel, avec sa pratique et ses enjeux.

Pédagogie

La formation est animée par des policiers et une psychologue. Les échanges entre les différents acteurs de la justice pénale sont favorisés pour adapter les pratiques aux spécificités des victimes mineures. Ce cycle de formation est organisé en deux modules de 4 jours qui doivent impérativement être suivis tous les deux : les quelques semaines qui s'écoulent entre le premier et le deuxième module doivent permettre aux participants de mettre en application ce qu'ils ont appris lors du 1er module et de confronter leurs expériences lors du second module.

Niveau

Lieu

Gif sur Yvette

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Cette action est organisée par le centre national d'études et de formation de la police nationale de Gif sur Yvette (CNEFPN) qui propose un hébergement sur place. Cette formation peut être utilement suivie par la participation à la session « l'auteur d'infractions sexuelles envers les mineurs » .

Cycle de deux modules de 4 jours organisé 2 fois dans l'année.
1er cycle: 1er module du 3 au 6 mai ; second module du 25 au 28 mai
2 éme cycle : 1er module du 15 au 18 novembre; second module du 6 au 9 décembre

Dates

Du 03/05/2010 au 28/05/2010 Inscrire dans mes choix

Du 15/11/2010 au 09/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

COMD03

Le témoignage

Contexte

Cette session doit permettre, après une réflexion générale de type historique et philosophique, d'aborder la problématique du témoignage sous ses divers aspects, notamment :
-psychologie du témoignage,
-crédibilité du témoignage,
-des connaissances et technologies au service de l'analyse du témoignage ?

Pédagogie

Le caractère interprofessionnel de la session est renforcé par l'ouverture du stage aux principaux professionnels de justice ou prêtant leur concours à la justice et concernés par ce thème. Il doit permettre de favoriser les échanges pour un enrichissement commun.

Cette formation présente, par l'intervention de spécialistes de diverses matières et horizons (philosophe, historien, médecin, magistrats, policiers et scientifiques) les réflexions les plus récentes sur le sujet.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
200 participants, dont 140 magistrat(s), 5 juge(s) de proximité, 15 avocat(s), 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 20 REFJ.

Observations

Dates
Du 01/12/2010 au 03/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COMD04

Précarité et souffrance psychique, session proposée par l'EHESP dans le cadre du RISP

Contexte

Cette session a pour objectifs de :

- Comprendre ce que l'on entend par souffrance psychique en lien avec la précarité

-Visiter des modes d'inclusion sociale et professionnelle de publics en souffrance psychique

-Etre en mesure de repérer la souffrance psychique chez les usagers comme chez les professionnels et de mettre en place des modes de prise en compte de cette souffrance.

Pédagogie

Cette formation alternera conférences, partage d'expériences, travail en atelier.

Niveau

Lieu

EHESP Rennes

Participants

50 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Cette session est proposée dans le cadre des rencontres interprofessionnelles des services publics (RISP). Elles permettent aux participants « de confronter les points de vue de professionnels confirmés, de comprendre leurs modes d'action respectifs et de favoriser la mise en synergie des acteurs et la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projet ».

Dates

Du 25/05/2010 au 27/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COME01

Le magistrat et les cas difficiles

Contexte

Le magistrat n'est pas qu'un ingénieur du droit et de la procédure mais aussi un homme ou une femme de chair et sang, soumis à des émotions, des tensions qui l'agitent, le taraudent et parfois le dépassent.

Le juge d'instruction, le juge des enfants, le juge de l'application des peines, le juge aux affaires familiales, le magistrat du parquet, le juge correctionnel ou d'assises est particulièrement exposé à des situations humaines, tragiques, parfois violentes qui peuvent le mettre en difficulté.

Chacun a ainsi en mémoire des affaires restées, pour une raison ou une autre, cuisantes.

Il s'agit, pour les participants à ce cycle de formation, de revenir sur ces cas difficiles et de tenter de comprendre pourquoi ils l'ont été autant. Il faudra alors se confronter à des questions aussi centrales que celles de l'identification, de la projection qui sont mises en jeu dans l'acte de juger et l'élaboration de l'intime conviction et qui, abordées avec rigueur, permettront à chacun d'avancer sur sa pratique, sa conception et son éthique professionnelles.

Pédagogie

Ce travail, articulé autour de cas concrets, se déroulera en partie en sous groupe animé chacun par un magistrat et un psychologue ou psychanalyste.

Des apports théoriques seront également fournis par des interventions de philosophes, anthropologues, psychanalystes, juristes, en vue de la production finale d'un écrit.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Ce cycle de formation se déroulera en 6 modules d'une journée:
-05/02
-19/03
-07/05
-14/06
-01/10
-29/11
La présence du magistrat aux 6 modules est indispensable.

Dates

Du 05/02/2010 au 29/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COME02

Contexte judiciaire et approches systémiques

Contexte

Ce cycle se propose de donner aux magistrats des outils de compréhension des situations et d'aide à la décision par le biais de l'approche systémique.

Chaque stagiaire pourra s'exercer à partir de textes théoriques et de situations professionnelles qui lui posent problème à formuler, avec l'aide du groupe, des hypothèses de travail, à poser les questions utiles.

Pour ce faire, seront abordées les notions de crise personnelle, familiale, institutionnelle, identitaire.

Différents modèles de lecture des situations professionnelles seront proposés. Les questions du choix de la décision, de l'accessibilité de celle-ci aux justiciables et aux partenaires du magistrat seront travaillées au regard des nouvelles problématiques auxquelles sont confrontés les magistrats.

Pédagogie

Cette formation, ouverte à toutes les fonctions, est assurée par une équipe pluridisciplinaire, magistrats et praticiens de l'approche systémique.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

12 participants, dont 12 magistrat(s).

Observations

Ce cycle se décompose en 6 séquences de 2 jours chacune :
- 18-19/01
- 15-16/03
- 3-4/05
- 21-22/06
- 6-7/09
- 4-5/11

Une présence obligatoire à tous les modules est la condition essentielle pour optimiser cette formation.

Une autre approche du travail du magistrat est proposée dans la session « aborder l'audience, l'analyse transactionnelle » (COMB04).

Dates

Du 18/01/2010 au 05/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COME03

Le magistrat face aux situations de violence et de conflits

Contexte

Peu préparés à y faire face par leur formation de juriste, les magistrats sont confrontés à des conflits parfois violents et nombreux: violence des justiciables qui refusent leur décision, révolte des victimes qui subissent la violence mais aussi conflits complexes entre collègues, avec certains partenaires ou autres acteurs. Or, les magistrats manquent parfois d'outils pour penser et dénouer les situations de violence et de conflits qui affaiblissent leur autorité.

L'objet de cet atelier est de donner des clés de compréhension de ce type de situation, d'en décrypter la complexité et d'en identifier les signes avant-coureurs afin de les désamorcer avant qu'ils ne deviennent ingérables.

Pédagogie

Cette session fera appel à une pédagogie interactive où les apports des sciences humaines sont mis en perspective avec les expériences et savoirs des professionnels : analyse de situations concrètes, d'incidents critiques et de textes.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations
Ce cycle est composé de 3 séquences de 2 jours :
-4-5/02
-18-19/03
-7-8/06

Ce stage peut être complété par la session « analyse des pratiques professionnelles » (COME06)

Dates
Du 04/02/2010 au 08/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COME04

L’appréhension du risque suicidaire par les magistrats – un enjeu partagé

Contexte

12.000 morts par suicide sont dénombrées chaque année en France et au moins 160.000 tentatives de suicide. Sur le terrain, la prévention du suicide passe par une meilleure identification des personnes ayant des idées suicidaires et la mise en place de mesures pour soulager leur souffrance.

Les médecins et autres soignants sont certes en première ligne dans cette lutte mais d’autres professionnels sont directement confrontés à des personnes en crise suicidaire, ou susceptibles d'y entrer, lors de décisions prises dans un contexte conflictuel ou particulièrement douloureux.

C’est le cas pour les greffiers et les juges, que ces derniers soient juges des enfants, juges aux affaires familiales, juges d’instruction ou juges chargés de la protection des personnes vulnérables, juge civil ou pénal, parquetier ou du siège.

Jusqu’où le juge est- il concerné par cette question, peut-il être ou devenir, dans cette interaction, l’un des acteurs sociétal de la prévention du suicide, et si oui, par quelles mesures, quelle organisation et dans quelles limites ?

Pédagogie

Ce colloque, présidé par une personnalité s’intéressant à la question du suicide et animé par un magistrat et un psychiatre praticien hospitalier propose d’aborder l’ensemble de ces questions et de donner quelques clés de compréhension d’une situation qui ne peut perdurer.

Il est le résultat d’un atelier poursuivi sur deux ans avec magistrats et médecin à l’ENM.

Lieu

ENM PARIS

Participants

210 participants, dont 140 magistrat(s), 10 ENG, 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 20 médecin(s), 5 personnel(s) de l'administration pénitentiaire, 5 PJJ, 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 07/10/2010 au 08/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

COME05

Mettre en place un débriefing

Contexte

Les réunions d'échanges entre professionnels venant de participer à une même action ou de vivre une même situation professionnelle sont courantes voire institutionnalisées dans les milieux médicaux hospitaliers, au sein des services de police ou dans certaines entreprises.

Tel n'est pas le cas de la magistrature où, parfois pour des raisons d'indépendance, faire part de difficultés en commun paraît déplacé.

Pour autant, cette technique apparaît intéressante entre magistrats, tant pour l'échange informel que peut revêtir une réunion après un dossier ou une situation particulièrement difficile, que pour des échanges moins informels dans le cadre de l'entretien judiciaire lorsqu'il met en présence plusieurs interlocuteurs (notamment juge des enfants, juge des tutelles, JAF).

L'objectif de cette formation est in fine de pouvoir être l'initiateur d'un débriefing, de savoir le mener et de pouvoir en tirer des conclusions constructives pour les personnes et, le cas échéant, le service.

Pédagogie

Animée par un spécialiste de la communication, cette session permettra d'aborder différentes situations tant sous un angle technique (communication, psychologie, gestion de la prise de parole…etc) que sous un aspect pratique (exemples de situations, mise en pratique).

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations
Cette session s'adresse tant aux magistrats, chefs de juridictions ou chefs de service, qu'aux magistrats ayant à mener des entretiens ou réunions faisant intervenir plusieurs interlocuteurs, dans des situations parfois difficiles.

Dates
Du 25/11/2010 au 26/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

COME06

Analyse des pratiques professionnelles

Contexte

La prise de décision judiciaire (civile ou pénale) conduit les magistrats à être confrontés à des situations humaines et sociales complexes : une partie des justiciables est en grande difficulté (carences économiques, affectives, troubles psychiques), ou emprunte à des modèles socioculturels qui aboutissent souvent à des incompréhensions mutuelles ou des conflits de normes avec l'appareil judiciaire.

Les magistrats interviennent aussi le plus souvent dans des moments de crise ou de conflits (divorce, placement d'enfants) ou de tension extrêmes (instruction, procès pénal ou application d'une décision pénale).

Ces situations ne sont pas sans effet sur la personne même du magistrat : elles peuvent ébranler ses représentations du monde, ses valeurs, ses normes ; elles peuvent aussi l'affecter – les magistrats ont souvent à traiter de l'intime de l'autre qui n'est pas sans résonance avec soi.

Autant d'expériences qui peuvent brouiller la prise de décision et les écarter d'une certaine objectivation. Reconnaître et explorer sa subjectivité est le seul moyen de recouvrer de l'objectivité.

Par ailleurs, nombre de magistrats disent leur solitude face à des situations compliquées ou douloureuses et leur impuissance, parfois, à faire entendre leur décision, affaiblissant leur autorité et touchant leur « être magistrat ».

Pédagogie

Ce séminaire d'analyse de pratiques vise à « relire » avec les magistrats leurs dossiers complexes et délicats. Il doit les aider à prendre du recul afin que la décision en droit soit la plus objectivante et créative. Il doit leur permettre de mieux articuler la décision

Lieu
ENM PARIS

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations
Ce cycle se décompose en 3 séquences de 2 jours chacune :
- 15-16/03
- 14-15/06
- 13-14/09

Ce stage peut être la suite de la formation « LE MAGISTRAT FACE AUX SITUATIONS DE VIOLENCE ET DE CONFLITS »

Dates
Du 15/03/2010 au 14/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

judiciaire à l'histoire du sujet pour préserver la dimension symbolique de la loi. Enfin, il devrait atténuer la solitude des juges grâce aux échanges autour des pratiques.

Un engagement est demandé aux magistrats : nous prendrons appui sur des dossiers rapportés par eux pour soutenir l'analyse des pratiques et apporter des éclairages théoriques et conceptuels.

Ce séminaire sera co-animé par une magistrate, formée aux sciences humaines, et une anthropologue formée à la clinique analytique et ayant une bonne expérience du monde judiciaire.

Niveau

COME07

Les atteintes à la liberté d'aller et de venir et au consentement aux soins pour raisons médicales

Contexte

Gardiens des libertés individuelles, les magistrats sont amenés à statuer ou à exercer un contrôle dans différentes circonstances où, pour des raisons médicales, il est porté atteinte à la liberté d'aller et de venir d'une personne. Pour les mêmes raisons, il est des cas dans lesquels il est dérogé au principe fondamental du nécessaire consentement du malade aux soins qui lui sont prodigués.

Cette session propose d'engager une réflexion sur le sens et les justifications de ces atteintes, ainsi que sur le positionnement respectif des médecins, des autorités administratives et des magistrats.

Sans être exhaustive sur les cas concernés, cette réflexion sera poursuivie notament à partir des questions :
- de la rétention pour motif de « dangerosité pour soi-même ou pour autrui » (L3213-2 CSP) conduisant à une structure de soins psychiatriques,
- de l'hospitalisation d'office ou à la demande d'un tiers,
- des entraves à la liberté d'aller et venir dans les établissements sanitaires et médico-sociaux,
- et de la rétention de sûreté.

Pédagogie

Après une analyse historique et juridique rapide des principes fondamentaux en cause, les interventions de professionnels de terrain confronté à ces questions permettront de donner les clés du débat et de susciter la réflexion avec les stagiaires d'horizons professionnels directement concernés par ces problématiques.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 20 magistrat(s), 6 autre(s), 3 avocat (s), 3 ENSP Police, 2 gendarme(s), 6 médecin(s).

Observations

Lettre de motivation à faire parvenir avant le 9 octobre 2009 par mél à : marion.primevert@justice.fr

40 participants dont :
- 20 magistrats
- 6 médecins (généralistes et urgentistes)
- 3 infirmiers (service psychiatrie)
- 3 sapeurs pompiers (Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris)
- 3 avocats
- 3 ENSP (PUP)
- 2 officiers de gendarmerie

Dates

Du 31/03/2010 au 02/04/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

DIJA01

Le magistrat en mission à l'étranger

Contexte

Cette session a pour objet de donner des éléments de contexte et de culture administrative sur les missions de court terme à l'étranger et le travail à l'international dans le cadre des détachements ou des mises à disposition (projets européens, magistrats de liaison, postes à l'étranger etc.). Elle est destinée aux collègues qui envisagent de donner à leur carrière une orientation internationale.

Pédagogie

Cette session fera intervenir différents acteurs de la coopération internationale, dont notamment le Ministère des affaires étrangères, le SAEI, la Mission des fonctionnaires internationaux, le SGAE et différents collègues ayant une expérience internationale à faire partager.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 01/12/2010 au 03/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

DIJB01

La justice pénale internationale

Contexte

Avec la création de tribunaux pénaux internationaux et de la Cour pénale internationale, la justice pénale internationale est devenue une réalité.

La session rappellera les notions du droit pénal international et les principales infractions poursuivies, les organes de l'instance pénale internationale et leurs fonctions.

Elle abordera également les aspects politiques du droit pénal international.

Pédagogie

Elle s'adresse à un public qui s'intéresse aux aspects concrets de la lutte contre les crimes internationaux.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

190 participants, dont 150 magistrat(s), 40 REFJ.

Observations

Cette session pourra utilement être complétée, dans un second temps, par le stage organisé au Tribunal Pénal International et la Cour Pénale internationale à La Haye (Pays-Bas).

Dates

Du 25/05/2010 au 28/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

DIJB02

Coopération internationale en matière pénale : principes et pratiques

Contexte

Cette session a pour objectif de rappeler les sources et les problématiques de la coopération et de dresser un panorama de l'ensemble des domaines concernés par l'entraide judiciaire internationale en matière pénale.

Pédagogie

Sous forme d'exposés et de cas pratiques, la commission rogatoire internationale, le mandat d'arrêt européen, la remise temporaire, la dénonciation officielle, les actes judiciaires et transfèrement de détenus, les dispositifs d'exécution des peines seront étudiés en complément des circuits de transmission, des différents dispositifs d'assistance à la coopération dont peuvent bénéficier les magistrats (en particulier les magistrats de liaison et du Réseau judiciaire européen), de la coopération policière ainsi que le rôle des juridictions (françaises et européennes).

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

40 participants, dont 30 magistrat(s), 3 douaniers, 7 REFJ.

Observations

Cette session pourra utilement être complétée, dans un second temps, par le stage « coopération internationale en matière pénale : dispositifs particuliers » (DIJB03).

Dates

Du 21/06/2010 au 25/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

DIJB03

Coopération internationale en matière pénale : dispositifs particuliers

Contexte

Cette session, complémentaire de l'action «Coopération internationale en matière pénale I : principes et pratiques», s'adresse en priorité aux magistrats ayant suivi cette première formation ou qui disposent de bonnes notions de coopération pénale.

Pédagogie

Elle vise notamment à aborder la question de l'entraide internationale en matière pénale sous l'angle de thèmes et dispositifs spécifiques : la coopération policière, le rôle de la SCOPOL et de la Mission Justice, la coopération avec les institutions européennes (notamment Eurojust, Europol, l'OLAF) et les juridictions internationales.
La coopération dans des domaines particuliers comme le terrorisme, la criminalité organisée, la délinquance économique et financière ou la cybercriminalité sera plus particulièrement étudiée.
Enfin, un point sur les équipes communes d'enquête, la coopération douanière, la coopération transfrontalière ou l'évolution du casier judiciaire européen pourra également être fait au cours de cette session.

Niveau

perfectionnement

Lieu

ENM PARIS

Participants

32 participants, dont 22 magistrat(s), 3 douaniers, 7 REFJ.

Observations

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera plus particulièrement ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée – habilités JIRS – ou qui aspirent à assumer de telles fonctions.
Cette session complète utilement la session « coopération internationale en matière pénale : principes et pratiques » (DIJB02).

Dates

Du 06/12/2010 au 10/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

DIJB04

La Common Law

Contexte

Née en Angleterre, la common law est l'un des grands systèmes de droit contemporain qui par ses origines et ses principes essentiels, fédèrent plusieurs grands Etats du monde anglophone, notamment le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie.

A l'heure de la globalisation économique et du développement d'un droit européen, il est difficile de négliger cet autre modèle d'analyse juridique, qui se démarque fortement de nos traditions romano-civilistes.

Aussi cette formation a-t-elle pour ambition de faire découvrir aux magistrats, les principes fondamentaux qui caractérisent la common law (règle du précédent, rôle de la loi, pratiques judiciaires…) et les règles qui en gouvernent la mise en œuvre dans des domaines spécifiques du droit (droit pénal, droit de la famille…), leur permettant ainsi de mieux mesurer son influence dans les évolutions internationales et son éventuelle incidence sur des mutations juridiques internes.

Pédagogie

Les conférences soutenues par l'exposé de cas concrets permettront aux participants de s'approprier une connaissance commune des mécanismes en jeu.

Niveau

Lieu

Lieu: ENM PARIS

Participants

130 participants, dont 50 magistrat(s), 80 REFJ.

Observations

Dates

Du 29/03/2010 au 02/04/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

DIJB05

Le droit contre la barbarie

Contexte

L'étude des crimes contre l'humanité se limite dans nos manuels à l'étude des procédures diligentées sur le fondement du Statut du Tribunal Militaire de Nuremberg: les juridictions françaises ont connu de quatre procédures liées aux crimes commis pour le compte des pays de l'Axe. Ces commentaires portent donc sur des espèces anciennes.
L'adoption du nouveau code pénal, par la formulation des qualifications des crimes contre l'humanité, a relancé l'étude des crimes contre l'humanité sur des textes nouveaux et ambitieux, mais en même temps, cette étude se trouve contenue en ce que les crimes contre l'humanité n'ont pas été abordés en droit pénal spécial sous le regard neuf introduit par les juridictions pénales internationales. Le TPIY (créé en 1993) et le TPIR (créé en 1994) n'ont pas été pour la législation interne d'un apport significatif et leurs travaux n'ont que rarement été discutés en France. Seule l'apparition de la Cour pénale internationale, et sa vocation à intervenir subsidiairement aux juridictions nationales semble avoir permis un commencement d'évolution.
Pourtant, la doctrine internationale s'est montrée d'une grande vigueur, en particulier quant elle est anglophone.

Pédagogie

L'objet de ce séminaire est de réinvestir l'étude juridique du crime contre l'humanité en se fondant sur les acquis des sciences humaines (histoire, anthropologie et science politique), voire de la philosophie, pour mieux revenir aux qualifications juridiques.
Cette session ne porte pas sur l'étude du fonctionnement des juridictions pénales internationales mais sur les questions de droit pénal international abordées par des juristes francophones pour discuter de leurs analyses avec des praticiens du droit national.

Lieu
ENM Paris

Participants
140 participants, dont 100 magistrat(s), 20 avocat(s), 20 REFJ.

Observations

Dates
Du 20/09/2010 au 24/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

DIJB06

Quelles perspectives pour un ministère public européen : protéger les intérêts financiers et fondamentaux de l'Union, séminaire organisé par la Cour de Cassation.

Contexte

Le traité de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007 a relancé la construction européenne en matière pénale et pose les jalons d'un futur ministère public européen en charge de la protection des intérêts financiers et fondamentaux de l'Union. Ce séminaire international, organisé les 11 et 12 février 2010 à la Cour de cassation, réunit de hautes personnalités françaises et européennes en charge de la lutte contre la délinquance transfrontalière, s'agissant notamment de Procureurs généraux de l'Union européenne, de représentants de la Commission européenne, de l'office européen de la lutte anti-fraude, de la Cour européenne des Droits de l'Homme, de la Cour de Justice des Communautés européennes et du Parlement européen. Trois thématiques seront abordées : les raisons et les justifications de la création d'un ministère public européen, le renforcement des dispositifs existants et « les figures » d'un futur ministère public européen.

Pédagogie

Cette conférence, qui réunira des magistrats et des professionnels du droit de tous les Etats de l'Union européenne a pour objet de sensibiliser les participants à la réalité de la délinquance transfrontalière et de s'interroger aux moyens pragmatiques permettant de renforcer les mécanismes existants, notamment par une meilleure interactivité entre les acteurs actuels de la coopération judiciaire européenne. Ouverts à des magistrats pénalistes (parquet, instruction, siège), cette conférence permettra également des rencontres et des échanges avec des acteurs européens de la lutte contre la délinquance transfrontalière.

Niveau

Lieu

Paris – Cour de Cassation

Participants

50 participants, dont 50 magistrat(s).

Observations

Ce séminaire organisé par la Cour de Cassation est ouvert aux magistrats pénalistes (Parquet, Instruction, siège) et plus particulièrement aux magistrats habilités JIRS.

Dates

Du 11/02/2010 au 12/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

DIJC01

Le juge et le droit communautaire

Contexte

La suppression des frontières et l'évolution de l'Union Européenne se sont accompagnées de profondes réformes institutionnelles et techniques et d'une mutation des mentalités.

L'institution judiciaire est au cœur de ce processus. Chargée du respect des engagements européens souscrits par la France, elle se doit de maîtriser les règles d'application du droit communautaire et de s'adapter au changement qu'il impose dans la mise en œuvre du droit interne.

Par une approche concrète, cette session vise à donner aux magistrats les repères leur permettant de s'approprier les principes et les concepts du droit communautaire, de connaître les institutions communautaires, de comprendre le processus décisionnel au sein de l'Union Européenne, d'appréhender les différentes catégories de normes communautaires et leurs conditions de mise en œuvre en droit français (applicabilité directe, primauté sur la norme nationale, renvoi préjudiciel,…).

En ouvrant au justiciable un contrôle de constitutionnalité de la loi promulguée, l'article 61-1 de la Constitution renouvelle la question des rapports entre le droit constitutionnel et le droit communautaire.

Pédagogie

La dynamique de cette session repose sur les réflexions et interrogations des participants nourries par l'expertise et l'expérience des intervenants acquises notamment dans l'exercice de fonctions situées au cœur du fonctionnement des institutions européennes.

Niveau

Lieu

Lieu : ENM PARIS

Participants

110 participants, dont 100 magistrat(s), 10 ENG.

Observations

Cette session pourra trouver un prolongement dans le stage organisé à la Cour de Justice des Communautés Européennes.

Elle pourra également être mise en perspective avec la session spécifiquement consacrée à la «Question préjudicielle de constitutionnalité : mode d'emploi» (HJC04)

Dates

Du 08/11/2010 au 10/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

DIJC02

Les institutions judiciaires européennes, session proposée par l'ENG

Contexte

La Cour européenne des droits de l'homme, organe juridictionnel du Conseil de l'Europe et la Cour de justice de l'union européenne, institution communautaire à part entière, exercent toutes deux une influence incontournable sur l'évolution du droit et de la procédure français.

Ces deux juridictions mettent en œuvre un ordre juridique moteur de l'espace judiciaire européen dont l'illustration la plus récente est la circulation des décisions de justice. Cependant l'intégration par le traité de Lisbonne des droits fondamentaux dans le droit communautaire originaire pose la question de l'articulation entre les deux cours : complémentarité, divergence ou opposition ? Magistrats et greffiers ont vocation à être les premiers garants de ces règles européennes, qui confèrent au justiciable la qualité de sujet de droit international.

Pédagogie

Il s'agit de mieux connaître :

- les compositions et organisations,
- les modalités de saisine et la procédure applicable
- les récentes modifications (procédure préjudicielle d'urgence, les protocoles 14 et 14 bis)

pour mieux appréhender :

- la notion d'ordre juridique européen : fondements, évolution et portée
- l'espace judiciaire européen : la coopération judiciaire, le dialogue juridictions nationales/juridictions européennes
- l'influence des textes européens sur les procédures nationales : applications concrètes (mandat d'arrêt européen, circulation des décisions de justice…) et

Lieu

ENG à Dijon

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 22/11/2010 au 26/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

prospectives.

Niveau

EJA01

Etre magistrat outre mer

Contexte

Cette formation s'adresse aux magistrats qui vont être nommés ou souhaitent l'être dans un département ou dans un territoire d'outre-mer.

Cette réflexion sera complétée par les témoignages et les informations concrètes que des magistrats exerçant ou ayant exercé dans les DOM-TOM pourront fournir. Il sera réservé un temps de présentation spécifique à chaque cour d'appel implantée dans les DOM-TOM.

Pour les magistrats nommés outre-mer, la dernière journée sera destinée à la rencontre des services du secrétariat d'Etat chargé de l'outre-mer ainsi que ceux de la Chancellerie.

Les magistrats dont le nom figure à la « transparence » pour un poste outre-mer seront sollicités par l'école pour assister à cette formation.

Pédagogie

Grâce à une approche pluridisciplinaire (historique, anthropologique, socio-économique), il sera possible d'envisager les multiples implications (professionnelles, institutionnelles, psychologiques, matérielles) d'un tel départ.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 28/06/2010 au 01/07/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJB01

La place de l'enfant au sein des familles nouvelles

Contexte

Le modèle familial unique fondé sur une relation de couple pérenne a cédé la place à des parcours hétérogènes et des formes diverses de parentalité. Le législateur a en partie accompagné ces mutations, redessinant les contours de l'autorité parentale, favorisant les droits des tiers, promouvant l'audition du mineur et sécurisant les liens de filiation. Cependant, les questions les plus polémiques, notamment liées à l'homoparentalité, n'ont pas été résolues par la loi. A l'heure où l'enfant « fait » la famille, un puissant désir de procréation, d'adoption ou d'accueil conduit parfois à éluder la question de la place du mineur. Ainsi, il revient au juge de déterminer l'intérêt de l'enfant alors même que des règles d'ordre public ont pu avoir été transgressées.

L'objectif de la session est avant tout d'enrichir la réflexion du magistrat afin de l'aider à apporter des réponses à la hauteur de ces nouveaux enjeux. Elle vise, par une approche pluridisciplinaire, à mieux appréhender le sens des mutations familiales et les incidences qu'elles induisent pour l'enfant.

Pédagogie

Les interventions permettront d'écouter les membres de la société civile et de croiser les regards du juriste, du sociologue, du philosophe, de l'historien, du spécialiste de l'enfance et des thérapeutes.
Les thèmes suivants seront abordés :

Réponses du droit positif s'agissant de la coparentalité, du droit des tiers, des liens de filiation et de la procréation médicalement assistée
Mutations de la famille et place de l'enfant dans l'histoire
Demandes des familles et parole de l'enfant
Familles recomposées, familles homoparentales, fragmentation de la parenté et développement psychologique de l'enfant

Lieu

ENM PARIS

Participants

185 participants, dont 135 magistrat(s), 15 ASE (aide sociale à l'enfance), 20 avocat(s), 15 PJJ.

Observations

Cette formation de 3 jours peut-être utilement complétée par les sessions « les contours de l'autorité parentale » (voir fiche PPC19) ou « le droit de la filiation » (voir fiche PCC17) ou « la parole de l'enfant » (voir fiche COMD01) ou « l'adoption internationale » (voir fiche PPC09) ou « bioéthique et droit » (voir fiche EJC10).

Dates

Du 15/03/2010 au 17/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Approches sociologiques et philosophiques des nouvelles structures familiales
Droits de l'enfant et droit à l'enfant, l'action de la défenseure des enfants
Participation de l'enfant aux procédures judiciaires
Eléments de droit comparé relatifs à l'adoption, l'autorité parentale et la maternité de substitution

Les échanges entre les intervenants et le public sont favorisés afin d'ouvrir la réflexion.

Niveau

EJB02

Les violences conjugales

Contexte

La session vise à présenter les données essentielles à une meilleure connaissance de ce phénomène de délinquance de masse et à la recherche d'une réponse pluridisciplinaire adaptée. Ainsi seront notamment étudiés :

-le résultat des recherches sanitaires et sociologiques les plus récentes sur les violences conjugales

-les données psychologiques permettant de comprendre le mode relationnel complexe à l'œuvre dans le couple, l'attitude parfois désarmée et désarmante des victimes et le phénomène d'emprise

-le cadre juridique pénal et civil (avec notamment le référé JAF) choisi par la France

-les modalités de prise en charge judiciaire, sociale et thérapeutique tant des victimes que des auteurs de ces violences aux fins d'une prévention efficace de la récidive

-l'impact des violences conjugales sur les enfants qui y sont exposés.

Pédagogie

Des chercheurs, magistrats, avocats, psychiatres présenteront leurs travaux ou leurs pratiques innovantes en la matière.
L'origine professionnelle diversifiée des participants doit permettre des échanges fructueux à l'issue de ces exposés.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

190 participants, dont 120 magistrat(s), 15 juge(s) de proximité, 15 avocat(s), 10 Education Nationale, 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 10 PJJ.

Observations

Dates

Du 06/12/2010 au 08/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJB03

Les violences sexuelles sur mineurs

Contexte

Les violences sexuelles sur mineurs , fréquemment incestueuses et aujourd'hui largement dénoncées, interrogent les fondements anthropologiques et sociologiques de nos sociétés. Dans un contexte souvent animé par la démesure des passions, renouvelé par exemple par le développement de la cybercriminalité, les diverses prises en charge (thérapeutiques, judiciaires, éducatives, sociales) des auteurs et des victimes nécessitent une réelle réflexion des professionnels sur la délicate articulation de leurs interventions respectives.

Pédagogie

Nourrie par des interventions d'anthropologues, de sociologues, de médecins, de psychiatres, de psychologues , cette action de formation visera aussi à favoriser le débat et les échanges professionnels pluridisciplinaires pour permettre de discerner les réponses judiciaires, éducatives et thérapeutiques les plus adaptées à ces situations complexes et singulières. Une expérience étrangère en matière de prise en charge des victimes sera également présentée.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

190 participants, dont 90 magistrat(s), 20 juge(s) de proximité, 5 avocat(s), 15 ENSP Police, 15 gendarme(s), 10 médecin(s), 15 PJJ, 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 11/10/2010 au 15/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJB04

La délinquance des mineurs: approches sociologiques. Session co-organisée par le CESDIP.

Contexte

Cette formation se propose de dresser un état des recherches scientifiques récentes en matière de délinquance juvénile et ce, sous 3 angles :
- sa genèse (les facteurs familiaux et scolaires, les dynamiques des groupes de pairs, la question des bandes, les caractéristiques des « quartiers sensibles »),
- sa prise en charge institutionnelle (de l'interpellation judiciaire à la décision judiciaire et à son exécution),
-ses formes et leurs évolutions au cours des vingt dernières années.

Pédagogie

S'appuyant sur des recherches menées par le CESDIP et les réseaux scientifiques, cette action s'intéressera également aux travaux conduits par nos voisins européens.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

100 participants, dont 60 magistrat(s), 13 autre(s), 5 ENAP, 10 ENSP Police, 10 PJJ, 2 REFJ.

Observations

Elle peut être utilement suivie la même semaine par la participation à la session de trois jours sur « L'évolution des rapports entre la police et les mineurs en zones urbaines sensibles ».

Dates

Du 29/11/2010 au 30/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJB05

Que sait-on de l'adolescence ?

Contexte

Cette session se propose de faire un portrait des adolescents d'aujourd'hui. Un éclairage pluridisciplinaire nous permettra de réfléchir tant aux représentations que la société d'aujourd'hui a de ses adolescents qu'aux moyens mis en œuvre pour aider les adolescents à accomplir ce passage essentiel vers l'âge adulte. Au-delà des clichés habituellement véhiculés par les médias, nous aborderons les aspects historiques, sociologiques et psychologiques de l'adolescence. Nous approfondirons ensuite les questions relatives aux conduites à risque et aux conduites addictives ainsi qu'à la sexualité des adolescents.

Pédagogie

Des exposés d'historiens, de sociologues, de psychiatres, de psychothérapeutes, de magistrats de la jeunesse seront suivis de débats avec les participants.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

195 participants, dont 100 magistrat(s), 10 ASE (aide sociale à l'enfance), 15 avocat(s), 15 Education Nationale, 10 ENG, 10 ENSP Police, 5 gendarme(s), 20 PJJ, 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 15/11/2010 au 17/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJB06

Le juge et la fin de vie

Contexte

Depuis plus de vingt ans, la « fin de vie » est une question récurrente, dont la prise en charge incombe aux professionnels de santé : 75% des personnes meurent à l'hôpital, sachant que le passage de la vie à la mort est souvent un processus qui s'étire dans le temps. Parce que la mort a lieu dans ce contexte, elle implique les soignants au titre de l'accompagnement des malades en phase terminale.

Les situations de fin de vie ne sont pas univoques : il peut s'agir de blessés ou de malades, qui après un accident vasculaire, sont en réanimation dépassée, de personnes tétraplégiques, de personnes en état végétatif persistant ; elles peuvent être adultes ou mineures (notamment cas des enfants prématurés en réanimation néonatale). Deux questions centrales se posent ; y-a-t-il ou non fin de vie et la personne peut-elle ou non exprimer sa volonté ?

Les contours de ces « fins de vie » qui restent à cerner posent des questions sociales délicates qui placent aussi bien les personnes concernées quand elles peuvent s'exprimer, que leur entourage ainsi que les soignants qui ont pour mission le maintien de la vie, face à des choix très difficiles. Dans les décisions à prendre s'affrontent sentiments et raison, se côtoient valeurs et droits, s'opposent libertés et interdits.

Plusieurs affaires médiatiques ont, au cours de ces dernières années, relancé le débat sur le suicide assisté, « l'euthanasie ».

Cette session vise à appréhender les différentes situations de fin de vie dans ses dimensions philosophiques, sociologiques, médicales, juridiques et se propose, sur ce dernier point, par l'analyse de situations concrètes, de présenter l'état de la législation française et d'en comparer le contenu avec des législations étrangères.

Lieu
Ecole Nationale de la Magistrature - PARIS

Participants
75 participants, dont 10 avocat(s), 10 médecin(s), 5 REFJ, 50 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 11/10/2010 au 13/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Pédagogie

Conçue, dirigée et animée par des experts, cette session permettra à chacun, tant par l'approche interprofessionnelle et pluridisciplinaire des intervenants que par l'appartenance des participants à des horizons professionnels diversifiés, d'enrichir sa réflexion sur ce sujet de société.

Niveau

EJB08

L'évolution des rapports entre la police et les mineurs en zones urbaines sensibles. Session co-organisée par l'Ecole Nationale Supérieure de Police.

Contexte

La dégradation des relations entre la police et les jeunes dans les zones urbaines sensibles constitue une préoccupation pour tous les acteurs de la politique pénale .

Cette session a pour ambition de permettre à des professionnels de la justice et de la police de confronter leurs points de vue sur cette situation et de mener une réflexion commune sur les moyens d'y remédier.

Un bilan sera notamment dressé des difficultés rencontrées par les magistrats de la jeunesse lors de l'étude des procédures de police ainsi que des difficultés relevées par les policiers lors du traitement judiciaire des procédures .
La question des rapports violents entre certains jeunes et la police sera traitée : il s'agira de s'interroger tant sur les raisons des comportements agressifs, verbaux et physiques, des jeunes à l'égard des forces de l'ordre que sur les modes d'intervention pouvant être pensés pour améliorer les relations entre les policiers et les mineurs.
Le traitement judiciaire des procédures dans lesquels les mineurs sont impliqués dans des faits dont sont victimes les forces de l'ordre sera également analysé.

Pédagogie

Cette session, co-organisée par l'Ecole Nationale Supérieure de Police, rassemblera un nombre égal et limité de magistrats et de policiers afin de permettre des échanges constructifs à l'issue d'exposés de spécialistes de la question des relations entre la police et les jeunes .

Lieu
ENM PARIS

Participants
38 participants, dont 15 magistrat(s), 4 avocat(s), 15 ENSP Police, 4 PJJ.

Observations
Cette session peut être utilement précédée la même semaine par la participation à la session de trois jours sur « La délinquance des mineurs : approches sociologiques ».

Dates
Du 01/12/2010 au 03/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

EJB09

Le traitement judiciaire des violences sur mineurs (autres que sexuelles)

Contexte

Tant que l'idéal éducatif s'apparentait au dressage et que le père était tout-puissant, les sévices sur mineurs étaient admis. Dans le dernier quart du vingtième siècle, dans notre société, l'enfant a été reconnu comme un être à part entière et les violences sont désormais perçues comme des abus de pouvoir qui sont dénoncés, qu'il convient de prévenir et de sanctionner. Si les comportements violents facilement identifiables comme tels font l'objet de sanctions systématiques, d'autres actes, commis sur les plus jeunes, restent cependant impunis par méconnaissance des mécanismes à l'origine des blessures faisant l'objet de constats médicaux.

Cette session vise donc non seulement à favoriser une réflexion générale sur le traitement judiciaire, notamment pénal, des violences commises sur les mineurs mais aussi à fournir des données scientifiques pour mieux appréhender certaines formes de violences aux conséquences particulièrement graves.
Ainsi, seront notamment étudiés les fondements anthropologiques et psychologiques des violences sur mineurs, l'articulation entre exercice de l'autorité et comportements violents, la problématique des infanticides.
Le syndrome du bébé secoué fera par ailleurs l'objet de développements particuliers : présentation des données médicales et problématique du traitement judiciaire.

Pédagogie

Des interventions d'historiens, de sociologues, de pédo-psychiatres , de neurologues mais aussi de magistrats permettront de nourrir les débats qui suivront les enseignements magistraux.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
190 participants, dont 120 magistrat(s), 15 juge(s) de proximité, 15 avocat(s), 10 Education Nationale, 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 10 PJJ.

Observations

Dates
Du 07/06/2010 au 11/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC01

Le racisme en France

Contexte

Par une approche pluridisciplinaire, cette session vise à mieux cerner la notion même de racisme, à s'interroger sur la diversification de ses manifestations (sport, milieu scolaire, …), sur ses causes, à rappeler les principes énoncés tant par les instruments internationaux que par les dispositions internes, à mettre en perspective l'arsenal juridique existant avec les politiques publiques instaurées de prévention et de lutte contre les actes à caractère raciste .

Pédagogie

Le concours des sociologues, historiens, juristes, experts nationaux et internationaux, réunis autour de ce thème, donnera, à cette session exploratoire, un relief particulier destiné à enrichir la réflexion des magistrats et des autres acteurs appelés à se mobiliser face à ces questions et à partager leur expérience professionnelle.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

185 participants, dont 130 magistrat(s), 10 juge(s) de proximité, 10 avocat(s), 10 ENAP, 5 ENG, 10 ENSP Police, 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 04/11/2010 au 05/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC02

L'Islam et le monde arabe contemporain.

Contexte

L'importance numérique des populations d'origine arabe et de confession musulmane en France, comme en Europe, et ses conséquences muliples dans la vie sociale et juridique rendent nécessaire une meilleure connaissance du monde arabe et de la religion musulmane.
Cette session a pour objectif d'aider à comprendre la culture de ces populations en fournissant des éléments sur l'histoire et les institutions des pays arabes ainsi que sur la religion entendue comme doctrine , systéme et attitudes. Ce sont des clés générales pour éclairer des comportements que cette session a pour ambition de fournir.
Seront notamment évoqués lors de cette session les thèmes suivants :
-religion et histoire
-institutions juridiques et administratives
-Etat et société dans le monde arabe contemporain
-crises et conflits
-Islam politique et mouvements radicaux
-condition sociologique et juridique de la femme
-arts de l'Islam

Pédagogie

Des exposés de spécialistes fourniront des connaissances théoriques . Cette session ouverte à un large public doit également permettre des échanges professionnels pluridisciplinaires lors des débats qui suivront les enseignements magistraux.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

190 participants, dont 130 magistrat(s), 10 juge(s) de proximité, 10 avocat(s), 10 ENAP, 10 ENG, 10 ENSP Police, 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 18/10/2010 au 22/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC03

Violences contemporaines et politiques pénales

Contexte

Des violences de masse (incendies de véhicules, émeutes dans les banlieues, violences scolaires…) aux actes isolés (violences extrêmes ou létales aux enfants, violences conjugales, criminalité routière), les unités des TTR des parquets sont régulièrement confrontées, dans le flot de l'actualité judiciaire, à des situations à fort retentissement sociétal et médiatique.
Comment répondre alors à l'urgence de façon pertinente ?
Comment accueillir l'information, en percevoir les enjeux et y apporter des réponses s'inscrivant dans des politiques pénales adaptées et ce dans un contexte d'appels téléphoniques multiples, de toute puissance médiatique et de nécessité d'information des parquets généraux?

Pédagogie

C'est à ces questions que cette session de 5 jours s'attachera à répondre en faisant le point sur les politiques pénales actuelles, leur mise en œuvre et leurs perspectives sous forme d'exposés et de tables rondes.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
30 participants, dont 25 magistrat(s), 5 ENSP Police.

Observations

Dates
Du 29/11/2010 au 03/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC04

La dangerosité

Contexte

La dangerosité n'est pas un concept juridique mais une notion criminologique . Cette notion est au cœur de la loi du 25 février 2008 relative à la rétention de sûreté qui crée des mesures sûreté. Cette session se propose de présenter l'évolution de la notion de dangerosité en France et en Europe, l'impact du concept de dangerosité sur les réformes pénales et les problématiques de l'évaluation de la dangerosité . Outre cette approche théorique, la session abordera la question des prises en charges des individus concernés par les décisions de sûreté : seront notamment envisagées les approches pénitentiaires de la dangerosité des détenus en milieu fermé (définition, évaluation et gestion par les personnels). Enfin , le rapport entre dangerosité et prise en compte des victimes sera évoqué.

Pédagogie

Les connaissances théoriques issues de la philosophie, de la criminologie et de l'anthropologie seront croisées avec les savoirs de praticiens notamment médecins, magistrats et avocats.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

180 participants, dont 110 magistrat(s), 20 avocat(s), 20 ENAP, 20 médecin(s), 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 10/05/2010 au 12/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC05

La prison en questions

Contexte

Les conditions d'incarcération en France ont fait l'objet de plusieurs rapports parlementaires, institutionnels et internationaux critiques, dans un contexte de surpopulation carcérale ne cessant de se confirmer, voire de s'accroître.

L'évolution déterminante de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme mais aussi des juridictions administratives françaises étendant leur contrôle de légalité à de nombreuses décisions applicables aux détenus ou encore acceptant de statuer sur leurs demandes d'indemnisation liées aux conditions de détention, a fait évoluer le cadre juridique de l'incarcération en France.

L'impact des premiers rapports du Contrôleur général des lieux de privation de liberté et les débats accompagnant les projets de réforme de la prison ainsi que la question de la rétention de sûreté et celle des soins en prison, complètent également l'actualité du tableau des questions posées sur la situation carcérale contemporaine.

Enfin, la réflexion nécessaire sur ce qu'est la prison, sur les conséquences qu'elle a, malgré différentes expériences menées en détention et qui seront analysées, sur les liens familiaux et l'insertion sociale des personnes, invite à débattre sur les réponses qu'elle apporte ou pose en terme de peine.

Pédagogie

Par une approche à la fois historique, sociologique, juridique, criminologique, démographique, par des comparaisons internationales et les interventions de juristes, magistrats, avocats, membres de l'administration pénitentiaire, médecins psychiatres, représentants d'associations et d'institutions, universitaires, chercheurs, cette session vise à présenter l'actualité de la situation carcérale, des

Lieu

ENM PARIS

Participants

190 participants, dont 125 magistrat(s), 20 avocat(s), 5 conseiller(s) d'Etat, 15 ENAP, 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 5 REFJ.

Observations

Dates

Du 17/05/2010 au 21/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

connaissances produites à son sujet mais aussi des interrogations, des attentes parfois paradoxales de la société à l'égard de la prison.

Les échanges pluridisciplinaires entre les professionnels participants enrichiront le déroulement de cette action de formation.

Niveau

EJC06

Le traitement judiciaire de l'immigration irrégulière

Contexte

Cette session doit permettre, après une présentation générale de la problématique des étrangers en situation irrégulière en France, de renouveler la réflexion sur les réponses pénales et administratives, en multipliant et en confrontant les différents points de vue (police de l'air et des frontières, parquet, juge des libertés et de la détention, juge de l'application des peines, juridictions administratives, services préfectoraux, services pénitentiaires, centre de rétention, Ministère de l'intérieur ou des Affaires étrangères…).

Seront abordées au cours de cette session les questions relatives à l'interpellation et au placement en rétention administrative, mais également les procédures administratives d'éloignement et le traitement pénal. Un point sera enfin fait sur les difficultés juridiques faisant parfois obstacle à l'éloignement.

Pédagogie

La participation à la session a été volontairement limitée en nombre de participants afin de favoriser les échanges entre professionnels magistrats, policiers et juges administratifs.

Elle présente autant des aspects juridiques techniques que des expériences de terrains et les réflexions les plus récentes sur le sujet.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
40 participants, dont 20 magistrat(s), 5 conseiller(s) d'Etat, 15 ENSP Police.

Observations
Ce stage de 3 jours peut utilement être complété par le stage de spécialisation intitulé «les filières d'immigration» (EJC12) qui a lieu les 2 jours qui suivent, dans la même semaine, à l'ENM.

Dates
Du 06/12/2010 au 08/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC07

Psychiatrie et justice pénale

Contexte

Depuis sa naissance, il y a deux siècles, la psychiatrie n'a cessé d'entretenir des liens complexes et parfois conflictuels avec le monde judiciaire et en particulier avec la justice pénale. Le contexte des ces relations a en outre été renouvelé et les principes bouleversés par la loi du 25 février 2008 relative à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pour cause de trouble mental.

A partir d'une meilleure connaissance des structures et de l'organisation des soins psychiatriques en France, cette action de formation aborde les principales questions thérapeutiques, expertales, criminologiques, pénitentiaires, victimologiques de la matière. Elle vise à favoriser l'approfondissement de la réflexion sur les problématiques communes auxquelles sont confrontés les professionnels du soin et de la justice.

Pédagogie

Des exposés de spécialistes fourniront des connaissances théoriques et techniques actualisées. Cette session ouverte à un large public incluant des médecins doit également permettre des échanges professionnels pluridisciplinaires lors des débats qui suivront les enseignements magistraux.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

185 participants, dont 120 magistrat(s), 10 avocat(s), 10 ENAP, 5 ENG, 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 10 médecin(s), 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 13/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC08

Familles originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie et pratiques judiciaires.

Contexte

La confrontation entre le modèle social occidental et les modèles traditionnels des sociétés du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie dont sont issues de nombreuses familles d'origine étrangère n'est pas sans poser des difficultés dans les pratiques judiciaires.

L'objet de la formation est de présenter notamment le mode de fonctionnement traditionnel de ces sociétés (imbrication du sacré et du profane, structures familiales, modes de résolution des conflits…), les grandes étapes de l'immigration, les conflits familiaux dans le contexte de l'immigration. Il s'agit aussi de comprendre comment l'intervention judiciaire peut devenir le lieu du conflit de culture.

Pédagogie

Cette session fait appel à différents modes pédagogiques permettant de répondre aux objectifs ci-dessus fixés. Les échanges pluridisciplinaires permettront d'analyser des situations auxquelles les stagiaires ont été confrontés.

Ainsi le programme contient-il entre autres :
- La présentation des recherches d'ethnolinguiste et d'universitaires spécialisés et ayant une expérience de terrain
- L'intervention de médiateurs, à partir d'expériences réalisées dans différentes communautés
- L'étude de dossiers concernant spécialement les comportements dans l'immigration maghrébine et africaine, relatifs à l'école, au travail social et à la justice
- Une présentation des éléments de droit de la famille en Algérie
- Une discussion et analyse à partir d'un documentaire

Lieu
ENM Paris

Participants
40 participants, dont 35 magistrat(s), 5 ENG.

Observations

Dates
Du 15/02/2010 au 19/02/2010 Inscrire dans mes choix

Du 18/10/2010 au 22/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

EJC09

Les dérives sectaires

Contexte

Phénomène multiforme aux effets complexes, les sectes sont difficiles à définir et à identifier. Elles laissent en suspens un certain nombre d'interrogations, notamment sur leur place par rapport aux associations ou aux mouvements mystiques, sur les atteintes portées aux facultés de discernement ou de sens critique de personnes parfois vulnérables, sur leurs rapports avec l'argent, font naître des inquiétudes diverses et véhiculent un certain nombre d'agissements douteux.

Gardien des libertés individuelles mais aussi protecteur de la personne contre toute sujétion physique ou psychologique, le magistrat est au cœur de la prévention et de la lutte contre les dérives sectaires. Il peut ainsi se trouver confronté à leur identification et conduit à apprécier leur dangerosité.

Son rôle et sa mission s'inscrivant dans une réponse institutionnelle élargie, cette session, qui accueille des participants de divers horizons professionnels, poursuit un double objectif : l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et techniques présentées de façon structurée et actualisée, la mise en débats de questionnements communs aux nombreux acteurs de la prévention et de la lutte contre ces dérives.

L'étude de ce thème s'accompagne également d'une ouverture sur des dispositifs étrangers existants.

Pédagogie

Privilégiant les conférences-débats, cette session doit permettre aux magistrats d'enrichir, par une approche pluridisciplinaire, nationale et internationale, leur propre réflexion et de repérer les différentes compétences susceptibles d'être mobilisées en ce domaine.

Lieu

ENM PARIS

Participants

170 participants, dont 100 magistrat(s), 10 ENAP, 20 ENG, 15 ENSP Police, 10 gendarme(s), 5 Jeunesse et Sports, 10 REFJ.

Observations

Cette session s'adresse notamment aux magistrats des parquets généraux qui dans leur ressort sont désignés «correspondant secte»

Dates

Du 10/05/2010 au 12/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

EJC10

Bioéthique et droit

Contexte

Les progrès continus dans le domaine des sciences de la vie ont entraîné de nouvelles pratiques dans le champ médical qui, soit ne sont pas conduites dans l'intérêt thérapeutique de la personne (prélèvement d'organes ou de tissus pour des transplantations), soit interviennent dans le processus vital (création d'embryons in vitro pour offrir à des couples qui ne peuvent avoir d'enfants une assistance médicale à la procréation), soit menacent les libertés individuelles (utilisation des connaissances sur le génome, utilisation des données de santé personnelles pour la recherche). Les possibilités qu'elles offrent posent aux chercheurs, aux médecins, aux personnes qui font appel à ces techniques et, d'une façon plus générale, à tous les citoyens, d'incessantes questions.

La présente session propose des analyses croisées de ces différentes pratiques dont les conditions ont été fixées par les lois dites bioéthiques (1994, puis 2004) : praticiens, sociologues, philosophes, anthropologues, juristes se relaient pour rendre compte aussi bien des modalités concrètes des pratiques que des questions sociales qu'elles soulèvent et des modalités de régulation par les règles qui les organisent.

Cette session se déroulera dans le contexte du prochain réexamen de la loi relative à la bioéthique ; il a été préparé par les Etats Généraux de la bioéthique de 2009 ainsi que de nombreux rapports élaborés au cours de ces dernières années, dont certains émanent d'instances éthiques dans le but de prendre en compte la diversité des positions et des valeurs en jeu .

Les analyses proposées visent à permettre notamment aux magistrats d'enrichir leurs réflexions sur des interrogations fondamentales pour l'évolution même de la société, dont certaines donnent lieu à des contentieux sur lesquels ils peuvent être amenés à se prononcer .

Lieu
ENM Paris

Participants
170 participants, dont 90 magistrat(s), 20 conseiller(s) d'Etat, 5 ENG, 5 ENSP Police, 5 ENSP Santé, 25 médecin (s), 20 REFJ.

Observations
Par la diversité des thématiques abordées, cette session peut constituer un préalable à l'atelier suivant : « Le juge face aux enjeux de la bioéthique: quelles frontières pour l'embryon ? » (cycle EJC11)

Le thème de la fin de vie relève d'une problématique différente et fait l'objet d'une session spécifique ainsi référencée « le juge et la fin de vie » (EJB06).

Dates
Du 22/11/2010 au 26/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Pédagogie

Le concours des éminents experts réunis autour de ce thème donnera, à cette session, un relief particulier enrichi par la diversité des expériences de participants appartenant à des horizons professionnels et culturels diversifiés.

Niveau

EJC11

Le juge face aux enjeux de la bioéthique : quelles frontières pour l'embryon humain en Europe?

Contexte

Les biotechnologies utilisées dans le domaine de l'assistance médicale à la procréation (AMP) progressent vite. Cependant, en raison d'impératifs juridiques, éthiques et philosophiques, cette évolution connaît des limitations qui, actuellement, ne sont pas harmonisées au niveau européen. Face à des législations nationales plus ou moins restrictives, le juge doit concilier le respect du désir d'enfant avec des demandes rendues possibles par le droit européen.

Seront examinés plusieurs thèmes, relatifs à la stérilité, à l'embryon, à la génétique, autant de sujets comportant d'importants enjeux bioéthiques pour les magistrats.

Grâce à l'intervention de spécialistes français et européens reconnus, (médecins, philosophes, théologiens, magistrats), l'atelier offrira l'occasion d'une meilleure connaissance des législations européennes relatives au statut de l'embryon, de ses enjeux éthiques et scientifiques, afin de favoriser les conditions d'une prise de décision éclairée.

Pédagogie

S'appuyant sur des conférences-débats, autant que sur l'étude de cas cliniques, cet atelier a pour ambition d'aboutir à une réflexion commune sur l'application des droits européens et français afin que soit réalisé, dans le respect de la dignité de la personne humaine, un rapprochement des diverses pratiques professionnelles.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 25 magistrat(s), 10 médecin(s), 5 REFJ.

Observations

Cette session s'adresse aux magistrats ayant suivi la session « bioéthique et droit » (EJC10)
1ère séquence = 20 et 21 mai 2010
2ème séquence = 1er et 2 juillet 2010
3ème séquence = 4 et 5 novembre 2010

Dates

Du 20/05/2010 au 05/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC12

Les filières d'immigration

Contexte

Au travers d'affaires traitées dans le cadre de la coordination des services d'investigations judiciaires par l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (OCRIEST), le stagiaire sera en mesure d'analyser les éléments clés permettant l'identification d'une filière d'immigration et de connaître les techniques opérationnelles, les procédures ainsi que le traitement judiciaire mis en œuvre pour les démanteler.

Cette session a pour objet d'échanger les savoirs techniques entre professionnels de la lutte contre les filières d'immigration. Elle doit permettre de connaître et d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de la justice face à cette problématique.

Pédagogie

La participation à la session a été volontairement limitée en nombre de participants afin de favoriser les échanges entre professionnels magistrats, policiers et gendarmes.

Animées par les meilleurs spécialistes français, acteurs de terrain en matière de lutte contre les filières d'immigration, les interventions permettent d'aborder notamment les thèmes de travail suivants :
-définition des filières ; distinction avec la traite des êtres humains ; méthodes de travail des services spécialisés (OCRIEST) ; éléments et indices permettant de suspecter une filière ; renseignement opérationnel et renseignement analytique…
-filières d'acheminement et filières de fixation ; type et fonctionnement des filières ; description des filières actuelles
-coopération nationale ; coopération internationale ; coopération police-justice
-traitement judiciaire des filières d'immigration ;

Lieu
ENM PARIS

Participants
40 participants, dont 20 magistrat(s), 15 ENSP Police, 5 gendarme(s).

Observations
Ce stage de 2 jours peut utilement être le complément du stage généraliste « le traitement judiciaire de l'immigration »(EJC06) qui a lieu les 3 jours qui précèdent, dans la même semaine, à l'ENM.

Dates
Du 09/12/2010 au 10/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

politique pénale et organisation des parquets ; phase d'instruction ; phase de jugement.

Les interventions sont illustrées par des dossiers récents de filières d'immigration, traités par les spécialistes intervenant.

Niveau

EJC13

Psychologie sociale et sociologie : contributions à la réflexion sur la justice, session proposée par l'EHESS

Contexte

Cette formation de trois demi-journées envisage les rapports entre l'institution judiciaire et la société à partir de recherches expérimentales comme de travaux d'enquête. Les recherches de laboratoire étudient les facteurs qui déterminent la formation de jugements individuels et collectifs et renseignent sur la fonction de témoin. L'impact des émotions dans une situation de prise de décisions prolongera la réflexion.

Une série de travaux consacrés à la situation de jurés d'assises examinent cette fonction sous l'angle des activités cognitives, de l'expérience vécue et de l'image que la population française se fait de cette fonction.

Une réflexion sociologique sur le rôle des médias permettra de clore la réflexion par une question qui intéresse aussi bien les professionnels de la justice que le débat citoyen.

Pédagogie

Les enseignements de cette session sont assurés par des universitaires qui exposeront leurs travaux de recherche.

Niveau

Lieu
EHESS PARIS

Participants
30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations
Formation proposée par l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales)

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 04/10/2010 au 05/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC14

Le judaïsme : approche historique et débats contemporains

Contexte

En fournissant des connaissances sur le judaïsme, cette session a pour ambition de mieux faire comprendre les prises de position sur le sujet.
Cette session consacrée au judaïsme permettra non seulement d'aborder l'histoire et la religion juive mais aussi les positionnements des juifs dans la société contemporaine ainsi que l'histoire et l'actualité de l'antisémitisme .

Pédagogie

Des exposés d'historiens, de sociologues , de juristes et de politologues fourniront des connaissances théoriques. Une visite du Mémorial de la Shoah , précédée d'une conférence , est prévue.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

185 participants, dont 130 magistrat(s), 10 juge(s) de proximité, 10 avocat(s), 10 ENAP, 5 ENG, 10 ENSP Police, 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 22/11/2010 au 26/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC15

Justice et médecine légale

Contexte

La qualité de la justice pénale se trouve souvent directement subordonnée à celle de la médecine légale, dont les actes, qu'il s'agisse de la thanatologie ou de la médecine légale du vivant, contribuent à l'administration de la preuve et à l'effectivité des droits reconnus aux justiciables.

A cet égard, la médecine légale a connu une évolution considérable au cours de ces dernières années tant en raison de son ouverture à de nouvelles disciplines que du fait de l'importance croissante prise par la preuve scientifique et d'une meilleure prise en compte de la victime dans le procès pénal.

Pour autant, force est de constater que la médecine légale demeure marquée en France par une grande hétérogénéité des situations et des pratiques.

Cette session qui réunit magistrats, policiers et gendarmes ainsi que des médecins a principalement pour objet de faire le point des évolutions les plus significatives de la médecine légale, de présenter les principales recommandations issues notamment des travaux du Conseil supérieur de médecine légale, de tirer les enseignements de cas concrets de gestion de scènes de crime complexes et de favoriser ainsi une harmonisation des pratiques s'inscrivant dans une démarche qualité.

Pédagogie

Des exposés de nombreux praticiens de la médecine légale, y compris étrangers, et de magistrats seront suivis d'échanges entre professionnels.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

160 participants, dont 100 magistrat(s), 15 ENSP Police, 15 gendarme(s), 20 médecin(s), 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 20/09/2010 au 24/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC16

La traite des êtres humains

Contexte

La traite des êtres humains connaît aujourd'hui une ampleur inquiétante, avec des estimations du nombre de victime dans le monde variant de 700 à 900 000 personnes. Cet essor du phénomène s'explique par le caractère très lucratif de cette activité criminelle et ses liens avec la criminalité organisée transnationale. Il est aussi la conséquence des politiques migratoires et de la crise économique et sociale que traversent certains Etats et régions dans le monde.

La traite des êtres humains touche essentiellement les femmes et les enfants. Les victimes parfois piégées par des offres d'embauche ou des promesses de vie meilleure sont acheminées clandestinement dans l'Union Européenne où elles sont forcées à des activités très lucratives pour ceux qui les exploitent. Cette exploitation alimente ainsi le travail illégal, la prostitution et le proxénétisme, l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants, le trafic d'organe.

En réaction à cette criminalité qui porte atteinte à la dignité humaine en violation de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne et de la Déclaration des droit de l'homme, les rédacteurs de la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ouverte à la signature le 12 décembre 2000, ont ajouté à celle-ci un protocole consacré spécifiquement à la lutte contre la traite des êtres humains. L'Union Européenne a affirmé la priorité de cette lutte qui s'inscrit dans le cadre des conclusions du Conseil européen de Tampere des 15 et 16 octobre 1999 et du Conseil européen de Séville des 21 et 22 juin 2002. En France, outre la rédaction de l'article 225-4-1 du code pénal, il convient de souligner la mise en place le 2 décembre 2008 par le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de la Justice d'un groupe de travail interministériel chargé de d'une réflexion sur le renforcement du dispositif de protection et de prise en charge des victimes et

Lieu
ENM PARIS

Participants
40 participants, dont 20 magistrat(s), 10 ENSP Police, 10 gendarme(s).

Observations

Dates
Du 13/12/2010 au 14/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

d’élaborer un plan de lutte contre la traite des êtres humains.

Pédagogie

L’étude sous forme d’exposés et de conférences-débats des textes internationaux et nationaux permettra de dégager une définition du phénomène, d’étudier l’incrimination de l’article 225-4-1 du code pénal, permettant ainsi de distinguer les traits distinctifs entre traite des êtres humains et trafic de migrant. Outre l’étude des moyens opérationnels disponibles, de l’enquête, du traitement judiciaire seront analysés les critères d’identification des victimes de la traite des êtres humains en vue d’appréhender la protection et la prise en charge auxquelles elles peuvent prétendre. Enfin, la lutte contre la traite des êtres humains ne pouvant se mener à la seule échelle nationale, un regard sera porté sur les efforts de mobilisation internationale pour améliorer et coordonner la lutte contre ce fléau.

Niveau

EJC17

Regards croisés sur la violence des mineurs.

Contexte

La violence des mineurs est un phénomène qui suscite des nombreuses et légitimes inquiétudes dans notre société. Au-delà des idées reçues sur l' augmentation constante de celle-ci , cette session vise à analyser les différentes manifestations de cette violence qu'elles soient individuelles dans le cadre de relations interpersonnelles ou collectives dans le cadre notamment de l'appartenance à des bandes. Les violences dirigées contre les détenteurs de l'autorité seront également étudiées. Outre une perspective historique sur le phénomène, des données sociologiques et psychologiques seront présentées pour permettre aux stagiaires de mieux comprendre cette violence et son évolution. Les points de vue de professionnels en prise avec la violence des jeunes seront également exposés. Cette action de formation a ainsi pour objectif de faire progresser, grâce à une approche pluridisciplinaire, la réflexion sur les réponses que notre société apporte à ce phénomène et sur le rôle dévolu à l'institution judiciaire pour le combattre.

Pédagogie

Des interventions d'historiens, de sociologues, de psychologues mais aussi de représentants des forces de l'ordre, d'enseignants, d'éducateurs et de magistrats permettront de nourrir les débats qui suivront les enseignements magistraux.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

175 participants, dont 100 magistrat(s), 20 autre(s), 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 20 PJJ, 15 REFJ.

Observations

Dates

Du 15/11/2010 au 19/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC18

La lutte contre les discriminations

Contexte

Alors même que les instruments internationaux, communautaires, européens et les normes internes posent le principe de l'égalité, que se développent localement des réseaux de lutte contre les discriminations, la Halde, autorité administrative instituée par la loi du 30 novembre 2004, enregistre, pour l'année 2008, une augmentation de 25% de réclamations par rapport à l'année précédente.

Les discriminations les plus fréquemment dénoncées sont celles fondées sur l'origine. Viennent ensuite celles relatives à la santé, au handicap, à l'âge, à l'exercice d'une activité syndicale, au sexe, aux convictions religieuses, à l'orientation sexuelle, à la grossesse, aux opinions politiques.

Si les motifs de discriminations sont énumérés par la loi, la notion de discrimination reste sujette à interprétation, toute rupture d'égalité ne constituant pas une discrimination.

Prenant appui sur les fondamentaux internationaux, les principes internes, la jurisprudence nationale ou internationale, administrative ou judiciaire, la présente session visera à mieux cerner les contours des discriminations, à en appréhender les différents types (discriminations positives, discriminations directes ou indirectes..), à s'interroger sur l'émergence de nouvelles catégories (discrimination par association, discrimination territoriale…).

Elle décrira les dispositifs de lutte contre les discriminations, permettra d'en identifier les acteurs, rappellera leurs rôles et l'articulation de leur action respective.

Pédagogie

Les exposés, conférences-débats et témoignages

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Par son approche généraliste du droit des discriminations, cette session peut constituer un préalable à la session «Discrimination et harcèlement au travail» (VDEB06).

Dates

Du 08/11/2010 au 10/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

permettront aux participants de s'approprier une connaissance commune des mécanismes en jeu.

Niveau

EJC20

Les mineurs étrangers isolés

Contexte

Depuis une quinzaine d'années, la France, comme d'autres pays européens, est confrontée à la présence sur son territoire de jeunes de nationalité étrangère non accompagnés, communément désignés par l'expression « mineurs étrangers isolés ». L'arrivée de ces mineurs étrangers a bousculé les cadres habituels d'intervention car la population concernée se trouve à la croisée de deux enjeux parfois difficiles à concilier : la protection de l'enfance et la politique de contrôle des flux migratoires.
Les pratiques actuelles en matière d'accueil des mineurs étrangers isolés restent disparates sur le territoire national. Cette session a pour objectif de réfléchir sur les multiples questions d'ordre juridique et pratiques qui se posent , telles que les règles d'établissement de l'identité et le rôle des expertises osseuses dans la détermination de l'âge des mineurs, la détermination de la juridiction compétente, l' aménagement de la prise en charge éducative.

Pédagogie

Cette session doit permettre non seulement de faire le point sur les pratiques en vigueur mais aussi aux professionnels qui sont confrontés à cette problématique de partager leurs expériences.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
40 participants, dont 25 magistrat(s), 5 ASE (aide sociale à l'enfance), 10 PJJ.

Observations

Dates
Du 07/10/2010 au 08/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC21

Psychiatrie criminelle, session proposée par l'ENAP .

Contexte

S'il est difficile de définir la « folie criminelle », il ne l'est pas moins de caractériser la dangerosité des sujets auteurs de crimes violents. La crainte qu'inspire les dérèglements comportementaux est légitime bien que fondée parfois sur de l'irrationnel. Toutefois, il n'est pas illégitime pour ceux qui sont en charge de ces personnes de tenter de définir des critères de dangerosité. Mais, existe-t-il des critères scientifiques de prédiction de la dangerosité ?
Cette question est centrale, elle anime, depuis plus d'un siècle, cliniciens, juristes et criminologues.
Les causes et effets sont donc raisonnablement à appréhender autour de deux approches:
- l'une participant de l'étiologie et de l'expertise psychiatrique,
- l'autre renvoyant à l'approche légale et criminologique.
La session invite à:
- appréhender et différencier les pathologies psychiatriques ;
- comprendre le lien entre déviances maladives et déviances criminelles ;
- repérer les comportements qui font « signes » ;
- connaître la dimension de l'expertise médico-légale dans les procès criminels et l'aménagement de la peine.

Pédagogie

Des exposés de spécialistes relatifs aux théories et cliniques des pathologies psychiatriques , aux théories des déviances maladives et des déviances criminelles, aux politiques de santé mentale et politiques pénales (suivi socio-judiciaire, soins pénalement ordonnés..) ainsi qu'aux références et outils de l'expertise médico-légale seront suivis de débats.

Niveau

Lieu
ENAP AGEN

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations
Session de 5 jours reconduite par l'ENAP à trois dates différentes au cours de l'année civile . Les dates seront précisées ultérieurement.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC22

Insécurité et vidéo-protection, session proposée par l'ENSPO dans le cadre du RISP

Contexte

Cette session est proposée dans le cadre des rencontres interprofessionnelles des services publics (RISP). Elles permettent aux participants « de confronter les points de vue de professionnels confirmés, de comprendre leurs modes d'action respectifs, de favoriser la mise en synergie des acteurs ainsi que la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projet ».

Pédagogie

Niveau

Lieu

ENSPO à Saint-Cyr au Mont d'Or

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 18/10/2010 au 20/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

EJC23

La scolarisation des enfants en situation de handicap, session proposée par l'EHESP dans le cadre du RISP

Contexte

Cette session vise à permettre aux différents acteurs : professionnels des Maisons Départementales du Handicap, responsable des institutions spécialisées et acteurs de l'éducation nationale impliqués dans la scolarisation des enfants en situation de handicap, de faire un état des lieux des avancées, de croiser les regards sur les nouvelles stratégies et de repérer les nouvelles compétences à acquérir et les articulations nécessaires à la réussite d'une telle politique.

Pédagogie

Niveau

Lieu

EHESP Rennes

Participants

50 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Cette session est proposée dans le cadre des rencontres interprofessionnelles des services publics (RISP). Elles permettent aux participants « de confronter les points de vue de professionnels confirmés, de comprendre leurs modes d'action respectifs et de favoriser la mise en synergie des acteurs et la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projet ».

Dates

Du 30/03/2010 au 01/04/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

FD001

Formation diplômante sur initiative personnelle

Contexte

Le candidat organise lui-même son Diplôme Universitaire, ou son master en collaboration avec l'université choisie.

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

Les dates, ainsi que le nombre de jours indiqués ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminés ultérieurement.
Le magistrat intéressé a charge de prendre contact avec l'université concernée. Il devra nécessairement envoyer également, une lettre de motivation, un curriculum vitae et l'avis de son chef de cour à : patricia.dezaire@justice.fr.
Au vu de ces éléments, l'Ecole Nationale de la Magistrature étudiera la candidature et la possibilité de valider cette formation au titre de la formation continue.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

FD002

La médiation : connaître et maitriser le processus

Contexte

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis une formation de base à la connaissance théorique et pratique de la médiation.
Il saura si et comment il convient de conseiller ou déconseiller, prescrire et accompagner une médiation.
Il connaîtra le rôle du juge quant aux clauses ou accords de médiation conventionnelle, et tous les aspects juridiques et pratiques de la médiation judiciaire.

Pédagogie

Cette session, organisée sur quatre week-ends (vendredis soir 17h/20h et samedis 10h/18h) permet des échanges et travaux en jeux de rôle et cas pratiques (2/3 du temps de la formation). Une place importante est donnée aux techniques d'écoute et de communication non-violente et impartiale.
La formation est animée par des médiateurs praticiens du centre français de formation à la médiation (IFOMENE), le seul en partenariat avec les professionnels du droit (Ordre des Avocats de Paris, Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation, Fédération Nationale des Centres de Médiation de 70 centres de toutes les régions) et correspond à la première partie du diplôme universitaire de Médiateur.
Le programme :
1ère fin de semaine :
. principes, méthodes et déontologie de la médiation ; exercices
. distinguer médiation, arbitrage et autres « modes alternatifs de résolution des conflits » ; exercices
2ème fin de semaine :
. la médiation une et diverse : conventionnelle & judiciaire; pénale, civile et commerciale ; cas pratiques
. la médiation comme œuvre de justice ; la place du droit et des juristes ; cas pratiques
3ème fin de semaine:

Lieu

Paris, 21 rue d'Assas 75006

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Cette formation est reconduite 3 fois dans l'année :
1- les 22 et 23 janvier, 29 et 30 janvier, 12 et 13 mars, 19 et 20 mars 2010
2- les 28 et 29 mai, 4 et 5 juin, 18 et 19 juin, 25 et 26 juin
3- 8 et 9 octobre, 15 et 16 octobre, 19 et 20 novembre, 26 et 27 novembre.
L'inscription en ligne doit être complétée par une lettre de motivation et un CV adressés par mél à l'adresse suivante : Stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son chef de cour pour avis.

Dates

Du 22/01/2010 au 20/03/2010 — Inscrire dans mes choix
Du 28/05/2010 au 26/06/2010 — Inscrire dans mes choix
Du 08/10/2010 au 27/11/2010 — Inscrire dans mes choix

Fermer

. les techniques d'écoute, de dialogue; de communication non-violente ; exercices et cas pratiques
. assumer les conflits et surmonter les blocages ; cas pratiques
4ème fin de semaine :
. du dialogue à la compréhension; recherche de solutions; gestion des obstacles et échecs; exercices
. faire aboutir la médiation : de l'entente à l'accord, les suites de l'accord ; exemples concrets

Un petit mémoire personnel (facultatif pour les magistrats) portera sur un sujet librement choisi, de préférence tourné vers les perspectives personnelles d'utilisation de la médiation dans les domaines d'activité sociale ou professionnelle (12 pages environ + annexes)

Niveau

spécialisation

FD003

D.U. Adolescents difficiles - Paris

Contexte

Cette formation universitaire vise à permettre aux professionnels des différentes institutions concernées (action sociale, santé, éducation nationale, police, gendarmerie, justice, PJJ …) d'acquérir les connaissances pluridisciplinaires(psychologie, psycho-pathologie, sociologie, pédagogie, histoire, droit) sur l'adolescence, de travailler sur l'observation et l'évaluation des troubles de l'adolescence en vue d'aider au repérage et à la compréhension des situations critiques, de concevoir des modalités de prise en charge concertées et inscrites dans la continuité.
Dispensée sous forme de conférences, tables rondes, témoignages, la formation comprend aussi des ateliers d'analyse de situations et d'échanges de pratiques en vue de faciliter la communication et la connaissance mutuelle des acteurs concernés, de mettre en commun les expériences significatives et de développer la capacité à coopérer dans leur interventions auprès des jeunes les plus en difficultés. Composée de 8 ou 9 modules de 2 jours et sanctionnée par la délivrance d'un diplôme validant les compétences acquises, la formation impose une présence assidue à tous les modules et la présentation d'un mémoire écrit puis présenté devant un jury.

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

Lieu : Institut mutualiste Montsouris - 75014 Paris

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

2 magistrats spécialisés en matière de mineurs ou de la famille (siège et parquet) .

Formation proposée par l'université Pierre et Marie Curie, composée de 8 ou 9 modules de 2 jours avec présence obligatoire à tous les modules.
La formation aura lieu d'octobre 2009 à septembre 2010.
Il vous appartient de prendre contact directement avec l'ecole à l'adresse suivante: Stage-individuel.enm@justice.fr.
L'inscription en ligne doit être complétée par une lettre de motivation et un CV adressés à cette même adresse et simultanément à son chef de cour pour avis.

La période mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement.

Dates

Du 20/10/2009 au 16/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

FD004

D.U. Adolescents difficiles - Marseille

Contexte

Cette formation universitaire vise à permettre aux professionnels des différentes institutions concernées (action sociale, santé, éducation nationale, police, gendarmerie, justice, PJJ,…) d'acquérir les connaissances pluridisciplinaires (psychologie, psycho-pathologie, sociologie, pédagogie, histoire, droit) sur l'adolescence, de travailler sur l'observation et l'évaluation des troubles de l'adolescence en vue d'aider au repérage et à la compréhension des situations critiques, de concevoir des modalités de prise en charge concertées et inscrites dans la continuité.
Dispensée sous forme de conférences, tables rondes, témoignages, la formation comprend aussi des ateliers d'analyse de situations et d'échanges de pratiques en vue de faciliter la communication et la connaissance mutuelle des acteurs concernés, de mettre en commun les expériences significatives et de développer la capacité à coopérer dans leur interventions auprès des jeunes les plus en difficultés. Composée de 8 ou 9 modules de 2 jours et sanctionnée par la délivrance d'un diplôme validant les compétences acquises, la formation impose une présence assidue à tous les modules et la présentation d'un mémoire écrit puis présenté devant un jury.

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

Université de Marseille

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

2 magistrats spécialisés en matière de mineurs ou de famille (siège et parquet).

Formation proposée par l'université de la Méditerrannée Aix Marseille II, composée de 9 modules de 2 jours avec présence obligatoire à tous les modules.

La formation aura lieu de janvier à octobre 2010 avec soutenance du mémoire en décembre 2010 les dates précises des modules étant communiquées ultérieurement.

L'inscription en ligne doit être complétée par une lettre de motivation
et un curriculum vitae adressés par mail à l'adresse suivante : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultamément, à son Chef de Cour pour avis.

La période mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement.

Dates

Fermer

FD005

D.U. Adolescents difficiles - Toulouse

Contexte

Cette formation universitaire vise à permettre aux professionnels des différentes institutions concernées (action sociale, santé, éducation nationale, police, gendarmerie, justice, PJJ…) d'acquérir les connaissances pluridisciplinaires (psychologie, psycho-pathologie, sociologie, pédagogie, histoire, droit) sur l'adolescence, de travailler sur l'observation et l'évaluation des troubles de l'adolescence en vue d'aider au repérage et à la compréhension des situations critiques, de concevoir des modalités de prise en charge concertées et inscrites dans la continuité.
Dispensée sous forme de conférences, tables rondes, témoignages, la formation comprend aussi des ateliers d'analyse de situations et d'échanges de pratiques en vue de faciliter la communication et la connaissance mutuelle des acteurs concernés, de mettre en commun les expériences significatives et de développer la capacité à coopérer dans leur interventions auprès des jeunes les plus en difficultés. Composée de 8 ou 9 modules de 2 jours et sanctionnée par la délivrance d'un diplôme validant les compétences acquises, la formation impose une présence assidue à tous les modules et la présentation d'un mémoire écrit puis présenté devant un jury.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu : Faculté de Médecine de Toulouse Rangueil

Participants

2 participants.

Observations

2 magistrats spécialisés en matière de mineurs ou de famille (siège et parquet) .

Formation proposée par l'université de Toulouse III Paul Sabatier composée de 8 modules de 2 jours avec présence obligatoire à tous les modules.

L'inscription en ligne doit être complétée par une lettre de motivation et un CV adressés par mail à l'adresse suivante : sophie hamon@justice.fr et, simultamément, à son Chef de Cour.

Dates : 8 modules de 2 jours : 14 et 15 janvier 2009, 4 et 5 février 2009, 11 et 12 mars 2009, 1er et 2 avril 2009, 13 et 14 mai 2009, 10 et 11 juin 2009, 9 et 10 septembre 2009, 14 et 15 octobre 2009

Dates

Fermer

FD006

D.U. Adolescents difficiles - Lyon

Contexte

Cette formation universitaire vise à permettre aux professionnels des différentes institutions concernées (action sociale, santé,éducation nationale, police, gendarmerie, justice, PJJ…) d'acquérir les connaissances pluridisciplinaires (psychologie, psycho-pathologie, sociologie, pédagogie, histoire, droit) sur l'adolescence, de travailler sur l'observation et l'évaluation des troubles de l'adolescence en vue d'aider au repérage et à la compréhension des situations critiques, de concevoir des modalités de prise en charge concertées et inscrites dans la continuité.
Dispensée sous forme de conférences, tables rondes, témoignages, la formation comprend aussi des ateliers d'analyse de situations et d'échanges de pratiques en vue de faciliter la communication et la connaissance mutuelle des acteurs concernés, de mettre en commun les expériences significatives et de développer la capacité à coopérer dans leur interventions auprès des jeunes les plus en difficultés. Composée de 8 ou 9 modules de 2 jours et sanctionnée par la délivrance d'un diplôme validant les compétences acquises, la formation impose une présence assidue à tous les modules et la présentation d'un mémoire écrit puis présenté devant un jury.

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

Lieu : Universités Lyon 1 et Lyon 2

Participants

2 participants.

Observations

2 magistrats spécialisés en matière de mineurs ou de famille (siège ou parquet).

Formation proposée par les universités Claude Bernard Lyon 1 et Lumière Lyon 2 composée de 8 modules de 2 jours avec présence obligatoire à tous les modules.

La formation aura lieu de septembre 2009 à septembre 2010 ou de septembre 2010 à septembre 2011, les dates précises des modules étant communiquées ultérieurement.

L'inscription en ligne doit être complétée par une lettre de motivation et un CV adressés par mail à l'adresse suivante :
Stage-individuel.enm@justice.fr, et simultanément, à son Chef de Cour pour avis.

La période mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement.

Dates

Du 05/10/2009 au 29/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

FD007

D.U. Adolescents difficiles - Poitiers - Limoges

Contexte

Cette formation universitaire vise à permettre aux professionnels des différentes institutions concernées (action sociale, santé, éducation nationale, police, gendarmerie, justice, PJJ…) d'acquérir les connaissances pluridisciplinaires (psychologie, psycho-pathologie, sociologie, pédagogie, histoire, droit) sur l'adolescence, de travailler sur l'observation et l'évaluation des troubles de l'adolescence en vue d'aider au repérage et à la compréhension des situations critiques, de concevoir des modalités de prise en charge concertées et inscrites dans la continuité.
Dispensée sous forme de conférences, tables rondes, témoignages, la formation comprend aussi des ateliers d'analyse de situations et d'échanges de pratiques en vue de faciliter la communication et la connaissance mutuelle des acteurs concernés, de mettre en commun les expériences significatives et de développer la capacité à coopérer dans leur interventions auprès des jeunes les plus en difficultés. Composée de 8 ou 9 modules de 2 jours et sanctionnée par la délivrance d'un diplôme validant les compétences acquises, la formation impose une présence assidue à tous les modules et la présentation d'un mémoire écrit puis présenté devant un jury.

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

en alternance à Universités de Poitiers et de Limoges

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

2 magistrats spécialisés en matière de mineurs ou de famille (siège ou parquet).

Formation proposée par les facultés de médecine de Poitiers et Limoges, composée de 8 modules de 2 jours avec présence obligatoire à tous les modules ainsi qu'à la soutenance de mémoire prévue en décembre.

L'inscription en ligne doit être complétée par une lettre de motivation et un CV adressés par mail à l'adresse suivante :
Stage-individuel.enm@justice.fr, et simultanément, à son Chef de Cour pour avis.

Dates : 8 modules de 2 jours : 7 et 8 janvier 2010 (Poitiers), 4 et 5 février 2010 (limoges), 4 et 5 mars 2010 (Poitiers), 1 et 2 avril 2010 (Limoges), 5 et 6 mai 2009 (Poitiers), 3 et 4 juin 2010 (Limoges), 9 et 10 septemnre 2010, (Poitiers), 7 et 8 octobre 2010 (Limoges), dates de novembre à confirmer et soutenance de mémoire 17 décembre 2010

Dates

Du 07/01/2010 au 17/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

FD008

D.U. Adolescents difficiles - Bretagne

Contexte

Cette formation universitaire vise à permettre aux professionnels des différentes institutions concernées (action sociale, santé, éducation nationale, police, gendarmerie, justice, PJJ…) d'acquérir les connaissances pluridisciplinaires (psychologie, psycho-pathologie, sociologie, pédagogie, histoire, droit) sur l'adolescence, de travailler sur l'observation et l'évaluation des troubles de l'adolescence en vue d'aider au repérage et à la compréhension des situations critiques, de concevoir des modalités de prise en charge concertées et inscrites dans la continuité.

Dispensée sous forme de conférences, tables rondes, témoignages, la formation comprend aussi des ateliers d'analyse de situations et d'échanges de pratiques en vue de faciliter la communication et la connaissance mutuelle des acteurs concernés, de mettre en commun les expériences significatives et de développer la capacité à coopérer dans leur interventions auprès des jeunes les plus en difficultés. Composée de 8 ou 9 modules de 2 jours et sanctionnée par la délivrance d'un diplôme validant les compétences acquises, la formation impose une présence assidue à tous les modules et la présentation d'un mémoire écrit puis présenté devant un jury.

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

en alternance à l'Université de Brest, Nantes et Rennes

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

2 magistrats de la jeunesse spécialisés en matière de mineurs ou de la famille (siège et parquet) .

Formation proposée par les Facultés de Rennes, Nantes et Brest, composée de 9 modules de 2 jours avec présence obligatoire à tous les modules.

L'inscription en ligne doit-être complétée par une lettre de motivation et un CV adressés par mail à l'adresse suivante : Stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates : 9 modules de 2 jours entre janvier et octobre 2010 (sous réserve de confirmation)

Dates

Du 14/01/2010 au 19/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

FD009

D.U. d'Hématologie médico-légale - Bordeaux

Contexte

Le stage a pour objectif de faire obtenir aux participants une parfaite compréhension sur l'identification biologique d'une tache cellulaire ou d'une personne, principalement par la méthode des empreintes génétiques.

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

Université Victor Ségalen Bordeaux 2

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

L'enseignement comprend deux semaines de formation et une journée d'examen.

La première semaine de formation aura lieu du 11 au 15 janvier, la seconde semaine aura lieu courant mai, l'examen final en juin. Les dates de mai et juin ne sont pas arrêtées.

La période mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés, à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son chef de Cour pour avis.

Dates

Du 11/01/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

FD010

D.U Contentieux international des affaires

Contexte

Le D.U "contentieux international des affaires" est destiné à donner une formation synthétique et pratique dans la conduite des litiges internationaux qui relèvent du droit des affaires tant pour les procès devant les juridictions étatiques que pour les procès devant les juridictions arbitrales.
L'apprentissage, le perfectionnement et l'actualisation des connaissances sont une nécessité renforcée avec la mondialisation et le developpement des textes européens.
Destiné aux étudiants mais aussi aux magistrats, avocats, juristes d'entreprises, ce DU est constitué de 4 modules de 18 jours de formation au total plus un jour d'épreuve orale. Il peut être suivi sur 2 ans.
Il permet l'obtention d'un diplôme de 3ème cycle, avec le contrôle de l'assiduité et la réussite d'épreuves écrites et orales

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

UNIVERSITE PARIS 12
VAL DE MARNE
61, Avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

Participants

5 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

La formation débutera à la rentrée universitaire 2009.
La période mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement.

Une lettre de motivation et un curriculum vitae sont exigés. à adresser par mel : Stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son chef de Cour pour avis.

Dates

Du 01/10/2009 au 31/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

FD011

D.U Clinique et thérapeutique des auteurs d'infractions à caractère sexuel

Contexte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Laboratoire d'éthique médicale et de médecine légale
45, Rue des Saints-Pères
75006 PARIS

Participants

1 participant.

Observations

La période mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés, à adresser par mel à : sophie.hamon@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour.

Dates

Fermer

FD012

D.U. Traumatisme cranien de l'enfant et de l'adolescent, syndrome du bébé secoué

Contexte

La problématique du traumatisme crânien chez l'enfant est complexe.
Le syndrome du bébé secoué en constitue un cas particulier qui centralise toutes les difficultés.
Ce diplôme Inter Universitaire, qui réunit deux facultés de médecine et une de droit, a pour objectif d'enseigner dans un langage accessible aux différents corps de métier les données médicales et juridiques nécessaires à la prise en charge des enfants et adolescents victimes de traumatisme crânien et de leur famille : connaissances nécessaires pour juger et garantir les droits de l'enfant, pour soigner et prendre en charge les enfants cérébro lésés.
Ce DIU a aussi pour objectif de favoriser la synergie des professionnels grâce à un savoir et à un vocabulaire communs mais aussi par la meilleure connaissance du rôle de chacun. Il est ouvert aux magistrats : juges des enfants, des tutelles, parquet des mineurs, juges de l'indemnisation, aux éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (Ministère de la justice) et de l'aide sociale à l'enfance, aux avocats de l'enfant, aux avocats généralistes, aux officiers de police judiciaire et gendarmes, aux titulaires du diplôme d'Etat français de docteur en médecine (en particulier les pédiatres, médecins de rééducation, experts judiciaire, médecins conseils d'assurance et de recours, médecins scolaires), aux psychologues, paramédicaux, éducateurs, assistants socio-éducatifs titulaire d'un diplôme d'état.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
8 participants.

Observations
5 modules + 1 module d'examen

L'inscription en ligne doit être complétée par une lettre de motivation et un CV adressés par mail à l'adresse suivante : sophie.hamon@justice.fr et, simultamément, à son Chef de Cour.

La date mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement

Dates

Fermer

FD013

D.U. Conciliateurs, arbitres et médiateurs

Contexte

L'objectif du D.U. « conciliateurs, arbitres et médiateurs » est d'offrir aux participants des outils à la fois théoriques et pratiques pour comprendre la relation de médiation et a fortiori pour envisager concrètement le rôle de « médiateur ». Les regards croisés de la psychologie, de la sociologie, et du droit (des modes alternatifs de règlement des conflits) sont dans ce but associés à l'apprentissage de méthodologies et de techniques adaptées (conduites d'entretien, observation, accompagnement, écoute, étude de cas, analyse).

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu : ANGERS

Participants

2 participants.

Observations

2 magistrats

D.U. dispensé par l'IPSA
formation de 1 à 4 modules au cours de l'année 2009/2010. Les dates des modules vous seront communiquées ultérieurement.

L'inscription en ligne doit être complétée par une lettre de motivation et un CV adressés par mail à l'adresse suivante :
sophie.hamon@justice.fr, et simultanément, à son Chef de Cour

La date mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement.

Dates

Fermer

FD014

DU MASTER GRH SECTEUR PUBLIC

Contexte

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SECTEUR PUBLIC
MADAME BOLTEAU SERRE

Pédagogie

Niveau

Lieu

Participants

1 participant.

Observations

40 JOURNEES DE 7 HEURES : 280 heures

Dates

Fermer

FD015

D.I.U. Psychiatrie criminelle et médico-légale

Contexte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Participants

2 participants.

Observations

DU organisé par les universités de Poitiers, Tours et Anger.

Dates

Fermer

FD016

DUI : Psychologie et justice

Contexte

Le Diplôme d'Université International (DUI) « Psychologie & Justice » vise à optimiser la communication entre le monde de la psychologie et celui de la justice en proposant une formation, à la fois aux psychologues mais aussi aux juristes et aux professionnels de la police et de la justice, qui se veut transversale (intégrant différentes sous-disciplines de la psychologie : psychologie clinique et pathologique, psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations, psychologie de l'éducation), partenariale (avec l'Institut de Criminologie de l'Université de Lille 2) et internationale (avec la collaboration de l'Institut Philippe Pinel de Montréal - Canada - et le soutien du Forum Européen de Politique Criminelle Appliquée.

Afin de faciliter l'accès des praticiens à cette formation, le suivi de celle-ci dans sa totalité n'est pas obligatoire. Comme ce DUI est organisé en modules de 1 à 3 jours successifs, il est possible de se construire une formation individuelle « à la carte » en choisissant un ou plusieurs modules. Chaque participant obtiendra une attestation de formation de l'université de Lille 3.

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

FCEP de l'Université de Lille 3
9-11, rue Auguste Angellier à LILLE

Participants

5 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

L'ENM ne pouvant prendre en charge l'ensemble des modules, veuillez prendre contact à l'adresse mèl suivante : Stage-individuel.enm@justice.fr pour les modalités financières

Dates

Du 01/10/2009 au 30/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

HJA01

Statut, déontologie et responsabilité des magistrats

Contexte

Face aux évolutions des modes de recrutement des magistrats, de la gestion du corps et des règles statutaires et déontologiques qui encadrent l'exercice de la fonction de magistrat, cette session propose de présenter l'actualité des questions statutaires et de la responsabilité des magistrats et de vérifier comment les principes d'indépendance et d'impartialité sont aujourd'hui garantis.

Seront ainsi abordés notamment :

- les règles éthiques et déontologiques applicables au magistrat

- le droit positif et les perspectives relatifs à la responsabilité des magistrats à travers notamment l'appréciation des chefs de cour, celle du Ministère et la jurisprudence du Conseil supérieur de la magistrature

- la pratique de l'évaluation et le rôle de la Commission d'avancement en cas de contestation de l'attribution des primes modulables et du contrôle juridictionnel opéré par le Conseil d'Etat

- les pratiques des mutations et les rôles respectifs notamment de la Direction des services judiciaires, du directeur des ressources humaines, de la commission d'avancement et du Conseil supérieur de la magistrature lors de l'élaboration des « transparences » et leur conciliation avec une politique de gestion des carrières des magistrats.

Pour enrichir la réflexion, il sera fait appel notamment à des expériences étrangères ainsi qu'aux règles régissant les juges de l'ordre administratif.

Une demie journée sera consacrée à un débat sur le thème « Quelle magistrature pour demain ? »

Lieu
ENM PARIS

Participants
185 participants, dont 165 magistrat(s), 10 juge(s) de proximité, 10 REFJ.

Observations
Le traitement du fonctionnement défectueux du service de la justice fait l'objet d'une session à part entière (HJA04).

Dates
Du 22/03/2010 au 26/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Pédagogie

Faisant intervenir l'ensemble des instances compétentes en matière de responsabilité, d'éthique et de déontologie des magistrats, cette session présente tant une actualisation des connaissances en matière de jurisprudence et de pratiques, qu'un levé du voile sur les nominations et des débats relatifs aux questions suscitées par ce thème.

Niveau

HJA02

Ethique de la relation judiciaire : l'humanité du juge

Contexte

Cette session animée par des philosophes éclairés par une solide connaissance du terrain judiciaire poursuivra une réflexion philosophique élaborée à partir de textes courts (en forme d' "anthologie idéale") expliqués et replacés dans leur contexte puis mis en débat à partir des expériences de chaque participant.

Pédagogie

Le petit nombre de participants permet une présentation fine des textes ainsi qu'une réflexion interactive.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Ce cycle est composé de 5 séquences de 1 jour chacune avec présence régulière obligatoire :
- 26/03
- 21/05
- 02/07
- 17/09
- 10/12

Dates

Du 26/03/2010 au 10/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

HJA03

Ethique du magistrat, éthique du journaliste

Contexte

L'objet de cette session est d'ouvrir un espace de dialogue entre deux mondes professionnels trop souvent traversés par des malentendus ou une certaine méconnaissance et partageant parfois une crise de confiance équivalente de la part du public.

A partir d'une meilleure connaissance du monde des médias, de leur diversité et de leurs contraintes (crise de la presse écrite, concurrence des nouveaux médias), on examinera comment certains d'entre eux tentent de restaurer la nécessaire confiance en une information fiable et ébauchent une déontologie favorisant une relation des « faits divers » dans des conditions acceptables pour le public et pour le juge ; l'expérience de presses étrangères éclairera le débat.

L'on s'interrogera également sur les modalités de la communication de l'institution judiciaire sur les « affaires », les faits divers médiatiques et sur l'activité judiciaire et juridictionnelle ainsi que sur les réflexions qui la sous-tendent (objectif de la communication, limites éthiques des informations données etc….).

Pédagogie

Cette session privilégiera les études de cas et les exemples proposés par les participants.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

36 participants, dont 24 magistrat(s), 12 journaliste(s).

Observations

Cette session peut être utilement complétée par la session intitulé « droit de la presse »(PCC19).

Dates

Du 03/05/2010 au 04/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

HJA04

Le traitement du fonctionnement défectueux du service de la justice

Contexte

Cette session vise à approfondir les composantes de la responsabilité de l'Etat posé par l'article L.141-1 du code de l'organisation judiciaire, qui a l'obligation de réparer le dommage causé par le fonctionnement défectueux du service de la justice, en cas de faute lourde et de déni de justice.

Pédagogie

Outre l'examen de la jurisprudence existant en la matière, cette session met l'accent sur le rôle tenu par l'Agent Judiciaire du Trésor, les positions du parquet dans ces procédures, les dispositions que peuvent prendre les chefs de cour à la suite d'une condamnation définitive de l'Etat dans ce cadre.

Elle est également l'occasion, pour les participants, de s'interroger sur la pertinence du régime de responsabilité en vigueur au regard des expériences étrangères et des instruments communautaires ou européens.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

40 participants, dont 35 magistrat(s), 5 conseiller(s) d'Etat.

Observations

Dates

Du 14/06/2010 au 16/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

HJA05

Secrets professionnels et transmission d'informations.

Contexte

Initialement réservée aux confesseurs et à certaines activités professionnelles, notamment médicales et juridiques, l'astreinte au secret a progressivement concerné un nombre croissant de professions, exercées tant dans la fonction publique que dans le secteur privé ou libéral. Cette extension des domaines professionnels au sein desquels le silence est imposé aux praticiens s'est accompagnée, de façon concomitante, d'une multiplication des dérogations, autorisées ou obligées, à la règle du secret général et absolu.
S'inscrivant dans la tension permanente qui existe, dans un Etat de droit, entre le respect de l'intérêt général et la protection des libertés individuelles, le secret professionnel est sans cesse soumis à des exigences contradictoires, fluctuantes au gré de l'évolution des mœurs, dont il convient d'appréhender les fondements et les enjeux démocratiques.
S'appuyant sur la richesse des échanges qui ne manqueront pas de nourrir la réflexion des participants, cette formation vise à décrire et à analyser :
- les fondements (philosophiques, anthropologiques, historiques) du secret professionnel ainsi que les évolutions, juridiques et jurisprudentielles qui en décrivent les limites,
- les règles juridiques générales et les dérogations qui régissent la pratique du secret ainsi que les domaines spécifiques de son application (en matière médicale ou de police judiciaire, par exemple),
- le cadre légal et réglementaire dans lequel s'inscrivent les obligations de secret et de discrétion devant être respectées par les professionnels,
- les conditions d'un travail partenarial entre professionnels soumis au secret, soucieux du respect de leur obligation autant que désireux de transmettre les informations pertinentes à leurs partenaires.

Pédagogie

Lieu
ENM PARIS

Participants
30 participants, dont 15 magistrat(s), 5 ASE (aide sociale à l'enfance), 5 PJJ, 5 médecin(s).

Observations

Dates
Du 20/09/2010 au 22/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

A l’occasion des débats qui interviendront après chaque exposé, seront abordés divers thèmes corollaires au sujet de cette rencontre, tels ceux du signalement, de la non assistance à personne en péril, des dénonciations calomnieuses, des non-dénonciations de crimes ou du respect de la vie privée.

Niveau

HJA06

Le secret professionnel dans les pratiques d'intervention sociale, session proposée par l'ENACT d'Angers

Contexte

Le secret relève du droit : il doit être levé en certaines circonstances mais il fonde également la relation du professionnel avec la personne, lui garantissant le respect de sa vie privée. La notion et l'étendue de secret partagé, permettant de rendre compte à sa hiérarchie ou d'évaluer une situation en équipe, pose aussi difficulté notamment dans les relations inter-institutionnelles, le débat sur le secret professionnel cristallisant souvent les rapports entre les travailleurs sociaux et leurs partenaires. Source de malentendu, il devient un enjeu de positionnement et d'identité, obstacle au débat.
Cette formation vise à clarifier le concept de secret professionnel en intervention sociale et sa spécificité pour les intervenants sociaux , à donner aux professionnels des repères juridiques, déontologiques, éthiques sur la question du secret professionnel en explorant les spécificités de l'intervention sociale et en tentant, au delà du cadre juridique et règlementaire, de comprendre les logiques professionnelles et institutionnelles qui s'exercent autour de cette notion.
Les principes et les conditions du secret partagé, notion qui reste à construire, seront également abordés au cours de cette formation inter-institutionnelle visant à favoriser les échanges pluri-disciplinaires entre magistrats, fonctionnaires territoriaux, membres de la PJJ, fonctionnaires de police, cadres en charge des politiques sanitaires et sociales.

Pédagogie

Des exposés théoriques seront suivis de débats . Une réflexion sera menée à partir des pratiques des participants.

Niveau

Lieu
ENACT d'ANGERS

Participants
7 participants, dont 7 magistrat(s).

Observations
Cette formation est organisée par l'ENACT d'Angers dans la cadre des rencontres interprofessionnelles du service public.

Dates
Du 16/03/2010 au 18/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

HJB01

Le juge, arbitre des valeurs

Contexte

De tout temps, le juge a été arbitre de valeurs. Il y a, en effet, dans l'acte de juger un constant ajustement à la réalité sociale. Depuis quelques années, ce phénomène s'accentue. La société est en perpétuelle mouvance et impose des réalités qui se modifient plus vite que les législations. Parallèlement, le législateur introduit de plus en plus dans la loi des concepts généraux (dignité, discrimination, intérêt de l'enfant, …), issus de considérations sociales, économiques, politiques, culturelles, historiques, sous-tendus par l'internationalisation des rapports humains, qu'il laisse au juge le soin de définir. Le juge doit alors trouver un équilibre entre la stabilité des valeurs fondatrices de la société dont il est le gardien, et la défense de nouveaux principes émergents et évolutifs qu'il doit interpréter.

Ouverte à des participants d'horizons professionnels et culturels diversifiés, cette session sera l'occasion de porter, en s'appuyant sur l'actualité nationale et internationale, un regard nouveau sur des notions essentielles parfois confondues (valeurs, principes fondamentaux,…), sur des déclinaisons fréquentes entre jugement de valeur et subjectivité, subjectivité et arbitraire, d'enrichir les réflexions sur les mutations de l'office du juge et de son rôle dans la réalisation du droit.

Pédagogie

Par les conférences-débats organisées, cette session associera l'apport d'une pluridisciplinarité enrichissante tant des intervenants que des participants donnant ainsi un relief tout particulier aux présents travaux.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
175 participants, dont 150 magistrat(s), 10 avocat(s), 10 REFJ, 5 universitaire(s).

Observations

Dates
Du 08/03/2010 au 10/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

HJB02

L'acte de juger dans la littérature

Contexte

Littérature et justice entretiennent des liens étroits. Romans, autobiographies, essais, contes … véhiculent les questions que la société pose à la justice ou s'inspirent de faits ou chroniques judiciaires.

Au travers de textes extraits d'œuvres littéraires françaises et étrangères, de toutes époques, les participants peuvent redécouvrir de façon originale l'acte de juger, le rôle du juge, des acteurs de justice et de l'institution judiciaire.

Pédagogie

Chacune des séquences est consacrée à l'étude de textes présentés par les intervenants. Les magistrats participants sont également acteurs de son déroulement. Ils pourront au cours de la dernière séquence apportés leur propre texte étant précisé que seront privilégiés les textes les plus en rapport avec la vie concrète de la juridiction.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Ce cycle est composé de cinq séquences de un jour chacune qui se dérouleront:
1ère séquence = 2 avril 2010
2ème séquence = 31mai 2010
3ème séquence =28 juin 2010
4ème séquence = 27 septembre 2010
5ème séquence = 29 novembre 2010

La présence à chacune de ces séquences est obligatoire

Dates

Du 02/04/2010 au 29/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

HJB03

Initiation à la philosophie politique

Contexte

Le changement de thématique abordée chaque année singularise cette session animée notamment par des philosophes familiers du fonctionnement de l'institution judiciaire.

Lors de la session 2008, les participants avaient été invités à partager diverses réflexions sur « les Lumières », l'invention culturelle des Lumières, leurs rapports avec le droit et la religion et les critiques de leur héritage.

« L'héritage du christianisme » était au cœur des sujets abordés lors de la session 2009, nourrissant les interrogations sur le nouveau rapport à la loi et à l'institution, les différentes interprétations des rapports entre le temporel et le spirituel et plus généralement sur la place du sacré et du transcendant.

Le thème de la session l'année 2010 n'est pas encore défini.

Pédagogie

En se référant notamment à l'approche philosophique, cette session vise à favoriser l'enrichissement d'une réflexion nécessaire à la compréhension des débats d'aujourd'hui et au développement du sens critique de chacun.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
150 participants, dont 150 magistrat(s).

Observations
Co-organisé par l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice

Dates
Du 01/02/2010 au 05/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

HJB04

Art et justice

Contexte

Comment l'Art appréhende t-il la Justice ?

Peinture, musique, architecture, dessins, cinéma… autant de représentations de la justice dans l'art, allant de l'exaltation du jugement à sa dureté, de la difficulté de l'acte de juger à la critique de l'erreur judiciaire ou d'une justice expéditive.

On connaît les traditionnelles recherches sur les allégories de la Justice et la symbolique de l'architecture des palais ; sur des deux points, la session s'attachera à analyser l'art le plus récent ainsi que les représentations de la justice au-delà du monde occidental, afin de ne pas revenir sur des notions déjà connues.

Qu'un genre artistique ait été créé du fait des contraintes de la loi, que la justice utilise la peinture pour l'exécution de ses peines ou que l'art défie la justice au point de vouloir constituer un espace de non-droit, voici quelques-unes des questions que la formation abordera.

Littérature et droit seront exclus de la thématique : en effet, des travaux sont menés depuis longtemps aux USA et ces matières constituent désormais une problématique autonome en France. Ils font ainsi l'objet d'une session séparée.

Pédagogie

Le nombre limité de stagiaires dans cette session permettra des échanges avec les spécialistes venus exposés leurs thèses, parmi les plus récentes.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 21/06/2010 au 25/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

HJC01

Conseil Constitutionnel et protection des droits fondamentaux

Contexte

Le Conseil constitutionnel occupe, en France, une place prépondérante dans l'organisation institutionnelle et dans la protection des libertés fondamentales.

Initialement, il avait pour missions principales d'apprécier la répartition des compétences entre le pouvoir législatif et le pouvoir réglementaire et de contrôler la régularité des élections présidentielles, parlementaires ou des opérations de référendum. Son rôle dans le contrôle de la constitutionnalité des lois avant leur promulgation, restait réduit, sa saisine étant réservée au Président de la République, au Premier ministre et à chacun des Présidents des assemblées. En élargissant sa saisine à soixante députés ou soixante sénateurs, la réforme constitutionnelle du 29 octobre 1974 a fait du Conseil Constitutionnel un véritable juge de la constitutionnalité des lois.

La loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 a redéfini le périmètre de cette mission. L'article 61-1, qu'elle introduit dans la Constitution, permet, en effet, à tout justiciable de saisir, par l'intermédiaire des juges du fond et de la Cour de cassation, le Conseil constitutionnel d'une question préjudicielle lorsque la disposition législative qui lui est applicable, lui paraît porter atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

A l'heure de l'entrée en vigueur de cette réforme, qui concerne l'ensemble des magistrats, cette session leur donne l'occasion de redécouvrir les grands principes qui animent cette institution.

Pédagogie

Cette session permettra aux participants, par une

Lieu
ENM Paris

Participants
25 participants, dont 20 magistrat(s), 5 conseiller(s) d'Etat.

Observations
Cette formation peut être complétée par la session « La question préjudicielle : mode d'emploi » (HJC03) d'une durée de deux jours, organisée au cours de la même semaine.

Dates
Du 08/03/2010 au 09/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

présentation générale, agrémentée d'une visite des lieux, de parcourir l'histoire et l'évolution de la Constitution de 1958 et du Conseil constitutionnel depuis leur instauration et d'en maîtriser les enjeux.

Elle leur donnera la possibilité de mieux appréhender la place du Conseil constitutionnel face aux institutions européennes et communautaires et sur l'échiquier des cours constitutionnelles étrangères.

Elle leur permettra d'analyser sa jurisprudence en matière de protection des droits fondamentaux.

Cette session est l'occasion d'un échange privilégié avec des membres du Conseil constitutionnel et d'éminents constitutionnalistes.

Niveau

HJC02

La Convention européenne des droits de l'homme:mode d'emploi

Contexte

Applicable en France depuis le 4 mai 1974, la Convention européenne des droits de l'homme présente deux singularités. Elle instaure un mécanisme de contrôle juridictionnel de sa bonne application par les Etats contractants, et en confie l'initiative à l'individu, faisant de lui un véritable sujet du droit international. Toute personne physique ou morale, qui peut se prétendre victime d'une violation de la Convention, dispose d'un accès direct à la Cour européenne des droits de l'homme

La localisation de la Cour européenne à Strasbourg, le fait que le français y soit l'une des deux langues officielles, le développement de l'information des justiciables et de la formation des professionnels du droit sur la protection des droits de l'homme peuvent expliquer l'augmentation des requêtes françaises déposées au cours de ces dernières années.

Par la présentation des principes essentiels qui gouvernent la protection des droits de l'homme et des règles de procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme, les participants pourront revisiter ou approfondir des connaissances essentielles à l'heure de la mise en œuvre de la question préjudicielle de constitutionnalité prévue par l'article 61-1 de la Constitution et renouveler leur réflexion sur l'avenir de la «CEDH».

Pédagogie

Conçue et dirigée par un membre de la Cour européenne des droits de l'homme, la dynamique de cette session repose sur les réflexions et interrogations des participants nourries par l'expertise des intervenants acquise au cœur des institutions

Lieu
ENM PARIS

Participants
110 participants, dont 80 magistrat(s), 10 ENG, 20 REFJ.

Observations
Cette session pourra trouver un prolongement dans le stage organisé à la Cour européenne des droits de l'homme.

Elle pourra également être mise en perspective avec la session consacrée à la «question préjudicielle de constitutionnalité : mode d'emploi» (HJC04)

Dates
Du 03/05/2010 au 07/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

européennes.

Elle réserve également aux participants un temps consacré à l'examen de cas pratiques mettant en œuvre les articles couramment invoqués devant les juridictions internes.

Cette session sera inaugurée par la projection du film « La conscience de l'Europe », sur l'activité de la Cour.

Niveau

HJC03

La question préjudicielle de constitutionnalité:mode d'emploi

Contexte

Texte fondateur de la Vème République et norme suprême du système juridique français, la Constitution du 4 octobre 1958 a été modifiée à plusieurs reprises depuis sa publication et récemment par la loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la Ve République dont l'article 29 institue un mécanisme de contrôle de la constitutionnalité des lois a posteriori, sous la forme d'une question préjudicielle.

Coexisteront alors deux types de contrôle de constitutionnalité des lois : le contrôle a priori, que l'article 61 de la Constitution réserve au seul pouvoir politique et le contrôle a posteriori que le nouvel article 61-1 ouvre aux justiciables. C'est par l'instauration d'un « double filtrage » confié au juge statuant sur leur litige et à la Cour de cassation, que les justiciables pourront demander au Conseil Constitutionnel, de se prononcer sur la conformité, aux principes fondamentaux et valeurs garantis par la Constitution, de la loi qui leur est applicable.

La question préjudicielle de constitutionnalité concerne l'ensemble des magistrats.

Cette session vise à présenter les principes directeurs de cette nouvelle procédure et les mécanismes qu'elle induit (primauté de la question préjudicielle sur le fond, primauté de la question préjudicielle sur la conventionalité).

Au delà des effets immédiats pour le requérant et l'ensemble des justiciables, cette session sera l'occasion, pour les magistrats, de s'interroger sur le sens et la portée de la nouvelle mission qui leur est confiée.

Pédagogie

Lieu
ENM PARIS

Participants
180 participants, dont 150 magistrat(s), 10 juge(s) consulaire(s), 20 juge(s) de proximité.

Observations
Cette session constitue un prolongement de la session « Conseil Constitutionnel et protection des droits fondamentaux » HJC01 qui a lieu à l'ENM au cours de la même semaine.

Dates
Du 10/03/2010 au 11/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Organisée autour de conférences- débats et de rencontres avec d'éminents spécialistes, cette session vise, par une approche pluridisciplinaire, à fournir aux magistrats les outils juridiques et méthodologiques nécessaires à l'exercice des nouvelles compétences que leur confère la loi.

Niveau

LANGCIV01

Cours de mise à niveau intensif sur 5 jours en anglais

Contexte

Ce cours peut, soit compléter les cours de langue anglaise déjà offerts dans les cours d'appel, soit donner à ceux qui ne suivent pas de cours de langue régulièrement, la possibilité de bénéficier d'une semaine intensive d'anglais. Il est destiné à aider les juges et les procureurs à acquérir ou perfectionner les compétences linguistiques nécessaires, pour être plus efficace dans un environnement professionnel en France et à l'étranger et favoriser la mobilité professionnelle.
Ce cours d'anglais généraliste offre aux participants la possibilité d'améliorer leurs compétences dans le domaine des structures grammaticales, du vocabulaire et des expressions de tous les jours, de la conversation, des conversations téléphoniques et de l'écrit (rapports, lettres, mémos, emails et CV), dans un environnement d' « immersion totale » pendant une période de 5 jours, 8 heures par jour, y compris le déjeuner pris en commun.

Pédagogie

Les participants formeront des groupes de 8 à 10 participants selon le niveau de langue qui sera testé avant le début du cours.
Pour les niveaux avancés, l'enseignement portera sur des contenus pédagogiques axés sur le vocabulaire juridique et judiciaire spécialisé et sur le vocabulaire de négociations, de réunions et d'entretiens.

En début d'année, les participants démarreront l'apprentissage par des cours d'anglais à distance (e-Learning) où ils reverront essentiellement les bases grammaticales. Les participants pourront aussi approfondir leurs nouvelles connaissances après le stage en poursuivant les cours à distance tout au long de l'année.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
24 participants, dont 24 magistrat(s).

Observations
Session ouverte 10 fois dans l'année.

Dates

Du 08/02/2010 au 12/02/2010	Inscrire dans mes choix
Du 15/02/2010 au 19/02/2010	Inscrire dans mes choix
Du 22/03/2010 au 26/03/2010	Inscrire dans mes choix
Du 12/04/2010 au 16/04/2010	Inscrire dans mes choix
Du 19/04/2010 au 23/04/2010	Inscrire dans mes choix
Du 24/05/2010 au 28/05/2010	Inscrire dans mes choix
Du 07/06/2010 au 11/06/2010	Inscrire dans mes choix
Du 28/06/2010 au 02/07/2010	Inscrire dans mes choix
Du 25/10/2010 au 29/10/2010	Inscrire dans mes choix
Du 15/11/2010 au 19/11/2010	Inscrire dans mes choix

Fermer

débutant à avancé

LANGCIV02

Cours intensif de préparation au BULATS

Contexte

Le BULATS (Business Language Testing Service) a pour but d'aider le magistrat à définir son niveau de compétence linguistique. Ce test donne aux candidats un niveau basé sur le cadre européen commun de référence du Conseil de l'Europe, validé au plan international et qu'il pourra utiliser en cas de candidatures à des postes de magistrats de liaison ou dans des organisations internationales (Conseil de l'Europe ou ONU).
Les participants formeront des groupes de 8 à 10 selon le niveau de langue, testé avant le début du cours. Le stage de 5 jours sera consacré à la préparation du BULATS qui sera passé à la fin de la semaine (le vendredi après-midi) et couvrira les quatre compétences linguistiques principales – compréhension orale et écrite, grammaire et vocabulaire.
Outre la préparation au test, les magistrats se verront proposer une révision générale des compétences linguistiques permettant de communiquer dans un environnement professionnel.
A noter que ce stage ne s'adresse qu'aux magistrats qui souhaitent valider leur niveau d'anglais. Il ne comporte aucun élément juridique (voir plutôt les stages de cours de mise à niveau ou de pratiques professionnelles comparées). Le langage étudié est celui du monde des affaires.

Pédagogie

En début d'année, les participants seront contactés pour voir s'ils souhaitent complémenter les cours de face-à-face par un apprentissage à distance (e-learning) où ils pourront revoir essentiellement les bases grammaticales. Les participants pourront aussi approfondir leurs nouvelles connaissances après le stage en poursuivant les cours à distance tout au long de l'année. Cette formation à distance demande un certain investissement de la part du magistrat (à hauteur d'une heure de travail par semaine) pour être

Lieu
ENM Paris

Participants
30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 21/06/2010 au 25/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

efficace.

Niveau

intermédiaire et avancé à confirmer

LANGCIV06

Pratiques professionnelles comparées : "Les grands procès de l'Histoire"

Contexte

Ce cours intensif en anglais se propose d'examiner cinq des plus célèbres procès de l'histoire, du XVIIIe au XXe siècle. Les procès de Louis XVI, Oscar Wilde, John Scopes, My Lai et O. J Simpson ont soulevé de profondes polémiques et engendré d'abondants commentaires de par la stature des accusés, les implications juridiques en jeu et la nature du verdict. Ils ont généré des milliers de pages de documentation, pour la majeure part en anglais. Tout en étant très révélateurs du contexte politique et social de leurs époques respectives, ces procès soulèvent de plus larges problématiques concernant la culture judiciaire dominante d'alors. Chacun d'entre eux, en effet, est emblématique de questionnements à la fois politiques et judiciaires plus généraux qui invitent à la réflexion sur le rôle de la loi dans la société à travers deux siècles de débat.

Ce cours examinera chacun de ces procès dans son contexte historique, en utilisant un nombre important de sources primaires – procès-verbaux des audiences, extraits de journaux, compte-rendus juridiques, rapports d'époque, notices biographiques – pour permettre de comprendre le procès, sa place dans l'histoire contemporaine et ultérieure, ainsi que la dimension juridique de ces événements extraordinaires. Chaque participant à ce cours se verra fournir un recueil regroupant un certain nombre de documents choisis à lire avant chaque séance et qui serviront de base à une discussion en classe.

Pédagogie

En début d'année, les participants seront contactés pour voir s'ils souhaitent complémenter les cours de face-à-face par un apprentissage à distance (e-learning) où ils pourront revoir essentiellement les bases grammaticales. Les participants pourront aussi

Lieu
ENM Paris

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 03/05/2010 au 07/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

approfondir leurs nouvelles connaissances après le stage en poursuivant les cours à distance tout au long de l'année. Cette formation à distance demande un certain investissement de la part du magistrat (à hauteur d'une heure de travail par semaine) pour être efficace.

Niveau

intermédiaire à avancé

LANGCIV07

Pratiques professionnelles comparées : la Recherche de la Vérité par l'Enquête

Contexte

L'objectif de ce cours est d'aider les participants à se préparer et à participer activement à un séminaire sur un sujet spécialisé.
Le système britannique de droit du common law est accusatoire et la recherche de la vérité par l'enquête pénale très différente de son équivalent en France.
Pendant ce stage, il est proposé de découvrir les différents acteurs (Crown Prosecution Service, services de police, médecin légiste, avocat) qui concourent à la manifestation de la vérité jusqu'au procès pénal, et les moyens qu'ils utilisent pour y parvenir. Les « media officers » de New Scotland Yard expliqueront aussi l'utilisation des médias au cours d'une enquête.
Les participants passeront le premier jour avec un professeur de langue spécialisé en anglais juridique afin de préparer le séminaire qui se tiendra le reste de la semaine. Cette préparation comprendra une révision des compétences linguistiques (grammaire et vocabulaire spécialisés) afin de communiquer efficacement sur le sujet traité. Les participants travailleront sur des documents (décisions de justice, commentaires, articles, matériel audio-visuel) en lien direct avec le sujet traité et seront encouragés à anticiper la façon dont l'Angleterre traite la recherche de la vérité.
Les trois jours suivants seront animés par des spécialistes anglais qui seront chargés d'expliquer la façon dont ils travaillent et inviteront les participants à expliquer en anglais la situation en France. Le but principal est de comparer les pratiques professionnelles en place en France et à l'étranger.
Le dernier jour sera l'occasion de revenir sur les échanges et de se demander si la comparaison des pratiques professionnelles peut modifier ou non la façon dont le juge français exerce son métier.

Pédagogie

Lieu
ENM Paris

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 06/09/2010 au 10/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

En début d'année, les participants seront contactés pour voir s'ils souhaitent complémenter les cours de face-à-face par un apprentissage à distance (e-learning) où ils pourront revoir essentiellement les bases grammaticales. Les participants pourront aussi approfondir leurs nouvelles connaissances après le stage en poursuivant les cours à distance tout au long de l'année. Cette formation à distance demande un certain investissement de la part du magistrat (à hauteur d'une heure de travail par semaine) pour être efficace.

Niveau

intermédiaire à avancé

PCA01

Changement de fonctions Siège T.G.I

Contexte

Cette action de formation est destinée aux magistrats qui changent de fonctions et sont amenés à remettre à jour leurs connaissances et à faire le point sur les pratiques existantes.

Cette session traite tant des missions juridictionnelles que de leur organisation administrative.

Pédagogie

Les fonctions du siège grande instance étant nombreuses et diversifiées, la formation proposera des exposés destinés à tous, et le choix entre plusieurs modules visant des fonctions particulières (JAF, JLD,JEX…).

Niveau

Lieu

Lieu: ENM Bordeaux

Participants

100 participants, dont 100 magistrat(s).

Observations

Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre.

Les dates, ainsi que le nombre de participants, indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010, Du 13/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA02

Changement de fonctions instance

Contexte

Cette action de formation est destinée aux magistrats qui changent de fonction et sont amenés à remettre à jour leurs connaissances et à faire le point sur les pratiques existantes et la jurisprudence. Elle traite tant des missions juridictionnelles que de leur organisation administrative.

Pédagogie

Les évolutions législative et jurisprudentielle feront l'objet d'exposés par des spécialistes suivis de débats. L'étude de cas pratiques permettra des échanges fructueux entre magistrats.

Niveau

Lieu

ENM Bordeaux

Participants

100 participants, dont 100 magistrat(s).

Observations

Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre.

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010, Du 13/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA03

Changement de fonctions enfants

Contexte

Cette action de formation est destinée aux magistrats appelés à exercer des fonctions de juge ou de vice-président chargé des fonctions de juge des enfants. Elle doit permettre aux magistrats de remettre à jour leurs connaissances tant en matière d'assistance éducative qu'en matière pénale et de faire le point sur les pratiques existantes ainsi que sur la jurisprudence.

Pédagogie

Les évolutions législative et jurisprudentielle feront l'objet d'exposés par des spécialistes suivis de débats. L'étude de dossiers en sous-groupes permettra des échanges fructueux entre magistrats.

Niveau

Lieu

ENM Bordeaux

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre.

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010, Du 13/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA04

Changement de fonctions "juges et vice-présidents" placés

Contexte

Cette session s'adresse aux magistrats appelés pour la première fois à exercer des fonctions de juge ou vice-président placé. Elle prend en compte leur spécificité qui tient notamment à la gestion du temps.

Après une présentation du statut du magistrat placé et de son régime indemnitaire, cette session permet d'aborder les principaux contentieux inhérents aux différentes fonctions susceptibles d'être exercées (contentieux familial, tutelles, baux commerciaux, contentieux de l'exécution, détention, droit des étrangers,….). Elle donne aux magistrats l'occasion de s'approprier les outils méthodologiques et techniques nécessaires à leur plein exercice (tenue d'audiences civiles ou pénales, rédaction de jugements, auditions de mineurs,…).

Pédagogie

Privilégiant les « conférences participatives », cette session permet aux magistrats, à partir de l'exposé liminaire des intervenants, d'échanger sur leurs pratiques et de mutualiser leur savoir-faire.

Niveau

Lieu

ENM BORDEAUX

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Le nombre précis de participants est ajustable en fonction des nominations.
Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre.

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010, Du 13/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA05

Changement de fonctions conseiller et président de chambre de cour d'appel

Contexte

Cette action de formation est destinée aux magistrats qui changent de fonction et sont amenés à remettre à jour leurs connaissances et à faire le point sur les pratiques existantes et la jurisprudence. Elle traite tant des missions juridictionnelles que de leur organisation administrative.

Pédagogie

Les fonctions spécifiques des présidents de chambre seront traitées en ateliers séparés.
Outre les exposés destinés à tous, les participants seront amenés à choisir entre plusieurs modules touchant des fonctions spécifiques (chambre de la famille, chambre sociale, appels du JLD…)

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

80 participants, dont 80 magistrat(s).

Observations

Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre.

Le nombre de participants est ajustable en fonction des nominations.

Les dates mentionnées ci-dessous sont strictement indicatives et peuvent être sujettes à modifications.

Dates

Du 13/09/2010 au 17/09/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA06

Le magistrat chargé de l'administration d'un tribunal d'instance

Contexte

Outre ses attributions juridictionnelles, le magistrat chargé de l'administration d'un tribunal d'instance (ancien « juge directeur ») doit assumer des responsabilités de gestion et d'animation de la juridiction. Cette session a pour objet de lui permettre de mieux définir les limites et les enjeux de ses attributions, d'identifier ses divers interlocuteurs et d'appréhender les outils dont il dispose pour mener à bien cette tâche.

Pédagogie

Seront notamment abordés le statut et la responsabilité de ce magistrat, la gestion du personnel, la gestion budgétaire, l'animation de la juridiction et les relations avec juges de proximité et conciliateurs. Les incidences pratiques de la réforme de la carte judiciaire(suppressions et fusions de tribunaux d'instance) ne seront pas oubliées.
Outre l'apport d'informations par divers exposés, cette formation veut être un lieu de débats et d'échanges de pratiques.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 25/05/2010 au 27/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA07

Pratique des fonctions JAF

Contexte

Cette session fonctionnelle s'adresse aux juges et vice-présidents en charge des affaires familiales qui souhaitent approfondir leur réflexion et échanger sur la pratique de leur fonction.

Pédagogie

La formation a pour objectif de permettre aux participants, - qu'ils soient récemment sortis du cycle de la scolarité initiale ou récemment intégrés, ou qu'il s'agisse de magistrats plus expérimentés désireux de parfaire leurs connaissances dans la fonction et d'échanger avec leurs collègues, - de confronter les expériences vécues dans l'exercice du métier, de recenser les difficultés rencontrées, de rechercher des éléments de solution et de faire le point sur l'évolution législative et jurisprudentielle récentes.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Cette formation n'abordera pas le thème de la tutelle des mineurs.Une formation spécifique de 2 jours (voir fiche PCC21) est prévue deux fois dans l'année, la première se déroulant à la suite de la présente session.

Cette formation peut également être utile aux magistrats qui changent de fonctions en cours d'année et qui n'ont pu bénéficier de la session "Changement de fonctions".

Dates

Du 18/01/2010 au 20/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA08

Pratique des fonctions: Juge des enfants

Contexte

Cette session fonctionnelle s'adresse aux juges et vice-présidents chargés des fonctions de juge des enfants qui souhaitent approfondir leur réflexion et échanger sur la pratique de leur fonction. Elle est ouverte tant aux magistrats récemment installés dans ces fonctions qu'aux magistrats plus expérimentés désireux de parfaire leurs connaissances dans la fonction et d'échanger avec leurs collègues.

Pédagogie

La confrontation des expériences vécues dans l'exercice du métier, le recensement des difficultés et la recherche des éléments de solution seront favorisés par des travaux en sous-groupes. Les évolutions législative et jurisprudentielle feront l'objet d'exposés par des spécialistes suivis de débats.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Cette session peut également être utile aux magistrats qui changent de fonction en cours d'année et qui n'ont pu bénéficier de la session « changement de fonctions »

Public concerné : juges et VP enfants

Dates

Du 25/01/2010 au 29/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA09

Pratique des fonctions instance

Contexte

Cette session fonctionnelle s'adresse aux juges et vice-présidents de tribunaux d'instance qui souhaitent approfondir leur réflexion et échanger sur la pratique de leur fonction.

Pédagogie

La formation a pour objectif de permettre aux participants, - qu'ils soient récemment sortis du cycle de la scolarité initiale ou récemment intégrés, ou qu'il s'agisse de magistrats plus expérimentés désireux de parfaire leurs connaissances dans la fonction et d'échanger avec leurs collègues, - de confronter les expériences vécues dans l'exercice du métier, de recenser les difficultés rencontrées, de rechercher des éléments de solution et de faire le point sur l'évolution législative et jurisprudentielle récentes.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Cette session peut également être utile aux magistrats qui changent de fonctions en cours d'année et qui n'ont pu bénéficier de la session « Changement de fonctions ».
Il existe une formation spécifique destinée aux magistrats chargés de l'administration d'un tribunal d'instance :voir fiche PCA 06.

Dates

Du 25/01/2010 au 29/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA10

Les fonctions civiles du parquet - 1er niveau

Contexte

En matière civile, les attributions du parquet sont nombreuses et diversifiées : attributions judiciaires (entraide judiciaire, requêtes en partage successoral, successions non réclamées, vacantes ou en déshérence, mariages de complaisance…), attributions administratives (contrôle des opérations d'assurance, recherches de débiteurs, experts judiciaires...) attributions mixtes (majeurs protégés, état civil, assermentations et agréments, surveillance des hôpitaux psychiatriques...).

Les évolutions législatives sont, dans plusieurs de ces domaines, multiples et complexes.

Cette session s'adresse aux magistrats qui débutent dans ces fonctions ou qui souhaitent une remise à niveau de leurs connaissances

Pédagogie

S'appuyant sur l'actualité législative et jurisprudentielle et l'interactivité des échanges, cette session doit permettre aux magistrats d'enrichir leur réflexion et leurs savoirs professionnels.

Niveau

Lieu

Lieu: ENM Paris

Participants

30 participants, dont 25 magistrat(s), 5 ENG.

Observations

Cette formation peut par la suite être complétée par la session « les fonctions civiles du Parquet – Niveau 2 » (PCA11).

Dates

Du 18/01/2010 au 22/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA11

Les fonctions civiles du parquet - 2ème niveau

Contexte

Cette session s'adresse aux magistrats du Ministère Public et aux greffiers, qui en charge du service civil, souhaitent développer leur spécialisation en ce domaine, en leur permettant soit d'aborder des problématiques non examinées lors de la session d'initiation, soit d'approfondir des thèmes déjà étudiés.

Conçue et élaborée à partir des évolutions législatives ou jurisprudentielles, nationales ou internationales, intervenues, elle propose un contenu renouvelé d'une année sur l'autre.

Ainsi, au cours de la session 2009, l'accent a été mis sur la dimension internationale de l'état civil, de l'état des personnes et du droit de la famille. Cette session a été l'occasion d'un échange inédit avec la section du Sceau de France chargée notamment des procédures administratives de changement de nom. Elle a également réservé un temps à la découverte des spécificités de divers dispositifs applicables en Outre-mer.

Pédagogie

S'appuyant sur des conférences participatives confiées à d'éminents spécialistes des thématiques abordées, cette session permet aux magistrats d'échanger sur leurs pratiques, de revisiter leurs connaissances et de mutualiser leur savoir faire.

Niveau

Perfectionnement

Lieu

Lieu: ENM Paris

Participants

25 participants, dont 20 magistrat(s), 5 ENG.

Observations

Cette session est réservée aux magistrats qui ont suivi la session « les fonctions civiles du Parquet – Niveau 1 » (PCA10) ou qui disposent de solides connaissances en ce domaine.

Dates

Du 04/10/2010 au 08/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCA12

Pratique des fonctions siège TGI

Contexte

Cette session fonctionnelle s'adresse aux juges et vice-présidents en fonction dans un tribunal de grande instance qui souhaitent approfondir leur réflexion et échanger sur la pratique de leur fonction.

Pédagogie

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants –qu'ils soient récemment sortis du cycle de la scolarité initiale ou récemment intégrés, ou qu'il s'agisse de magistrats plus expérimentés désireux de parfaire leurs connaissances dans la fonction et d'échanger avec leurs collègues- ,de confronter les expériences vécues dans l'exercice du métier, de recenser les difficultés rencontrées, de rechercher des éléments de solution et de faire le point sur l'évolution législative et jurisprudentielle récentes.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Cette session peut également être utile aux magistrats qui changent de fonctions en cours d'année et qui n'ont pu bénéficier de la session « Changement de fonctions »

Dates

Du 25/01/2010 au 29/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCB01

Le procès civil en appel : spécificités procédurales

Contexte

La procédure d'appel obéit à des dispositions originales récemment modifiées.
Cette session se propose de les examiner et de faire le point sur les évolutions législatives et jurisprudentielles relatives à la procédure propre à l'appel.

Pédagogie

Dans ce cadre, l'identification de pratiques procédurales innovantes, l'analyse des accords de partenariat noués avec les avoués, les projets de modélisation des conclusions, les expériences de communication électronique, seront autant d'occasions d'échanger sur les diverses phases de la procédure, et de réfléchir aux conditions et moyens d'une gestion dynamique des dossiers.
Une attention particulière sera apportée au rôle du conseiller de la mise en état, clef de voûte de la procédure, ainsi qu'à l'instance d'appel sur renvoi après cassation.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 23/09/2010 au 24/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCB02

Reconnaissance et exécution des décisions civiles en Europe

Contexte

Avec l'internationalisation croissante des rapports humains, des liens sociaux, des relations commerciales, les juges nationaux rendent des décisions qui sont susceptibles de recevoir une exécution à l'étranger. Parallèlement, de nombreuses décisions étrangères doivent recevoir exécution en France.

La maîtrise des systèmes de reconnaissance et d'exécution des jugements dans un cadre international devient indispensable. Deux procédés se complètent dans l'Union européenne. Divers règlements permettent une reconnaissance et une exécution selon un processus simplifié, avec suppression des formalités intermédiaires, alors que, dans les autres Etats, les règles de droit international privé sont applicables.

La session s'emploie à présenter les différents mécanismes de reconnaissance et d'exécution des décisions rendues existants.

Pédagogie

A partir des principes fondamentaux, l'étude de cas concrets et la réflexion seront favorisés afin que les acquis soient transposables dans la pratique professionnelle et fonctionnelle de chacun.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
40 participants, dont 32 magistrat(s), 3 juge(s) consulaire (s), 5 ENG.

Observations

Dates
Du 14/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCB03

Les référés en matière civile

Contexte

Les procédures rapides sont de plus en plus utilisées , notamment dans des matières délicates (droit du travail, droit de la presse…).Leur maîtrise nécessite du juge quel que soit le contentieux une parfaite maîtrise des principes généraux du droit et de la procédure.

Pédagogie

Cette session est destinée à permettre aux participants de faire le point sur les questions d'ordre général soulevées par les procédures rapides et notamment les obligations procédurales du juge. Elle abordera les différents types de référés, les pouvoirs du juge et la portée de la décision.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 02/06/2010 au 04/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCB04

Méthodologie de l'arrêt

Contexte

Cette formation technique a pour objet de prévenir les cassations dites « disciplinaires » car motivées par des erreurs formelles qui auraient pu être évitées.

Pédagogie

Seront recensées les principales difficultés rencontrées dans la rédaction des arrêts(exposé des faits et des prétentions, dispositif, caractère abusif de l'appel, irrégularités de forme)mais aussi les erreurs de procédure, notamment en ce qui concerne les conclusions tardives et les fins de non-recevoir.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 38 magistrat(s), 2 CNITAT.

Observations

Dates

Du 17/06/2010 au 18/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCB05

Le procès civil en première instance

Contexte

Le procès civil est au cœur de nouveaux enjeux : rôle du juge accru, exigences de qualité renforcées. L'objectif de cette session est de présenter de la manière la plus complète possible, afin d'approfondir les difficultés d'application qu'ils peuvent présenter, les aspects procéduraux du litige civil, y compris ceux issus du droit communautaire et européen.

Pédagogie

A travers des exemples concrets, la session abordera les principes directeurs du procès civil, les exigences du procès équitable, l'office du juge, l'administration de la preuve, la mise en état et les nouveaux pouvoirs du juge, la communication électronique, les contrats de procédure et protocoles d'accord, la tenue de l'audience, la gestion des stocks et des flux et la qualité du jugement.
Les spécificités de la procédure orale seront mises en évidence à propos de chaque thème.
Les projets de réforme seront évoqués.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

185 participants, dont 160 magistrat(s), 20 ENG, 5 REFJ.

Observations

Dates

Du 06/12/2010 au 10/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCB06

La qualité du jugement civil

Contexte

Qu'est-ce qui fait la « qualité » d'un jugement ? En réponse à ce questionnement, on peut citer : le fait qu'il soit rendu à la date annoncée, qu'il soit motivé de manière claire, rendant compréhensible le processus de raisonnement du juge tant aux intéressés qu'à la juridiction saisie d'un recours, qu'il soit exécutable…Doit-il comporter les références textuelles ?... L'indication des voies de recours ?...

Pédagogie

Cette session se propose d'approfondir, par une réflexion commune, les différents critères de la qualité du jugement civil, en insistant particulièrement sur l'importance du dispositif et sur la vigilance à observer pour éviter les écueils les plus fréquents, les imprécisions ou approximations qui conduisent à l'inexécutabilité.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 25/05/2010 au 26/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCB07

L'internationalité du litige en matière civile

Contexte

Les litiges comportant un élément d'extranéité sont en nombre croissant tant en ce qui concerne l'état des personnes, le droit de la famille, le droit des contrats ou de la responsabilité civile et obligent de plus en plus fréquemment le magistrat à s'interroger sur la loi applicable.

Parallèlement, les instruments juridiques à vocation internationale se multiplient, qu'il s'agisse de normes bilatérales, internationales, communautaires, européennes, de la jurisprudence européenne ou communautaire, de règles internes de conflits de lois.

La session a pour objectif d'aborder les différents domaines relevant de conflits de lois et d'offrir aux magistrats les outils méthodologiques facilitant la recherche d'éléments de solution adaptés aux situations qui leur sont soumises.

Pédagogie

S'appuyant sur l'analyse juridique des principes fondamentaux en cause, les interventions des magistrats et universitaires, experts en ces matières, permettront aux participants d'enrichir leur réflexion et de partager leurs interrogations.

Niveau

Lieu

Lieu : ENM PARIS

Participants

40 participants, dont 37 magistrat(s), 3 REFJ.

Observations

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC01

Le contentieux de la consommation

Contexte

Les litiges liés à la protection du consommateur représentent une part importante du contentieux civil (crédit, vente à distance, garanties, clauses abusives…). Ce droit connaît une évolution constante, tant en droit interne qu'en droit communautaire, et suscite une jurisprudence abondante.

Pédagogie

Cette session se propose d'aborder l'ensemble de ces questions, en présence des différents acteurs concernés par la matière, et de faire le point sur l'état de la jurisprudence et les propositions de réforme en cours.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

170 participants, dont 150 magistrat(s), 20 juge(s) de proximité.

Observations

Cette formation pourra être utilement complétée par celle portant sur « Surendettement et rétablissement personnel »,qui aura lieu à la suite à Paris le 25 et 26 novembre.

Dates

Du 22/11/2010 au 24/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC02

Surendettement et rétablissement personnel

Contexte

Le surendettement est une réalité de la société de consommation. Les procédures de traitement des situations de surendettement sont destinées à permettre d'en limiter les conséquences, du réaménagement de la dette à l'effacement de celle-ci et jusqu'à la procédure de rétablissement personnel instaurée par la loi du 1er août 2003. Une nouvelle réforme d'envergure de ces procédures est actuellement en cours d'élaboration.

Pédagogie

Cette session se propose d'aborder l'ensemble de ces questions et de faire le point sur la jurisprudence et les projets de réforme en cours.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

150 participants, dont 150 magistrat(s).

Observations

Cette formation pourra être utilement complétée par celle portant sur « Le contentieux de la consommation », qui aura lieu à Paris juste auparavant, du 22 au 24 novembre.

Dates

Du 25/11/2010 au 26/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC03

Droit et contentieux de la construction

Contexte

Le droit de la construction est une matière complexe qui revêt des aspects divers : responsabilité, assurance construction, désordres et expertises, troubles de voisinage, marché privé, contrat de construction de maisons individuelles, sous-traitance, vente en l'état futur d'achèvement…

Pédagogie

Cette session a pour objet de permettre à ses participants, praticiens en charge du contentieux de la construction, disposant d'une bonne expérience de ce dernier, d'approfondir leurs connaissances et de confronter leurs pratiques .
Les participants assisteront à une audience de la 3ème chambre civile de la Cour de cassation portant sur ces contentieux.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
32 participants, dont 32 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 25/01/2010 au 29/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC04

Le contentieux du juge de l'exécution

Contexte

L'article L 213-6 du COJ énonce les contentieux dévolus au juge de l'exécution. Cette matière en pleine évolution provoque une jurisprudence abondante.

Pédagogie

Destinée à des magistrats praticiens (JEX) ,et ouverte aux greffiers et aux avocats, cette session a pour but de faire le point sur les contentieux ci-dessus, à l'exception de la saisie immobilière, qui fait l'objet d'une formation spécifique les 14, 15 et 16 juin (voir fiche PCC 15) et du surendettement (formation spécifique les 25 et 26 novembre, voir fiche PCC 02),et d'apprécier les propositions de réforme en cours.
Seront abordés, en particulier, la compétence et les pouvoirs du JEX, le titre exécutoire, les saisies mobilières, les mesures conservatoires, l'astreinte, l'expulsion.
Cette formation se propose, outre les exposés et tables rondes, de permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques afin de trouver des réponses aux difficultés juridiques et matérielles qu'ils rencontrent.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

70 participants, dont 50 magistrat(s), 10 avocat(s), 10 ENG.

Observations

Dates

Du 15/03/2010 au 17/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC05

Le contentieux du logement

Contexte

Les interventions législatives et réglementaires se sont succédé au fil des années pour conférer au logement un statut particulier :
-loi « lutte contre les exclusions » du 29 juillet 1998,
-loi « SRU » du 13 décembre 2000,
-loi « de modernisation sociale » du 17 janvier 2002,
-loi « de cohésion sociale »du 18 janvier 2005,
-loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable,
-loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion…

Par ailleurs, le cadre contractuel entre propriétaire et occupant est de plus en plus complexe, donnant lieu à un important contentieux, lequel, depuis 2005, est soumis essentiellement au juge d'instance.

Pédagogie

Cette formation, qui suppose pour les stagiaires de bonnes connaissances de base en la matière, a pour objectif de traiter, en alternant exposés, tables rondes et échanges entre participants, et en faisant intervenir les différents acteurs concernés par la problématique du logement, les divers aspects de ce contentieux : litiges locatifs « classiques »,réglementation HLM, occupation sans droit ni titre, insalubrité, articulation avec les pouvoirs de l'administration…

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
70 participants, dont 70 magistrat(s).

Observations
cette formation s'adresse à des praticiens en charge de ce contentieux

Dates
Du 08/02/2010 au 10/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC06

Justice et médecine: un dialogue nécessaire

Contexte

Les liens entre la justice et la médecine sont nombreux en raison de la multiplication des actions en responsabilité des professionnels et des établissements de santé.

Les objectifs d'amélioration de la qualité du système de santé et d'une meilleure indemnisation des victimes poursuivis par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, ont contribué à redéfinir les contours du droit de la responsabilité médicale, qu'elle soit civile, pénale, administrative ou disciplinaire. La création de pôles de santé publique à Paris ou Marseille, dont la compétence a été étendue par la loi du 9 mars 2004, a ainsi modifié le traitement pénal des cas de responsabilité les plus complexes.

La mise en œuvre des règles de responsabilité médicale notamment au regard des droits reconnus aux patients soulève encore de nombreuses interrogations (secret médical, expertise, accès au dossier médical) aux médecins mais également aux magistrats.

Cette session ouvre aux médecins et aux magistrats un espace de dialogue leur permettant de découvrir ou de revisiter leurs connaissances et leurs pratiques afin de favoriser une meilleure compréhension mutuelle et décrypter la complexité de la responsabilité médicale.

Pédagogie

Ce panorama des enjeux et des conséquences du risque médical procède d'une démarche interactive originale, conçue pour favoriser l'expression par les participants de leurs préoccupations, de leur expérience et de leurs interrogations.

Lieu

Stage découverte : Paris et région parisienne,
Session théorique :
Du 7 au 10 juin : AP-HP Espace Scipion Rue Scipion Paris 5ème
Vendredi 11 juin : ENM Paris

Participants

26 participants, dont 13 magistrat(s), 13 médecin(s).

Observations

Pour les magistrats, ce cycle est composé d'un stage de deux jours en milieu hospitalier et d'une séquence théorique de cinq jours.

Dates

Du 07/06/2010 au 11/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Pendant deux jours, les magistrats sont immergés dans divers services (réanimation, chirurgie…) d'un établissement hospitalier de la région parisienne de l'AP-HP. Les médecins découvrent parallèlement le quotidien des magistrats (chambre civile, parquet, instruction, audience correctionnelle…).

L'ensemble des participants se retrouve lors de la session théorique de cinq jours au cours de laquelle leur sont présentés, dans le cadre de conférences-débats et table ronde, les principes juridiques et médicaux fondamentaux, destinés à enrichir leur réflexion sur ces problématiques complexes. Elle leur réserve également plusieurs temps d'échange sur leur expérience et leur expertise, renouvelée lors du stage préalable en milieu professionnel.

Niveau

PCC07

Les baux et les loyers commerciaux

Contexte

Cette session permet de rappeler les principes fondamentaux du statut des baux commerciaux et les règles de droit commun applicables au bail commercial, ainsi que de faire le point sur l'actualité jurisprudentielle particulièrement riche notamment en matière de loyers commerciaux.

Elle est destinée aux magistrats du siège TGI statuant sur les baux commerciaux, ainsi qu'aux présidents de TGI ou juges délégués par eux statuant en qualité de juge des loyers commerciaux.

Pédagogie

Essentiellement technique, cette session fait intervenir des spécialistes en la matière :
- magistrats
- experts
- avocats
- et professeurs d'université

fournissant tant une formation « boîte à outils » pour les magistrats découvrant la matière, qu'une actualisation de la jurisprudence et des pratiques pour les initiés.

Niveau

Lieu

Lieu : ENM PARIS

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 25/03/2010 au 26/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC08

L'assistance éducative en questions

Contexte

Trois ans après la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance, la formation vise à comprendre les enjeux des politiques publiques de protection de l'enfance et à mieux cerner la place de chacun des intervenants judiciaires, municipaux, départementaux, associatifs , dans un contexte de réforme, de décentralisation et de nécessaire maitrise budgétaire. Le circuit de signalement, les cellules départementales de traitement des situations préoccupantes, le secret partagé, la mise en œuvre des mesures prévues par les lois nouvelles (activité de jour ou le placement de longue durée par exemple) et d'alternatives éducatives innovantes seront présentés. Mais il s'agit aussi de se donner les moyens d'une réflexion sur les notions de danger, d'intérêt de l'enfant, de parole de l'enfant, de responsabilité parentale, confrontées à l'évolution législative et sociétale.

Pédagogie

Les conditions d'exercice de la fonction de juge des enfants et de membre du parquet des mineurs, dans le contexte mouvant de redistribution du champ pénal et de l'assistance éducative, de l'accroissement du rôle des acteurs territoriaux feront l'objet d'échanges et de réflexions pluridisciplinaires. Le nombre restreint de participants par session permettra des échanges fructueux sur les pratiques professionnelles.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

30 participants, dont 18 magistrat(s), 3 ENSP Police, 9 PJJ.

Observations

Cette action sera organisée deux fois dans l'année :
_ du 29 mars au 2 avril
_ du 11 au 15 octobre

Dates

Du 29/03/2010 au 02/04/2010 Inscrire dans mes choix

Du 11/10/2010 au 15/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC09

L'adoption internationale

Contexte

L'adoption internationale est un sujet de société, mettant en œuvre des compétences juridiques, mais aussi diplomatiques, sociales et qui sollicite de nombreux intervenants administratifs ou associatifs, en France et à l'étranger. L'activité législative en cette matière, depuis la ratification par la France de la convention de la Haye du 29 mai 1993, a été soutenue et les dispositifs remaniés à plusieurs reprises.

L'objet de cette session consiste à approfondir le cadre juridique conventionnel de l'adoption internationale et à appréhender cette démarche dans toutes ses composantes, depuis la demande d'agrément formée par la famille adoptante jusqu'à la reconnaissance en France de la décision d'adoption prononcée à l'étranger. Les magistrats ne sont souvent saisis qu'en fin de procédure, le but de cette formation est d'aborder l'adoption internationale dans toute sa diversité.

Pédagogie

Les thèmes abordés permettront aux participants :

- de faire le point sur le cadre conventionnel applicable, les évolutions jurisprudentielles et leurs pratiques professionnelles;

- mais aussi d'entendre les responsables des services qui traitent de l'adoption internationale dans d'autres ministères : ministère des affaires étrangères (service de l'adoption internationale) et ministère du travail , des relations sociales et de la famille;

- d'appréhender le rôle des départements notamment lors de la délivrance des agréments;

- enfin de connaître et distinguer les compétences et

Lieu
ENM PARIS

Participants
40 participants, dont 35 magistrat(s), 5 REFJ.

Observations

Dates
Du 17/05/2010 au 18/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

les actions respectives des différents opérateurs intervenant dans les procédures d'adoption (agence française de l'adoption, organismes autorisés pour d'adoption) ainsi que le rôle des associations de familles adoptives et d'enfants adoptés.

Ces regards pluridisciplinaires et croisés ont pour finalité de présenter la problématique de l'adoption internationale dans toute sa complexité.

Niveau

PCC10

La réparation du préjudice corporel

Contexte

Contentieux de masse, la réparation du préjudice corporel ne se résume pas à l'application de barèmes d'indemnisation mais doit aussi viser des préjudices difficilement mesurables, comme le retentissement professionnel ou le préjudice d'affection. Les décisions judiciaires en la matière ont un enjeu économique et humain que le juge ne peut ignorer.

Pédagogie

Cette session de formation vise à étudier l'ensemble des aspects de la réparation du préjudice corporel, en faisant intervenir des professionnels venus de différents horizons (médecin, psychologue, ergothérapeute, assureur, avocat…) et d'associer ces éléments à la composante juridique, l'ensemble étant synthétisé par la décision judiciaire.
Une partie de la session sera consacrée à la méthodologie de la réparation ,avec travaux pratiques.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

180 participants, dont 160 magistrat(s), 20 médecin(s).

Observations

Dates

Du 21/06/2010 au 25/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC11

Les majeurs protégés

Contexte

La loi du 5 mars 2007 ,modifiant profondément le régime de protection des majeurs aux facultés altérées ,est entrée en application le 1er janvier 2009.
Le législateur a entendu améliorer ce régime en prenant en compte de façon effective la protection de la personne comme celle de ses biens.
L'ampleur de la réforme occasionne des difficultés de mise en œuvre auxquelles les juges des tutelles se trouvent confrontés.

Pédagogie

Cette session a pour objectif de familiariser les participants aux nouvelles dispositions, d'étudier, avec les partenaires du juge, les moyens de les mettre en œuvre et de rechercher, au fil de tables rondes ,de débats et d'échanges ,des solutions pratiques aux principales difficultés.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
190 participants, dont 140 magistrat(s), 18 ENG, 15 mandataire(s) judiciaire(s), 15 médecin(s), 2 universitaire (s).

Observations
Cette formation est proposée deux fois dans l'année.

Dates
Du 18/01/2010 au 20/01/2010 Inscrire dans mes choix
Du 02/06/2010 au 04/06/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC12

La vente d'immeubles

Contexte

La vente d'immeubles est l'occasion, à tous les stades, de nombreux litiges : pourparlers, promesses, réalisation et exécution, opposent vendeurs et acquéreurs. Des tiers (agent immobilier, mandataire, notaire, techniciens…),dont la responsabilité professionnelle est recherchée, sont souvent mis en cause.
Des lois récentes ont fait évoluer le système de protection de l'acquéreur non professionnel.

Pédagogie

Cette session de formation, plutôt destinée à des praticiens en charge de ce contentieux, doit être l'occasion d'échanger sur les pratiques et de faire le point sur la législation récente et l'état de la jurisprudence, notamment en ce qui concerne les conditions suspensives, le sort de l'indemnité d'immobilisation, l'obligation de délivrance, les vices cachés…
Les participants assisteront à une audience de la 3ème chambre civile de la Cour de cassation portant sur ces contentieux.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 15/11/2010 au 19/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC13

L'assurance

Contexte

Le secteur des assurances est mal connu des magistrats bien qu'ils le côtoient régulièrement à l'occasion de multiples litiges.

Pédagogie

Cette session de formation se propose d'étudier les principes juridiques des grandes catégories d'assurances(responsabilité civile, choses, construction ,automobile, assurance-vie, assurances emprunteurs…)et de cerner les mécanismes de l'assurance, depuis l'évaluation du risque et la formation du contrat jusqu'aux stratégies processuelles des compagnies d'assurance, l'objectif étant de confronter de façon constructive les logiques des différents acteurs.
Des exercices pratiques seront proposés.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 27/09/2010 au 01/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC14

Les successions et libéralités

Contexte

La réforme des successions et des libéralités est intervenue aux termes de la loi du 23 juin 2006 et de son décret d'application relatif à la procédure successorale du 23 décembre 2006,introduisant les thèmes de la sécurisation de l'option successorale et du droit des libéralités, de la simplification des conditions de la gestion et du partage des successions, de la déjudiciarisation du changement de régime matrimonial…

Pédagogie

Cette session de formation, destinée, par sa technicité, aux magistrats bénéficiant déjà de bonnes bases théoriques en la matière, se propose d'apporter aux participants une vision la plus complète possible de la question, par une approche pluridisciplinaire : approche universitaire, notariale(cas pratiques de liquidation et partage de successions),judiciaire(point de vue du magistrat),actualité jurisprudentielle, droit international privé et européen.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

190 participants, dont 145 magistrat(s), 20 avocat(s), 15 ENG, 10 notaire(s).

Observations

Dates

Du 11/10/2010 au 15/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC15

La saisie immobilière

Contexte

L'ordonnance du 21 avril 2006 et le décret du 27 juillet 2006, modifié par décret du 12 février 2009,ont radicalement transformé la procédure de saisie immobilière et de distribution du prix de l'immeuble, désormais confiée au JEX, lequel est en outre investi en la matière d'une compétence particulièrement large pour le traitement des incidents. L'office du juge, dans cette matière traditionnellement dévolue, jusqu'à la réforme, aux avocats, se révèle délicat. La jurisprudence ne fait que commencer.

Pédagogie

Cette session, qui s'adresse plus particulièrement à des praticiens déjà en fonctions, a pour objet d'aborder de façon pratique la mise en œuvre de la procédure, dont l'audience d'orientation constitue le pivot, d'en examiner les différentes composantes, et d'approfondir, au fil d'exposés ,de débats et d'échanges avec le public composé de magistrats, de greffiers et d'avocats spécialisés, le rôle et les pouvoirs du juge aux différentes phases de la procédure.
L'ancienne procédure, encore en vigueur dans de nombreux dossiers, sera évoquée.
Les spécificités de la saisie immobilière dans les procédures collectives seront également abordées .

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
55 participants, dont 35 magistrat(s), 15 avocat(s), 5 ENG.

Observations

Dates
Du 14/06/2010 au 16/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC16

Les conséquences patrimoniales du divorce

Contexte

La liquidation du régime matrimonial après divorce peut confronter le juge à des décisions délicates, qu'il s'agisse d'apprécier le contenu d'une convention afin d'homologation, de fixer ou de modifier une prestation compensatoire ou de statuer sur les diverses difficultés de la liquidation et du partage.

Pédagogie

Cette session technique se propose d'approfondir l'ensemble des conséquences du divorce sur le patrimoine, notamment fiscales, l'incidence sur les donations entre époux et les avantages matrimoniaux, d'étudier les modalités prévues par les textes(art 255 9° et 10°) et leur mise en œuvre, de proposer des résolutions de cas pratiques.
Elle suppose de bonnes bases théoriques.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

185 participants, dont 145 magistrat(s), 25 avocat(s), 15 notaire(s).

Observations

Dates

Du 31/03/2010 au 02/04/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC17

Le droit de la filiation

Contexte

L'ordonnance du 4 juillet 2005, entrée en vigueur le 1er juillet 2006 a profondément réformé le droit de la filiation, abandonnant notamment la distinction traditionnelle entre filiation légitime et filiation naturelle. La présentation de la réforme des modes d'établissement non contentieux et contentieux de la filiation, des actions relatives à la filiation est au coeur de cette action de formation qui doit permettre aux magistrats d'acquérir les nouveaux réflexes et repères pour aborder et penser la matière.

Pédagogie

Animés par des juristes spécialisés (magistrats et universitaires), les interventions permettront d'aborder notammentles thèmes suivants: les actualités textuelles et jurisprudentielles du droit de la filiation, les conséquences judiciaires et pratiques de la réforme et le droit international privé de la filiation.

Le nombre des participants est limité afin de favoriser réflexions et échanges sur les pratiques judiciaires.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 30 magistrat(s), 10 ENG.

Observations

Cette formation de 3 jours peut être utilement complétée par les sessions "la place de l'enfant au sein des familles nouvelles" (voir fiche EJB01) ou "les contours de l'autorité parentale" (voir fiche PCC18) ou "Bioéthique et droit" (voir fiche EJC10).

Dates

Du 10/03/2010 au 12/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC18

L'autorité parentale

Contexte

Le droit de l'autorité s'est complexifié: aux sources nationales législatives (loi du 2 mars 2002, loi du 5 mars 2007) et réglementaires se sont ajoutés des instruments internationaux faisant l'objet d'une jurisprudence interne et européenne importante. Ces réformes ont pour contexte l'augmentation des séparations, la recomposition des familles, la meilleure prise en compte des droits de l'enfant ainsi que la promotion de la coparentalité.

Cette session vise donc, par une approche pluridisciplinaire, à donner aux participants des éléments actualisés, à la fois théoriques et concrets, de la fonction parentale dont la finalité est l'intérêt de l'enfant, mais aussi à réfléchir sur les enjeux psychologiques et l'impact des décisions de justice.

Pédagogie

Animés par des juristes spécialisés (magistrats, universitaires) et par des spécialistes des sciences humaines, les interventions permettront d'aborder notamment les thèmes suivants:
- actualités textuelles et jurisprudentielles de l'autorité parentale: exercice, délégation, audition de l'enfant, aspects procéduraux
- présentation du projet de loi relatif aux droits des tiers
- compétences respectives des juges aux affaires familiales, juges des enfants et juges des tutelles; modalités de communication de pièces; nouvelle réparttion des contentieux à compter du 1er janvier 2010
- le point de vue du psychologue sur la place de l'enfant et les incidences de son audition dans un contexte de conflit parental
- l'approche psychiatyrique de la fonction parentale - la médiation familiale
- les enlèvements internationaux d'enfants et

Lieu
ENM Paris

Participants
40 participants, dont 35 magistrat(s), 5 ENG.

Observations
Cette formation de 3 jours peut être utilement complétée par la session "La place de l'enfant au sein des familles nouvelles" (voir fiche EJB01) ou par la session "Le droit de la filiation" (voir fiche PCC17).

Dates
Du 04/10/2010 au 06/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

l'application du règlement de Bruxelles II bis.

Le nombre des participants est limité afin de favoriser réflexions et échanges sur les pratiques judiciaires.

Niveau

PCC19

Le droit de la presse

Contexte

Seront abordés au cours de cette session :
- la loi du 29 juillet 1881 et ses applications jurisprudentielles : les infractions de presse et le régime de leur poursuite (règles procédurales, éléments constitutifs notamment de la diffamation et de l'injure, l'instruction des affaires de presse).
- les protections de la personne face aux médias (le référé presse, atteintes à la vie privée, respect de la présomption d'innocence...).

Le droit de la presse sera également revisité à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme et de son application par la Cour européenne (notamment sur le secret des sources, le recel de violation du secret de l'instruction …).

Pédagogie

Offrant une approche technique complète de la matière, cette session est destinée aux magistrats ayant à connaître de ces affaires.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
25 participants, dont 25 magistrat(s).

Observations
Cette formation peut être complétée la session « éthique du magistrat, éthique du journaliste »(HJA03).

Dates
Du 29/11/2010 au 02/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC21

La tutelle des mineurs

Contexte

Le domaine d'intervention du juge des tutelles mineurs est extrêmement large et ses contours sont mal définis. Aux termes de la loi du 12 mai 2009(art 14),qui entre en vigueur au 1er janvier 2010, c'est le juge au affaires familiales qui exerce désormais les fonctions de juge des tutelles des mineurs.

Pédagogie

Cette formation se propose d'étudier les diverses attributions du juge des tutelles mineurs, et de mieux cerner sa place et ses rapports avec ses différents interlocuteurs : juges chargés de l'enfance, notaire…
Le point sera fait sur la jurisprudence.

Niveau

Lieu

Lieu : ENM Paris

Participants

40 participants, dont 35 magistrat(s), 5 ENG.

Observations

cette formation sera proposée deux fois dans l'année, la première fois (21 et 22 janvier) immédiatement après la formation « Pratique des fonctions JAF » (18 au 20 janvier, voir fiche PCA 07),pour permettre à ceux qui le souhaitent de suivre les deux formations, qui sont complémentaires.

Dates

Du 21/01/2010 au 22/01/2010 Inscrire dans mes choix

Du 02/09/2010 au 03/09/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC22

Le contentieux de l'expropriation

Contexte

Le droit de l'expropriation repose sur des principes très stables contenus dans l'ordonnance du 23 octobre 1958,laquelle constitue toujours le cadre juridique de la matière. Cependant, à la lumière des exigences européennes, depuis quelques décennies ce droit est en train d'évoluer, en cohérence avec ceux, notamment, de l'urbanisme et de l'environnement . Dans le même temps, le rôle du juge de l'expropriation s'est considérablement développé.

Pédagogie

Cette session se propose d'étudier l'ensemble des principes et de la procédure d'expropriation, les évolutions législatives et jurisprudentielles, en insistant sur la rôle du juge et sur les méthodes d'évaluation.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 03/06/2010 au 04/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC23

La copropriété des immeubles bâtis

Contexte

La vie de la copropriété ,qu'il s'agisse des relations entre copropriétaires , entre copropriétaires et syndic, des travaux, du paiement des charges,etc…, suscite un abondant contentieux et une non moins abondante jurisprudence. Les textes fondateurs du droit de la copropriété, (loi du 10 juillet 1965 et son décret d'application du 17 mars 1967), ont été modifiés à plusieurs reprises, notamment en 1985 et 1994, et surtout par la loi dite « SRU » du 13 décembre 2000,suivie du décret du 27 mai 2004.

Pédagogie

Cette session de formation se propose de faire le point sur le droit positif et la jurisprudence.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 35 magistrat(s), 5 juge(s) de proximité.

Observations

Dates

Du 10/05/2010 au 12/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC24

Le juge judiciaire, juge de l'impôt

Contexte

Le juge judiciaire est parfois amené à être « juge de l'impôt ». C'est le cas du tribunal de grande instance, compétent en matière d'impôt sur la fortune ,de droits d'enregistrement (successions, ventes immobilières),de contributions indirectes et pour diverses taxes , et du JEX pour le contentieux de la régularité du recouvrement.

Pédagogie

Cette session se propose d'étudier, avec des spécialistes du droit fiscal ,outre les particularités procédurales des litiges fiscaux : réclamation préalable, compétence, , délais, notifications, mémoires ,modes de preuve, représentation, instruction de l'affaire…, la notion d'abus de droit en matière fiscale et la fiscalité des opérations immobilières.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 20/09/2010 au 21/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC25

Information préoccupante, signalement, risque, dangers… Quelles définitions partagées pour les différents partenaires, session proposée par l'ENACT d'Angers

Contexte

La loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance a souhaité améliorer le dispositif de protection de l'enfance dans un contexte de politique décentralisée. Les nouvelles cellules départementales de signalement, chargées du recueil, de l'analyse et du traitement des informations préoccupantes relatives à la situation d'un mineur, le rôle central du président du conseil général et le principe de subsidiarité de l'intervention judiciaire, la possibilité d'un secret partagé entre professionnels de la protection de l'enfance sont notamment au cœur du nouveau dispositif.
Cette action de formation vise à mieux comprendre et s'approprier les principes de la réforme de la protection de l'enfance, à repérer le rôle et la place des différents acteurs et institutions et notamment l'articulation entre la protection administrative et la protection judiciaire , à cerner les principaux concepts d'information préoccupante, de signalement, d'enfant à risque, d'enfant en danger, d'enfant en danger avéré aux fins de permettre de construire des repères partagés sur l'intervention de chacun.

Pédagogie

Des exposés théoriques seront suivis de débats. Une réflexion sera menée à partir des pratiques des participants.

Niveau

Lieu
ENACT ANGERS

Participants
7 participants, dont 7 magistrat(s).

Observations
Cette formation est organisée par l'ENACT d'Angers dans le cadre des rencontres interprofessionnelles des services publics. Elle réunira, outre des magistrats, des cadres de la fonction publique territoriale, de la PJJ, de la santé, de l'éducation nationale et favorisera l'échange des pratiques et des expériences.

Dates
Du 04/10/2010 au 06/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCC26

Protection de l'enfance : les rôles ont-ils changé pour l'Aide Sociale à l'Enfance et les magistrats de la jeunesse ? session proposée par l'ENACT d'Angers

Contexte

Plus de trois ans après la réforme de la protection de l'enfance par la loi du 5 mars 2007, cette formation vise à présenter les nouvelles relations entre le service départemental de l'aide sociale à l'enfance, le parquet des mineurs, le juge des enfants et à comprendre comment l'autorité administrative et l'autorité judiciaire coopèrent en développant des compétences complémentaires, dans le respect de leurs responsabilités propres.
Seront étudiés notamment :
- les relations entre le service ASE du département , le Parquet et le juge des enfants
- le circuit des informations préoccupantes, le signalement
- les contraintes et les facteurs favorisant un travail en partenariat.

Pédagogie

Organisée par l'Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux (ENACT) d'Angers et regroupant des magistrats de la jeunesse et des directeurs enfance famille et cadres ASE des conseils généraux, cette formation favorisera les échanges professionnels pluri-disciplinaires et permettra de développer une réflexion inter-institutionnelle sur les modes d'articulation de la protection administrative et judiciaire de l'enfance.

Niveau

Lieu
ENACT ANGERS

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations
Cette formation est organisée par l'ENACT d'Angers. Elle est destinée aux substituts des mineurs et aux juges des enfants désireux de partager leurs expériences avec des cadres de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Dates
Du 31/05/2010 au 02/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCD01

Les modes alternatifs de règlement des conflits : le juge et la mise en oeuvre de la médiation

Contexte

La médiation et la conciliation constituent des voies originales de règlement des conflits où l'équité peut trouver sa place sans que le juge perde la sienne.
Ces deux modes de règlement des conflits se différencient principalement en ce que la médiation suppose obligatoirement l'intervention d'un tiers indépendant, proposé et désigné par le juge, le médiateur, qui aidera les parties, dont l'acceptation préalable de la mesure est requise, à nouer ou renouer le dialogue pour parvenir, en dehors du juge, à un éventuel accord, lequel sera proposé à son homologation, alors que la conciliation, si elle est également un processus destiné à amener les parties à un accord sur la question qui les oppose, peut être menée par le juge lui-même s'il le souhaite, et peut être tentée selon son appréciation, même sans l'acceptation formelle préalable des parties.
C'est dire que la mise en place de la médiation requiert surtout de la juridiction la préparation et l'organisation de la mesure, alors que le juge qui souhaite concilier lui-même les parties doit acquérir les techniques nécessaires.

Pédagogie

Cette formation sur la médiation a pour objet d'examiner l'intérêt de cette mesure et d'en appréhender les enjeux selon les divers contentieux, à la lumière notamment d'expériences locales et étrangères et de la directive « Médiation » de l'Union Européenne du 21 mai 2008, et de proposer des modalités pratiques, en termes d'organisation de service, sur sa mise en œuvre.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
40 participants, dont 37 magistrat(s), 3 juge(s) consulaire (s).

Observations
Cette formation pourra utilement être complétée par celle sur la conciliation proposée à la suite, les 31 mars et 1er avril.

Dates
Du 29/03/2010 au 30/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PCD02

Les modes alternatifs de règlement des conflits : les techniques de la conciliation

Contexte

La médiation et la conciliation constituent des voies originales de règlement des conflits où l'équité peut trouver sa place sans que le juge perde la sienne.
Ces deux modes de règlement des conflits se différencient principalement en ce que la médiation suppose obligatoirement l'intervention d'un tiers indépendant, proposé et désigné par le juge, le médiateur, qui aidera les parties, dont l'acceptation préalable de la mesure est requise, à nouer ou renouer le dialogue pour parvenir, en dehors du juge, à un éventuel accord, lequel sera proposé à son homologation, alors que la conciliation, si elle est également un processus destiné à amener les parties à un accord sur la question qui les oppose, peut être menée par le juge lui-même s'il le souhaite, et peut être tentée selon son appréciation, même sans l'acceptation formelle préalable des parties.
C'est dire que la mise en place de la médiation requiert surtout de la juridiction la préparation et l'organisation de la mesure, alors que le juge qui souhaite concilier lui-même les parties doit acquérir les techniques nécessaires.

Pédagogie

Cette formation sur les techniques de conciliation a pour objet, après avoir examiné l'intérêt de cette mesure et en avoir appréhendé les enjeux, d'en approfondir les techniques avec des professionnels, notamment par le biais de jeux de rôle et de mises en situation.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
40 participants, dont 37 magistrat(s), 3 juge(s) consulaire (s).

Observations
Cette formation pourra utilement être complétée par celle sur la médiation proposée juste auparavant, les 29 et 30 mars.

Dates
Du 31/03/2010 au 01/04/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA01

Pratique des fonctions : juge des libertés et de la détention

Contexte

Cette formation permet aux juges des libertés et de la détention, récemment nommés ou au contraire plus expérimentés, de parfaire leurs connaissances sur les aspects juridiques et techniques de cette fonction, d'approfondir leurs réflexions et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Pédagogie

Il s'agit notamment de confronter les expériences, recenser les difficultés rencontrées et faire le point sur l'évolution législative et jurisprudentielle récente. Le statut, les compétences, les pratiques des JLD seront abordés pour amener les participants à s'interroger sur le recours à la détention provisoire, la pratique de l'audience publique, le sens de leur intervention lors des autorisations ponctuelles au cours des enquêtes ainsi que dans le traitement du contentieux des étrangers.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Cette session pourra, dans un second temps, être utilement complétée par le stage « Présidence de chambre de l'instruction : actualité jurisprudentielle » (PPA15).

Dates

Du 25/01/2010 au 28/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA02

Pratique des fonctions parquet

Contexte

Cette session fonctionnelle s'adresse aux magistrats qui souhaitent approfondir leur réflexion et échanger sur la pratique de la fonction qu'ils exercent. Elle est particulièrement destinée aux magistrats récemment sortis du cycle de la scolarité initiale ou récemment intégrés mais elle s'adresse aussi aux magistrats plus expérimentés désireux de parfaire leurs connaissances dans la fonction considérée et d'échanger avec leurs collègues sur leurs pratiques respectives.

Pédagogie

Elle a pour objectif de confronter les expériences vécues dans l'exercice du métier, de recenser les difficultés rencontrées, de rechercher des éléments de solution et de faire un point sur les pratiques innovantes et l'évolution législative et jurisprudentielle récente.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

150 participants, dont 150 magistrat(s).

Observations

Cette session peut également être utile aux magistrats qui changent de fonction en cours d'année et qui n'ont pu bénéficier des sessions «changement de fonctions».

Dates

Du 25/01/2010 au 29/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA03

Pratique des fonctions instruction

Contexte

Cette session fonctionnelle s'adresse aux magistrats qui souhaitent approfondir leur réflexion et échanger sur la pratique de la fonction qu'ils exercent. Elle est particulièrement destinée aux magistrats récemment sortis du cycle de la scolarité initiale ou récemment intégrés mais elle s'adresse aussi aux magistrats plus expérimentés désireux de parfaire leurs connaissances dans la fonction considérée et d'échanger avec leurs collègues sur leurs pratiques respectives.

Pédagogie

Elle a pour objectif de confronter les expériences vécues dans l'exercice du métier, de recenser les difficultés rencontrées, de rechercher des éléments de solution et de faire un point sur les pratiques innovantes, l'évolution législative et jurisprudentielle récente.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Cette session peut également être utile aux magistrats qui changent de fonction en cours d'année et qui n'ont pu bénéficier des sessions «changement de fonctions».

Dates

Du 01/02/2010 au 05/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA04

Pratique des fonctions JIRS

Contexte

La loi du 9 mars 2004 portant adaptation de la Justice aux évolutions de la criminalité a donné à certaines juridictions une compétence interrégionale pour traiter des infractions de criminalité organisée et de délinquance économique et financière d'une grande complexité.
La mise en œuvre de techniques d'investigation et de dispositifs juridiques nouveaux (infiltration, sonorisation des locaux, témoins anonymes, traitement des repentis, identification, saisie conservatoire et confiscation des biens criminels, équipes communes d'enquête, procédure simplifiée d'extradition et mandat d'arrêt européen…) a fait émerger une culture professionnelle nouvelle, caractérisée notamment par une plus grande réactivité et par le développement et la systématisation du travail en équipe.

Pédagogie

Les précédents regroupements fonctionnels ont permis aux magistrats spécialisés des J.I.R.S., qu'ils soient magistrats instructeurs, magistrats du siège correctionnel ou du Parquet, de s'enrichir mutuellement de leurs pratiques professionnelles innovantes.
Cette session vise à poursuivre ces échanges et débats et à favoriser les retours d'expériences positives ou négatives. Elle a également pour but, grâce à des interventions ciblées et spécialisées, de permettre aux participants de parfaire et d'enrichir leur connaissance de la criminalité organisée, de son fonctionnement, de ses méthodes et réseaux, et des moyens juridiques, techniques et pratiques de lutter contre ce phénomène.

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENM Paris

Participants

150 participants, dont 150 magistrat(s).

Observations

Public concerné : magistrats habilités JIRS depuis au moins un an
Attention : les magistrats des JIRS ne sont plus inscrits automatiquement et doivent donc retenir cette formation parmi leurs 4 choix s'ils souhaitent y participer (sans qu'il soit nécessaire de le formuler en premier choix) ou s'inscrire ultérieurement en adressant un mail à l'adresse suivante : support-openportal.enm@justice.fr

Dates

Du 13/12/2010 au 17/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA05

Présidence des assises – pratique des fonctions

Contexte

Destinée à des présidents de cour d'assises déjà en exercice, cette session vise à privilégier la réflexion et les échanges professionnels sur les pratiques de préparation de l'audience, de conduite des débats, d'animation du délibéré et de prise de décisions.

Pédagogie

Permettant une mise en commun des pratiques et des regards extérieurs (autres professionnels du droit, médecins, journalistes…) sur la fonction de président d'assises, la session offre un espace de réflexion unique pour des magistrats aux fonctions si spécifiques.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Cette formation peut être complétée par la session « Présidence de Cour d'Assises : actualité jurisprudentielle »(PPA16).

Dates

Du 18/01/2010 au 22/01/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA06

Pratique des fonctions : président et conseiller de chambre de l'instruction

Contexte

Destinée à des présidents ou des conseillers de chambre de l'instruction déjà en exercice, cette session vise à privilégier la réflexion et les échanges professionnels sur les pratiques des chambres de l'instruction en matière d'organisation de la juridiction, de pouvoirs propres du président, de contentieux et de procédure spécifiques, de déroulement de l'audience (comparution personnelle, publicité), de contrôle des cabinets d'instruction, de recours aux nouvelles technologies …

Pédagogie

Permettant une mise en commun des pratiques de la fonction de président et conseiller de chambre de l'instruction, la session offre un espace de réflexion unique pour des magistrats aux fonctions si spécifiques.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Cette formation peut être complétée, dans un second temps, par la session « Présidence de chambre de l'instruction : actualité jurisprudentielle » (PPA15).

Dates

Du 01/02/2010 au 03/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA07

Pratique des fonctions : juge de l'application des peines

Contexte

Cette session fonctionnelle s'adresse aux juges et vices-présidents chargés de l'application des peines qui souhaitent approfondir leur réflexion et échanger sur la pratique de leur fonction.
Elle est ouverte tant aux magistrats récemment installés dans ces fonctions qu'aux magistrats plus expérimentés désireux de parfaire leurs connaissances dans la fonction et d'échanger avec leurs collègues.

Pédagogie

La confrontation des expériences vécues dans l'exercice du métier, le recensement des difficultés et la recherche des éléments de solution seront favorisés par des travaux en sous-groupes. Les évolutions législative et jurisprudentielle feront l'objet d'exposés par des spécialistes suivis de débats.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Cette session peut également être utile aux magistrats qui changent de fonction en cours d'année et qui n'ont pu bénéficier de la session « changement de fonctions ».

Public concerné: juges et VP de l'application des peines

Dates

Du 01/02/2010 au 05/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA08

Changement de fonction parquet

Contexte

Cette session est destinée aux magistrats appelés à exercer leurs fonctions dans un parquet de premier ressort.

Pédagogie

Cette session vise à remettre à jour leurs connaissances juridiques et à faire le point sur les pratiques existantes.

Niveau

Lieu

ENM Bordeaux

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre.

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010, Du 13/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA09

Changement de fonction parquet général

Contexte

Cette action de formation est destinée aux magistrats qui changent de fonctions et sont amenés à remettre à jour leurs connaissances et à faire le point sur les évolutions législatives et jurisprudentielles, ainsi que les pratiques existantes.

Pédagogie

Cette session traite tant des missions juridictionnelles que de leur organisation administrative sous forme d'exposé de conférence et de tables rondes.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre.

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA10

Changement de fonctions : juge de l'application des peines

Contexte

Cette action de formation est destinée aux magistrats appelés à exercer des fonctions de juge ou de vice-président chargé de l'application des peines. Elle doit permettre aux magistrats de remettre à jour leurs connaissances et de faire le point sur les pratiques existantes ainsi que sur la jurisprudence.

Pédagogie

Les évolutions législative et jurisprudentielle feront l'objet d'exposés par des spécialistes suivis de débats. L'étude de dossiers en sous-groupes permettra des échanges fructueux entre magistrats.

Niveau

Lieu

ENM Bordeaux

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre.

Public concerné: juges et VP chargés de l'application des peines (nombre variable selon les nominations intervenues)

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010, Du 13/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA11

Changement de fonction : instruction

Contexte

Cette session est destinée aux magistrats appelés à exercer les fonctions magistrat instructeur.

Pédagogie

Cette session vise à remettre à jour leurs connaissances juridiques et à faire le point sur les pratiques existantes en matière de procédure pénale et plus particulièrement d'enquête et d'information judiciaire.

Niveau

Lieu

ENM BORDEAUX

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre.

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010, Du 13/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA12

Changement de fonction : magistrats habilites au sein des juridictions interrégionales spécialisées en matière de criminalité organisée

Contexte

La loi du 9 mars 2004 portant adaptation de la Justice aux évolutions de la criminalité a donné à certaines juridictions une compétence interrégionale pour traiter des infractions de criminalité organisée et de délinquance économique et financière d'une grande complexité.

Pédagogie

Le travail du magistrat affecté au sein d'une JIRS, qu'il soit parquetier, magistrat instructeur ou du siège correctionnel, a ses particularités qui justifient que lui soit réservée une session de formation au cours de laquelle il se verra donner des éléments de connaissance de la criminalité organisée et où le point sera fait sur les dispositifs juridiques nouveaux, la jurisprudence récente de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation et les dernières techniques d'investigation.

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENM PARIS

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Cette session, destinée à préparer les magistrats nouvellement ou prochainement habilités à exercer dans les meilleures conditions leurs fonctions au sein des JIRS, peut par la suite être complétée par la session « pratique des fonctions au sein d'une JIRS » (PPA04).

Dates

Du 18/10/2010 au 20/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA13

Présidence des assises – changement de fonction

Contexte

Destinée à des magistrats appelés à exercer des fonctions de président de cour d'assises, cette session vise à mettre à jour leurs connaissances juridiques et de leur présenter les pratiques existantes s'agissant principalement de la préparation de l'audience, la conduite des débats, l'animation du délibéré et la prise de décision en Cour d'Assises.

Pédagogie

Faisant intervenir des présidents d'assises expérimentés ainsi que des magistrats du parquet général et proposant un regard extérieur de professionnels en lien avec la cour d'assises, comme les avocats, experts, policiers, journalistes, greffiers… etc, cette session donne aux stagiaires une « boîte à outil » leur permettant d'aborder leurs nouvelles fonctions avec des connaissances et une réflexion renouvelées.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Cette formation peut être complétée par la session « Présidence de Cour d'Assises : actualité jurisprudentielle »(PPA16).

Dates

Du 14/06/2010 au 18/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA14

Changement de fonction : président et conseiller de chambre de l'instruction

Contexte

Cette session est destinée aux magistrats appelés à exercer les fonctions de présidents ou de conseillers de chambre de l'instruction.

Pédagogie

Cette session vise à remettre à jour leurs connaissances juridiques et à faire le point sur les pratiques existantes en matière d'organisation de la juridiction, de pouvoirs propres du président, de contentieux et de procédure spécifiques, de déroulement de l'audience (comparution personnelle, publicité), de contrôle des cabinets d'instruction, de recours aux nouvelles technologies.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Les magistrats seront sollicités par l'ENM pour participer à cette formation après parution du décret ou du projet de nomination pour le mouvement de septembre
Cette formation peut être complétée dans un second temps par la session « Présidence de chambre de l'instruction : actualité jurisprudentielle » (PPA15) puis par la session « Pratique des fonctions : président et conseiller de chambre de l'instruction » (PPA06).

Dates

Du 20/09/2010 au 24/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA15

Présidence de chambre de l'instruction : actualité jurisprudentielle

Contexte

Cette session vise à présenter l'actualité jurisprudentielle pénale et de procédure pénale intéressant les chambres de l'instruction.

Pédagogie

Se déroulant à la Cour de Cassation et permettant ainsi d'assister aux audiences de la Chambre Criminelle, le but de la session est de favoriser un échange avec les conseillers de la Cour de Cassation, une connaissance de leurs méthodes de travail et des principales difficultés rencontrées lors de l'examen des pourvois.

Niveau

Lieu

Lieu : Cour de Cassation

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

ATTENTION : Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminée ultérieurement par la Cour de Cassation.

Dates

Du 28/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPA16

Présidence des assises – actualités jurisprudentielles

Contexte

Cette session vise à présenter l'actualité jurisprudentielle pénale et de procédure pénale intéressant les Présidents de Cour d'Assises.

Se déroulant à la Cour de Cassation, permettant de découvrir les bases de données juridiques et d'assister aux audiences de la Chambre Criminelle, le but de la session est aussi de favoriser un échange avec les conseillers de la Cour de Cassation, une connaissance de leurs méthodes de travail et des principales difficultés rencontrées lors de l'examen des pourvois.

Pédagogie

A l'aide de points d'actualité et de rencontre avec les magistrats de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, cette session a une approche technique du droit et de la procédure des assises.

Niveau

Lieu
ENM PARIS

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations
Cette formation peut être complétée par la session « Présidence de Cour d'Assises : pratique des fonctions »(PPA05).

Dates
Du 30/11/2010 au 01/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPB01

Justice et police judiciaire (Co-organisée avec l'ENSP)

Contexte

Cette session, qui réunira des magistrats, policiers, gendarmes et officiers de Douane judiciaire, permettra au regard de l'évolution législative la plus récente, de s'interroger sur l'évolution des pratiques professionnelles dans la direction et la conduite de l'enquête de police judiciaire.

Pédagogie

Cette session, sous forme d'exposés, conférences débats et travaux en atelier, s'intéressera notamment à la nouvelle configuration de la police judiciaire, aux exigences de démarche qualité et à la place de la victime dans le processus judiciaire. Elle sera nourrie d'échanges et de confrontations de praticiens de terrain, mais aussi de travaux en ateliers sur des préoccupations communes (extension des pouvoirs d'enquête traditionnels, recherche de la preuve, coopération pénale internationale..).
Ces travaux visent à rendre plus efficace l'indispensable partenariat entre justice et police judiciaire.

Niveau

Lieu

ENSP – Saint Cyr Au Mont D'or

Participants

70 participants, dont 25 magistrat(s), 10 douaniers, 25 ENSP Police, 10 gendarme(s).

Observations

Il existe une possibilité d'hébergement à l'ENSP. Les modalités de cette offre seront exposées lors de l'envoi de la convocation.

ATTENTION : Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminée ultérieurement par l'ENSP.

Dates

Du 28/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPB02

La lutte contre le trafic de stupéfiants

Contexte

Les modalités du trafic de stupéfiants sont en constante évolution avec une grande diversification de la nature des produits (notamment avec le développement des drogues de synthèse), de leur origine, de leur transport, de leur usage et une complexité grandissante de l'organisation des réseaux. La police judiciaire et la justice pénale ont su adapter leurs réponses pour une lutte plus efficace contre ces trafics : services spécialisés, JIRS, coopération internationale et utilisation de nouveaux moyens juridiques et techniques coordonnés (non justification de ressources, blanchiment, saisie et confiscation des avoirs criminels, alimentation du fonds de concours….).

Pédagogie

Tendant à présenter l'ensemble de ces aspects sous l'angle juridique, pratique et technique et à privilégier la présentation des enjeux et outils internationaux, cette formation permettra des échanges pluridisciplinaires, sous forme de conférences et de tables rondes, entre professionnels et abordera aussi la question de la définition et la conduite d'une politique pénale, inscrite dans une politique publique plus large de prévention de la toxicomanie , et adaptée aux différents profils des personnes concernés (usagers, « mules »…).

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

190 participants, dont 125 magistrat(s), 5 juge(s) de proximité, 10 douaniers, 20 ENSP Police, 20 gendarme(s), 10 REFJ.

Observations

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera plus particulièrement ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée – habilités JIRS – ou qui aspirent à assumer de telles fonctions.

Cette session pourra être utilement complétée par le stage « identification, saisie et confiscation des avoirs criminels » (PPC02) qui se déroule sur deux jours la même semaine.

Dates

Du 17/05/2010 au 19/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPB03

La douane judiciaire

Contexte

Le juge doit-il encore se méfier du gabelou ? Le douanier est-il un partenaire ou un concurrent du magistrat ? La Douane possède-t-elle encore vraiment des pouvoirs exorbitants ? Quelles sont exactement ses missions ? Comment inscrire l'action douanière aux côtés de l'action publique et comment coordonner les deux actions ? Comment utiliser les nouveaux "officiers de douane judiciaire" de l'article 28-1 du code de procédure pénale qui fait du magistrat un véritable directeur de la police judiciaire ?

Pédagogie

Ces questions seront abordées au cours de cette session qui s'adresse en priorité aux magistrats pénalistes du siège et du parquet sous forme d'exposés, de conférences débats et de démonstrations. L'objectif de cette session est de mieux connaître la douane, ses missions et ses moyens et de s'initier au contentieux douanier. Il sera l'occasion de constater qu'en passant de la fouille des coffres à la veille Internet, le douanier a opéré sa révolution et que la judiciarisation de la douane est un processus irréversible qui permet au magistrat de la considérer, à travers le contrôle juridictionnel auquel elle est soumise, comme un véritable partenaire dans la lutte contre la fraude et la criminalité organisée.

Niveau

Lieu

Ecole Nationale des Brigades des Douanes qui se situe à proximité de l'aéroport de La Rochelle.

Participants

25 participants, dont 25 magistrat(s).

Observations

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera plus particulièrement ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée – habilités JIRS – ou qui aspirent à assumer de telles fonctions.

Il existe une possibilité d'hébergement à l'Ecole Nationale des Brigades de Douanes qui est situé à proximité de l'aéroport de La Rochelle. Les modalités de cette offre seront exposées lors de l'envoi de la convocation.

ATTENTION : Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminée ultérieurement par l'Ecole Nationale des Brigades des Douanes .

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPB04

Le traitement judiciaire du renseignement

Contexte

S'il existe en France une problématique relative au renseignement, c'est celle sur la possibilité d'inclure, dans une enquête judiciaire, des éléments recueillis dans une enquête non judiciaire. Cette nécessité apparaît clairement dans les matières ou l'Etat lui-même est visé par les actes criminels et, au premier chef, la lutte contre le terrorisme.

En outre, la récente création des Juridictions Inter-Régionales Spécialisées (JIRS) tout en donnant naissance à un nouveau métier judiciaire à part entière, a fait apparaître aussi de nouveaux besoins en matière de collecte de renseignement à vocation judiciaire et d'exploitation des données recueillies. Le renseignement judiciaire, serait-il le nouveau né de l'évolution du dispositif français de répression judiciaire spécialisée ? Fort probablement.

Bien sûr, un échange d'informations, rapide et fluide, entre autorités judiciaires et services d'enquête sur les procédures ou les réalités criminelles est plus que jamais pertinent. Mais, au-delà de ce flux d'information et de son utilisation immédiate en procédure, le stockage en vue du recoupement et, en tous cas, d'une utilisation différée est l'une des nécessités actuelles des juridictions spécialisées en matière criminelle, qu'il s'agisse de la criminalité organisée, de la grande délinquance financière ou du terrorisme.

Si une grande partie de ces informations est contenue dans des systèmes dépendant des services d'enquête du ministère de l'intérieur, des finances ou de la justice, d'autres sont collectées par les seuls services spécialisés dans le renseignement. D'autres encore, sont réunies par les représentants des services français à l'étranger (magistrats de liaison ou en poste à l'étranger, attachés de défense, de sécurité intérieure, des douanes, des finances, etc.). D'autres enfin, peuvent être portés à la connaissance des autorités

Lieu

Participants

42 participants, dont 21 magistrat(s), 7 douaniers, 7 ENSP Police, 7 gendarme(s).

Observations

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

judiciaires en dehors de toute procédure d'enquête ou de poursuite active.

C'est l'intégration et l'utilisation des ces éléments d'information qui nécessite des solutions juridiques et pratiques, que cette session se propose d'analyser. Au-delà de l'organisation du recueil du renseignement en France, de sa transmission et de son exploitation par l'autorité judiciaire, cette session est une occasion de mieux connaître les différents services chargés de cette collecte, d'en connaître les méthodes et de réfléchir aux solutions permettant de satisfaire les nouveaux besoins de l'institution judiciaire.

Pédagogie

La session est constituée d'interventions orales et de tables rondes-débat au cours desquelles participent les spécialistes français du renseignement, les magistrats spécialisés et les autres professionnels travaillant avec l'autorité judiciaire dans le cadre des enquêtes judiciaires.

Niveau

PPB05

Les outils de la coopération policière et judiciaire internationales, session proposée par la Direction Centrale de la Police Judiciaire

Contexte

Ces journées visent à renforcer les connaissances et à promouvoir l'utilisation des outils et des méthodes de la coopération judiciaire et policière.

Pédagogie

Lieu de rencontre et d'échanges entre les magistrats et les spécialistes de l'investigation judiciaire, cette session doit permettre d'établir de nouveaux contacts professionnels et de renforcer les liens existant avec les partenaires nationaux et internationaux.

Niveau

Lieu

LYON - SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

journée proposée par la Direction Centrale de la Police Judiciaire et l'Ecole Nationale Supérieure de Police.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement par la Direction Centrale de la Police Judiciaire.

Dates

Du 30/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC01

La responsabilité pénale non intentionnelle

Contexte

La loi du 10 juillet 2000 sur la définition des délits non intentionnels et modifiant notamment l'article 121-3 du code pénal avait tenté de concilier les objectifs contradictoires de prise en compte des attentes des victimes et de lutte contre une pénalisation excessive de l'action des décideurs publics.

Pédagogie

Près de 10 ans après son entrée en vigueur, la présente formation vise, sous forme de conférences et de conférences débats, à présenter un bilan d'application de cette loi, centré sur l'abondante jurisprudence à laquelle elle a donné lieu, notamment sur la notion de causalité indirecte et sur la nouvelle hiérarchie des fautes (faute très légère, faute simple, faute caractérisée, faute délibérée) et ses conséquences. La conduite, tant sur le fond que sur la forme, des procès dits de catastrophes, sera également abordée au cours de cette session qui permettra de croiser les approches juridiques et professionnelles de magistrats et d'avocats.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

190 participants, dont 120 magistrat(s), 10 juge(s) de proximité, 10 autre(s), 40 avocat(s), 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 24/06/2010 au 25/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC02

Identification, saisie et confiscation des avoirs criminels

Contexte

L'identification des patrimoines des délinquants, leur saisie et leur confiscation étaient définies comme une « priorité gouvernementale forte » dans une circulaire interministérielle du 15 juillet 2007. Plus récemment encore, une circulaire du 4 août 2008 relative au trafic de stupéfiants rappelle la nécessité de « veiller au prononcé de confiscations des avoirs criminels ». L'examen de la proposition de loi visant à faciliter la saisie et la confiscation en matière pénale propose la création de compléter la législation relative à la saisie et la confiscation des avoirs criminels ainsi que la création d'une agence de gestion des biens saisis.

Cette approche complémentaire de la lutte contre la délinquance est préconisée par les instances et organisations internationales auxquelles la France participe activement (Organisation des Nations Unies, Groupe d'Action Financière Internationale…), ou encore par l'Union Européenne.

Pédagogie

L'objectif de cette session est de faire le point sur les dispositifs législatifs et règlementaires, ainsi que sur les bonnes pratiques professionnelles, qui permettent aux magistrats pénalistes, qu'ils soient parquetiers, magistrats instructeurs ou du siège correctionnel, de concourir à cet objectif de systématisation de l'approche financière des investigations et de la lutte contre les organisations criminelles et les délinquants.

Seront notamment abordées les questions relatives aux investigations aux fins d'identification du patrimoine des mis en cause, les saisies des produits des infractions, celles, fondées sur les dispositions de l'article 706-103 du code de procédure pénale, destinées à garantir le paiement des amendes encourues et l'exécution de la peine de confiscation, la peine complémentaire de confiscation des biens en

Lieu

ENM PARIS

Participants

185 participants, dont 125 magistrat(s), 10 douaniers, 20 ENSP Police, 20 gendarme(s), 10 REFJ.

Observations

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera plus particulièrement ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée – habilités JIRS – ou qui aspirent à assumer de telles fonctions.

Cette session complète utilement les sessions « La lutte contre la criminalité organisée » (PPC08) et « La lutte contre le trafic de stupéfiants » (PPB02) qui se déroule sur trois jours la même semaine.

Dates

Du 20/05/2010 au 21/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

relation avec l'infraction et celle de confiscation générale du patrimoine.

Cette session sera également l'occasion de rappeler le rôle joué en amont par les groupements d'intervention régionaux et par la plateforme d'identification des avoirs criminels dans l'identification des patrimoines des délinquants tant en France qu'à l'étranger. Un point pourra également être fait sur les dispositifs qui, en aval, permettent à l'Etat et à certains de ses services de récupérer certains biens mobiliers confisqués, ou le produit de la vente de ces biens confisqués, notamment par le biais du fonds de concours « stupéfiants ».

Niveau

perfectionnement

PPC03

La cybercriminalité

Contexte

La cybercriminalité jouit d'un nouvel espace sans frontière, celui de l'internet, lieu d'expression, de communication et de création mais aussi de travail, de commerce, de pouvoir et de délinquance. Ce "cyberespace" est utilisé à des fins illicites d'autant plus facilement et rapidement que les technologies évoluent sans cesse et permettent une très large diffusion.

Pédagogie

Cette session s'attachera sous forme d'exposés, de tables de ronde et de démonstrations à :
-aborder l'internet et son langage en favorisant une meilleure compréhension des aspects techniques de son fonctionnement et de ses potentialités;
-présenter les dispositifs juridiques, civils et pénaux, français, européens et internationaux, qui encadrent le fonctionnement du réseau et favorisent la coopération internationale et l'entraide répressive, de nature à lutter contre les diverses infractions commises via internet;
-aider les magistrats et les officiers de police judiciaire à progresser dans le traitement de leurs procédures en privilégiant les approches concrètes des différentes étapes (localisation et identification des auteurs d'infraction, accession aux données, mesures de nature à prévenir la disparition des preuves numériques, etc...).

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

150 participants, dont 100 magistrat(s), 10 ENG, 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 20 REFJ.

Observations

Dates

Du 28/06/2010 au 02/07/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC04

Crimes de sang, crimes de sexe

Contexte

Cette action de formation vise à fournir aux praticiens de la justice pénale des connaissances pluridisciplinaires sur la réalité criminelle contemporaine pour leur permettre de développer et d'adapter une intervention judiciaire spécialisée avant, pendant et après le jugement .
La philosophie, l'histoire, le droit et l'analyse judiciaire comparés, la sociologie, la psychologie et d'autres domaines du savoir seront sollicités pour mieux connaître les fondements de l'activité criminelle, les ressorts psychiques à l'œuvre lors du passage à l'acte et les caractéristiques sociales des auteurs.
Les conditions et le sens de l'intervention de la justice, notamment les questions relatives aux longues peines et aux conditions du suivi judiciaire des condamnés, seront en outre interrogés . L'imaginaire du crime dans la littérature et les médias sera également abordé.

Pédagogie

Des exposés magistraux de philosophes, d'historiens, de sociologues mais aussi d'acteurs de la justice pénale précéderont des temps de débats.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

185 participants, dont 125 magistrat(s), 10 juge(s) de proximité, 10 avocat(s), 10 ENAP, 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 17/05/2010 au 21/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC05

Le parquet et la pratique des assises

Contexte

Ouverte aux magistrats qui exercent ou qui vont exercer la fonction d'avocat général aux Assises, cette session a pour objectif d'en présenter les aspects fondamentaux, depuis le règlement du dossier criminel jusqu'au réquisitoire oral.

Elle repose sur une mise en commun des pratiques professionnelles des participants, autour d'échanges avec des avocats généraux expérimentés et avec les différents interlocuteurs du Ministère public d'Assises : président, greffier, avocat, expert psychiatre, policier, journaliste, référent-presse …

Le point est fait sur l'actualité de la jurisprudence de la Chambre criminelle en matière d'Assises.

Une approche méthodologique et une réflexion sur les affaires « hors normes » sont également proposées.

Pédagogie

Les échanges entre professionnels divers intervenant tous en matière criminelle, ainsi que l'expérience des magistrats du parquet aux assises sont l'apport pédagogique essentiel de cette session.

Niveau

Lieu
ENM Paris

Participants
30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations
Cette formation peut opportunément être complétée par la formation « Le réquisitoire oral »(PPC05), spécifiquement dédiée à l'exercice des réquisitions.

Dates
Du 17/05/2010 au 21/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC06

Le parquet et l'exécution des peines

Contexte

Cette session a pour objectif de faire le point sur les textes en vigueur et sur l'organisation mise en place dans les parquets pour l'exécution des peines. Elle sera également l'occasion d'échanger sur les pratiques, les liens avec le juge de l'application des peines et l'administration pénitentiaire. Enfin, cette formation permettra de dresser un bilan du fonctionnement des bureaux de l'exécution des peines.

Pédagogie

A l'issue d'exposés présentés par les spécialistes de l'exécution des peines, le nombre restreint de magistrats participants, tous concernés par l'exécution des peines, doit permettre des échanges fructueux .

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Cette action sera organisée deux fois dans l'année :
du 18 au 19 janvier
et du 21 au 22 octobre

Dates

Du 18/01/2010 au 19/01/2010 Inscrire dans mes choix

Du 21/10/2010 au 22/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC07

Actualité de la menace terroriste

Contexte

Cette session destinée aux magistrats pénalistes et aux fonctionnaires spécialisés, a pour but, en premier lieu de décrire et d'analyser les manifestations actuelles de la menace terroriste en France, et plus généralement en Europe (réseaux djihadistes internationaux, islamistes radicaux urbains, idéologies et séparatismes violents), et en second lieu, d'exposer et de commenter leur traitement judiciaire pendant les différentes phases de l'enquête, le déroulement du procès et l'exécution de la peine en abordant notamment les questions de l'exploitation des renseignements, de la centralisation des procédures et de la particularité de l'entraide en la matière, ainsi que la spécificité de la situation pénitentiaire.

Pédagogie

Sous forme de conférences et de tables rondes cette session s'attachera à la présentation d'expériences concrètes sur ces sujets, en particulier à la description pratique de la mise en œuvre des compétences concurrentes grâce à l'intervention de chercheurs universitaires et de membres des services spécialisés de la diplomatie, de la police et de la justice.

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENM PARIS

Participants

190 participants, dont 100 magistrat(s), 20 ENAP, 30 ENSP Police, 30 gendarme(s), 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 03/05/2010 au 07/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC08

La lutte contre la criminalité organisée, session co-organisée avec l'ENSP

Contexte

Depuis le début des années 1990, les législations répressives ont connu des évolutions sensibles, notamment en France avec la loi Perben II, entraînant la création de nouvelles incriminations et de nouvelles règles procédurales destinées à gagner en efficacité dans la lutte contre ces nouvelles formes de délinquance.
Le troisième pilier « Justice et Affaires Intérieures » de l'Union Européenne a également permis à la coopération et à l'entraide répressive de se développer utilement répondant ainsi aux attentes des magistrats et des policiers des Etats membres.

Pédagogie

Sous forme de conférences et de tables rondes une triple réflexion sera menée :
1) D'abord sur le phénomène de la criminalité organisée lui-même : quelle réalité recouvre-t-il ? Quelles sont les incriminations retenues en France et dans les autres états de l'Union Européenne ? Quels outils de centralisation et d'analyse des informations sur les activités des organisations criminelles existent en France et en Europe ? Comment s'élaborent les politiques pénales dans ce domaine ?
2) Ensuite sur les formes d'activités contrôlées par les organisations criminelles et dont elles tirent d'importants revenus : trafics de stupéfiants, filière d'émigration illégale et traite des êtres humains, fraudes au budget communautaire…
3) Enfin, sur la méthodologie de l'enquête et de l'entraide judiciaire : rôles respectifs du parquet et de l'instruction dans l'animation des enquêtes, mise en œuvre des nouveaux instruments juridiques (écoutes, équipes communes d'enquête, infiltration, etc.…) intégration le plus en amont possible des enquêtes économiques et financière dans les enquêtes criminelles, coopération judiciaire et policière,

Lieu

ENM Paris

Participants

185 participants, dont 60 magistrat(s), 10 douaniers, 60 ENSP Police, 35 gendarme(s), 20 REFJ.

Observations

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera plus particulièrement ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée – habilités JIRS – ou qui aspirent à assumer de telles fonctions.

Ce cycle se décompose en trois modules avec présence régulière obligatoire.
- 24 au 26 mars 2010
- 21 au 23 juin 2010
- 04 au 06 octobre 2010

Dates

Du 24/03/2010 au 06/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

instruments d’analyse opérationnelle…
Co-organisée avec l’Ecole nationale supérieure de la police, cette session sera ouverte aux commissaires de police, aux officiers de gendarmerie et aux magistrats du réseau judiciaire européen. Elle s’appuiera sur l’expérience acquise par nos homologues européens afin de développer, à travers les échanges, cette culture commune indispensable à la lutte contre un phénomène qui dépasse les frontières nationales.

Niveau

perfectionnement

PPC09

Approche du droit pénal économique et financier

Contexte

Cette formation spécifique est organisée à l'intention des magistrats qui se voient confier des fonctions nécessitant l'acquisition rapide de connaissances pratiques en matière économique et financière.

Pédagogie

Cette formation se décline sur deux modules complémentaires qui ont notamment pour objectif :
- de donner des éléments de base facilitant la lecture des documents comptables et d'aborder le droit pénal comptable (banqueroute, comptes infidèles)
- de présenter et d'approfondir les délits d'abus de confiance, et d'abus de biens sociaux.
- de traiter des infractions fiscales et de la procédure spécifique à leur poursuite, à leur instruction, à leur jugement.
- de présenter le traitement du travail dissimulé, des fraudes en réseau touchant les organismes sociaux ou encore des infractions douanières
- d'aborder les grands principes de l'entraide pénale internationale.

Niveau

spécialisation

Lieu

ENM PARIS

Participants

25 participants, dont 22 magistrat(s), 3 ENSP Police.

Observations

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera plus particulièrement ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée – habilités JIRS – ou qui aspirent à assumer de telles fonctions.

Deux cycles proposés par an, composés de 2 modules de 3 jours chacun, avec présence régulière obligatoire lors des 2 modules :
- 1er cycle : 8 au 10 février 2010 et 10 au 12 mai 2010
- 2ème cycle : 13 au 15 septembre 2010 et 8 au 10 novembre 2010

Cette session peut être, dans un second temps, utilement complétée par les stages « Lecture des pièces comptable par le magistrat » et «L'analyse comptable et financière de l'entreprise par le magistrat » (VDED02 et VDED03).

Dates

Du 08/02/2010 au 12/05/2010 Inscrire dans mes choix

Du 13/09/2010 au 10/11/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC10

Approfondissement du droit pénal économique et financier

Contexte

Cette formation spécifique est destinée à des magistrats du parquet, instructeurs et membres des formations de jugement spécialisés dans les fonctions économiques et financières. Elle s'inscrit aussi dans la continuité et l'approfondissement des thèmes abordés dans la session "approche du droit pénal économique et financier".

Pédagogie

Ce cycle portera sur les matières suivantes :
- gestion publique et probité
- blanchiment
- droit pénal des sociétés
- marchés financiers, régulation boursière, droit pénal boursier

Niveau

perfectionnement

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 34 magistrat(s), 3 ENSP Police, 3 douaniers.

Observations

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera plus particulièrement ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée – habilités JIRS – ou qui aspirent à assumer de telles fonctions.

Ce cycle se décompose en quatre modules de trois jours avec présence régulière obligatoire :
- 17 au 19 mai 2010
- 28 au 30 juin 2010
- 20 au 22 septembre 2010
- 22 au 24 novembre 2010

Cette session peut être, dans un second temps, utilement complétée par les stages « Lecture des pièces comptable par le magistrat » et «L'analyse comptable et financière de l'entreprise par le magistrat » (VDED02 et VDED03).

Dates

Du 17/05/2010 au 24/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC11

L’auteur d’infractions sexuelles envers les mineurs. Session organisée par le CNEFPN.

Contexte

La multiplication des procédures mettant en cause des auteurs d’infractions sexuelles, les spécificités de ce type de criminalité souvent sérielles et intrafamiliales, l’utilisation de supports technologiques nouveaux, les recours à des procédures nouvelles (enregistrement audio-visuel des auditions de victimes, inscription des auteurs dans des fichiers FNAEG, FIJAIS…) rendent nécessaires la maîtrise de savoirs et de savoir-faire particuliers. Cette formation vise l’acquisition de connaissances essentielles sur les profils psychologiques des auteurs, les examens médicaux et les autres modes de preuve, la cybercriminalité, la méthodologie particulière des auditions d’auteurs mineurs ou majeurs.

Pédagogie

Les échanges entre les différents acteurs de la justice pénale sont favorisés pour veiller à l’adaptation de la réponse pénale en la matière.

Niveau

Lieu

Gif sur Yvette

Participants

4 participants, dont 4 magistrat(s).

Observations

Cette action est organisée par le centre national d’études et de formation de la police nationale de Gif sur Yvette (CNEFPN) qui propose un hébergement sur place. Elle dure quatre jours et demi. Cette action est organisée deux fois dans l’année :
-du 1er au 5 février
-du 11 au 15 octobre
Cette formation peut être utilement précédée par la participation à la session « l’auteur d’infractions sexuelles envers les mineurs ».

Dates

Du 01/02/2010 au 05/02/2010 Inscrire dans mes choix

Du 11/10/2010 au 15/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC12

La lutte contre la fraude

Contexte

Le décret 2008-371 publié le 18 avril 2008 relatif à la coordination de la lutte contre la fraude et créant une délégation nationale de lutte contre la fraude a traduit la réforme annoncé par le Président de la République et le Ministre du Budget à l'automne 2007. La fraude au sens de ce décret doit s'entendre comme celle qui porte atteinte aux finances publiques en général, incluant le volet travail illégal, le volet prestation sociales et le volet fiscal (même si la détermination de l'assiette et du recouvrement des impôts restent de la compétence exclusive de la direction générale des finances publiques).

Pédagogie

Cette session a pour objectif sous forme d'exposés et de conférences-débats de recenser les acteurs de la lutte contre la fraude (organismes sociaux locaux et nationaux, administrations publiques, services de police judiciaire, …) et le dispositif mis en place pour coordonner au niveau national et local tous ces services. Par ailleurs seront repris les spécificités de l'organisation et du fonctionnement des organismes de sécurité sociale, des fraudes sociales dont elles peuvent être victime ainsi que les pouvoirs ou procédures propres dont ces organismes disposent pour prévenir, détecter et sanctionner les fraudes. Enfin un tableau des typologies des différentes fraudes et de leur incrimination sera dressé.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

155 participants, dont 120 magistrat(s), 5 douaniers, 15 ENSP Police, 15 gendarme(s).

Observations

Dates

Du 18/10/2010 au 20/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC13

La lutte contre la corruption et la protection des intérêts financiers de l'union européenne

Contexte

La corruption constitue une menace pour la prééminence du droit et de la démocratie. Elle sape les principes d'une bonne administration, d'équité et de justice sociale, fausse la concurrence, entrave le développement économique et met en danger la stabilité des institutions démocratiques et les fondements moraux de la société.

Avec la mondialisation et l'accroissement des échanges transfrontaliers, tout acte de corruption survenant dans le secteur privé ou public n'est plus uniquement un problème national mais également un problème transnational contre lequel une action conjointe de l'Union Européenne constitue un instrument efficace.

Pédagogie

L'examen, sous forme d'exposés et de conférences-débats, des délits de corruption, des évolutions législatives et jurisprudentielles amènera à s'interroger sur les moyens efficaces de lutter contre cette délinquance. Ensuite seront présentés les services spécialisés (SCPC, OLAF, services d'enquête) dans la lutte contre la corruption et dans la protection des intérêts financiers de l'Union et des Etats Membres. Se posera alors la question des victimes de la corruption et de la place qu'elles peuvent occuper dans les procédures au regard des textes nationaux et internationaux.

Niveau

Spécialisation.

Lieu

ENM PARIS

Participants

160 participants, dont 120 magistrat(s), 10 douaniers, 15 ENSP Police, 15 gendarme(s).

Observations

Dates

Du 21/10/2010 au 22/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC15

Géopolitique du trafic de stupefiants : enjeux internationaux

Contexte

De nombreux signaux apparaissent, tant dans des rapports officiels que des études ou articles, soulignant une inquiétude croissante face aux menaces stratégiques que représente l'explosion du trafic de stupéfiants, et plus particulièrement de cocaïne, vers l'Europe et ses conséquences sur la stabilité de certaines régions du globe, notamment en Afrique de l'Ouest.

Ces rapports (dont deux sont significatifs : Le rapport annuel 2008 de l'observatoire européen des drogues et toxicomanies (OEDT) et « Le trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'Ouest » - ONUDC – octobre 2008) soulignent les différentes menaces que représentent le trafic de stupéfiants. :

- Menace pour la société européenne avec une croissance spectaculaire du trafic de cocaïne et les effets négatifs que cela implique pour la santé des populations, avec le coût social élevé que cela représente.

- Menace pour la stabilité de l'Afrique de l'Ouest : après les déséquilibres constatés en Asie de l'Ouest, dans les Caraïbes ou encore en Amérique Centrale, c'est désormais vers l'Afrique de l'Ouest que se tourne l'attention où l'ampleur du phénomène, s'il reste encore limité, croît de façon exponentielle et menace de transformer la région en épicentre d'instabilité et d'anarchie, en déstabilisant notamment des économies fragiles.

Pédagogie

Sous forme d'exposés et de conférences-débats cette session définira les différents types de menaces et les enjeux qu'elles représentent pour les Etats et organisations internationales concernées.

Lieu

ENM PARIS

Participants

175 participants, dont 120 magistrat(s), 5 douaniers, 15 ENSP Police, 15 gendarme(s), 20 REFJ.

Observations

Dates

Du 15/11/2010 au 16/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

PPC16

Prestations de service internationales et détachement de salaries, session organisée par l'INTEFP

Contexte

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables, dans un contexte juridique complexe, de mieux repérer les détachements de salariés dans le cadre de prestations de service international, et de s'assurer du respect des dispositions réglementaires et conventionnelles qui leur sont applicables.

Pédagogie

Ce stage organisé par l'INTEFP (Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnel) pour des agents de contrôles en section d'inspection du travail et des directeurs adjoints en charge de pôle travail a pour objectifs pédagogiques :
- Identifier les enjeux liés au contrôle des opérations de prestations de service avec détachement de salariés

- Repérer le cadre juridique communautaire et international applicable à ces opérations
- Repérer les partenariats et services utiles au contrôle des conditions de détachement de salariés
- Distinguer juridiquement la prestation de services d'autres opérations, et identifier les conséquences de cette distinction
- Maîtriser les dispositions (réglementaires, conventionnelles) applicables aux salariés détachés
- Développer une méthodologie d'intervention de nature à favoriser l'information des services quant aux prestations de service existantes, et un contrôle efficace du respect des droits des salariés détachés
- Connaître les règles permettant la détermination des juridictions compétentes sur le plan civil et pénal
- Déterminer les conditions d'une action efficace (action pénale, action auprès du donneur d'ordre ..)

CONTENU
Enjeux

Lieu
MARCY L'ETOILE

Participants
5 magistrat(s).

Observations
Deux autres modules organisés par l'INTEFP sont proposés au catalogue ENM :
"Lutter contre les diverses formes de travail illégal" (3 jours) (PPC17)
"La mise en cause des donneurs d'ordre dans la lutte contre le travail illégal" (2 jours) (PPC18).

ATTENTION: Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ulterieurement par l'INTEFP

Dates
Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Espace des pays européens
Intérêt à agir
Modalités d’exercice des l’activité économique sur le territoire français
Conditions du détachement
Autorisations de travail et visas
Activités et professions réglementées
Fraudes
Sous-traitance
Prérogatives des agents de contrôle
Sanctions

Niveau

perfectionnement

PPC17

Lutter contre les diverses formes de travail illégal, session organisée par l'INTEFP

Contexte

A l'issue du stage, les stagiaires seront en capacité, d'une part, d'identifier les différentes formes de travail irrégulier (travail dissimulé par dissimulation d'activité ou d'emploi, prêt illicite de main d'œuvre, marchandage et fausse sous-traitance), d'autre part de comprendre les méthodologies d'intervention pertinente et les suites juridiques adéquates.

Pédagogie

Ce stage organisé par l'INTEFP (Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnel) pour des agents de contrôles en section d'inspection du travail et des directeurs adjoints en charge de pôle travail a pour objectifs pédagogiques
1. Repérer les diverses formes de travail irrégulier : travail dissimulé, fausse sous-traitance et prêt illicite de main d'œuvre, marchandage
2. Repérer les partenariats utiles à la lutte contre le travail illégal
3. Qualifier exactement sur le plan juridique les situations observées
4. Identifier les constats indispensables à l'établissement d'une procédure pénale
5. Connaître les droits et obligations des agents lors des contrôles
6. Maîtriser la législation et connaître la jurisprudence relative aux délits de travail dissimulé par dissimulation d'activité ou d'emploi, au prêt illicite de main d'œuvre et marchandage, et les sanctions pénales afférentes
7. Maîtriser la rédaction des procès – verbaux relevant des délits en matière de travail illégal

CONTENU:
Définitions du travail illégal
Travail dissimulé d'activité, de salariés, d'heures
Faux statuts

Lieu
MARCY L'ETOILE

Participants
5 magistrat(s).

Observations
Deux autres modules organisés par l'INTEFP sont proposés au catalogue de l'ENM :
"La mise en cause des donneurs d'ordre dans la lutte contre le travail illégal" (2 jours) (PPC18)
"Prestations de services transnationales et détachement de salariés" (3 jours) (PPC16)

ATTENTION: Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ulterieurement par l'INTEFP

Dates
Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Prêt de main d’œuvre illicite et marchandage
Emploi d’étrangers dans tire de travail
Situations limites : portage salarial, SEL
Méthodologie de contrôle
Droits et obligations des agents de contrôle
Procédure pénale

Niveau

perfectionnement

PPC18

La mise en cause des donneurs d'ordre dans la lutte contre le travail illégal, session organisée par l'INTEFP

Contexte

Les stagiaires seront, à l'issue du stage, en capacité d'établir des procédures mettant en cause, pénalement et/ou financièrement, les donneurs d'ordre, dans des situations de travail dissimulé, de marchandage et de prêt de main d'œuvre illicite

Pédagogie

Ce stage organisé par l'INTEFP (Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnel) pour des agents de contrôles en section d'inspection du travail et des directeurs adjoints en charge de pôle travail a pour objectifs pédagogiques

- Identifier les caractéristiques économiques génératrices de situations délictuelles impliquant un donneur d'ordre,
- Identifier toutes les situations dans lesquelles le donneur d'ordre peut être mis en cause pénalement et/ou financièrement,
- Déterminer l'ensemble des conditions nécessaires pour aboutir à cette mise en cause et à la mise en œuvre de la responsabilité pénale et/ou financière du donneur d'ordre,
- Identifier les partenariats utiles,
- Maîtriser la méthodologie d'action permettant la mise en cause pénale et financière des donneurs d'ordre.

CONTENU :
Les basiques du travail illégal, chiffres clés, secteurs d'activité.
Les différents statuts et définitions (maître d'ouvrage, donneur d'ordre, contrat d'entreprise, etc.)
Réglementation (sous-traitance, vraie et fausse sous-traitance, etc.)
Obligations du donneur d'ordre
Critères et jurisprudence amenant à la mise en cause

Lieu
MARCY L'ETOILE

Participants
5 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations
Deux autres modules organisés par l'INTEFP sont proposés au catalogue de l'ENM :
"Lutter contre les diverses formes de travail illégal" (3 jours) (PPC17)
"Prestations de services transnationales et détachement de salariés" (3 jours) (PPC16).

ATTENTION : Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminée ultérieurement par l'INTEFP.

Dates
Du 30/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

de la responsabilité des donneurs d’ordre
Sanctions pénales, civiles et administratives
Solidarité financière

Niveau

perfectionnement

PPC19

La lutte contre les carrousels de TVA, session proposée par l'Université Paul Cézanne d'Aix en Provence

Contexte

Cette formation, organisée par l'Université Paul Cézanne d'Aix en Provence vise à présenter, notamment à travers l'exemple du droit et des dispositifs belges:
-Les fraudes et escroqueries à la TVA, en particulier les carrousels de TVA, escroqueries en bande organisée au préjudice du budget de l'Etat, en examinant les caractéristiques de ce type de fraude, les modes opératoires, avec des illustrations par des cas pratiques
-les moyens de lutte développés, notamment en Belgique, contre ce type de fraude: techniques d'enquêtes, coopération internationale, analyse criminelle opérationnelle.

Pédagogie

Niveau

Spécialisation.

Lieu

Aix en Provence, Université Paul Cézanne, Europôle de l'Arbois,

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

L'inscription à cette formation implique de la part du magistrat une présence complète sur toute sa durée.

Dates

Du 17/05/2010 au 21/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPC20

Evitement de crise dans le cadre de la sécurité civile, session proposée par l'ENSOSP dans le cadre du RISP

Contexte

Cette session est proposée dans le cadre des rencontres interprofessionnelles des services publics (RISP). Elles permettent aux participants « de confronter les points de vue de professionnels confirmés, de comprendre leurs modes d'action respectifs, de favoriser la mise en synergie des acteurs ainsi que la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projet ».

Pédagogie

Niveau

Lieu
ENSOSP

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPD01

Actualité et devenir de l'application des peines

Contexte

Le 1er juillet 2009, 7479 condamnés à une peine d'emprisonnement ferme bénéficiaient d'une mesure d'aménagement de peine, soit plus du double qu'en 2005. Les juges de l'application des peines, les parquetiers spécialisés et les services déconcentrés de l'administration pénitentiaire travaillent ainsi, avec un réel succès au développement des mesures d'aménagement de peine en dépit des attentes très paradoxales de la société sur la question. La session de formation visera tout d'abord à actualiser les connaissances juridiques des participants sur le droit positif de l'application des peines et à en envisager les évolutions avec la présentation détaillée du projet de loi pénitentiaire, peut être alors devenu loi pénitentiaire. Les types d'établissement, les dispositifs d'insertion et modes de prise en charge développés par l'administration pénitentiaire, des plus traditionnels aux plus contemporains comme les centres pour peines aménagées ou le placement sous surveillance électronique, seront également étudiés.

Pédagogie

Cette action de formation qui favorisera les échanges pluri-disciplinaires permettra aussi de repérer les expériences innovantes, de valoriser les modalités de travail partenarial dans le respect des compétences et des attributions de chacun et d'interroger le sens de l'aménagement de peine tant pour la justice pénale que dans les parcours individuels des condamnés.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

170 participants, dont 100 magistrat(s), 30 avocat(s), 30 ENAP, 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 15/06/2010 au 17/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPD02

Preuve pénale et progrès scientifiques, session co-organisée avec l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale

Contexte

Alors que, de plus en plus fréquemment, la réussite des enquêtes, des informations judiciaires, l'issue des procès sont intimement liés à la pertinence des constatations matérielles, aux choix judicieux d'investigations techniques et scientifiques, à la qualité de l'exécution de celles-ci mais aussi à leur parfaite intégration dans la cohérence de la procédure et à la lisibilité des résultats, cette session a pour objectif d'actualiser les connaissances sur les évolutions les plus significatives dans le domaine de la preuve scientifique et de la médecine légale.

Pédagogie

L'alternance d'exposés (ADN, gestion de la scène de crime, expertise informatique, etc. ..), avec un regard comparatif (Grande Bretagne, Suisse....) et de travaux pratiques à l'IRCGN favorisent la réflexion collective des participants magistrats, officiers de gendarmerie et commissaires de police, pour parvenir à mieux identifier la place de la preuve scientifique dans la politique pénale.

Niveau

Lieu

ENM PARIS ET IRCGN (Rosny sous bois)

Participants

72 participants, dont 30 magistrat(s), 10 ENSP Police, 25 gendarme(s), 7 REFJ.

Observations

Le stage se déroule en alternance à l'ENM et l'IRCGN qui propose un système de navette pour se rendre sur les lieux.

Dates

Du 14/06/2010 au 18/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPD03

Application des peines pour les mineurs, session co-organisée avec l'ENPJJ.

Contexte

Depuis 2005, les juges des enfants exercent toutes les compétences en matière d'application des peines pour les mineurs condamnés.
Avec l'évolution importante du droit applicable à la matière, des conditions d'incarcération des mineurs avec la création des EPM et des modes d'aménagement de peines, cette formation vise à dresser un bilan de l'exercice par les juges des enfants de ces compétences mais également à actualiser les connaissances procédurales et techniques des participants, à assurer l'identification des spécificités applicables aux mineurs notamment dans la coordination des interventions judiciaires, des services de la PJJ et de l'administration pénitentiaire, à favoriser la réflexion sur la place du post-sentenciel dans la fonction de juge des enfants et sur la cohérence de la prise en charge des mineurs délinquants. Les questions techniques liées à la compétence territoriale des juges des enfants (qui peuvent être tous concernés qu'ils aient ou pas un EPM dans leur ressort) et à la répartition des rôles entre JAP et juge des enfants en application de l'article 20-9 de l'ordonnance du 2 février 1945 seront également abordées au cours de cette session.

Pédagogie

Les échanges professionnels pluridisciplinaires et les approches croisées des magistrats, avocats, membres de la PJJ et de l'administration pénitentiaire participants sont au cœur de cette action de formation

Niveau

Lieu

ENPJJ Roubaix

Participants

100 participants, dont 40 magistrat(s), 10 avocat(s), 25 ENAP, 25 PJJ.

Observations

Cette session, co-organisée avec l'ENPJJ, se déroule au sein de cette école.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 04/10/2010 au 06/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPD04

La délinquance des mineurs : les réponses judiciaires. Session co-organisée avec l'ENPJJ.

Contexte

La session propose d'envisager les réponses judiciaires et les conduites à tenir face à la délinquance des mineurs. Alors que les travaux de la commission Varinard ont permis l' élaboration d'un avant projet de code de la justice pénale des mineurs, les modifications importantes de l'ordonnance du 2 février 1945 depuis 2002 ont dores et déjà entraîné des évolutions dans les prises en charge judiciaires et éducatives des mineurs auteurs d'infractions pénales : développement des alternatives aux poursuites mise en œuvre par les Parquets , accélération des procédures de comparution, création de sanctions éducatives , création de centres éducatifs fermés, etc.. Cette formation vise non seulement à faire le point sur l'impact de ces modifications sur le fonctionnement de la justice des mineurs mais aussi à mieux appréhender les problématiques liées à la délinquance des mineurs : délinquance commise en groupe et délinquance des mineurs multiréitérants notamment.

Pédagogie

Les exposés magistraux seront suivis de débats dont la richesse devrait être assurée par la diversité des participants qui pourront confronter leurs points de vue de praticiens.

Niveau

Lieu

ENPJJ Roubaix

Participants

200 participants, dont 100 magistrat(s), 5 autre(s), 30 ENAP, 20 ENSP Police, 40 PJJ, 5 REFJ.

Observations

Cette session, co-organisée avec l'ENPJJ, se déroule au sein de cette école.

Dates

Du 29/03/2010 au 02/04/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPD05

Les soins pénalement ordonnés

Contexte

Depuis son introduction, il y a un demi-siècle, la pratique des soins pénalement ordonnés ne cesse de s'étendre, tant en France qu'en Europe.
Que ce soit sous la forme de l'obligation de soins à l'occasion de sanctions ou de mesures probatoires, de l'injonction thérapeutique en application de la loi du 31 décembre 1970 ou de l'injonction de soins introduite par la loi du 17 juin 1998, ces mesures imposent un partenariat délicat en raison d'une articulation originale de logiques différentes, celles de l'exécution des décisions, de l'application des peines, de l'incitation aux soins, du traitement thérapeutique, du travail social et du suivi éducatif.

Pédagogie

Le double respect des dispositions légales et des exigences déontologiques, que les soins pénalement ordonnés commandent, rend indispensable une connaissance approfondie du champ des compétences des différents professionnels impliqués ainsi que l'acquisition de savoirs pluridisciplinaires mais aussi comparés, grâce aux témoignages de praticiens étrangers. Les problématiques particulières liées aux soins pénalement ordonnées à l'égard des alcooliques, des toxicomanes et des auteurs d'infractions sexuelles seront traitées par des spécialistes de chacune de ces questions. Par-delà un apport cognitif essentiel, cette formation vise à favoriser une réflexion éthique partagée grâce aux échanges d'expériences que les débats doivent favoriser.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

180 participants, dont 100 magistrat(s), 45 ENAP, 15 médecin(s), 20 REFJ.

Observations

Dates

Du 06/09/2010 au 10/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPD06

Penser la peine

Contexte

Par-delà l'existence d'une grande variété de sanctions pénales, le sentiment diffus d'un conformisme pénal de recours à l'emprisonnement reste prégnant. Il conviendra de s'interroger sur la réalité et la pertinence de cette pratique.

A l'aide d'interventions et de débats visant autant l'apport de savoirs que le développement d'une libre réflexion des praticiens, cette session s'appuiera sur les multiples travaux de recherches existants et s'aidera de diverses expériences pratiquées en France et à l'étranger pour parvenir, loin de la clameur médiatique et des tentations démagogiques de l'opinion publique, à penser la peine.

Pédagogie

Des exposés magistraux d'historiens, de philosophes, de juristes et de praticiens précéderont des temps de débats.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

190 participants, dont 100 magistrat(s), 20 juge(s) de proximité, 20 avocat(s), 30 ENAP, 20 REFJ.

Observations

Dates

Du 10/06/2010 au 11/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPD07

La victime dans le procès pénal

Contexte

La victime a pris une place croissante dans l'évolution juridique avec la consécration d'un droit des victimes dans les politiques publiques mais aussi dans la représentation même de la justice pénale. Parties au procès, les victimes bénéficient d'un véritable statut leur conférant des droits tout au long de la procédure depuis le dépôt de plainte jusqu'à l'exécution de la peine. Des dispositifs spécifiques permettant de leur garantir l'indemnisation la plus complète, rapide et efficace ont également été mis en place. De même, des mesures d'accompagnement et de soutien pouvant aller jusqu'à une prise en charge globale peuvent leur être proposées notamment par un secteur associatif actif et diversifié.

Pour autant, les victimes connaissent-elles et exercent-elles effectivement ces droits et ces mesures ? La réponse judiciaire correspond-elle à leurs attentes ? Quel est l'impact juridique et concret de la création du juge délégué aux victimes ? Que recouvrent les notions de reconnaissance ou de restauration, évoquées par les victimes ? Comment concilier, dans un fragile voire impossible équilibre, la réponse aux douleurs et souffrances des victimes et le respect du droit des auteurs présumés d'infractions ? La victime peut-elle être placée au cœur de la justice pénale ?

Pédagogie

Cette session de formation visera à présenter les aspects juridiques et techniques d'une meilleure prise en compte des victimes d'infractions pénales et des mécanismes de réparation de leurs préjudices.

Mais elle s'intéressera également aux interrogations sociales plus larges que suscite la place des victimes dans la justice pénale, éclairées par des approches historiques, sociologiques ou psychologiques.

Elle sera constituée par des interventions de

Lieu

ENM PARIS

Participants

185 participants, dont 100 magistrat(s), 20 juge(s) de proximité, 15 avocat(s), 20 ENG, 10 ENSP Police, 10 gendarme(s), 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 17/11/2010 au 19/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

magistrats, experts, universitaires, représentants du monde associatif français et étrangers et par les échanges pluridisciplinaires entre les participants.

Niveau

PPD08

Impact et évaluation des politiques publiques en matière pénale

Contexte

Face à la demande croissante de sécurité exprimée par l'opinion publique, peut-on concevoir que la justice pénale devienne la réponse prioritairement, et parfois exclusivement, apportée aux différents désordres sociaux touchant notre société ? De plus en plus de praticiens se demandent quelle efficacité peuvent avoir leurs juridictions lorsqu'ils constatent qu'elles sont perpétuellement submergées par le traitement d'une délinquance dont les formes ordinaires (vols, extorsions et violences en tout genre) soulignent si fréquemment le poids des conduites addictives et des conditions de vie misérables.

Dans ces conditions, il apparait impératif et urgent de s'interroger sur les impacts des politiques publiques, tant sociales que pénales, nationales autant que locales, consacrées à la lutte contre la délinquance. Au préalable, il aura fallu répondre à d'essentielles questions : par exemple, du mineur en danger au délinquant multi-récidiviste, y a-t-il une identification élaborée de façon suffisamment pertinente par les différents acteurs sociaux et judiciaires susceptibles d'intervenir ? En constant questionnement sur sa qualité ainsi que sur son efficacité, il est désormais nécessaire que la justice pénale s'approprie les outils concourant à une évaluation rigoureuse de ses politiques, lesquelles doivent être appréhendées dans le cadre de l'ensemble des multiples politiques publiques menées dans notre pays.

Pédagogie

Grâce à la connaissance des expériences étrangères et des travaux les plus récents réalisés par les chercheurs (français et étrangers), cette session aura pour ambition d'apporter des éléments de réponse à ceux qui s'interrogent sur l'impact et l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la délinquance.

Lieu
ENM PARIS

Participants
185 participants, dont 100 magistrat(s), 20 élu(s) local (aux), 10 ENAP, 20 ENSP Police, 15 membre(s) du corps préfectoral, 10 personnel(s) des collectivités territoriales, 10 REFJ.

Observations
Cette session peut être, dans un second temps, complété par le stage « Evaluer, élaborer et animer une politique pénale locale » (ADMJD01).

Dates
Du 06/12/2010 au 10/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

PPD09

Actualité jurisprudentielle de la chambre criminelle de la cour de cassation

Contexte

Cette session vise à présenter l'actualité de la jurisprudence de la chambre criminelle, à l'exclusion de la jurisprudence intéressant les chambres de l'instruction qui fait l'objet d'une session spécifique, pour garantir aux magistrats pénalistes une actualisation de leurs connaissances et un perfectionnement juridique, dans un contexte législatif évoluant rapidement.

Pédagogie

Se déroulant à la Cour de Cassation et permettant ainsi d'assister aux audiences de la Chambre Criminelle, le but de la session est de favoriser un échange avec les conseillers de la Cour de Cassation, une connaissance de leurs méthodes de travail et des principales difficultés rencontrées lors de l'examen des pourvois.

Niveau

Lieu

Cour de Cassation

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Cette session pourra, dans un second temps, être utilement complétée par le stage « présidence de chambre de l'instruction : actualité jurisprudentielle » (PPA15)

ATTENTION: Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement par la Cour de Cassation

Dates

Du 28/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

PPD10

Le casier judiciaire national et le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes

Contexte

Ce stage, axé sur la gestion du droit et de l'informatique spécialisée en matière d'exécution des peines, alterne rencontres avec des responsables et études de cas concrets afin d'améliorer la qualité des échanges. Les différentes activités du casier judiciaire, enregistrement des condamnations pénales et délivrance des bulletins, sont présentées lors d'une visite guidée des lieux.
Le FIJAIS (fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) et l'ICJ (interconnexion des casiers judiciaires) font partie intégrante de ce stage

Pédagogie

Ce stage permet la visite des locaux du Casier judiciaire national et la rencontre avec l'ensemble des magistrats et personnels y travaillant. Une approche juridique de l'ensemble des questions posées par ce fichier, ainsi qu'une approche technique, permette une vision d'ensemble de cet outil au service de la justice.

Une 1/2 journée est consacrée à la visite d'un des laboratoires d'empreintes génétiques de Nantes (présentation théorique, travaux pratiques).

Niveau

Lieu
NANTES

Participants
8 participants, dont 8 magistrat(s).

Observations
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : chantal.devaux@justice.fr

ATTENTION : Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 28/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC010

Le militaire et le droit

Contexte

La direction des affaires juridiques du ministère de la défense assume en permanence les missions d'expertises juridiques qui lui sont demandées par le cabinet du ministre, les états-majors, les directions et les services ainsi que l'affectation et le soutien des conseillers juridiques (legad) sur les théâtres d'opérations dans le monde entier.

Pour assurer ses missions, la DAJ compte environ 230 personnes, civils et militaires regroupées autour de trois sous-directions et une division.

Pédagogie

Le stage se propose de faire découvrir aux magistrats les spécificités juridiques liées aux nécessités du métier des armes, les fonctions judiciaires militaires et les enjeux et mécanismes de la protection du secret de la défense nationale. Il s'adresse plus particulièrement aux magistrats du parquet et de l'instruction.

Niveau

Lieu

Ministère de la Défense, Paris

Participants

20 participants.

Observations

Une carte nationale d'identité ou passeport sera exigé(e) pour chaque participant.

Dates

Du 07/06/2010 au 11/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC101

Assemblée nationale

Contexte

Ce stage permettra aux magistrats d'appréhender le fonctionnement des services de l'Assemblée nationale, par le biais de rencontres avec différents directeurs et administrateurs. Une visite guidée leur permettra de découvrir le patrimoine architectural de l'Assemblée nationale. Si l'actualité politique le permet, les magistrats pourront assister à une séance de questions au gouvernement. Dans la mesure du possible, une ou deux rencontres avec des parlementaires seront organisées.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
25 participants, dont 25 magistrat(s).

Observations
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à: stage-collectif.enm@justice.fr
ET, simultanément, au chef de Cour.

Dates
Du 25/05/2010 au 28/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC102

Autorité des marchés financiers

Contexte

Les missions variées de cette autorité publique indépendante seront présentées au cours de ce stage : protection de l'épargne, information des investisseurs, bon fonctionnement des marchés financiers. Un accent particulier sera mis sur le rôle d'instruction et la fonction répressive confiés à cette institution.
Priorité sera donnée aux magistrats traitant des affaires économiques et financières et/ou aux magistrats envisageant un détachement.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations
Lettre de motivation et CV exigés à adresser par mel à : stage-collectif.enm@justice.fr
ET, simultanément, au chef de Cour.
Une photo d'identité sera impérativement demandée.

Dates
Du 20/09/2010 au 24/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC103

Casier judiciaire et fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes

Contexte

Ce stage, axé sur la gestion du droit et de l'informatique spécialisée en matière d'exécution des peines, alterne rencontres avec des responsables et études de cas concrets afin d'améliorer la qualité des échanges. Les différentes activités du casier judiciaire, enregistrement des condamnations pénales et délivrance des bulletins, sont présentées lors d'une visite guidée des lieux.
Le FIJAIS (fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) et l'ICJ (interconnexion des casiers judiciaires) font partie intégrante de ce stage.
Une 1/2 journée est consacrée à la visite d'un des laboratoires d'empreintes génétiques de Nantes (présentation théorique, travaux pratiques).

Pédagogie

Niveau

Lieu
Nantes

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations
Ce stage est reconduit deux fois par an.

Dates
Du 14/06/2010 au 17/06/2010 Inscrire dans mes choix

Du 15/11/2010 au 18/11/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC104

Conseil économique, social et environnemental

Contexte

Ce stage permettra de prendre la mesure des missions exactes de cette institution, qui constitue la troisième assemblée constitutionnelle de la République, dont il est rappelé qu'elle est consultée par le Gouvernement sur tout projet de caractère économique, social et environnemental et qu'elle remplit par ailleurs un rôle d'assemblée consultative auprès des pouvoirs publics.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations
Ce stage est organisé deux fois dans l'année.
Le Conseil économique, social et environnemental précise qu'une pièce d'identité du participant sera obligatoire chaque jour pour le retrait du badge.

Les dates mentionnées ci-dessous sont indicatives.

Dates
Du 28/12/2010 au 31/12/2010 Inscrire dans mes choix

Du 28/12/2010 au 31/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC105

Conseil d'Etat

Contexte

Après une présentation d'ensemble du Conseil d'Etat et une visite des locaux, les magistrats aborderont les différents services de cette institution, (section du contentieux et sections administratives, service des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel), assisteront, selon le calendrier du Conseil, à des séances de sections (Intérieur, Finances, Travaux publics…) et à des audiences publiques des différentes formations de la section du contentieux. Une visite du centre de documentation et de la bibliothèque du Conseil complètera utilement ce stage.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
8 participants.

Observations
Lettre de motivation exigée à adresser par mel à : chantal.devaux@justice.fr
ET, simultanément, au chef de Cour.
Ce stage est reconduit deux fois dans l'année.

Dates
Du 22/03/2010 au 26/03/2010 Inscrire dans mes choix
Du 18/10/2010 au 22/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC106

Cour de Cassation

Contexte

Après une présentation de la Cour de cassation, ce stage permettra de découvrir le fonctionnement des différentes chambres de la Cour suprême de l'ordre judiciaire (civiles, sociale, commerciale, criminelle), du parquet général ainsi que du service de documentation et d'études. L'assistance à des audiences ainsi qu'une présentation de la spécificité de la profession d'avocat aux Conseils complèteront utilement ce stage.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations
Ce stage sera reconduit 4 fois dans l'année.

Dates

Du 01/02/2010 au 05/02/2010 Inscrire dans mes choix

Du 03/05/2010 au 07/05/2010 Inscrire dans mes choix

Du 20/09/2010 au 24/09/2010 Inscrire dans mes choix

Du 15/11/2010 au 19/11/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC109

Direction de l'administration pénitentiaire

Contexte

Ce stage doit permettre, après une présentation générale de la direction, de découvrir très concrètement, au sein d'un ou plusieurs bureaux, la spécificité et l'intérêt du travail dans une direction législative et opérationnelle de l'administration centrale.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations
La DAP ne peut assurer ce stage que sous la réserve de 10 inscriptions.
Le stage est organisé 2 fois dans l'année.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010 Inscrire dans mes choix

Du 27/12/2010 au 31/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC111

Direction Centrale du Renseignement Intérieur

Contexte

Ce stage permettra de connaître l'organisation et les attributions de la D.S.T. ainsi que l'évolution de la mission de cet organisme. Les compétences et les spécificités nécessaires de son action dans le domaine judiciaire, ainsi que la méthodologie de l'enquête, seront étudiées, selon le champ d'application (contre ingérence, compromission, prolifération, contre-terrorisme…).

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations
Public : magistrats pénalistes.

Dates
Du 31/05/2010 au 04/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC112

Direction des Affaires Civiles et du Sceau

Contexte

Ce stage doit permettre, après une présentation générale de la direction, de découvrir très concrètement, au sein d'un ou plusieurs bureaux, la spécificité et l'intérêt du travail dans une direction législative de l'administration centrale.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
4 participants.

Observations
Stage reconduit 2 fois par an.

Dates
Du 17/05/2010 au 21/05/2010 Inscrire dans mes choix

Du 15/11/2010 au 19/11/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC113

Direction des Affaires Criminelles et des Grâces

Contexte

Ce stage doit permettre, après une présentation générale de la direction, de découvrir très concrètement, au sein d'un ou plusieurs bureaux, la spécificité et l'intérêt du travail dans une direction législative de l'administration centrale.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu: Paris

Participants

6 participants, dont 6 magistrat(s).

Observations

Stage reconduit 2 fois dans l'année

Dates

Du 15/03/2010 au 18/03/2010 Inscrire dans mes choix

Du 11/10/2010 au 14/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC114

Direction des Services Judiciaires

Contexte

Ce stage doit permettre, après une présentation générale de la direction et de ses missions, de découvrir très concrètement, au sein d'un ou plusieurs bureaux, les différentes questions tenant à l'organisation judiciaire, à la modernisation du service public et à la gestion des ressources humaines.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
6 participants.

Observations
Ce stage sera reconduit 2 fois dans l'année, au cours de la 1ére quinzaine de juin et de la 1ére quinzaine d'octobre.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC115

Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale

Contexte

Lors de ces cinq jours d'information au sein du GIGN, groupement de gendarmerie nationale spécialisé dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, les magistrats effectueront, après une présentation générale, la visite des différentes unités (GIGN, EPIGN, GSPR). Une séance de tir toutes armes et une présentation des chiens anti-explosifs clôtureront le stage.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Camp de frileuse BEYNES 78650 Quartier général LAURIER

Participants

12 participants, dont 12 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 14/06/2010 au 18/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC116

Marine nationale et action de l'Etat en mer

Contexte

Ce stage permettra de présenter les composantes de la marine nationale et ses différentes missions de service public, en matière de prévention des risques de pollution, de surveillance des navires, de sauvegarde, de régulation du trafic… Ce stage permettra également de saisir le rôle du préfet maritime dans son rôle de coordination des actions de l'Etat en mer. Il s'articulera autour de visites et de présentations des différents services (théâtre opérationnel Atlantique, AEM, COM, bâtiment, chantier…).

Pédagogie

Niveau

Lieu

Brest

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 07/06/2010 au 11/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC117

Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie

Contexte

L'objectif de ce stage est de mieux faire comprendre les facteurs sociétaux et/ou comportementaux prédisposant ou consécutifs à la consommation de drogues, d'alcool, de tabac ou de médicaments psychoactifs, les réponses juridiques apportées à cette consommation, et les dispositifs d'aide existant en la matière.
Visant en outre à expliquer la spécificité d'une demande interministérielle, il a aussi pour vocation de faire connaître aux magistrats la politique d'animation et de coordination de la MILDT en fait de prévention et de soin des addictions, mais également de répression des trafics.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 22/06/2010 au 25/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC118

Office français de protection des réfugiés et apatrides: le demandeur d'asile, statut de réfugié et le bénéfice de la protection subsidiaire

Contexte

Ce stage vise à donner des éléments de réponse aux magistrats qui ont en charge le contentieux des étrangers. Il permettra d'aborder, de manière concrète, à partir de dossiers, toutes les questions relatives aux situations des étrangers effectuant une demande d'asile. Il suppose d'avoir un niveau de connaissances suffisant du droit des étrangers.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu : Paris

Participants

4 participants.

Observations

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : catherine.auert@justice.fr
ET, simultanément, au chef de Cour.

Dates

Du 28/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC120

Sécurité routière

Contexte

Les accidents de la route, en notable régression, représentent néanmoins l'essentiel des homicides et blessures involontaires dont les juridictions judiciaires sont saisies et une part importante de l'activité de ces mêmes juridictions est liée au contentieux routier.

Dans la période récente, les instruments juridiques de traitement de ce contentieux ont profondément évolué. Les magistrats, qui sont aussi des usagers de la route, ont à connaître de dossiers d'accidents parfois complexes, souvent dramatiques, mais aussi d'un nombre conséquent de contraventions au code de la route dont ils ignorent parfois les fondements.
Au-delà des outils juridiques, il est nécessaire de connaître les causes et mécanismes de survenance des accidents et de prendre conscience du rôle d'acteur qui peut être celui du magistrat dans la politique nationale de sécurité routière, priorité affichée des pouvoirs publics depuis plusieurs années.
C'est ce que propose ce stage qui permettra notamment de suivre pendant deux jours un stage de récupération de points.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Délégation interministérielle à la sécurité routière, Arche de la Défense (92)

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 15/03/2010 au 19/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC121

Sénat

Contexte

Ce stage permettra aux magistrats d'approfondir leur connaissance du travail parlementaire et de découvrir l'activité des services du Sénat, comme le service des affaires européennes ou les différentes commissions (lois, affaires étrangères, finances, etc…).
Des entretiens avec des sénateurs et des directeurs de service auront lieu, ainsi qu'une visite du palais du Luxembourg.
Les magistrats pourront assister, selon le calendrier, à une séance publique.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
12 participants, dont 12 magistrat(s).

Observations
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à: stage-collectif.enm@justice.fr
ET, simultanément, au chef de Cour.

3 jours
La période mentionnée ci-dessous est indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement.

Dates
Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC122

Service central de prévention de la Corruption

Contexte

Le Service central de prévention de la corruption (S.C.P.C.), dirigé par un magistrat de l'ordre judiciaire, est un service à composition interministérielle placé auprès du Garde des Sceaux ; il a été créé par la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques.
Il est chargé de :
- centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits de corruption, de prise illégale d'intérêt, de concussion, de favoritisme et de trafic d'influence,
- prêter son concours, sur leur demande, aux autorités judiciaires saisies de faits de cette nature,
- donner son avis sur les mesures susceptibles de prévenir de tels faits, à diverses autorités limitativement énumérées, qui en font la demande,
- faire des recommandations au gouvernement.

Il a développé une activité internationale très importante en participant à des échanges avec des pays étrangers ou des organes comparables et en prenant part aux négociations des instruments régionaux ou internationaux, ainsi qu'aux travaux des grandes institutions internationales (ONU, OCDE, Conseil de l'Europe, Union Européenne).

Pédagogie

Ce stage permettra aux participants d'être associés à tous les aspects de son activité.

Niveau

Lieu
Paris

Participants
8 participants, dont 8 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 18/10/2010 au 22/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC124

Service Central des courses et jeux. Direction centrale de la Police judiciaire

Contexte

Après une présentation de l'organisation du service central et de ses missions, les magistrats étudieront, entre autres, les principaux jeux pratiqués dans les casinos, les tricheries, le fonctionnement des machines à sous, l'institution hippique, ainsi que les techniques d'enquête judiciaire et les procédés de contrôle. Au cours du stage, les visites d'un casino et d'un hippodrome sont programmées.

Pédagogie

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Cette action de formation concerne principalement des magistrats exerçant dans des juridictions dont le ressort inclut soit un casino, soit un hippodrome.

Lettre de motivation et CV exigés à adresser par mel à : stage-collectif.enm@justice.fr
ET, simultanément, au chef de Cour.

Ce stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates

Du 17/05/2010 au 21/05/2010 Inscrire dans mes choix

Du 15/11/2010 au 19/11/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC126

Tribunal de Commerce de Paris

Contexte

Ce stage permettra de découvrir le fonctionnement du tribunal de commerce ainsi que les différentes chambres de cette juridiction.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations
Ce stage est destiné aux membres du parquet financier, magistrats des chambres commerciales de cour d'appel et de la Cour de Cassation.

Dates
Du 17/05/2010 au 19/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC159

Approche de la cybercriminalité, organisé par l'OCLCTI - Direction centrale de la police judiciaire

Contexte

L'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication dépend de la direction centrale de la police judiciaire. Il s'agit d'un service à compétence nationale, composé de policiers et de gendarmes. Outre les missions d'enquête dans le domaine de la cybercriminalité, l'OCLCTIC est chargé de l'animation et de la coordination de la lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. Il assure également le rôle de point de contact sur le plan international, gère la plate-forme nationale de signalement des contenus illicites sur Internet, et met en œuvre la formation des enquêteurs spécialisés en criminalité informatique.

Pédagogie

Niveau

Lieu

101, rue des Trois Fontanot - 920000 - NANTERRE

Participants

8 participants, dont 8 magistrat(s).

Observations

Public: magistrats du parquet et de l'instruction.

Les contraintes d'organisation de ce stage impliquent un engagement des candidats à participer de façon effective sauf cas très exceptionnel.

Ce stage reconduit 4 fois dans l'année.

Dates

Du 21/01/2010 au 22/01/2010	Inscrire dans mes choix
Du 04/02/2010 au 05/02/2010	Inscrire dans mes choix
Du 23/09/2010 au 24/09/2010	Inscrire dans mes choix
Du 21/10/2010 au 22/10/2010	Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC160

Police aux frontières: la lutte contre l'immigration irrégulière et les filières

Contexte

A l'issue de ce stage, le magistrat sera en mesure de connaître le travail, les techniques et les difficultés de la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières. Dans ce cadre, il identifiera les différentes étapes de la procédure relative aux infractions au séjour, de l'arrivée de l'étranger à sa reconduite ainsi que l'organisation de la lutte contre les trafiquants, employeurs clandestins, marchands de sommeil dont les étrangers sont les premières victimes.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris (place Beauvau, Paris 8ème) et sites.

Participants

5 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

Un curriculum vitae serait souhaitable afin d'adapter le stage à l'expérience professionnelle du magistrat stagiaire.

Ce stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates

Du 21/06/2010 au 25/06/2010 Inscrire dans mes choix

Du 18/10/2010 au 22/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC161

Ecole Nationale de la Magistrature - Bordeaux

Contexte

Ce stage a pour objectif:
-de découvrir le fonctionnement administratif et pédagogique de l'ENM
-de sensibiliser à l'organisation des concours d'accès
-de sensibiliser à la construction pédagogigue des actions de formation
-de sensibiliser aux missions du département et la recherche de la documentation
-de présentater l'ensemble des services de l'ENM Bordeaux
-de présenter les nouvelles modalités des concours d'accès et de la nouvelle formation initiale.

Pédagogie

Le stagiaire participera aux actions de formation (période d'études de promotion 2009 et période de la spécialisation de la promotion 2008).

Niveau

Lieu
ENM Bordeaux

Participants
5 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 22/02/2010 au 26/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC201

Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI)

Contexte

Ce stage a pour objectif de mieux faire connaître aux magistrats français le rôle de la CNUDCI dans l'harmonisation des règles du droit commercial (connaissance des lois-types et lois uniformes constantes, acceptation des termes, règles, usages et pratiques du commerce international, élaboration des conventions internationales).

Pédagogie

Niveau

Lieu

Vienne (Autriche)

Participants

3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations

Une fiche de candidature motivée précisant les formations initiales et/ou continues au droit communautaire suivies antérieurement est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis.
L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante:
chantal-devaux.@justice.fr, dans le délai de la procédure d'inscription.

Les dates mentionnées ci-dessous sont strictement indicatives. Le participant doit fixer la période effective de la formation en accord avec l'établissement d'accueil et faire connaître les dates précises de stage à l'ENM.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC202

Conseil de l'Europe

Contexte

Ce stage permettra de découvrir la plus ancienne institution européenne en matière de droits de l'homme et d'Etat de droit.
Un accent particulier sera porté sur les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine juridique et des droits de l'homme.
Pourront être abordés des thèmes tels que la lutte contre la torture et contre l'exploitation sexuelle des enfants, l'exécution des arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, l'efficacité et la qualité de la justice.
Les stagiaires pourront participer à des rencontres au sein du Secrétariat général et de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Ils pourront en outre participer, en fonction de l'ordre du jour, à une ou plusieurs séances de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Strasbourg

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations
Une fiche de candidature motivée est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis. L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante:
stage-collectif.enm@justice.fr, dans le délai de la procédure d'inscription.

Les dates mentionnées ci-dessous sont strictement indicatives. La période effective de formation sera communiquée ultérieurement.

Ce stage est reconduit deux fois dans l'année.

Dates
Du 21/06/2010 au 25/06/2010 Inscrire dans mes choix
Du 04/10/2010 au 08/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC203

Cour Européenne des droits de l'homme

Contexte

Ce stage prendra la forme de conférences, de rencontres, et permettra d'assister à une ou deux audiences.
Les magistrats appréhenderont concrètement le fonctionnement de cette institution au regard des textes qui la régissent.
Ce stage s'attachera en particulier à analyser plus précisément les effets des décisions rendues par la Cour sur le droit français.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Strasbourg

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations
Ce stage est reservé en priorité aux magistrats ayant suivi la session "La Convention Européenne des Droits de l'Homme".

Une fiche de candidature motivée est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis. L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante:
stage-collectif.enm@justice.fr, dans le délai de la procédure d'inscription.

Les dates mentionnées ci-dessous sont strictement indicatives et peuvent être sujettes à modifications.

Ce stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates
Du 17/05/2010 au 20/05/2010 Inscrire dans mes choix
Du 15/11/2010 au 18/11/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC204

Cour de justice des communautés européennes

Contexte

Ce stage a pour objet de présenter la Cour de Justice des Communautés européennes qui comprend aujourd'hui trois juridictions : la Cour de Justice, le Tribunal de première instance et le Tribunal de la fonction publique.

Il permettra aux participants de connaître les compétences respectives de ces juridictions et leurs modalités de fonctionnement dans l'Europe élargie. Il a également pour but un approfondissement des connaissances dans les principaux domaines couverts par le droit communautaire notamment à travers une présentation de la jurisprudence récente.

Le programme prévoit aussi des rencontres avec les représentants de ces juridictions, des conférences sur des thèmes de droit communautaire et l'assistance à une ou plusieurs audiences.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Luxembourg

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Une fiche de candidature motivée précisant les formations initiales et/ou continues au droit communautaire suivies antérieurement est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis. L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante: stage-collectif.enm@justice.fr, dans le délai de la procédure d'inscription.

Ce stage est destiné en priorité aux personnes ayant suivi la session de formation continue « Approche du droit communautaire »ou qui disposent déjà des connaissances de base dans cette matière.

Les dates mentionnées ci-dessous sont strictement indicatives. La période effective de formation sera communiquée ultérieurement.

Dates

Du 06/12/2010 au 10/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC205

EUROJUST / EUROPOL à La Haye

Contexte

Ce stage a pour objectif de découvrir l'unité EUROJUST et l'office de police criminelle intergouvernemental EUROPOL :
- EUROJUST, composé d'un représentant pour chacun des Etats membres, s'adresse prioritairement à des magistrats pénalistes. Il a pour mission d'accentuer l'effort de coopération entre les autorités nationales compétentes relatif aux investigations et aux poursuites en relation avec la grande criminalité. Après une présentation générale, il sera proposé aux stagiaires de suivre certains des travaux en cours.
- EUROPOL, créé par les Etats membres de l'Union Européenne, a pour rôle jusqu'à ce jour d'accroître la sécurité au sein de l'espace européen, de faciliter les échanges de renseignements entre polices nationales en matière de stupéfiants, terrorisme, criminalité internationale et pédophilie. Il traite des domaines où la sécurité des citoyens européens est la plus menacée : trafics de drogues ou de matières radioactives, de véhicules, filières d'immigration clandestine, traite des êtres humains, blanchiment des capitaux, terrorisme et grande criminalité internationale (mafia), pédophilie.

Ce stage s'adresse prioritairement à des juges d'instruction et à des parquetiers, ayant à traiter de tels dossiers et souhaitant appréhender concrètement l'aide qu'ils peuvent attendre d'EUROJUST et EUROPOL.

A titre d'information, outre ce stage conjoint EUROJUST/EUROPOL, EUROJUST propose d'organiser un stage individualisé d'une semaine en son sein en faveur de tout magistrat pénaliste dont le portefeuille de dossiers appellerait légitimement la volonté d'approfondir la connaissance de cet organisme. Dans cette hypothèse, une telle demande de stage individualisé devra être formulée dans le cadre de la rubrique « stages individuels sur contact à l'étranger ».

Lieu
La Haye (Pays-Bas)

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations
Une fiche de candidature motivée faisant notamment état des fonctions exercées et d'un bon niveau d'anglais est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis. L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante: stage-collectif.enm@justice.fr, dans le délai de la procédure d'inscription.

Les périodes mentionnées ci-dessous sont strictement indicatives.Les dates effectives de formation seront communiquées ultérieurement.

Ce stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates
Du 22/03/2010 au 26/03/2010 — Inscrire dans mes choix

Du 25/10/2010 au 29/10/2010 — Inscrire dans mes choix

Fermer

Pédagogie

Niveau

SCOLLEC206

OLAF (Office Européen de Lutte Anti-Fraude)

Contexte

Créé en 1999, l'OLAF est un service d'enquêtes indépendant au sein de la Commission européenne. Son rôle est d'assurer la protection des intérêts financiers de la Communauté mais aussi de lutter contre la criminalité organisée transnationale, la fraude, la corruption et toute autre activité illégale préjudiciable au budget communautaire.
Une présentation de l'OLAF, la participation à des réunions d'enquêtes, la rencontre de points de contact utiles dans la lutte contre ces formes graves de criminalité sont notamment prévues.

Ce stage s'adresse prioritairement aux magistrats ayant à traiter des dossiers s'inscrivant dans un tel contexte, de manière à pouvoir appréhender concrètement l'aide que peut apporter ce service.
Par ailleurs, et afin qu'un échange fructueux des expériences professionnelles puisse avoir lieu entre magistrats appartenant à des systèmes judiciaires différents, il importe que les bénéficiaires de ce stage aient une bonne connaissance de la langue anglaise.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Bruxelles

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations
Une fiche de candidature motivée est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis. L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante :
stage-collectif.enm@justice.fr, dans le délai de la procédure d'inscription.
Ce stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates
Du 31/05/2010 au 04/06/2010 Inscrire dans mes choix
Du 11/10/2010 au 15/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC207

Le Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE)

Contexte

Le SGAE, placé sous l'autorité directe du Premier Ministre, est chargé de coordonner les positions que la France exprime au sein des instances communautaires. Il est le garant de la cohérence de ces positions pour l'ensemble des matières communautaires ainsi que pour les questions de justice et d'affaires intérieures.
Il est également le point de contact de la Représentation Permanente de la France à Bruxelles sur de très nombreux programmes communautaires et à ce titre, relaie l'information auprès des administrations françaises.
Le stage se déroulera principalement au sein du pôle "Justice, Liberté et Sécurité ", secteur Espace Judiciaire Européen.

Ce stage s'adresse tout particulièrement à des magistrats motivés par une connaissance du SGAE en raison de leur activité professionnelle actuelle ou future.

Pédagogie

Niveau

Lieu
SGAE Paris

Participants
1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations
Une fiche de candidature motivée précisant les formations initiales et/ou continues au droit communautaire suivies antérieurement est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis.
L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante:
chantal.devaux@justice.fr, dans le délai de la procédure d'inscription.
Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives, le participant doit fixer la période effective de la formation en accord avec l'établissement d'accueil et faire connaître les dates précises de stage à l'ENM.

Ce stage est reconduit deux fois dans l'année.

Dates
Du 28/06/2010 au 02/07/2010 Inscrire dans mes choix
Du 27/12/2010 au 31/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC208

Tribunal Pénal International et Cour Pénale Internationale

Contexte

Il s'agit de la visite de deux juridictions pénales internationales :
- Le TPI-Y est une juridiction pénale internationale ad hoc de l'ONU créée en 1993, et ayant compétence en matière de gestion du conflit armé de l'ex-Yougoslavie. En deux jours et demi, les magistrats se verront notamment présenter l'organisation de cette juridiction, le droit criminel international, le fonctionnement des chambres de première instance et d'appel, la section des témoins et des victimes, la division des enquêtes et celle des poursuites.
Les relations de la France avec le TPI-Y seront également abordées. Enfin, selon le calendrier, l'assistance à une audience pourra être programmée.
- La CPI, instituée par le traité de Rome du 17 juillet 1998 est entrée dans une phase opérationnelle depuis le 1er juillet 2002. Sa mission est de juger, après enquête, les individus accusés de crimes contre l'humanité et les génocides commis dans le monde. Au cours des deux jours et demi de stage, les magistrats se verront présenter l'organisation et le fonctionnement de cette juridiction et pourront assister à une audience.

Pédagogie

Niveau

Lieu
La Haye (Pays-Bas)

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations
Une fiche de candidature motivée précisant les formations initiales et/ou continues au droit communautaire suivies antérieurement est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis. L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante : stage-collectif.enm@justice.fr, dans le délai de la procédure d'inscription.

Cette visite s'adresse à des magistrats pénalistes. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire pour que le stage soit pleinement profitable.

Les dates mentionnées ci-dessous sont strictement indicatives. La période effective de formation, au cours du second semestre, sera communiquée ultérieurement.

Dates
Du 28/06/2010 au 02/07/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC209

Europe et Justice : CPI, Commission européenne, CEDH, CJCE, PE...

Contexte

Ce stage a pour objectif de présenter l'évolution du rôle des différentes institutions européennes et certains mécanismes du droit communautaire. Des exposés sur la construction européenne, l'intégration du droit communautaire dans les systèmes juridiques nationaux et sur la coopération judiciaire alterneront avec des visites sur sites et notamment un déplacement à la CJCE.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Strasbourg et Luxembourg

Participants

15 participants.

Observations

Une fiche de candidature motivée est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis. L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante : sebastien.vetz@justice.fr, au moins un mois avant le début de l'action.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et peuvent être sujettes à modifications.

Dates

Fermer

SCOLLEC210

Service des affaires européennes et internationales

Contexte

Ce stage doit permettre, après une présentation générale du service, de découvrir très concrètement, au sein d'un ou plusieurs bureaux, la spécificité et l'intérêt du travail dans une direction de l'administration centrale en prise directe avec l'international.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
6 participants.

Observations
Une fiche de candidature motivée est à transmettre par courrier électronique aux Chefs de Cour par la voie hiérarchique, pour leur permettre de donner leur avis. L'autorité hiérarchique doit ensuite l'envoyer sous la même forme à l'adresse suivante:
stage-collectif.enm@justice.fr, dans le délai de la procédure d'inscription.

Les dates mentionnées ci-dessous sont strictement indicatives. La période effective de formation sera communiquée ultérieurement.

Dates
Du 10/05/2010 au 12/05/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC212

Cour européenne des droits de l'homme : Cour de cassation

Contexte

Un stage à la Cour européenne des droits de l'homme et à la direction des affaires juridiques du Conseil de l'Europe est organisé au profit des magistrats nommés à la Cour de cassation. Ce stage a pour objectif de familiariser les nouveaux magistrats de la Cour de cassation avec la jurisprudence et le mode de raisonnement de la Cour européenne des droits de l'homme et de leur faire connaître les chantiers mis en place par le Conseil de l'Europe dans le domaine de la coopération juridique et judiciaire.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Strasbourg

Participants
30 participants.

Observations
30 magistrats de la Cour de cassation

3 jours en mai 2009

Dates

Fermer

SCOLLEC27

Aéronautique et aérospatiale

Contexte

Ce stage permettra la découverte de l'industrie aéronautique et spatiale française. Les magistrats pourront, par des présentations d'acteurs majeurs de l'aéronautique (B.E.A, Dassault Aviation, SAFRAN, EADS-astrium…) acquérir une meilleure connaissance de l'organisation et du fonctionnement d'entreprises de haute technologie. Secteurs couverts : recherche et développement, essais, industrialisation d'avions civils ou militaires ou de lanceurs spatiaux.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris et sur sites

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 15/11/2010 au 18/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC28

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

Contexte

Le monde hospitalier et le monde judiciaire se connaissent mal. Tenter de comprendre les enjeux de santé et les contraintes professionnelles des médecins et des magistrats dans le respect de leurs prérogatives permettra de mieux aborder d'éventuels litiges.
Face à ce constat, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, premier établissement hospitalier européen, composée de 39 hôpitaux, propose d'accueillir 8 à 10 magistrats pour un stage qui se veut résolument pratique.

Pédagogie

Les stagiaires seront immergés pendant quelques jours dans l'hôpital : visite de plusieurs établissements de l'AP-HP situés dans des bassins de population différents, entretiens avec les personnels médicaux, soignants et administratifs, présence à des interventions médicales, découverte de services spécialisés (cardiologie, réanimation, urgences…), visite des unités médico-Judiciaires et des services de gérance de tutelle.
Ils se verront également expliquer les procédures préalables d'information, de recueil de consentement et de préparation de l'acte médical en situation normale ou urgente ainsi que les problématiques autour du secret médical et de l'accès du patient à son dossier médical.
Les stagiaires pourront ainsi appréhender le circuit de prise en charge du patient et mesurer les efforts menés pour améliorer sa qualité et prévenir la survenance des risques thérapeutiques et des infections nosocomiales.

Le stage sera enfin l'occasion de découvrir la gestion locale des réclamations médicales (implication des médecins médiateurs et de représentants d'association de patient), ainsi que la politique menée par l'AP-HP dans la prévention, la préparation et le suivi des contentieux, civils et pénaux, en responsabilité médicale.

Lieu
Paris

Participants
8 participants, dont 8 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 01/06/2010 au 04/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Niveau

SCOLLEC29

Les Affaires maritimes

Contexte

Ce stage a pour but la découverte de l'économie de la mer dans la région et des différentes industries maritimes.

Pédagogie

Par plusieurs visites (criée, entreprise conchylicole, embarquement sur navire de pêche…), les stagiaires découvriront les différentes activités de la mer (pêche, commerce), ainsi que la réglementation applicable dans ces différents domaines.

Niveau

Lieu

Sète

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Lettre de motivation et CV exigés à adresser par mel à : stage-collectif.enm@justice.fr
ET, simultanément, au chef de Cour.

Dates

Du 14/06/2010 au 18/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC31

Banque de France

Contexte

Ce stage permettra d'aborder le statut, l'indépendance et les différentes activités de la Banque de France, la politique monétaire et le fonctionnement du système européen de banques centrales ainsi que les différents services existant au sein de la banque (incidents de paiement, renseignements sur les entreprises…). Les stagiaires aborderont, en outre, des thèmes, tels le surendettement, le blanchiment et la supervision bancaire...

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 13/09/2010 au 17/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC32

BNP-PARIBAS

Contexte

Ce stage doit permettre aux participants de découvrir dans un grand groupe bancaire international, BNP PARIBAS, la direction de la marque, communication et qualité, la direction des ressources humaines, la direction des affaires juridiques, les affaires spéciales et recouvrement, la direction des risques, la direction de la conformité et de la lutte contre le blanchiment, la direction financière, la banque de détail en France ainsi qu'une présentation des activités du CETELEM et la visite d'une salle des marchés.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris - quartier Opéra

Participants

8 participants, dont 8 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 15/03/2010 au 19/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC33

Le trafic des biens culturels

Contexte

Le marché de l'art représente de tels enjeux financiers qu'il a généré un trafic au niveau international. La répression de cette criminalité concerne au premier chef l'office central de lutte contre le trafic des biens culturels, mais aussi l'administration des douanes, les responsables de la culture et les professionnels du marché de l'art. Ce sont les acteurs qui témoignent de leurs actions pour limiter de telles pratiques.

Pédagogie

Niveau

Lieu

ENM Paris et sur sites

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Le stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates

Du 08/03/2010 au 12/03/2010 Inscrire dans mes choix

Du 15/11/2010 au 19/11/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC34

Commissaires-priseurs: Chambre parisienne

Contexte

Après une présentation de la profession de commissaires-priseurs et de la mise en œuvre de la loi réformant les ventes de meubles aux enchères publiques, ce stage permettra de découvrir le fonctionnement d'une étude, la réalité quotidienne du métier, les opérations d'inventaire, les enchères à Drouot… Seront également abordées les questions de responsabilité.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu : Paris (Chambre des commissaires-priseurs)

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Ce stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates

Du 17/05/2010 au 21/05/2010 Inscrire dans mes choix

Du 22/11/2010 au 26/11/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC35

Commissariat à l'énergie atomique

Contexte

Ce stage au sein d'un grand établissement de recherche, permet à l'occasion de visites d'installations et de laboratoires, d'aborder, avec les scientifiques, les enjeux de la recherche française dans les principaux domaines d'activités du C.E.A., comme par exemple :
- les recherches sur la structure de la matière, de l'infiniment grand à l'infiniment petit, et leurs applications dans les domaines de l'industrie nucléaire ou de la défense.
- les recherches en sciences du vivant, par ou pour le nucléaire, et notamment en imagerie médicale ou sur les maladies à prions.
(Pour plus de précisions sur les activités du C.E.A., et l'actualité de la recherche qui y est menée, voir le site internet : www.cea.fr).

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris et sur sites

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations
Une carte nationale d'identité et l'adresse personnelle seront impérativement demandées aux participants à ce stage.

Dates
Du 15/11/2010 au 19/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC36

Institut national de la consommation

Contexte

Cette session propose une approche des questions de défense des consommateurs avec les acteurs qui participent à leur information et protection: associations de consommateurs, Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, Commission des clauses abusives, Laboratoire National d'Essais et de Métrologie, Agence Française de Normalisation, Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité et les services de l'Institut National de la Consommation, dont celui des essais comparatifs et le magazine 60 millions de consommateurs.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations
Ce stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates
Du 17/05/2010 au 21/05/2010 Inscrire dans mes choix

Du 29/11/2010 au 03/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC37

Laboratoire central de la préfecture de police de Paris

Contexte

Les sujets et domaines sur lesquels pourra porter ce stage sont les suivants :
-présentation du laboratoire central et des différents départements,
-incendies et/ou explosions: investigations sur site et méthodologies d'enquêtes, exploitation des résultats d'analyses de prélèvement et rédaction de rapport, réunion hebdomadaire des ingénieurs,
-sécurité incendie : participation à une visite de sécurité d'un établissement recevant du public,
-environnement : enquête sur site, prélèvement et analyse ou constat et rédaction du rapport,
-traitement des plaintes et des nuisances (odeurs, intoxications et bruits),
-bilan de stage avec les différents intervenants.
Tout thème particulier complémentaire portant sur les domaines de compétence du laboratoire central, à savoir incendies, explosifs, munitions et terrorisme, environnement pourra également être abordé.

Pédagogie

Niveau

Lieu

39 bis rue de Dantzig 75015 PARIS

Participants

5 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations

Public : parquetiers, juges d'instruction

Un CV est exigé à adresser par mel à: stage-collectif.enm@justice.fr afin d'élaborer un programme dans l'objectif du souhait des stagiaires.
Tous les points décrits plus haut seront abordés mais leur degré d'approfondissement pourra être modulé en fonction des centres d'intérêts des stagiaires et des dispositions particulières liées à l'actualité du moment.

Ce stage est reconduit deux fois dans l'année.

Dates

Du 01/02/2010 au 05/02/2010 Inscrire dans mes choix

Du 11/10/2010 au 15/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC38

Lutte contre le piratage audiovisuel. Fédération nationale des distributeurs de films

Contexte

Ce stage permettra d'aborder les différents aspects (économiques, juridiques, culturels) de la distribution et de l'exploitation d'un film et d'explorer la piraterie audiovisuelle, le marché de la vidéo, ainsi que l'économie traditionnelle du cinéma français.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Les contraintes d'organisation de ce stage impliquent un engagement des candidats à participer de façon effective sauf cas très exceptionnel.

Dates

Du 22/11/2010 au 26/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC42

Publicité

Contexte

Ce stage vise à étudier l'élaboration d'un produit publicitaire et l'organisation autour de sa communication. Avec la participation de l'Union des Annonceurs, de l'Association des agences conseil en communication, du B.V.P et du C.S.A, les stagiaires aborderont des thèmes tels que la législation en matière de communication publicitaire, l'impact d'une campagne publicitaire sur la stratégie de marketing d'une entreprise, la publicité trompeuse, ou encore les moyens d'action d'une association de consommateurs.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Divers sites à Paris

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 04/10/2010 au 08/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC43

R.A.T.P.

Contexte

Au cours de ce stage, les magistrats découvriront l'organisation générale de l'entreprise, ses différents secteurs d'activité (RER, métro, bus), les problématiques liées à la sécurité, à l'environnement, au développement, au contexte juridique, aux ressources humaines et aux relations sociales.
Différentes visites sur le terrain concrétiseront les présentations faites par les responsables des départements intéressés.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 15/11/2010 au 19/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC44

SACEM

Contexte

Après une présentation générale de la SACEM, les magistrats aborderont, par la visite de ses différents services (juridique, culturel, musicaux, droits phonographiques et vidéographiques, droits généraux), le rôle et l'analyse des missions de cet organisme, la répartition des droits et le soutien des auteurs, à l'occasion de la préparation de la fête de la musique.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations
Stage reconduit deux fois dans l'année.

Dates
Du 14/06/2010 au 18/06/2010 Inscrire dans mes choix

Du 11/10/2010 au 15/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC45

S.N.C.F. : direction juridique

Contexte

Ce stage sera l'occasion de présenter aux participants les problématiques de l'exploitation du réseau notamment sous l'angle des contraintes spécifiques opérationnelles.

Les différents aspects liés à la sécurité seront examinés (sécurité et sûreté des circulations, hygiène et sécurité de travail...).

Des déplacements ferroviaires sur site complèteront utilement les séances d'information données par les responsables.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Paris et sur sites

Participants
9 participants, dont 9 magistrat(s).

Observations
Les contraintes d'organisation de ce stage impliquent un engagement des candidats à participer de façon effective sauf cas très exceptionnel.

Ce stage est reconduit 3 fois dans l'année.

Dates

Du 22/03/2010 au 26/03/2010	Inscrire dans mes choix
Du 17/05/2010 au 21/05/2010	Inscrire dans mes choix
Du 20/09/2010 au 24/09/2010	Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC46

Groupe Total

Contexte

Ce stage s'inscrit dans le cadre des stages "découverte" du monde de l'entreprise. Il a pour objectif de sensibiliser les magistrats à la réalité de l'entreprise, son quotidien et de leur permettre de dialoguer avec des opérationnels.
Deux thèmes dominants seront retenus:
-le respect de l'environnement
-la sécurité industrielle.

Pédagogie

Le stage sera organisé en alternant:
-une partie information en salle avec l'intervention des cadres dirigeants de manière à présenter le groupe et à préciser quelques notions fondamentales de sa politique dans des domaines aussi divers que les finances, la recherche, le juridique, les ressources humaines et bien sûr l'évaluation des risques industriels et l'environnemnent;
-une partie réservée aux métiers de TOTAL (l'exploration production, le gaz électricité, le raffinage marketing et la chimie) à travers la visite de sites, certains à proximité de Paris.

Niveau

Lieu

Paris la Défense et visites sur sites

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Une photocopie de la carte nationale d'identité sera exigée pour chaque participant.

Ce stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates

Du 29/03/2010 au 02/04/2010 Inscrire dans mes choix

Du 11/10/2010 au 15/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC47

Véolia environnement

Contexte

Ce stage permettra la découverte des différents métiers ainsi que des modes d'organisation et de fonctionnement d'une grande entreprise s'occupant d'environnement (eau, propreté, transport, énergie). Les questions relatives au développement durable et à la gestion des risques seront abordées à travers des rencontres avec les décideurs et avec des visites de sites d'exploitation.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris et sur sites

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Une pièce d'identité sera exigée pour chaque participant.

Ce stage est reconduit 2 fois dans l'année.

Dates

Du 08/03/2010 au 12/03/2010 Inscrire dans mes choix

Du 04/10/2010 au 08/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC59

E D F : connaissance d'un groupe industriel international

Contexte

La connaissance de l'entreprise est un enjeu majeur pour la justice. Le Groupe EDF se propose de lui ouvrir ses portes et sa Direction Juridique de lui servir de guide.

Pédagogie

La semaine du 8 juin 2009 au cours de laquelle les magistrats seront accueillis (sur Paris) sera rythmée autour de trois temps forts : 1- Présentation du Groupe, son organisation, sa stratégie et ses enjeux. 2- Deux journées sur le terrain sur les problématiques juridiques et managériales au quotidien. 3. Les défis du Groupe à relever en matière de RH.

Différentes rencontres avec les Directions du Groupe apporteront aux magistrats un éclairage spécifique sur les modes de management des hommes et des compétences qui co-existent au sein du Groupe (management "de masse"/management d'experts) et qui participent étroitement à la mise en oeuvre de la stratégie du Groupe.

Niveau

Lieu

E D F - PARIS

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 07/06/2010 au 11/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC61

Les fichiers de la Banque de France

Contexte

Ce stage est destiné aux magistrats qui, de par leurs fonctions, sont appelés à connaître des fichiers gérés par la Banque de France : fichier central des chèques (FCC), fichier national des chèques irréguliers (FNCI), fichier des incidents de paiement caractérisés liés aux crédits consentis à des particuliers (FICP), fichier bancaire des entreprises et cotation de la Banque de France (FIBEN). Seront abordées les questions concernant la nature des informations recensées, l'alimentation des fichiers, les modalités d'accès aux informations recensées, la durée de conservation des données, l'application de la loi informatique et libertés…

Pédagogie

Niveau

Lieu
PARIS

Participants
15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 29/03/2010 au 30/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC62

LA POSTE/DIRECTION DE LA SURETE DU COURRIER

Contexte

Au cours de ce stage, les magistrats découvriront l'organisation générale du groupe La Poste et celle du Courrier avec une présentation des enjeux et des stratégies adoptées par le Groupe.
Au travers de présentations et de témoignages, les magistrats prendront connaissance des problématiques délictuelles de la Poste et de l'action menée par la Direction de la Sûreté.
Les différentes visites sur sites industriels du Courrier, parmi lesquelles Roissy Hub, permettront aux magistrats de mesurer concrètement la dimension de la modernisation entreprise par le Courrier et la complexité de la problématique sûreté dans cet environnement postal, ainsi que l'aspect de la sûreté aérienne du courrier international.

Pédagogie

Niveau

Lieu
111, bld Brune PARIS - 75014

Participants
10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Dates
Du 04/10/2010 au 06/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SCOLLEC63

Direction générale de l'Aviation Civile

Contexte

Ce stage a pour objectif:
- de mieux faire connaître l'organisation et les missions de la Direction générale de l'Aviation Civile (DGAC) qui est une des directions générales du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT);
- de développer les trois compétences de la DGAC en matière régalienne (réglementation, sûreté, régulation économique), en matière de surveillance et de sécurité et en matière de contrôle de la navigation aérienne;
- de présenter la sous-direction des affaires juridiques de la DGAC;
- d'exposer les problématiques juridiques liées à ces trois pôles: responsabilité du certificateur, responsabilité pénale, contentieux administratifs;
- de travailler sur la problématique propre aux crashs aériens: rôle de la gendarmerie du transport aérien (GTA), du Bureau Enquête Analyse (BEA), enquête administrative;
- d'initier une réflexion sur l'expertise judiciaire dans les accidents aériens en se fondant sur des affaires récentes ("Mont Sainte Odile", crash de Pontoise"...);
- de rencontrer des professionnels du contrôle aérien et échanger avec eux sur le risque pénal.

Pédagogie

Ce stage se déroulera sous la forme d'exposés, d'étude de cas interactive et de visite de sites.

Niveau

Lieu

DGAC, rue Henry Farman, Paris 15ème et Centre en route de la navigation aérienne (CRNA) d'Athis-Mons (91)

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Public concerné: Membres du parquet, Juges d'instruction, Juges correctionnels (TC, Cour d'appel) en charge d'affaires relatives à l'aviation civile (crashs, violation de la réglementation de l'aviation civile, contentieux social).
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresse par mèl à stage-collectif.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de cour.
Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV001

Stage individuel sur initiative personnelle

Contexte

Le candidat organise lui-même son stage en collaboration avec l'organisme choisi. Il définit les dates du stage (cinq jours maximum) et les communique à l'ENM.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours.

Le magistrat concerné a charge de communiquer les dates effectives de son stage à l'issue des contacts qu'il noue, d'initiative, avec l'organisme d'accueil.
Le candidat doit fournir une présentation complète du contenu et des objectifs pédagogiques du stage, ainsi que le programme.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV003

Stage sur initiative individuelle : stage fonctionnel

Contexte

Le magistrat qui souhaite, notamment à l'occasion d'un changement de fonctions, réaliser un stage fonctionnel auprès d'un collègue organise lui-même son stage dans la juridiction choisie, avec l'accord des magistrats l'accueillant et du chef de la juridiction d'accueil.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné définit les dates de son stage avec la juridiction d'accueil et les communique à l'ENM.
Il fournit une lettre de motivation et le programme de son stage par mel à Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de cour pour avis.
Ce stage peut notamment avoir lieu lors d'un changement de fonction et compléter la participation à une session dite de "changement de fonction".

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV004

Administration pénitentiaire

Contexte

Participation au fonctionnement d'une maison d'arrêt ou d'un établissement pour peines.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Participants

15 participants, dont 15 magistrat(s).

Observations

5 jours.

La date mentionnée ci-dessous est strictement indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer deux périodes de disponibilité de cinq jours lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV005

Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières

Contexte

Ce stage a pour finalité de faire connaître l'organisation et les compétences de la DNRED et s'adresse aux magistrats pénalistes.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Affectation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV008

Conservatoire du Littoral Bretagne

Contexte

Le stage permettra de découvrir les missions du conservatoire du littoral notamment: l'acquisition des sites à préserver à l'amiable, par préemption ou expropriation, à titre gratuit, des propriétés du domaine privé de l'Etat.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Bretagne

Participants
1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations
5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV009

Conservatoire du Littoral Corse

Contexte

Le stage permettra de découvrir les missions du conservatoire du littoral notamment: l'acquisition des sites à préserver à l'amiable, par préemption ou expropriation, à titre gratuit, des propriétés du domaine privé de l'Etat.

Pédagogie

Niveau

Lieu
Corse

Participants
1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations
5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV010

Conservatoire du Littoral PACA

Contexte

Le stage permettra de découvrir les missions du conservatoire du littoral notamment: l'acquisition des sites à préserver à l'amiable, par préemption ou expropriation, à titre gratuit, des propriétés du domaine privé de l'Etat.

Pédagogie

Niveau

Lieu
PACA

Participants
1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations
5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV011

Groupement de gendarmerie maritime - TOULON

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Toulon

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fret, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV012

Groupement de gendarmerie maritime - BREST

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Brest

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fret, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV013

Groupement de gendarmerie maritime - CHERBOURG

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Cherbourg

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV014

Groupement départemental de gendarmerie

Contexte

Stage individualisé dans un groupement départemental de gendarmerie.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Chef lieu du département

Participants

96 participants, dont 96 magistrat(s).

Observations

5 jours.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le département souhaité, le mois ou la période de disponibilité lors de sa demande.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV016

Médiateur de la République

Contexte

Créé en 1973, l'Institution du médiateur de la République est une autorité indépendante qui met ses compétences au service des citoyens personnes physiques ou morales pour améliorer leurs relations avec l'administration et les services publics. Ce stage a pour finalité de faire découvrir les champs d'intervention du médiateur et l'étendue de ses activités.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément,à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera pris en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV017

Agence France Presse

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV018

Conseil supérieur de l'audiovisuel

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV019

Commission nationale de l'informatique et des libertés

Contexte

Stage découverte

Créée en 1978, la CNIL est plus que jamais l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et des organismes privés dans la mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel. Elle veille à garantir le respect des libertés individuelles dans un contexte de bouleversements technologiques et mobilise à cette fin activement les outils mis à sa disposition par le législateur. Depuis 2004 et, dans le prolongement de ses pouvoirs de contrôle sur pièces et sur place, elle s'attache à mettre en œuvre son nouveau pouvoir de sanction administrative.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations

Ce stage, d'une durée de 5 jours, sera organisé 3 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV020

Défenseur des Enfants

Contexte

Le Défenseur des Enfants, institution administrative indépendante créée par la Loi du 6 mars 2000, est chargé de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant. A ce titre, il reçoit les réclamations individuelles d'enfants, de leurs représentants légaux ou d'une association reconnue d'utilité publique qui estiment qu'une personne publique ou privée n'a pas respecté les droits de l'enfant. Il peut également proposer des modifications législatives ou règlementaires visant à garantir le meilleur respect des droits des enfants ou à faire cesser une situation inéquitable. Enfin, il organise des actions d'information sur les droits des enfants et leur respect effectif. Ce stage permettra de découvrir l'étendue du champ d'intervention de l'institution et les modes de relation construits avec l'institution judiciaire partenaire habituel dans le cadre des réclamations individuelles.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé deux fois dans l'année. Chaque stage accueillera un magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses dates de disponibilité dans le mois choisi lors de sa demande.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV031

Groupement de gendarmerie des transports aériens - ROISSY

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Roissy

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.

Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV032

Groupement de gendarmerie des transports aériens STRASBOURG

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Strasbourg

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.

Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV033

Groupement de gendarmerie des transports aériens - TOULOUSE

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Toulouse

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.

Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV034

Groupement de gendarmerie des transports aériens - MARSEILLE

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Marseille

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément,à son Chef de Cour pour avis.

Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV035

Groupement de gendarmerie des transports aériens - LYON

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lyon

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV036

Groupement de gendarmerie des transports aériens - ORLY

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Orly

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV037

Service national de douane judiciaire - VINCENNES

Contexte

Créée par la loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, la douane judiciaire constitue désormais un partenaire de l'autorité judiciaire dans des domaines qui sont de plus en plus approfondis dans le cadre d'enquêtes judiciaires pénales (contrebande de cigarettes, contrefaçons, escroquerie à la TVA, blanchiment, …).
Les spécificités techniques du SNDJ mises au service de la lutte contre les grands trafics frauduleux ainsi que la criminalité et la délinquance économique et financière organisées, trouvent leur traduction dans des dossiers confiés par les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) mais aussi par la capacité de diligenter des enquêtes pour tous les TGI.
L'un des objectifs du stage est de mieux faire connaître le SNDJ à tous les magistrats afin de leur permettre de recourir à la capacité d'action de ce service dans ses nombreux domaines de compétence.

Pédagogie

Niveau

Lieu

au siège du SNDJ à Vincennes

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Magistrats du ministère public, juges d'instruction, juges correctionnel, JIRS.

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité et la période de disponibilité lors de sa demande.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV038

Service national de douane judiciaire - BORDEAUX

Contexte

Créée par la loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, la douane judiciaire constitue désormais un partenaire de l'autorité judiciaire dans des domaines qui sont de plus en plus approfondis dans le cadre d'enquêtes judiciaires pénales (contrebande de cigarettes, contrefaçons, escroquerie à la TVA, blanchiment, …).
Les spécificités techniques du SNDJ mises au service de la lutte contre les grands trafics frauduleux ainsi que la criminalité et la délinquance économique et financière organisées, trouvent leur traduction dans des dossiers confiés par les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) mais aussi par la capacité de diligenter des enquêtes pour tous les TGI.
L'un des objectifs du stage est de mieux faire connaître le SNDJ à tous les magistrats afin de leur permettre de recourir à la capacité d'action de ce service dans ses nombreux domaines de compétence.

Pédagogie

Niveau

Lieu

au sein de l'unité locale de Bordeaux

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Magistrats du ministère public, juges d'instruction, juges correctionnel, JIRS.

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité et la période de disponibilité lors de sa demande.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV039

Service national de douane judiciaire - LILLE

Contexte

Créée par la loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, la douane judiciaire constitue désormais un partenaire de l'autorité judiciaire dans des domaines qui sont de plus en plus approfondis dans le cadre d'enquêtes judiciaires pénales (contrebande de cigarettes, contrefaçons, escroquerie à la TVA, blanchiment...).
Les spécificités techniques du SNDJ mises au service de la lutte contre les grands trafics frauduleux ainsi que la criminalité et la délinquance économique et financière organisées, trouvent leur traduction dans des dossiers confiés par les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) mais aussi par la capacité de diligenter des enquêtes pour tous les TGI.
L'un des objectifs du stage est de mieux faire connaître le SNDJ à tous les magistrats afin de leur permettre de recourir à la capacité d'action de ce service dans ses nombreux domaines de compétence.

Pédagogie

Niveau

Lieu

au sein de l'unité locale de Lille

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Magistrats du ministère public, juges d'instruction, juges correctionnel, JIRS.

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité et la période de disponibilité lors de sa demande.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV040

Service national de douane judiciaire - LYON

Contexte

Créée par la loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, la douane judiciaire constitue désormais un partenaire de l'autorité judiciaire dans des domaines qui sont de plus en plus approfondis dans le cadre d'enquêtes judiciaires pénales (contrebande de cigarettes, contrefaçons, escroquerie à la TVA, blanchiment, …).
Les spécificités techniques du SNDJ mises au service de la lutte contre les grands trafics frauduleux ainsi que la criminalité et la délinquance économique et financière organisées, trouvent leur traduction dans des dossiers confiés par les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) mais aussi par la capacité de diligenter des enquêtes pour tous les TGI.
L'un des objectifs du stage est de mieux faire connaître le SNDJ à tous les magistrats afin de leur permettre de recourir à la capacité d'action de ce service dans ses nombreux domaines de compétence.

Pédagogie

Niveau

Lieu

au sein de l'unité locale de Lyon

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Magistrats du ministère public, juges d'instruction, juges correctionnel, JIRS.

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité et la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV041

Service national de douane judiciaire - MARSEILLE

Contexte

Créée par la loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, la douane judiciaire constitue désormais un partenaire de l'autorité judiciaire dans des domaines qui sont de plus en plus approfondis dans le cadre d'enquêtes judiciaires pénales (contrebande de cigarettes, contrefaçons, escroquerie à la TVA, blanchiment, …).
Les spécificités techniques du SNDJ mises au service de la lutte contre les grands trafics frauduleux ainsi que la criminalité et la délinquance économique et financière organisées, trouvent leur traduction dans des dossiers confiés par les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) mais aussi par la capacité de diligenter des enquêtes pour tous les TGI.
L'un des objectifs du stage est de mieux faire connaître le SNDJ à tous les magistrats afin de leur permettre de recourir à la capacité d'action de ce service dans ses nombreux domaines de compétence.

Pédagogie

Niveau

Lieu

au sein de l'unité locale de Marseille

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Magistrats du ministère public, juges d'instruction, juges correctionnel, JIRS

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité et la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément,à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV042

Service national de douane judiciaire - METZ

Contexte

Créée par la loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, la douane judiciaire constitue désormais un partenaire de l'autorité judiciaire dans des domaines qui sont de plus en plus approfondis dans le cadre d'enquêtes judiciaires pénales (contrebande de cigarettes, contrefaçons, escroquerie à la TVA, blanchiment, …).
Les spécificités techniques du SNDJ mises au service de la lutte contre les grands trafics frauduleux ainsi que la criminalité et la délinquance économique et financière organisées, trouvent leur traduction dans des dossiers confiés par les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) mais aussi par la capacité de diligenter des enquêtes pour tous les TGI.
L'un des objectifs du stage est de mieux faire connaître le SNDJ à tous les magistrats afin de leur permettre de recourir à la capacité d'action de ce service dans ses nombreux domaines de compétence.

Pédagogie

Niveau

Lieu

au sein de l'unité locale de Metz

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Magistrats du ministère public, juges d'instruction, juges correctionnel, JIRS.

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité et la période de disponibilité lors de sa demande.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV043

Service national de douane judiciaire - NANTES

Contexte

Créée par la loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, la douane judiciaire constitue désormais un partenaire de l'autorité judiciaire dans des domaines qui sont de plus en plus approfondis dans le cadre d'enquêtes judiciaires pénales (contrebande de cigarettes, contrefaçons, escroquerie à la TVA, blanchiment, …).
Les spécificités techniques du SNDJ mises au service de la lutte contre les grands trafics frauduleux ainsi que la criminalité et la délinquance économique et financière organisées, trouvent leur traduction dans des dossiers confiés par les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) mais aussi par la capacité de diligenter des enquêtes pour tous les TGI.
L'un des objectifs du stage est de mieux faire connaître le SNDJ à tous les magistrats afin de leur permettre de recourir à la capacité d'action de ce service dans ses nombreux domaines de compétence.

Pédagogie

Niveau

Lieu

au sein de l'unité locale de Nantes

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Magistrats du ministère public, juges d'instruction, juges correctionnel, JIRS.

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV044

Service national de douane judiciaire - TOULOUSE

Contexte

Créée par la loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, la douane judiciaire constitue désormais un partenaire de l'autorité judiciaire dans des domaines qui sont de plus en plus approfondis dans le cadre d'enquêtes judiciaires pénales (contrebande de cigarettes, contrefaçons, escroquerie à la TVA, blanchiment, …).
Les spécificités techniques du SNDJ mises au service de la lutte contre les grands trafics frauduleux ainsi que la criminalité et la délinquance économique et financière organisées, trouvent leur traduction dans des dossiers confiés par les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) mais aussi par la capacité de diligenter des enquêtes pour tous les TGI.
L'un des objectifs du stage est de mieux faire connaître le SNDJ à tous les magistrats afin de leur permettre de recourir à la capacité d'action de ce service dans ses nombreux domaines de compétence.

Pédagogie

Niveau

Lieu

au sein de l'unité locale de Toulouse

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Magistrats du ministère public, juges d'instruction, juges correctionnel, JIRS.

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité et la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV045

Service national de douane judiciaire - PERPIGNAN

Contexte

Créée par la loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale, la douane judiciaire constitue désormais un partenaire de l'autorité judiciaire dans des domaines qui sont de plus en plus approfondis dans le cadre d'enquêtes judiciaires pénales (contrebande de cigarettes, contrefaçons, escroquerie à la TVA, blanchiment, …).
Les spécificités techniques du SNDJ mises au service de la lutte contre les grands trafics frauduleux ainsi que la criminalité et la délinquance économique et financière organisées, trouvent leur traduction dans des dossiers confiés par les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) mais aussi par la capacité de diligenter des enquêtes pour tous les TGI.
L'un des objectifs du stage est de mieux faire connaître le SNDJ à tous les magistrats afin de leur permettre de recourir à la capacité d'action de ce service dans ses nombreux domaines de compétence.

Pédagogie

Niveau

Lieu

au sein de l'unité locale de Perpignan

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Magistrats du ministère public, juges d'instruction, juges correctionnel, JIRS.

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité et la période de disponibilité lors de sa demande.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV046

Brigade des Mineurs

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 10 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV047

Brigade Criminelle

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 10 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.
En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV048

Brigade de répression du Banditisme

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu: Paris

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 10 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV049

Brigade de répression du Proxénétisme

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu: Paris

Participants

1 participant.

Observations

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 10 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément à son Chef de Cour.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV050

Brigade des Stupéfiants

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 10 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV051

Office Central pour la Répression de la Traite des Etres Humains (OCRTEH)

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Nanterre

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 4,5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV052

Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS)

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Nanterre

Participants

3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations

Ce stage, d'une durée de 4,5 jours sera organisé 3 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV053

Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO)

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Nanterre

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 4,5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV054

Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF)

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Nanterre

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 4,5 jours sera oragnisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV055

Office central de lutte contre la criminalité liée aux techonologies de l'information et de la communication (OCLCTIC)

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu: Nanterre

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 4,5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV056

Laboratoire de police technique et scientifique

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Paris

Participants

6 participants, dont 6 magistrat(s).

Observations

Ce stage, d'une durée de 5 jours, sera organisé 2 à 3 fois dans l'année, chaque stage accueillera 3 magistrat.

Le magistrat concerné a charge de communiquer ses périodes de disponibilité.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : Stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pieces.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.
Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV057

Association « Droit d'Urgence »

Contexte

Créée en 1995, Droits d'Urgence est une association de juristes engagés dans la lutte contre l'exclusion.
L'association a pour premier objectif d'apporter gratuitement conseil et assistance juridiques aux plus démunis pour les aider à prendre conscience de leurs droits, à les connaitre et les faire reconnaitre.
Composée de 300 professionnels du droit bénévoles (avocats, magistrat, juristes) et d'une équipe de 22 salariés, l'association organise des permanences juridiques gratuites dans les structures hospitalières, associatives et pénitentiaires.

Pédagogie

Ce stage s'articule autour de la rencontre avec les partenaires, les intervenants et les usagers des actions menées par l'association :
- Les permanences juridiques gratuites en milieux associatif et hospitalier
- Trois Points d'accès au Droit de la Ville de Paris (PAD 13, PAD 18, PAD 20)
- Les Points d'accès au Droit en milieu pénitentiaire des maisons d'arrêt de Fresnes et de Paris-la santé
- Le partenariat avec l'Ordre des avocats du barreau de Paris : opération « Barreau de Paris Solidarité »
- Le dispositif pilote « accès au droit et santé mentale » (expérimentation d'un pôle juridique au sein de structures de soins psychiatriques)

Niveau

Lieu

Paris

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV058

Urgences Médico-Judiciaires

Contexte

Stage découverte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu: Hôtel-Dieu de Paris
1, place du parvis Notre Dame
75004 Paris

Participants

2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations

Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée est indicative. Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.
Il devra fournir un certificat médical de bonne santé et un certificat de vaccination à jour (obligatoire).
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Affectation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV059

Service administratif régional

Contexte

Il s'agira pour les stagiaires de se familiariser avec le service administratif régional qui regroupe plusieurs services dans le cadre de la gestion déconcentrée des cours et tribunaux. Ce service assure la gestion des ressources humaines, la gestion administrative des fonctionnaires, des concours, des traitements et la formation régionalisée des fonctionnaires ainsi que la gestion des moyens incluant une fonction budgétaire et une fonction informatique.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lieu: SAR des Cours d'appel

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande, ainsi que le SAR de son choix.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément, à son Chef de Cour pour avis.
Acceptation sous réserve de l'accord de l'organisme de stage.

En accord avec ce partenaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature tient à préciser que tout désistement après fixation de la date ne donnera lieu à aucun report au cours de l'année.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV070

Stage de magistrats en préfecture - Dordogne

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Périgueux

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours à partir de septembre 2010

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV071

Stage de magistrats en préfecture - Landes

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Mont-de-Marsan

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours à partir de l'automne 2010

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV072

Stage de magistrats en préfecture - Côte d'or

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu
Dijon

Participants
1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations
5 jours, courant septembre 2010

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV073

Stage de magistrats en préfecture - Eure-et-Loir

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Chartres

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV075

Stage de magistrats en préfecture - Morbihan

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Vannes

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : sophie.hamon@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV076

Stage de magistrats en préfecture - Nord

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Lille

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours,

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV077

Stage de magistrats en préfecture - Marne

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Chalons-en-champagne

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV078

Stage de magistrats en préfecture - Seine-Saint-Denis

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Bobigny

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV079

Stage de magistrats en préfecture - Val-de-Marne

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Créteil

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV080

Stage de magistrats en préfecture - Gard

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Nîmes

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours, en mars et mi-septembre

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV081

Stage de magistrats en préfecture - Loire atlantique

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Nantes

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV082

Stage de magistrats en préfecture - Sarthe

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Le Mans

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV083

Stage de magistrats en préfecture - Aisne

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Laon

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV084

Stage de magistrats en préfecture - Ain

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Bourg-en-Bresse

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours
La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV085

Stage de magistrats en préfecture - Haute Savoie

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Annecy

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours
La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV086

Stage de magistrats en préfecture - Isère

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Grenoble

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV087

Stage de magistrats en préfecture - Loire

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Saint-Etienne

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours, de mars à juillet 2010

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV089

Stage de magistrats en préfecture - Eure

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Evreux

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours, entre mars et octobre 2010
La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV091

Stage de magistrats en préfecture - Meurthe-et-Moselle

Contexte

Stage découverte individualisé

Pédagogie

Niveau

Lieu

Nancy

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

5 jours

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV093

Temps forts dans l'entreprise. En collaboration avec l'Association « entreprise et progrès »

Contexte

L'ENM organise, en collaboration avec l'association « entreprise et progrès » des stages dans les entreprises telles que Banque de France, Accor, Cetelem, IBM France, l'Oréal, etc..).
L'objectif de cette formation est de permettre à des magistrats expérimentés d'actualiser et de perfectionner leur connaissance du monde de l'entreprise.

Pédagogie

Dans l'entreprise choisie par le magistrat, ce stage se déroule à partir d'un programme établi selon les centres d'intérêts exprimés par le stagiaire et sur une période de 5 jours qui peuvent se répartir tout au long de l'année.

Niveau

Lieu

Lieux : siège ou succursales des entreprises concernées

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

5 jours

La période mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives seront communiquées ultérieurement.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV094

France 3 (Rédaction nationale)

Contexte

Ce stage aura pour but de familiariser le magistrat avec les techniques d'information audiovisuelles et de mieux comprendre notamment comment les questions touchant à la justice (projets de loi, grandes affaires judiciaires, polémiques…) sont portées à la connaissance du public.

Le stagiaire pourra :

• assister à des exposés théoriques sur les techniques de l'écriture télévisée, la réalisation d'un reportage, la fabrication du journal
• assister aux conférences de rédaction, s'entretenir librement avec les journalistes et les rédacteurs en chef, accompagner les équipes en tournage, assister au montage et au mixage des reportages ainsi qu'à la diffusion du journal en régie.

Ce stage vise notamment à mieux faire comprendre les problèmes et les enjeux auxquels sont confrontés les journalistes qui doivent dans des délais de fabrication extrêmement court réaliser des reportages qui, en moins de 2 minutes, doivent expliquer au téléspectateur de manière claire, exacte et équilibrée, des affaires souvent complexes.

Pédagogie

Niveau

Lieu
PARIS

Participants
8 participants, dont 8 magistrat(s).

Observations
Stage de 5 jours à déterminer, la date mentionnée ci-dessous est indicative.
Ce stage est organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 4 magistrats.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés, à adresser par mail à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément à son chef de Cour pour avis.
Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de ces pièces.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV096

Institut National des Hautes Etudes de Sécurité - INHES

Contexte

L'INHES fait se rencontrer tous ceux qui oeuvrent pour la sécurité et développe une culture pour mieux faire face aux menaces et aux risques.
L'Institut fait interface entre le monde institutionnel et celui de la recherche. Il a pour vocation de prévenir, d'anticiper les nouvelles menaces criminelles, de mieux connaitre la réalité de la délinquance et ses mutations, de réfléchir à l'adaptation de nos politiques publiques face à l'évolution de notre société et à la multiplication et la sophistication des risques.L'institut couvre tout le champ de la sécurité : statistiques de la délinquance, enquêtes de victimation, questions économiques et de sécurité civile, lutte contre la délinquance. A compter de 2010, l'INHES va élargir ses compétences aux questions judiciaires et deviendra l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité - Justice (INHES-J).
Le stage a pour finalité de faire connaitre les activités de l'Institut afin d'aider le stagiaire à approfondir ses connaissances sur la sécurité globale et sur l'évolution des questions de sécurité.

Pédagogie

Niveau

Lieu

Les Borromées, 3 avenue du Stade de France - 93218 Saint-Denis-La-Plaine

Participants

1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations

Stage de 5 jours de février à mai 2010.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Le magistrat concerné a charge de communiquer le mois souhaité ou la période de disponibilité lors de sa demande.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés à adresser par mel à : stage-individuel.enm@justice.fr et simultanément à son Chef de Cour pour avis.

Dates

Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV098

La Halde

Contexte

Les magistrats pourront prendre connaissance des différents aspects du travail de la Haute Autorité en matière de traitement juridique des réclamations, d'action en faveur de la promotion de l'égalité, de développement du réseau des correspondants locaux comme de la communication développée en vue de faire connaître les positions de la HALDE.
Selon les centres d'intérêts particuliers exprimés par les participants, une rencontre plus approfondie pourra leur être proposée avec le service juridique sur les questions pénales, l'emploi privé, les biens et services ou encore les discriminations en matière de santé handicap.

Pédagogie

Niveau

Lieu
La Haute Autorité, 11 rue Saint Georges 75009 PARIS

Participants
2 participants.

Observations
Ce stage de 5 jours est organisé 2 fois dans l'année, chaque stage accueillera 2 magistrats.
-01 au 05 février 2010
-04 au 08 octobre 2010

Dates
Du 01/02/2010 au 05/02/2010 Inscrire dans mes choix
Du 04/10/2010 au 08/10/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV099

FRANCE TELECOM

Contexte

Durant ce stage, le magistrat sera amené à rencontrer plusieurs interlocuteurs de la Direction Juridique du Groupe France Télécom et à participer à des réunions d'informations/ d'échanges sur différents sujets.

Pédagogie

Des échanges avec le magistrat seront organisés notamment sur les thèmes suivants :
- le risque pénal dans l'entreprise
- la procédure de l'instruction et les pratiques développées par les magistrats
- la répartition des compétences avec le Juge des libertés et de la détention

Niveau

Lieu
Paris

Participants
2 participants, dont 2 magistrat(s).

Observations
Ce stage de 5 jours sera reconduit 2 fois dans l'année. Chaque stage accueillera 1 magistrat.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV107

Le Figaro

Contexte

Stage de découverte d'une rédaction.
Assistance et participation au fonctionnement du service société du quotidien.

Pédagogie

Niveau

Lieu
PARIS

Participants
4 participants, dont 4 magistrat(s).

Observations
Stage de 5 jours à déterminer, la date mentionnée ci-dessous est indicative.
Ce stage est organisé quatre fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat, de préférence pénalistes.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés, à adresser par mail à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément à son chef de Cour pour avis.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV108

Libération

Contexte

Stage de découverte d'une rédaction
Assistance et participation au fonctionnement du quotidien.

Pédagogie

Niveau

Lieu
PARIS

Participants
3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations
Stage de 5 jours à déterminer, la date mentionnée ci-dessous est indicative.
Ce stage est organisé trois fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat de préférence pénaliste.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés, à adresser par mail à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément à son chef de Cour pour avis.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV109

France 2

Contexte

Stage de découverte d'une rédaction.
Assistance et participation au fonctionnement de la rédaction.

Pédagogie

Niveau

Lieu
PARIS

Participants
5 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations
Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 5 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.

La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés, à adresser par mail à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément à son chef de Cour pour avis.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV110

LCI

Contexte

Stage de découverte d'une rédaction.
Assistance et participation au fonctionnement de la rédaction.

Pédagogie

Niveau

Lieu
PARIS

Participants
1 participant, dont 1 magistrat(s).

Observations
Stage de 5 jours à déterminer,
La date mentionnée ci-dessous est indicative.

Lettre de motivation et curriculum vitae exigés, à adresser par mail à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément à son chef de Cour pour avis.

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV111

Europe 1

Contexte

Stage découverte d'une rédaction.
Assistance et participation au fonctionnement de la rédaction.

Pédagogie

Niveau

Lieu
PARIS

Participants
3 participants, dont 3 magistrat(s).

Observations
Ce stage d'une durée de 5 jours sera organisé 3 fois dans l'année, chaque stage accueillera 1 magistrat.
La date mentionnée ci-dessous est indicative.
Lettre de motivation et curriculum vitae exigés, à adresser par mail à : stage-individuel.enm@justice.fr et, simultanément à son chef de Cour pour avis

Dates
Du 27/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV112

Cour de cassation - Parquet général

Contexte

La modification des méthodes de travail et la perspective de la nomination d'avocats généraux référendaires justifient la création d'un stage individuel pour les magistrats des Cours et tribunaux intéressés par les fonctions d'avocat général ou les futures fonctions d'avocat général référendaire. La formation est ouverte à tout magistrat remplissant les conditions pour être nommé à ces fonctions. L'objet de ce stage est de présenter de manière spécifique les fonctions d'avocat général à la Cour de cassation (rôle de l'avocat général et du parquet général, élaboration des avis, participation à l'audience).

Pédagogie

Niveau

Lieu

Cour de cassation

Participants

10 participants, dont 10 magistrat(s).

Observations

Les stages seront organisés sur plusieurs chambres en fonction de l'intérêt porté par le stagiaire (chambre criminelle, sociale, commerciale, chambres civiles).

Stage de 3 jours, reconduit 10 fois dans l'année.

La date mentionnée ci-dessous est strictement indicative. Les dates effectives résulteront d'une concertation entre les participants et le Secrétariat Général de la Cour de Cassation.

Dates

Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

SINDIV114

ERA forum annuel sur la lutte contre la corruption et la fraude dans l'Union Européenne

Contexte

Forum Annuel sur la lutte contre la corruption et la fraude dans l'UE

Pédagogie

Niveau

Lieu

Participants

1 participant.

Observations

Dates

Fermer

SINDIV116

Droit psychiatrie et santé mentale

Contexte

Pédagogie

Niveau

Lieu

Participants

1 participant.

Observations

DIPLOME UNIVERSITAIRE "Droit, psychiatrie et santé mentale" en partenariat avec la faculté de droit de Montpellier

Dates

Fermer

SINDIV117

STAGE INDIVIDUEL A L'ETRANGER EN ROUMANIE

Contexte

Stage individuel sur initiative personnelle d'une semaine à l'Ambassade de France à Bucarest (ROUMANIE)

Pédagogie

Niveau

Lieu
Bucarest (ROUMANIE)

Participants
10 participants.

Observations
du 30 mars au 03 avril 2009

Dates

Fermer

SINDIV118

Séminaire ROME "Magistrature Européenne et language commun"

Contexte

Séminaire "Magistrature européenne et langage commun"

Pédagogie

Niveau

Lieu

ROME

Participants

-

Observations

Dates

Fermer

VDEA01

Environnement, développement durable : grands enjeux

Contexte

Cette session a pour ambition d'offrir aux magistrats un panorama tout à la fois juridique et opérationnel des grands enjeux d'actualité liés à la protection de l'environnement et au développement durable : changement climatique, protection de la biodiversité, lutte contre les pollutions industrielles, responsabilité sociale des entreprises, efficience de l'intervention judiciaire ...

Ces différents thèmes seront abordés au travers de présentations qui évoqueront l'importance des ordres juridiques international et communautaire en matière d'environnement et proposeront un point sur l'actualité du droit interne en ce domaine. D'autres interventions, portant sur des dispositifs législatifs récents ou sur des expériences en cours, s'intéresseront à la mise en oeuvre effective du droit de l'environnement, par les pouvoirs publics, les industriels ou les juridictions. Une réflexion de type prospectif s'engagera enfin sur le thème de la responsabilité sociale des entreprise ou sur la possibilité de la mise en place d'une nomenclature des préjudices environnementaux.

Les interventions seront assurées par universitaires, chercheurs et praticiens du droit de l'environnement, et notamment des avocats, magistrats, décideurs publics et industriels.

Pédagogie

Cette session propose des conférences et des temps d'échange entre les participants et les intervenants

Niveau

Lieu

Lieu : ENM Paris

Participants

35 participants, dont 28 magistrat(s), 2 conseiller(s) d'Etat, 5 REFJ.

Observations

Cette session s'adresse à tous les magistrats intéressés par le droit de l'environnement. Elle peut être précédée par la session « le droit de l'environnement :un droit avant tout international et communautaire »
Ils pourront parfaire leur formation en suivant des formations thématiques plus techniques proposées également au catalogue : « eau et pollution marine », « territoire et environnement », « déchets et installations classées ».

Dates

Du 13/12/2010 au 17/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEA02

Le droit de l'environnement, un droit avant tout international et communautaire

Contexte

La plupart des normes juridiques applicables en France trouvent leur origine dans une convention internationale, une directive ou un règlement communautaire.

Leur appréhension et leur mise en œuvre par les juges judiciaires et administratifs supposent une aptitude à mesurer les enjeux environnementaux, connaître les différents mécanismes juridiques, les sources documentaires, les textes dérivés et la jurisprudence.

L'objet de cette session est d'apporter ces éléments aux praticiens et de les mettre en contact avec des professionnels, fonctionnaires internationaux, avocats ou responsables d'associations, ayant une pratique quotidienne du fonctionnement de ces conventions.

L'étude portera plus spécifiquement sur quelques textes fondamentaux en matière d'environnement : convention de Washington relative au commerce international de la faune et de la flore menacées d'extinction, convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets et de leur élimination, convention d'Aarhus relative à l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement.

Pédagogie

Cette session propose des conférences et des temps d'échange entre les participants et les intervenants.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

100 participants, dont 75 magistrat(s), 10 conseiller(s) d'Etat, 5 magistrat(s) étranger(s) (hors UE), 10 REFJ.

Observations

Cette session s'adresse à tous les magistrats intéressés par le droit de l'environnement. Ils pourront parfaire leur formation en suivant la session « Environnement, développement durable : grands enjeux » et des formations thématiques plus techniques proposées également au catalogue : « eau et pollution marine », « territoire et environnement », « déchets et installations classées ».

Dates

Du 15/03/2010 au 17/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEA03

Droit des déchets et installations classées

Contexte

L'Ecole nationale de la magistrature propose deux formations à vocation généraliste en droit de l'environnement qui permettent d'appréhender ce droit dans l'ensemble de ses composantes et de ses implications.

Cette session a pour objectif d'étudier spécifiquement la question des déchets et des installations classées sur site. Elle propose une approche technique et juridique.

Pédagogie

Cette session alternera des exposés et des visites techniques sur site.

Le fait qu'elle soit organisée en région permettra d'associer les partenaires locaux intervenants dans ce domaine.

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

à déterminer

Participants

20 participants, dont 20 magistrat(s).

Observations

Cette formation s'adresse à des magistrats spécialisés en la matière ou développant un fort intérêt pour l'environnement.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEA04

Eau et pollution marine

Contexte

L'Ecole nationale de la magistrature propose deux formations à vocation généraliste en droit de l'environnement qui permettent d'appréhender ce droit dans l'ensemble de ses composantes et de ses implications.

Cette session a pour objectif d'étudier spécifiquement la question de l'eau et de la pollution marine sur site. Elle propose une approche technique et juridique.

Pédagogie

Cette session alternera des exposés et des visites techniques sur site.

Le fait qu'elle soit organisée en région permettra d'associer les partenaires locaux intervenants dans ce domaine.

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

à déterminer

Participants

20 participants, dont 15 magistrat(s), 5 ENG.

Observations

Cette formation s'adresse à des magistrats spécialisés en la matière ou développant un fort intérêt pour l'environnement.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEA05

Territoire et environnement

Contexte

L'Ecole nationale de la magistrature propose deux formations à vocation généraliste en droit de l'environnement qui permettent d'appréhender ce droit dans l'ensemble de ses composantes et de ses implications.

Cette session a pour objectif d'étudier spécifiquement la question du territoire et de l'environnement sur site. Elle propose une approche technique et juridique (biodiversité, protection de la faune et de la flore, etc...).

Pédagogie

Cette session alternera des exposés et des visites techniques sur site.

Le fait qu'elle soit organisée en région permettra d'associer les partenaires locaux intervenants dans ce domaine.

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

à déterminer

Participants

20 participants, dont 15 magistrat(s), 5 ENG.

Observations

Cette formation s'adresse à des magistrats spécialisés en la matière ou développant un fort intérêt pour l'environnement.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB01

Actualité jurisprudentielle du droit social

Contexte

Cette formation permet de faire le point sur la jurisprudence en droit du travail et en matière d'élections professionnelles. Elle est animée par des magistrats de la Chambre sociale de la Cour de cassation. Les participants assisteront à une des audiences de cette chambre.

Pédagogie

Les interventions des conseillers de la chambre sociale et l'assistance à l'audience permettent aux participants de se tenir parfaitement au courant des évolutions jurisprudentielles et de mieux appréhender l'approche juridique des dossiers par la chambre sociale.

Niveau

Perfectionnement.

Lieu

Paris (Cour de cassation)

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Cette session est destinée à des magistrats possédant un bon niveau de spécialisation en droit social.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates

Du 29/12/2010 au 31/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB02

Le contentieux de la sécurité sociale

Contexte

Cette session permet de faire le point sur le contentieux en droit de la sécurité sociale traité par la 2° chambre civile de la Cour de cassation. Les participants bénéficieront des interventions de magistrats spécialisés dans ce contentieux et assisteront à une audience de la Cour de cassation. La pratique des fonctions de juge délégué au TASS sera abordée.

Pédagogie

Cette session est émaillée des interventions des conseillers de la cour de la cassation spécialisés dans ce contentieux. Une demi-journée est consacrée à une table ronde. Une visite d'un organisme de sécurité sociale permettant de rencontrer des acteurs de terrain est envisagée.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

40 participants, dont 34 magistrat(s), 3 CNITAT, 3 autre (s).

Observations

Cette session accueillera 40 personnes, dont 34 Magistrats, 3 CNITAAT et 3 membres de l'ANTASS.

Dates

Du 27/09/2010 au 30/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB03

Colloque droit du travail (AFDT-INTEFP)

Contexte

Ce colloque permet une réflexion et favorise des échanges entre magistrats et spécialistes du droit social, autour de thèmes définis conjointement par l'association française de droit du travail, l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et l'ENM.

Thèmes abordés les années précédentes : la restructuration en droit du travail, l'obligation de sécurité du travail, la vie personnelle du salarié, le salarié et les procédures collectives, les moyens de contrôle et de surveillance du salarié.

Pédagogie

Niveau

spécialisation

Lieu

ENM Paris

Participants

160 participants, dont 50 magistrat(s), 20 avocat(s), 10 ENG, 50 inspection du travail, 15 syndicaliste(s), 15 universitaire(s).

Observations

Dates

Le 10/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB04

Juge départiteur et actualité du droit du travail

Contexte

Cette session propose une mise à jour des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en droit social. Elle permet aux magistrats nouvellement affectés en qualité de juge départiteur ou de conseiller d'une chambre sociale d'aborder les questions juridiques essentielles qui leur seront soumises (contrat de travail, modes de rupture du contrat de travail, licenciement économique, discrimination, etc…). La procédure prud'homale sera également abordée ainsi que la pratique des fonctions de juge départiteur .

Pédagogie

Les thèmes abordés sont présentés par des professeurs d'université, des magistrats et des avocats.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

30 participants, dont 30 magistrat(s).

Observations

Cette formation est généraliste. Elle peut être utilement complétée par les formations thématiques proposées dans le cadre du pôle VIE DE L'ENTREPRISE/ DROIT SOCIAL.

Dates

Du 22/11/2010 au 26/11/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB05

Inaptitude au travail du salarié

Contexte

L'inaptitude au travail du salarié nourrit un contentieux important lié notamment à l'obligation de reclassement du salarié pesant sur l'employeur et à la nullité du licenciement. La formulation de l'avis d'inaptitude du médecin du travail est déterminante.

Cette session a pour objectif de dresser un état de la législation et de la jurisprudence en cette matière, et de permettre des échanges entre médecins du travail, inspecteurs du travail, magistrats et avocats.

Pédagogie

Cette formation s'articule autour d'intervention de magistrats spécialisés, d'avocats et de médecins du travail. Un travail en ateliers sur des cas pratiques sera proposé.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 25 magistrat(s), 5 avocat(s), 5 inspection du travail, 5 médecin(s).

Observations

Dates

Du 08/02/2010 au 09/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB06

Discrimination et harcèlement au travail

Contexte

Le juge du travail et le juge pénal sont saisis de nombreux contentieux liés à la discrimination et au harcèlement au travail. Cette session a pour objectif de dresser un état du droit et de la jurisprudence en la matière. Ouverte à des médecins des hôpitaux spécialisés en matière de pathologie professionnelle, à des médecins du travail, à des avocats et à des inspecteurs du travail, elle doit permettre aux participants de confronter leurs connaissances et leurs pratiques.

Pédagogie

Cette formation propose des interventions sous forme d'exposés et des travaux en ateliers sur des cas pratiques.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

110 participants, dont 70 magistrat(s), 10 avocat(s), 10 inspection du travail, 20 médecin(s).

Observations

Cette formation est ouverte aux magistrats spécialisés en matière de droit du travail et aux magistrats pénalistes ayant à connaître de ce contentieux.

Une formation sur « la discrimination » est également proposée par l'ENM

Public concerné : 100 participants dont 70 magistrats, 10 avocats, 10 médecins de l'APHP, 10 médecins du travail, 10 Inspecteurs du travail.

Dates

Du 21/06/2010 au 24/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB07

Les normes internationales du travail, session organisée en partenariat avec le Bureau de l'Organisation Internationale du Travail à Paris

Contexte

Depuis 1919, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a élaboré et développé un système de normes internationales du travail visant à accroître les chances d'obtenir un travail décent et productif dans les conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité.
L'effectivité de ces normes implique leur mise en oeuvre dans l'ensemble des Etats membres de l'OIT. Une telle application constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour tous les acteurs du droit. Les magistrats et les autres professionnels de la justice sont donc pleinement concernés, les juridictions nationales ayant, à tous les degrés, un rôle primordial dans cette perspective.
Cette session a pour objectif de permettre aux magistrats de mieux être en mesure d'utiliser le droit international du travail dans la résolution des litiges en matière de droit du travail.

Pédagogie

Plusieurs objectifs spécifiques seront poursuivis :
* se familiariser avec les diverses sources de droit international du travail (OIT, ONU),
* être en mesure de connaître et de comprendre les instruments qui composent les normes internationales du travail et les mécanismes de contrôle de leur application,
* être en mesure de déterminer quand et comment les juges et les avocats peuvent utiliser le droit international du travail,
* connaître les normes internationales du travail dans des domaines spécifiques comme la liberté syndicale, la négociation collective, la non-discrimination, le travail forcé, le licenciement, l'existence de la relation

Lieu
ENM Paris

Participants
110 participants, dont 70 magistrat(s), 20 avocat(s), 20 inspection du travail.

Observations
Une connaissance préalable du droit du travail est nécessaire.

Dates
Du 28/06/2010 au 30/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

de travail.
La formation alternera des conférences avec etude de cas pratiques.

Niveau

Perfectionnement.

VDEB08

Le licenciement économique

Contexte

Le traitement judiciaire du licenciement économique implique une connaissance approfondie du droit du travail, du contexte économique et de la réalité de l'entreprise.

Cette session a pour objectif de permettre aux participants de perfectionner leurs connaissances en ces domaines.

Pédagogie

Seront abordés :

- le droit du travail et les évolutions jurisprudentielles récentes
- la lecture des pièces comptables (notions essentielles)
- les procédures collectives

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

120 participants, dont 80 magistrat(s), 20 avocat(s), 20 inspection du travail.

Observations

Dates

Du 11/10/2010 au 15/10/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB09

Regards croises sur l'actualité législative : la durée du travail, session organisée en partenariat avec le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Contexte

La loi du 20 août 2008 a réformé le temps de travail. Cette formation a pour objectif d'analyser cette loi dans ses différentes composantes et ses impacts grâce à la présentation effectuée par le ministère travail et aux interventions des acteurs du champ social.

Pédagogie

La matinée sera consacrée à l'analyse de la loi ; des intervenants (professeurs d'université, magistrats, avocats, employeurs et syndicalistes) présenteront l'après midi leurs regards sur cette réforme et son application.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

100 participants, dont 70 magistrat(s), 15 avocat(s), 15 inspection du travail.

Observations

La présentation de ce thème sur une journée implique un programme dense.

Dates

Le 19/03/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB10

Regards croisés sur l'actualité législative : les procédures collectives, session organisée en partenariat avec le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Contexte

L'ordonnance du 18 décembre 2008 et son décret d'application du 12 février 2009 ont modifié des dispositions du code de commerce issues de la loi du 26 juillet 2005 dite « loi de sauvegarde des entreprises ».

Cette formation a pour objectif d'analyser ces modifications dans leurs différentes composantes et leurs impacts grâce à la présentation effectuée par le ministère du travail et aux interventions des acteurs du champ social.

Pédagogie

La matinée sera consacrée à l'analyse de la loi ; des intervenants (professeurs d'université, magistrats, avocats, employeurs et syndicalistes) présenteront l'après midi leurs regards sur cette réforme et son application.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

100 participants, dont 60 magistrat(s), 10 juge(s) consulaire(s), 15 avocat(s), 15 inspection du travail.

Observations

La présentation de ce thème sur une journée implique un programme dense.

Dates

Le 01/06/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB11

Regards croisés sur l'actualité législative : la représentativité des organisations syndicales, session organisée en partenariat avec le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Contexte

La loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et de réforme du temps de travail a modifié les conditions de la représentativité des organisations syndicales en définissant 7 critères.

Cette formation a pour objectif d'analyser cette loi dans ses différentes composantes et ses impacts grâce à la présentation effectuée par le ministère du travail et aux interventions des acteurs du champ social.

Pédagogie

La matinée sera consacrée à l'analyse de la loi ; des intervenants (professeurs d'université, magistrats, avocats, employeurs et syndicalistes) présenteront l'après midi leurs regards sur cette réforme et son application.

Niveau

spécialisation

Lieu

ENM PARIS

Participants

100 participants, dont 70 magistrat(s), 15 avocat(s), 15 inspection du travail.

Observations

La présentation de ce thème sur une journée implique un programme dense.

Dates

Le 09/12/2010 Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEB12

Contrôle d'un dispositif d'aménagement du temps de travail. Session proposée par l'INTEFP

Contexte

Le processus de réduction du temps de travail s'est notamment traduit par un développement important de la négociation collective à caractère dérogatoire, sur l'aménagement du temps de travail, une diversification de plus en plus marquée des modes d'organisation, un recours accru à la flexibilité et une individualisation croissante des horaires de travail.

Dans ce nouveau contexte, le contrôle des différents modes d'aménagement du temps de travail nécessite, outre une maîtrise du dispositif juridique récemment modifié à plusieurs reprises, la compréhension des enjeux de négociation et l'appropriation d'une méthodologie d'intervention, tenant compte de la lourdeur du travail de recueil et de traitement des données dans un domaine particulièrement propice à la fraude.

Cette session poursuit les objectifs suivants :

-Connaître les dispositifs conventionnels et dérogatoires ainsi que les modalités de mise en place.

-Repérer l'impact des dispositifs : pourquoi ce choix et quelles conséquences ?
-Contrôler la légalité et l'effectivité d'un accord d'ATT (présentation d'outils, grille d'analyse)
-Améliorer l'efficacité du contrôle (à intégrer dans un module correspondant aux deux actions de formation)

-Repérer le dispositif
-Comprendre l'environnement

Pédagogie

Seront abordés :

Rappels :

Lieu
INTEFP

Participants
10 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations
Les participants doivent être spécialisés en droit social.

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement par l'INTEFP.

Dates
Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

-Travail effectif
-Astreintes
-Repos quotidien, hebdomadaire et dominical
-Heures supplémentaires
-Cycle
-Modulation
-Répartition de la durée du travail sur plus d'une semaine
-Temps partiel aménagé
-JRTT
-Cadres et salariés autonomes
-Convention de forfait
-Compte-épargne temps

Niveau

perfectionnement

VDEB13

Le contrôle de la rémunération. Session proposée par l'INTEFP

Contexte

Le contrôle de la durée du travail et celui de la rémunération sont intimement liés. La mouvance et la complexité accrue des règles relatives au temps de travail, les modes de fixation du salaire et la multiplicité des éléments constitutifs de la rémunération, les incidences des évènements du contrat de travail rendent l'exercice particulièrement difficile, tandis que les agents de contrôle et des services de renseignements sont fortement sollicités sur ces questions porteuses d'un fort enjeu pour les salariés.

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables de maîtriser le contrôle de la rémunération en lien avec la durée du travail des salariés exerçant une profession soumise aux dispositions de droit commun en matière de durée du travail (exclusion des professions visées au livre 7 du code du travail)

Cette formation poursuit les objectifs suivants :

-Connaître les règles fondamentales de fixation et de paiement du salaire (calcul du SMIC, éléments conventionnels…)
-Repérer les éléments constitutifs du salaire
-Comprendre et savoir analyser les mentions d'un bulletin de paie et les documents annexés
-Identifier et analyser les documents ayant permis son élaboration
-Identifier les incidences, sur les bulletins de paie, des évènements du contrat de travail
-Etre capable de vérifier l'adéquation entre les bulletins de paie et les documents de décompte de la durée du travail
-S'approprier une méthodologie de contrôle
-Définir et maîtriser les suites à donner aux contrôles

Lieu
INTEFP

Participants
12 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations
Cette session est destinée à des magistrats spécialisés en droit du travail maîtrisant les règles de base de la durée du travail (les règles relatives à la durée du travail ne seront pas abordées).

Les dates, ainsi que le nombre de participants, indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 29/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Pédagogie

Seront abordés :

Règles fondamentales de fixation et de paiement du salaire : SMIC, éléments conventionnels
Eléments constitutifs du salaire
Mentions du bulletin de paie et documents annexés
Document permettant l'élaboration d'un bulletin de paie
Incidences des événements du contrat de travail
Bulletin de paie et documents de décompte de la durée du travail

Méthodologie de contrôle

Les participants doivent se munir d'un code du travail et d'une machine à calculer.

Des travaux en atelier seront réalisés.

Niveau

Perfectionnement.

VDEB14

Epargne salariale. Session proposée par l'INTEFP.

Contexte

La loi du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié répond à deux objectifs, mieux associer les salariés au développement de leur entreprise et consolider le capital des entreprises. Un nouveau dispositif législatif en décembre 2008 réforme ces dispositions.

Les cadres existants sont rénovés et simplifiés pour permettre une meilleure diffusion des accords de participation et d'intéressement, la mobilisation de l'épargne collective dans les entreprises et la modernisation du fonctionnement de la participation et de l'actionnariat salarié en s'appuyant sur le dialogue social.

Cette formation poursuit les objectifs suivants :

Connaître le nouveau contexte légal.
Identifier les évolutions introduites par les nouveaux textes
Etre en capacité de différencier les dispositifs de l'épargne salariale, en maîtriser le contenu et les modalités de mise en oeuvre :
- L'intéressement
- La participation
- Le plan d'épargne entreprise
- Le plan d'épargne interentreprises
- Le plan d'épargne pour la retraite collective
Apporter des outils pour faciliter l'action des services

- appréhender les différentes formules de calcul
- identifier les ressources et compétences disponibles et mobilisables
Identifier les moyens et modes d'action de l'administration et être en mesure de les mettre en œuvre.

Pédagogie

Lieu
INTEFP

Participants
10 participants, dont 5 magistrat(s).

Observations
Les participants doivent être spécialisés en droit social.

Les dates, ainsi que le nombre de participants, indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 28/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

Seront abordés :

Historique
Systèmes existants et leurs principes
Enjeux
Cadre juridique
Intéressement
Participation
PEE, PEI et PERCO
Action de l’administration

Niveau

perfectionnement

VDEC01

Le parquet commercial

Contexte

Le parquet, gardien de l'ordre public économique, et du respect des intérêts en présence, a vu ses pouvoirs accrus avec la loi de sauvegarde des entreprises du 26 juillet 2005 ; il a également un rôle important à jouer dans le contrôle des professions réglementées. Cette session vise à préciser le rôle du Ministère Public, tant dans le cadre des entreprises en difficultés, qu'en matière de contrôle des professions réglementées concernées par l'activité commerciale.

Pédagogie

Permettant une mise en commun des pratiques et des regards extérieurs (autres professionnels du droit…) sur le parquet commercial, la session offre un espace de réflexion. Les magistrats seront amenés à actualiser leurs connaissances sur la jurisprudence relative aux entreprises en difficulté, à réfléchir sur la mise en œuvre des prérogatives et missions confiées au ministère public tout au long de la procédure et sur le rôle de celui-ci à l'égard des administrateurs judiciaires et mandataires liquidateurs.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 10/02/2010 au 12/02/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEC02

Economie globale et culture d'entreprise

Contexte

L'actualité le rappelle quotidiennement. Pour les entreprises, quelles qu'en soient la taille et la structure juridique, la sécurité juridique appelle la mise en œuvre de procédures adaptées et efficaces qui ne peuvent se désolidariser de leur transformation (circonstances de la création, histoire, variation du capital social,…) et du contexte socio-économique dans lequel elles évoluent (dynamisme du secteur d'activités, croissance, crise, concurrence,…). La connaissance de l'entreprise et de son environnement économique est un atout majeur pour le magistrat.

Pédagogie

Conçue et animée par des spécialistes, cette session vise à accompagner, par le rappel de notions essentielles (systèmes d'information financière, analyse économique, management du risque, concurrence, concurrence déloyale…) illustrées par des cas pratiques, les magistrats dans leur connaissance de l'entreprise afin de leur permettre de mieux mesurer les conséquences et maîtriser les enjeux de leurs décisions tant sur la vie de l'entreprise que sur celle des individus qui la composent.

Niveau

Lieu

ENM Paris

Participants

40 participants, dont 40 magistrat(s).

Observations

Dates

Du 15/03/2010 au 19/03/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEC03

L’intelligence économique – protection du secret des affaires

Contexte

L’intelligence économique, malheureusement souvent dévoyée et associée à des entreprises douteuses est une notion généralement mal connue, tout particulièrement des magistrats qui, à ce jour, ne recevaient aucun enseignement ou sensibilisation.

Or, non seulement l’intelligence économique est essentielle dans la vie des entreprises, mais les magistrats sont eux-aussi particulièrement concernés dans la mesure où les procédures qu’ils ont à traiter peuvent être de véritables tentatives de déstabilisation ou encore l’occasion de se procureur, sinon légalement, en tout cas judiciairement, des informations concernant des concurrents, parfois au cœur même de leur activité. Il en va ainsi, bien évidemment de certaines plaintes simples mais aussi de constitution de partie civile. La procédure civile n’est pas épargnée, notamment à travers les actions « in futurum ». Un éclairage sur la protection du secret des affaires est nécessaire, de même que la référence à la propriété intellectuelle, à la contrefaçon ou à la saisie du même nom.

Il convient donc de prévenir les acteurs judiciaires de toute instrumentalisation.

Pédagogie

Il sera fait appel non seulement à des juristes (magistrats, avocats) mais aussi à des spécialistes tant du secteur public (élus, corps préfectoral, police) que du secteur privé (sociétés d’intelligence économique, entreprises) qui développeront, à partir d’affaires réelles, des cas pratiques.

Niveau

perfectionnement

Lieu

ENM PARIS

Participants

45 participants, dont 30 magistrat(s), 5 douaniers, 10 REFJ.

Observations

Dates

Du 20/09/2010 au 22/09/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDEC04

Justice et entreprise : rencontre de décideurs

Contexte

Si la lutte contre la délinquance économique et financière s'est organisée autour de structures de plus en plus spécialisées, le « monde de l'entreprise » est confronté non seulement à la pénalisation de la vie des affaires, mais aussi à celle de l'ensemble de la vie économique et sociale. Cette pénalisation est-elle excessive ?
Les responsables de l'Entreprise cherchent à mieux connaître et comprendre les spécificités de la voie pénale, l'articulation des responsabilités civiles, pénales, administratives et pénales.
Quelles spécialités ? quelles organisations ?
Les relations « Justice – Entreprises » sont marquées par la méfiance, la défiance et l'incompréhension.
Comment renouer le dialogue ?
Conçue comme un atelier de perfectionnement, d'échanges et de dialogue, la session est limitée pour créer « un réseau de connaissance » et approfondir des thèmes comme : l'articulation des responsabilités, les délégations, la pénalisation et la dépénalisation du droit des affaires, du droit du travail, la spécialisation des magistrats et des procédures, le secret des affaires, la responsabilité des personnes morales et des personnes physiques, les attentes des entreprises en matière de justice, la sécurité des procédures…

Pédagogie

Niveau

Lieu
PARIS

Participants
30 participants, dont 15 magistrat(s), 15 chef(s) d'entreprise(s).

Observations
Cette session s'adresse à des magistrats et des hauts responsables d'entreprise concernés par les questions de responsabilité pénale, et désireux de mieux comprendre les logiques institutionnelles du monde de l'entreprise et du monde judiciaire.

Cette session se décline en 3 séquences de 2 jours :
1ère séquence : session théorique
2ème séquence : visites sur sites
3ème séquence : session théorique

Les dates indiquées ci-dessous sont strictement indicatives et seront déterminées ultérieurement.

Dates
Du 24/12/2010 au 31/12/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDED02

La lecture des pièces comptables par le magistrat

Contexte

L'utilisation des états financiers des entreprises (bilan, compte de résultats,…) devient une nécessité pour un nombre croissant de magistrats. Cette formation d'initiation vise ainsi à éclairer leur connaissance des principes fondamentaux qui caractérisent l'établissement des pièces comptables et les règles qui en gouvernent la lecture et l'exploitation

Pédagogie

Par une méthode qui se veut pragmatique et parfois ludique, cette formation permet aux magistrats, d'acquérir en deux séquences, les outils techniques leur permettant d'identifier les différents états financiers des entreprises, quelle qu'en soit l'importance, d'acquérir les notions de bases sur la façon dont ils sont organisés, de procéder à une analyse financière simple afin de savoir l'utiliser dans une procédure judiciaire.

Au terme de la seconde séquence, les magistrats doivent être en mesure d'apprécier la santé financière et la valeur d'une entreprise et d'en tirer toutes les conséquences dans leurs prises de décisions.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

25 participants, dont 25 magistrat(s).

Observations

Cycle de deux séquences de quatre jours avec présence obligatoire à chacune d'elles.
1ère séquence : 29 mars au 1er avril 2010
2ème séquence : 21 au 24 juin 2010

Ce cycle peut être complété par la session de cinq jours "analyse comptable et financière de l'entreprise par le magistrat"

Dates

Du 29/03/2010 au 24/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer

VDED03

L'analyse comptable et financière de l'entreprise par le magistrat

Contexte

Proposant une gamme étendue de sujets en lien avec l'analyse comptable et financière de l'entreprise, quelle que soit sa taille (PME, TPE,…), son activité principale (industrie, services, ….) cette session doit, pour les magistrats ayant suivi le cycle relatif à « la lecture des pièces comptables – Niveau 1 », être l'occasion de renouveler et prolonger l'appréhension des acquis à la lumière notamment de leur mise en application lors de leur retour en juridiction.

Elle leur permettra notamment de partager les réflexions de professionnels sur la formation du résultat, la génération de trésorerie d'une entreprise, la spécificité des comptes et du financement des entreprises en difficulté, la valeur ou le prix de l'entreprise en difficulté, le regroupement d'entreprises, les comptes consolidés, le risque de fraude.

Cette session leur donnera l'occasion de s'approprier la réglementation régissant l'activité des experts-comptables et des commissaires aux comptes.

Pédagogie

Conçue et animée par des professionnels de l'expertise comptable et financière de l'entreprise, cette formation est essentiellement servie par des analyses concrètes, des études de cas et des retours d'expériences que favorise le nombre limité de participants.

Niveau

Lieu

ENM PARIS

Participants

25 participants, dont 25 magistrat(s).

Observations

Cette session est ouverte en priorité aux magistrats ayant suivi le cycle « Lecture des pièces comptables» (VDED02)

Les aspects pénaux du fonctionnement économique et financier de l'entreprise sont développés dans les sessions « Approche du droit pénal et financier » (PPC09) et « Approfondissement du droit pénal économique et financier » (PPC10).

Dates

Du 31/05/2010 au 04/06/2010

Inscrire dans mes choix

Fermer